

ISSN :



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA - BEJAIA

Faculté des sciences humaines et sociales

Références

Revue Semestrielle
de la Faculté des
Sciences Humaines
et Sociales.

Numéro : 2 | 1^{er} Semestre 2014

Revue Références

Directeur de la publication :

Dr. **CHERRAD** Hichem, Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales.

Comité scientifique :

Présidente du comité scientifique :

BOUATTA Chérifa, professeure, université de Bejaïa.

Membres du comité scientifique :

BERRITIMA Abdelhalim, *Maître de conférences (HDR), université de Bejaïa.*

BERTRAND Michèle, *Psychiatre, SPP.*

BOUTAYERE Evelyne, *Professeure, université Aix Marseille.*

BOUZID BAA Saliha, *Maître de conférences, université de Bejaïa.*

BOUZID Nedjouda *Maître de conférences, université de Bejaïa.*

FARADJI Mohamed Akli, *Maître de conférences (HDR), université de Bejaïa.*

GUENOVA Mustapha, *Maître de conférences (HDR), CRASC, Oran.*

HADIBI Mohand Akli, *Maître de conférences (HDR), université de Tizi Ouzou*

KADRI MESSAID Hasna Amina, *professeure, école nationale supérieure de management, Alger.*

MAKHLOUFI Abdelouahab, *Maître de conférences (HDR), université de Bejaïa.*

MERAH Aïssa, *Maître de conférences (HDR), université de Bejaïa.*

MOKRANI Elhachemi, *Professeur, université d'Alger 2.*

NINI Mohamed Nadjib, *Professeur, université de Constantine 2.*

OUATMANI Settar, *Maître de conférences (HDR), université de Bejaïa.*

SADOUNI Messaouda, *Maître de conférences (HDR), université d'Alger 2.*

SAHRAOUI-BACHA Intissar, *Maître de conférences (HDR), université de Bejaïa.*

SCELLES Régine, *Professeure, université de Rouen.*

ZAABAR Salim, *Maître de conférences (HDR), université de Bejaïa.*

Comité de rédaction :

Président du comité de rédaction :

BAHLOUL Farouk, *université de Bejaïa.*

Membres du comité de rédaction :

ABBACI Madjid, *université de Bejaïa.*

DJOUDER Samir, *université de Bejaïa.*

IDRIS BAHLOUL Souhila, *université de Bejaïa.*

LAOUDJ Mabrouk, *université de Bejaïa*

LADJOUZI Farid, *université de Bejaïa.*

MEBBARKI KEBBAB Hassina, *université de Bejaïa*

MEDJMADJ Ferouze, *université de Bejaïa*

NEGROUCHE Hamid, *université de Bejaïa.*

Direction de la publication :

Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Université Abderrahmane Mira de Bejaïa.

00 213 34 22 95 27

revue.references@gmail.com

Sommaire

Références, N°2.

Ethique et Psychologie : Le cas des violences faites aux femmes	BOUATTA Chérifa	05
La ville de Bejaia à l'époque médiévale, un carrefour interculturel et civilisationnel	CHERRAD Hichem	17
Plurilinguisme et problématique d'intégration des enfants issus de l'immigration	BOUZID-BAA Saliha	33
Les jeunes et la nouvelle pratique suicidaire en Algérie : L'auto immolation par le feu	GUENAOU Mustapha	47
Des noms de non-lieux à Bejaia : enjeux sociolinguistiques	BEKTACHE Mourad	73
La femme entrepreneure, entre discrimination et reproduction.	CHALAL Ferroudja ABBACI Madjid	87
La sociologie en Algérie : pour une possible professionnalisation	ZEHNATI FATIMA	103
L'émigration maghrébine et les mass médias en France : le cas de la troisième génération	ROUIMEL Abdelfettah	121
Les stéréotypes de genre : Freins à l'entrepreneuriat féminin ?	CHALAL Ferroudja	147
Stratégies économiques et objectifs sociaux ; Emplois et stabilité sociale.	DABOUZ Ali	159
Mutations psychosociales et maladies mentales en Algérie : quel rapport ?	LAOUDJ Mabrouk	171

Ethique et Psychologie :

le cas des violences faites aux femmes

BOUATTA Chérifa *

Résumé :

Dans cet article l'auteure se propose de traiter de l'éthique et de la déontologie dans des situations de violences conjugales. Elle s'intéresse, ce faisant, à l'éthique et à la déontologie auxquelles devrait se référer ce type de situation. En effet que peut et que doit faire un psychologue lorsqu'il se retrouve face à des femmes victimes de violences conjugales ? Doit-il être directif et promulguer des conseils voire des consignes comme ont tendance à le lui demander les victimes ou bien doit-il s'en tenir à une écoute simplement bienveillante ? Les propos de l'auteure sont étayés par la présentation de trois cas cliniques qui permettent non seulement de répondre à ces questions mais aussi d'en discuter les sous-jacents théoriques.

Mots clés :

violences conjugales, estime de soi, impuissance, écoute, emprise.

J'ai donné volontairement un titre très général à mon texte, parce qu'en matière d'éthique la question se pose en effet au psychologue : que doit-il et que peut-il faire, entreprendre face aux violences subies par les femmes ? Pour dire que les violences faites aux femmes ne se réduisent pas à un article précis du code de déontologie mais c'est toute l'éthique qui est convoquée dans la mesure où c'est l'existence même de l'humain, sa valeur en tant qu'humain qui est concernée.

Une première réponse s'impose : Le psychologue n'est guère habilité à saisir la justice ou une quelconque institution officielle au cas où il se trouverait face à une victime de violences physiques. Généralement, les femmes victimes de violences physiques qui souhaitent porter plainte se dirigent vers le médecin légiste qui se prononce sur l'état physique de la personne.

*Chérifa **BOUATTA** est professeure à l'Université de Bejaia et Vice-présidente de la S.A.R.P.

C'est là son rôle et c'est là sa mission. Le psychologue lui, n'est pas compétent pour examiner le corps, les atteintes physiques subies par une personne, il pourrait, par contre, se prononcer sur l'état psychique d'une personne ayant subi des violences physiques, identifier des traumatismes psychiques induits par ces violences, mais il n'est pas considéré comme un praticien pouvant saisir la justice. Dès lors, il peut proposer une aide psychologique, des soins qui permettraient à la personne d'élaborer son traumatisme, de panser ses blessures, de prendre conscience que la situation qu'elle subit n'est pas une fatalité et qu'elle a la possibilité de s'en libérer, de s'opposer, de se défendre...Il peut aussi, de son propre chef, s'autoriser à saisir les instances concernées mais cela n'a pas forcément d'incidence particulière sur la situation qu'il dénonce. En outre, et comme nous le verrons dans la suite du texte, les femmes victimes viennent le voir, parce qu'il peut garder leur secret.

Pour être plus clair, je présenterai brièvement trois situations différentes où j'ai reçu des femmes victimes de violences physiques et psychiques. Comme c'est souvent le cas, l'agresseur est le mari dans deux cas et le fiancé dans le troisième cas.

Avant de procéder à cette présentation je voudrais rappeler quelques articles du code de déontologie de la SARP¹.

Quelques articles du code de déontologie

Ce code a été élaboré par les membres de l'association et publié dans le numéro 12 de la revue Psychologie (2004), ces articles pouvant éclairer la pratique psychologique :

Concernant le secret professionnel :

Art 3-1 Dans l'exercice de sa profession, le psychologue est soumis à la règle du secret professionnel. Ce secret touche à tout ce le psychologue a vu, entendu ou compris, dans sa vie professionnelle, concernant la vie privée des personnes physiques et morales.

Art 3-3 En dehors d'indications légales, le psychologue ne peut être soumis à aucune obligation de fournir des informations touchant le secret professionnel.

¹ La SARP, association pour l'aide, la recherche et le perfectionnement en psychologie.

Art 3-4 Dans le cas particulier où ce sont des informations à caractère confidentiel qui lui indiquent des situations susceptibles de porter atteinte à l'intégrité psychique ou physique de la personne qui le consulte ou à celle d'un tiers, le psychologue évalue en conscience la conduite à tenir, en tenant compte des prescriptions légales en matière de secret professionnel et d'assistance à personne en danger. Le psychologue peut éclairer sa décision en prenant conseil auprès de collègues expérimentés.

Ceci pour quelques dispositions du code relatives au secret professionnel qui concerne toute pratique psychologique ou du moins telle que nous la concevons à la SARP.

Il peut paraître incongru de parler de secret professionnel dans des situations où des personnes sont victimes de violences, d'agression physiques et psychologiques, cependant il nous semble indispensable de rappeler ces dispositions relatives au secret professionnel et donc pour nous, se rapportant directement au respect du sujet, de son intimité, de son histoire par le psychologue qui assure l'accueil et qui devient dépositaire de l'histoire de l'autre. D'autres raisons sont à l'origine de ce rappel : parfois- compte tenu de l'emprise exercée sur les femmes , par le conjoint, la famille, voire toutes les valeurs et normes que la femme a intériorisées au cours de sa socialisation et qui l'empêchent d'exister en tant que sujet qui refuse, qui s'oppose, qui s'impose...- les femmes viennent voir le psychologue en cachette de leur entourage pour parler, pour avoir un conseil...Autre cas de figure : des jeunes filles qui viennent consulter en cachette par peur d'être stigmatisée (parce que la psychologie est souvent confondue avec la folie, la maladie mentale) et de ne pas trouver de mari. Dans ces cas-là le psychologue est tenu de respecter le vœu des sujets. Et cette indication s'adresse surtout aux jeunes psychologues qui entament une carrière où ils sont constamment confrontés à l'histoire de l'autre, indication d'autant plus importante quand on sait que la profession ne dispose pas d'un code de déontologie cadrant son exercice.

Je passe maintenant à la présentation des cas.

Premier cas

Mme D. vient me voir en avril 2003. Je reçois une femme grande, belle et très élégante. Elle m'apprend qu'elle a 35 ans et qu'elle a 2 enfants, elle est accompagnée par une amie et elle tient à ce que son amie entre avec elle dans le bureau de consultation. En fait, c'est son amie qui lui a conseillé de voir un psychologue.

Au cours de l'entretien, Mme D. me dit qu'elle s'est mariée par amour, elle a connu son mari avant le mariage, ils se sont fréquentés et ils ont décidé de se marier. Elle travaillait comme secrétaire avant le mariage mais après son mariage, elle décide d'arrêter de travailler.

Après son mariage, elle découvre la violence de son mari, ses colères, ses insultes. A la moindre occasion, il la bat, en fait tout est bon pour la battre. Le repas qui n'est pas prêt à l'heure, le désordre, mais aussi et surtout lorsqu'il a bu, qu'il rentre tard, qu'il crie et se met à lui donner des coups. Elle en sort le corps meurtri, plein de bleus et souvent incapable de se lever et obligée de garder le lit. Elle pensait que le temps, le fait d'avoir des enfants allait calmer son mari, le changer... Quand je la vois, elle a deux enfant et 7 ans de mariage. Son mari n'a pas changé, il est toujours violent, elle est toujours battue et s'empêche de crier de peur de réveiller les enfants, par crainte de « leur faire peur »¹, de « les choquer », dit-elle. Au début du mariage, il lui arrivait d'aller se réfugier chez sa mère, pour échapper aux coups mais aussi dit-elle, pour qu' « il comprenne qu'elle ne peut pas tout endurer ». Elle revient toujours et cela recommence. Actuellement, il lui arrive de se réfugier chez la voisine pour échapper aux coups et cela entraîne plus de coups encore.

Que peut faire le psychologue dans une situation pareille ? Et que lui demande la personne qui s'adresse à lui ? Explicitement, Mme D. et son amie me sollicitent pour donner des conseils, des codes de conduites pour ne pas susciter la colère, la violence du mari, pour le calmer. En clair, elle me demande, en tant que psychologue de lui indiquer des conduites à tenir pour parer à la violence du mari.

J'explique que je n'ai pas de conseils, qu'il est difficile de penser à des conseils qui pourraient arrêter la violence du mari, mais que l'on pourrait, par exemple, essayer ensemble de comprendre la situation dont elle est victime et qu'elle même pourrait trouver une solution à cette situation qui est intenable. Elle ne semble pas du tout satisfaite par ma proposition, je lui propose de réfléchir et de nous revoir dans une semaine. Je la revois la semaine d'après, elle me rapporte qu'elle a encore été battue, qu'elle ne pense pas que cela va cesser et qu'elle a réellement besoin que je lui donne des conseils, que je lui « indique comment se comporter avec son mari pour éviter sa violence ». Je répète que ce n'est pas une question de conseils, en choisissant mes mots, qu'elle souffre beaucoup, qu'elle est dans une relation de violence qu'elle ne peut plus gérer

¹ A partir de là, les guillemets indiquent que ce sont les paroles des femmes.

et qu'il est peut-être temps qu'elle réfléchisse, avec quelqu'un d'étranger qui ne la juge pas, qui peut tout entendre, à sa situation de victime, au fait qu'elle se sente enfermée là-dedans. Je propose aussi de voir le couple, c'est -à-dire d'introduire son mari dans la consultation en me disant que tous les deux face à un tiers(le psychologue) pourraient peut-être prendre conscience de la situation intenable dans laquelle ils sont enfermés, l'élaborer et partant la dépasser. Elle me répond qu'elle vient en cachette de son mari, qu'il n'est pas au courant de sa démarche et qu'il n'accepterait jamais. En outre, elle rapporte qu'elle ne veut surtout pas que « les gens sachent », qu'elle fait tout pour que « ça ne s'ébruite pas ». Il ne s'agit pas pour le psychologue de juger ou d'imposer son point de vue, ce qu'il pense être juste, et c'est là à mon avis qu'intervient l'éthique. Le psychologue ne peut se croire tout puissant et posséder la solution, voire imposer ce qu'il croit, ses valeurs à autrui.

Mme D. n'est pas du tout convaincue par mon discours, elle me répète qu'elle est venue chercher des conseils, parce qu'on lui a dit qu'un psychologue peut lui en fournir. Elle rajoute qu'elle ne peut pas envisager une séparation parce que ce n'est pas possible, qu'elle tient à son foyer, que ses enfants ont besoin de leur père...Je réitère ma proposition en lui disant que je serai toujours prête à l'écouter seule ou avec son mari en insistant sur le fait qu'elle souffre beaucoup, que ses enfants doivent aussi souffrir de cette situation et que ce n'est pas une fatalité. Je ne la revois plus. Je rajoute que j'ai déjà reçu des femmes battues par leur conjoint et que je comprends que c'est difficile pour elles de se déprendre de la relation agresseur-agressée facilement.

Aurais-je pu procéder autrement, lui dire de porter plainte, de se séparer de son mari...A mon avis et comme je l'ai dit précédemment, je dirais non, pour au moins deux raisons :

- 1) sa demande était très claire : disposer de conseils ;
- 2) elle n'était pas prête à entamer une démarche de réflexion sur la relation établie avec son conjoint et dans laquelle elle était enfermée avec son agresseur depuis longtemps.

Par contre, ma proposition a été de lui proposer un espace, une écoute, où elle pouvait se penser en tant que sujet qui a droit au respect et à la dignité et que la violence dont elle est victime n'est pas une fatalité. Mais Mme D. n'était pas prête à entamer ce type de travail, à envisager une solution qui mettrait fin à son calvaire quotidien.

Les raisons sont multiples, elles sont d'ordre social. Les parents verraient d'un très mauvais œil le divorce de leur fille : jeune, avec deux enfants, sans travail. La seule solution qu'elle retient pour le moment consiste à chercher des conseils pour atténuer la violence du mari. En même temps, il y aurait à notre avis des raisons d'ordre psychologique relatives au couple agresseur_ agressé. Toutes les études qui ont porté sur le sujet montrent qu'il s'instaure, dans ce type de couples, des sortes de rituels d'agression et de manifestations d'amour, de pardon qui tendent à faire durer la relation et à empêcher qu'elle ne s'arrête.

En dehors des considérations d'ordre normatif qu'il ne faut certes pas minimiser, il faut considérer des facteurs psychologiques, tels que l'emprise exercée par les agresseurs sur les femmes et qui touchent leurs capacités de discernement entre ce qui est normal et ce qui ne l'est pas, les empêchant de dire non- de refuser d'être un objet sur lequel se déverse la colère du mari, son agressivité. Pour cela, il faut qu'elle se fasse violence pour reconnaître elle-même que la situation qu'elle vit est une situation anormale et qu'il pourrait exister des alternatives. Elle doit ainsi opérer des ruptures d'ordre psychologique et social pour se représenter en tant que sujet digne de respect et défendre cette position face au conjoint mais également face à la famille et aux autres. En d'autres termes, il faudrait, pour reprendre B. Cyrulnik, (2000), que la femme puisse se révolter, refuser d'être une victime passive, cela est évidemment sous-tendue par une estime de soi élevée. Or, ce qui est attaqué, dans les violences faites aux femmes, c'est justement leur valeur en tant qu'individu pensant et désirant et c'est la raison pour laquelle, il faut parfois recourir à un tiers aidant pour retrouver des ressources psychiques permettant de se défendre et de défendre son intégrité physique et psychique en un mot son narcissisme de vie.

Deuxième cas

Madame K s'est présentée à la consultation début janvier 2002, il s'agit, là aussi d'une jeune femme de 30 ans, au foyer, mère d'une fillette âgée de six ans. Elle se présente avec sa sœur et elles me demandent de les voir ensemble. Elle aussi a été orientée par sa famille qui lui a conseillé de voir un psychologue. Elle est en instance de divorce et elle veut « un papier » (je reprends ces termes), pour dire que son mari la battait et qu'elle en porte des séquelles psychologiques. Voici son histoire : Mme K s'est mariée très jeune, elle a été demandée en mariage lorsqu'elle était en classe de terminale. Son mari, cadre, travaille dans une ville de l'intérieur du pays, loin du domicile conjugal. Il rentre une fois par semaine, parfois une fois par mois...

Elle dit que la nuit de noces déjà, il l'insulte en lui reprochant d'avoir caché, subtilisé son carnet de chèques. Peu de temps après elle est battue, elle rapporte qu'il la bat avec un bâton, un tuyau, un fil électrique...qu'il l'empêche de rentrer dans la chambre à coucher, qu'il ferme la porte à clef pour qu'elle n'y accède pas parce qu' « il regarde à la télévision des choses dont on ne peut parler et qu'on ne peut pas regarder ». Il l'a obligée à porter un hidjab moul-tazem (strict, orthodoxe) à ne pas se maquiller. Elle n'a pas le droit de parler aux hommes de sa famille. Un jour, il l'a surprise en train de saluer un cousin, elle dit qu'elle a été battue très violemment. Ne pouvant avoir d'enfant elle a recouru aux méthodes de procréation assistée, « pour lui faire plaisir » dit-elle. Elle a eu finalement une fille mais elle n'a pas désespéré d'avoir d'autres enfants, elle a recommencé à plusieurs reprises sans résultats et son médecin lui déconseille de faire de nouvelles tentatives, elle me montre le papier du médecin, « mais j'ai quand même essayé pour lui faire plaisir en faisant plusieurs tentatives pour avoir d'autres enfants », dit-elle.

Elle se rend compte aussi qu'il la trompe, elle a trouvé dans ses affaires le nom d'une femme, des chèques libellés au nom de cette femme, elle lui en a parlé, il confirme qu'il a une liaison.

Ses parents sont au courant qu'elle est souvent battue. Elle n'a pas suffisamment d'argent pour subvenir aux besoins de sa famille, ses parents y pourvoient, lui font des courses, lui donnent de l'argent...

Son mari décide de prendre une deuxième femme, en lui disant « je vais faire une séparation, je construis un mur entre vous ». Elle refuse, et appelle ses parents, son mari jette ses affaires dans la rue. Depuis elle est chez ses parents, il n'est pas venue lui rendre visite, il ne veut pas d'elle. C'est à ce moment-là qu'elle dépose plainte et qu'elle vient voir le psychologue.

Je lui fais remarquer qu'elle a beaucoup souffert pendant toutes ces années, elle me répond « mais je croyais qu'il faisait ça par amour pour moi, parce qu'il était jaloux ». Etant en instance de divorce je lui donne les coordonnées d'une femme avocate militante des droits des femmes en pensant qu'il serait préférable pour elle d'avoir un soutien juridique « militant » (c'est moi qui souligne).

La morale de l'histoire, si je puis dire, c'est que les femmes ne s'opposent pas toujours à la maltraitance dont elles sont victimes, leur entourage, même s'il est au courant, comme c'est le cas pour Mme K. ne réagit pas, l'essentiel étant

de sauvegarder la norme : le mariage. Et dans ce cas, ce qui a le plus choqué Mme K ce n'est pas tant les coups qu'elle recevait que la venue d'une deuxième épouse.

On pourrait reprendre ici ce qui a été dit plus haut à propos de Mme K et rajouter d'autres considérations se rapportant au couple agresseur-agressé (conjoint –femme) que nous avons identifié dans une précédente étude (Bouatta, 2013). Il y a certes, le poids de la socialisation, la domination masculine, l'importance du mariage pour les femmes dans notre société mais pas seulement. Certaines femmes peuvent tirer des bénéfices secondaires de ce type de relations en s'érigeant en mère sacrifice aux yeux de leurs enfants et des autres...En étant celles qui pardonnent pour le bien des enfants, pour un idéal social...

En outre, on peut aussi constater que certaines femmes refusent ce type de relations et arrivent à y mettre fin. Il existerait donc d'autres pistes à investiguer pour comprendre des attitudes différentes face au phénomène de la violence du conjoint. Une étude se penchant sur l'histoire, le parcours des femmes, leur relation d'objet (au sens psychanalytique du terme), leurs identifications aux images parentales, leur relation à la mère, pourraient clarifier le versant psychique de ces comportements.

Ce type de démarche, articulant le social et le psychique, donnerait un meilleur éclairage des violences faites aux femmes et permettrait de comprendre pourquoi un individu « normalement constitué » peut accepter de vivre une relation dans laquelle il est un simple objet pour l'autre.

Troisième cas

Je reçois, une jeune femme âgée de 28ans, cadre dans une entreprise publique en avril 2003. Appelons –là M. Elle vient me voir parce qu'elle a des problèmes avec son fiancé. Elle me dit qu'il la harcèle, il lui téléphone la nuit à plusieurs reprises pour savoir si elle est seule, il la suit constamment, elle s'en rend compte parfois. Il prend le même bus qu'elle, ou le bus d'après pour voir si elle rentre directement à la maison, il peut surgir à n'importe quelle heure de la journée au travail pour vérifier qu'elle n'est pas en train de discuter avec des hommes. Elle me dit qu'elle n'en peut plus, qu'elle est épuisée et me demande de le recevoir, parce que me dit-elle, elle, elle n'a pas besoin de psychologue, c'est plutôt lui qui en aurait besoin. Je lui propose de les voir ensemble. Je comprends qu'elle a usé de subterfuge pour l'amener chez le psy car lui pense

que c'est pour elle et qu'il est là pour l'accompagner dans sa démarche. Je me rends très vite compte qu'il est délirant, il est persuadé qu'elle sort avec tous les hommes, que même la nuit elle est avec des hommes, que s'il ne la surveille pas, elle ne s'arrêterait pas : « elle a la maladie du sexe », elle a besoin d'être aidée, ce n'est pas ma fiancée parce que je ne peux me fiancer avec une personne pareille, mais je suis prêt à l'aider ». me dit-il.

Je revois la jeune femme une semaine après, elle est toujours accompagnée de son fiancé. Elle rentre seule et me demande de dire à son fiancé que ses propos sont faux, qu'il se trompe. Je lui dis, là aussi, en choisissant mes mots : qu'il est convaincu de ce qu'il raconte, que pour lui c'est sa vérité, que ce que je peux lui proposer c'est de consulter un spécialiste mais que cela m'étonnerait qu'il accepte. Par contre j'essaie de lui faire comprendre qu'elle sera toujours harcelée, que le comportement de son fiancé ne changera pas, qu'il peut empirer. Elle me répond : « une fois marié, il changera ». Elle me supplie de voir son fiancé, je le reçois et je leur dis que ce serait bien que tous les deux, chacun de son côté voit un psy, compte tenu des difficultés qu'ils vivent actuellement. Le fiancé me répond qu'il n'en a nullement besoin par contre il pense que M. en a réellement besoin. Aucun d'entre eux ne revient. Là aussi on peut noter l'impuissance du psy et le type de demande qui peut lui être adressée par des femmes en cas de violences physique ou symbolique.

On peut relever que M. est dans le déni face au délire de son fiancé, qu'elle pense (ou voudrait croire) qu'il suffit qu'un spécialiste lui dise que ses propos sont faux pour qu'il change de comportement. Elle refuse d'écouter et de voir la réalité et nous ne pouvons pas mettre ce déni sur le compte de la seule ignorance parce que M., de par son métier, est appelé à voir des personnes présentant des troubles psychiques. En outre, les comportements du fiancé la font vraiment souffrir mais cela est dénié au nom d'un lendemain meilleur : « il changera lorsque nous serons mariés », même si le fiancé refuse de s'engager pour le moment en me précisant que « je suis un ami seulement ».

En conclusion

Les femmes qui sont prêtes à franchir le pas, à mettre fin à une situation devenue intenable ne s'adressent pas toujours au psychologue. Elles se dirigent généralement vers le médecin légiste pour constater les faits et vers la police, la gendarmerie pour déposer plainte. Les femmes qui s'adressent aux psychologues, par contre, n'en sont pas là, elles veulent juste des conseils, voire des « recettes » pour parer à la violence du conjoint. Le psychologue est souvent

démuni, impuissant dans ce type de situation. Il lui est souvent difficile d'agir parce qu'il sait très bien qu'il ne s'agit pas de donner un conseil pour que la femme (les femmes) le prenne en compte, qu'il faut parfois un long parcours psychologique pour que la femme puisse dire « je refuse ». L'idéal du psychologue est de tenter de nouer une alliance solide avec la femme victime de violences pour l'amener, comme nous le disions plus haut, à opérer des ruptures structurantes, mais ô combien douloureuses, qui lui permettraient de dire « non » et de mettre fin au cycle de la violence.

Les femmes que nous avons présentées ne sont pas des femmes vivant dans la précarité, ne disposant pas de ressources matérielles, sociales et symboliques, au contraire ! Ce choix est volontaire pour montrer que toutes les femmes peuvent être victimes de violences et que la violence ne concerne pas uniquement les femmes démunies, ne disposant pas de ressources financières. Plus encore, la situation de ces femmes montre que les violences contre les femmes sont des violences structurelles dans la mesure où elles s'inscrivent dans la culture et dans les rapports qu'instaure le patriarcat entre les genres. C'est pourquoi la lutte contre les violences faites aux femmes ne relève pas de la seule compétence du psychologue- loin de là- mais de changements et d'actions multiformes qui concerneraient tous les pans de la vie sociale : le juridique avec la criminalisation des actes de violences contre les femmes, l'éducation avec l'introduction des principes égalitaires, la sensibilisation aux droits humains, au respect de l'autre... Mais le psychologue a quand même quelque chose à dire sur la relation d'emprise qui s'instaure entre l'agresseur et la victime et les mécanismes psychiques qui sont à l'œuvre dans ce cas. Plus encore, il peut aussi se pencher sur les conséquences psychiques de ce type de violence sur le fonctionnement mental des victimes et des agresseurs. Pour ce qui est du suivi psychologique, le psychologue peut aider, lorsque cela est possible, la femme victime de violences conjugales à prendre conscience de son vécu, à mettre fin à la honte qui lui fait penser parfois, qu'elle mérite ce qui lui arrive parce qu'elle n'est pas à la hauteur, à retrouver de l'estime pour elle-même. Pour ce qui est de l'éthique et du secret professionnel, le psychologue n'est certes pas habilité légalement à dénoncer les agresseurs mais les femmes qui viennent le voir, elles aussi, ne sont pas prêtes à divulguer leur secret. Elles précisent toutes, qu'elles sont venues en cachette, qu'elles ne veulent pas qu'on sache, qu'elles ont honte.

De l'éthique encore : nous avons reçu ces femmes il y plus de dix ans, nous avons changé évidemment les noms, les lieux...Et ce sont-là également des principes éthiques indispensables pour la publication des cas que reçoit le clinicien.

BIBLIOGRAPHIE

- Bouatta Chérifa (2000) : De quelques violences à l'égard des femmes, Alger, IMED.
Bouatta Chérifa (2013) : Des corps et des mots. Sexuation, genre et violences contre les femmes, Alger, SARP.
Cyrulnik B. (2000) : Les nourritures affectives, Paris, Odile Jacob
Hirigoyen M.F. (2005) : Femmes sous emprise. Les ressorts de la violence dans le couple, Paris, Pocket.
Psychologie (2004) le code de déontologie, n° 12, Alger, SARP.
-

ملخص

تتناول صاحبة هذا المقال قضية الأخلاق وأخلاقيات العمل في حالات العنف بين الزوجين. من هذا المنظار، تهتم الكاتبة بالأخلاق وأخلاقيات المهنة في هذا النوع من الوضعيات، وبالفعل، ماذا يستطيع وماذا يجب فعله عندما يكون المعالج النفسي أمام نساء ضحايا العنف الزوجي؟ هل يجب أن يكون مباشرا ويقدم النصح، وحتى النصح كما تميل الضحايا إلى طلبه، أم ينبغي أن يكتفي فقط بالإصغاء ذي القصد الطيب؟ تقدم الكاتبة، ثلاث حالات عيادية لتجيب عن هذه الأسئلة وفي نفس الوقت لمناقشة الأسس والقواعد.

الكلمات الدالة:

العنف الزوجي، تقدير الذات، العجز، الإصغاء، السيطرة.

La ville de Bejaia à l'époque médiévale, un carrefour interculturel et civilisationnel

CHERRAD Hichem*

Résumé

Jouissant d'une situation géographique avantageuse, au cœur du Maghreb, et d'un prestige culturel dès sa fondation en 1067, Bejaia va occuper une place importante dans les réseaux d'échanges commerciaux et interculturels dans la Méditerranée durant l'époque médiévale jusqu'à l'arrivée des Espagnoles en 1510, qui mirent fin à sa prospérité.

Cet article se propose de dresser l'état des lieux des relations qui, à cette époque, se tissaient entre Bejaia et le monde occidental et d'examiner leur contenu et leur valeur en termes de dialogue interreligieux et de reconnaissance mutuelle. Il s'agit également de replacer certaines expériences de mobilités européennes à Bejaia dans leur contexte historique, politique et social dans lequel se sont déroulées afin de déceler l'esprit de tolérance et l'acceptation de l'autre qui régnaient à Bejaia dans une époque caractérisée par une méfiance réciproque entre les deux rives de la méditerranée.

Mots-clés : Maghreb, Bejaia, échange, interculturelité, tolérance, Moyen-âge, hamadite, almohade, hafside, Raymond Lulle, Léonardo Fibonacci.

Introduction

Bien que la coexistence entre chrétienté et islam fût difficile au Moyen Âge et que le contexte historique, politique et social de cette époque n'était pas favorable pour l'établissement d'un dialogue de culture et de civilisation, l'histoire des relations interculturelles reconnaît à la ville de Bejaia sa réceptivité, sa tolérance et son ouverture vers l'extérieur.

A cet égard, l'époque médiévale offrent des expériences de dialogue interreligieux et interculturel et de rencontre entre les populations de Bejaia et ceux débarqués des autres villes de la rive nord de la méditerranée, alors que le mouvement de la « *Croisade* » et celui de la « *Reconquista* » atteignirent

* Hichem **CHERRAD** est maître de conférences· doyen de la faculté des sciences humaines et sociales· université de Bejaia.

leur apogée durant ces siècles. Inutile de préciser, dans cette perspective, que les tentatives de prédication de l'Eglise catholique à Bejaia et l'idée de conversion de sa population au christianisme pendant le XIII^e siècle et le XIV^e siècle suscitaient suspicion, hostilité et dénigrement à Bejaia. A cet égard, les appels lancés par les souverains musulmans « *d'empêcher les marchands chrétiens de pénétrer dans les territoires musulmans* », ainsi que ceux des milieux intellectuels qui ont condamné « *la vente de livres scientifiques aux Juifs et Chrétiens, de peur qu'ils s'en approprient le contenu* », en sont quelques illustrations. Toutefois, Bejaia semblait se démarquer des autres villes et contrées du Maghreb par son hospitalité et sa tolérance à l'encontre des « *autres* » dû au développement des mouvements soufis et mystiques (sidi Boumediene (1126-1197). En effet, des savants de tous bords, même d'Occident, y venaient séjourner pour apprendre les sciences et confronter leur culture et connaissance en toute liberté et quiétude. Le mathématicien italien Leonardo Fibonacci (1170-1240) dont les études ont été effectuées à Bejaia illustre cette situation. Ainsi, après avoir vécu quelques années à Bejaia durant lesquelles il sera initié aux mathématiques, Fibonacci rapporta en Italie en 1198 les chiffres arabes et la notation algébrique. Fibonacci illustre parfaitement l'internationalisation culturelle et scientifique pendant cette période. Quant au deuxième exemple, il est illustré par le catalan Raymond Lulle (1235-1315) qui a effectué plusieurs séjours à Bejaia et dont le projet est de convertir les musulmans au christianisme aux moyens de la confrontation et du dialogue interreligieux qui écartent le conflit armé et la guerre. L'histoire d'ailleurs lui retient ses « *disputes* » avec les Ulémas (savants) de Bejaia lors de son dernier séjour en 1307 et peut-être en 1315.

Premier contact entre Bejaia et le Saint –Siège

Dans son ère méditerranéenne, le premier contact entre islam et chrétienté s'est produit dans le contexte des croisades militaires (Reconquista). Toutefois, les rapports religieux et commerciaux entre les sociétés maghrébines et celles de l'Occident n'avaient cessé tout au long de cette période. D'ailleurs, l'histoire nous renseigne sur les bonnes relations qui existaient, déjà, dès le XI^e siècle entre les princes hammadites qui régnèrent à Bejaia (1067-1152) et le Saint-Siège. A cet égard, la correspondance entre le pape Grégoire VII et Al-Nāṣir Ibn 'Alnās, prince hammadite et fondateur de Bougie, relate le caractère amical des relations entretenues entre les deux parties, comme en témoigne la lettre du pape Grégoire VII à Al-Nāṣir datant de l'an 1076 où l'on peut lire :

« Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Anzir (Al-Nāṣir Ibn 'Alnās), roi de la Mauritanie, de la province Sitifienne, en Afrique, salut et bénédiction apostolique. Votre Noblesse nous a écrit cette année pour nous prier de consacrer évêque, suivant les constitutions chrétiennes, le prêtre Servant, ce que nous nous sommes empressé de faire, parceque votre demande était juste. Vous nous avez en même temps envoyé des présents ; vous avez, par déférence pour le bienheureux Pierre, prince des apôtres, et par amour pour nous, racheté les chrétiens qui étaient captifs chez vous et promis de racheter ceux que l'on trouverait encore. (...) Nous devons plus particulièrement que les autres peuples pratiquer cette vertu de la charité, vous et nous, qui, sous des formes différentes, adorons le même Dieu unique, et qui chaque jour louons et vénérons en lui le créateur des siècles et le maître du monde »¹.

Bien-entendu, la présence des populations chrétiennes -berbères et étrangères- à Bejaia à l'époque hammadite semble susciter les premiers contacts entre les deux rives de la méditerranée toute en favorisant un dialogue inter-religieux si l'on reprend cette expression. Il est à signaler que le royaume hammadite abritait dès sa fondation une colonie nombreuse de chrétiens berbères qui vinrent peupler la nouvelle capitale, Bougie en 1067. En effet, en transférant la capitale de son royaume d'al-Qal'at (l'actuelle M'sila) à Bejaia, Al-Nāṣir encouragea les savants, les cadis, les muftis, les commerçants et les artisans à s'établir dans sa nouvelle capitale. Il bâtit de nombreux palais, des édifices d'utilités publiques et des fondouks. Ainsi, sous les hammadites, la ville de Bougie devint un centre politique, économique et intellectuel du Maghreb. Ce n'est pas donc par hasard que la première rencontre entre « *al-Mahdī* » Ibn Tūmart (1080-1230), le père spirituel du mouvement almohade, et son lieutenant 'Abd-al-Mu'min al-Kūmī a eu lieu à Mellala, à 7 km de Bejaia.

Quoi qu'il en soit, la ville de Bejaia a connu pendant plus de quatre siècles - du XI^e au XV^e-, un développement florissant et une prospérité sans précédent.

¹ Cité par De Mas Latrie, Le Compté., *Relations et commerce de l'Afrique septentrionale ou Maghreb avec les nations chrétiennes au Moyen-âge*, Firmin-Didot, Paris, 1986, p. 42.

Vocation commerciale de Bejaia à l'époque almohade (1152-1228)

Bien-entendu, l'histoire de Bejaia, en dépit des événements qui lui sont propres, se rattache à toute la sphère qui embrasse le Maghreb méditerranée dans laquelle les événements historiques trouvent leurs explications, leurs causes et leurs conséquences. C'est ce que l'historien britannique Arnold Toynbee appelle « *le champ intelligible d'étude historique* ».

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, qu'est-il advenu de cette partie du monde, c'est-à-dire le Maghreb, dont les territoires englobaient Bejaia et sa région, au XIIe et au XIIIe siècle ?

En 1152, l'armée almohade fait irruption à Bejaia et força Yaḥya Ibn Al-Azīz, à renoncer au trône et à prêter serment de fidélité au calife almohade, 'Abd-al-Mu'min al-Kūmī. Il en va de même pour toute l'Afrique orientale, qui était désormais soumise au pouvoir almohade. Ainsi, l'Espagne et l'Afrique du Nord passèrent sous domination almohade et connurent, pour la première fois, une unité politique et une prospérité sans précédent.

Ibn Tūmart est considéré comme le fondateur et le doctrinaire de la dynastie almohade. Il s'installe parmi les siens, les Harġa (tribu Ṣanhājite), à (Ijlīs-n-Harġadans) l'Atlas occidental, et diffuse ses idées dans les tribus du Maghreb en critiquant les mœurs des Almoravides. Ibn Tūmart parvient à fédérer les tribus sous son autorité, et se livre à de violentes prédications contre la dynastie Almoravide. En 1130, il organise une armée et tente de s'emparer de Marrakech, mais en vain. Il meurt quelques mois plus tard de la même année, en laissant le commandement à 'Abd-al-Mu'min al-Kūmī, reconnu comme calife par les partisans du défunt (1132-1133). Ce dernier réussit à fonder la dynastie Almohade (1147- 1269)¹.

Durant cette période (1147- 1269), les Almohades ont pu réaliser l'apogée de l'histoire et de la pensée musulmane. De grands intellectuels arabo-berbères apparurent et s'épanouirent tels qu'Ibn Ṭufayl et Ibn Ruṣd. Cette époque voit naître la construction de l'*Alhambra de Grenade* « *al-Qal'at al-Ḥamrā'* » (le château rouge), considéré comme l'un des monuments majeurs de l'architecture islamique.

¹ Roger Le Tourneau, *Ḥarakat al-mūwahhidīnfi al-Maāribfi al-qarnayn al-tānī'ašarwaaltālitāšar*, (*Le mouvement des Almohades au Maghreb au XII et XIIIe siècle*) (traduit du français à l'arabe par Amīn al-laybī), al-Dār al-'arabiyat li-l-kitāb, Tūnis, 1982, p. 35-45.

Il est permis de dire que la ville de Bejaia à cette époque -son rôle et son intérêt au sein de l'empire almohade-, fut le principal foyer du commerce international et le bastion de la culture musulmane.

Ainsi, en limitant l'activité commerciale des Pisans, alors à leur apogée, avec son empire aux cinq ports de Bejaia, Tunis, Oran, et Almeria, le calife almohade AbūYūsufYa'qūb al-Mansūr, « *le Victorieux* » (1184-1199) assigna à cette ville un rôle prépondérant dans le commerce international et la promotion du dialogue interculturel et interreligieux. De Mas Latrie donnait plus de détails quant au diplôme commercial accordé par Ya'qūb al-Mansūr aux Pisans en 1186, il affirmait :

« le diplôme de Yacoub, dans une forme particulièrement impérative et rigoureuse, limite absolument la faculté de commerce donnée aux Pisans à cinq villes de ses États d'Afrique et d'Espagne, à savoir : Ceuta, Oran, Bougie, Tunis et Almeria. Les ports des quatre premières villes étaient indistinctement ouverts à leurs importations et à leurs exportations. A Almeria, ils pouvaient seulement se ravitailler et réparer leurs nefes. En aucun autre lieu ils ne devaient aborder, si ce n'est pour chercher un abri momentané au milieu d'une tempête ; et en ce cas il leur était défendu de vendre ni d'acheter quoi que ce fût, ni même de parler d'aucune affaire avec les gens du pays, sous peine de confiscation ou de mort »¹.

En outre, ce diplôme assure la liberté des personnes, des biens et des transactions des Pisans présents dans les cinq ports cités ci-dessus, sous la seule obligation de l'acquit de dix pour cent sur les marchandises vendues uniquement à des marchands musulmans².

La signature par la République de Pise d'un traité de commerce et de paix en 1181 avec les Banū Ġāniyya, qui étaient parvenue à se constituer en seigneurie indépendante dans les îles Baléares, et les faveurs dont jouissaient les marchands pisans au sein de l'empire almoravide, auraient nuit à leurs premiers rapports avec les Almohades, d'où la signature du diplôme commercial de 1186 qui limite l'activité de commerce des Pisans aux cinq ports cités ci-dessus. Ainsi, les nouveaux califes Almohades obligèrent ces commerçants à concentrer leur commerce aux quatre ports - Ceuta, Oran, Bejaia et Tunis-

¹ Le Compte De Mas Latrie, *Relations et commerce de l'Afrique septentrionale ou Maghreb avec les nations chrétiennes au Moyen-Age*, p. 94- 95.

²Le Compte De Mas Latrie, *op.cit.*, p. 95.

faisant ainsi profiter Bejaia de l'expansion économique et industrielle de la République de Pise au XIIe-XIIIe siècle. Quant aux Génois, ils renouvelèrent, en 1160, un pacte déjà arrêté en 1153 avec les Almohades assurant la liberté des nationaux et leurs transactions avec les marchands musulmans. Toutefois, ce « *traités fixa à huit pour cent les droits à percevoir sur les importations génoises pour tout le Maghreb, à l'exception du port de Bougie, où le tarif était élevé à dix pour cent, attendu que le quart du droit perçu à Bougie devait faire retour à la République de Gênes* »¹.

Quant à la République maritime de Venise, elle avait des rapports plus fréquents avec Bejaia où ses marchands et protégés disposaient de consulats permanents et des fondouks à l'instar de Génois et des Pisans.

À l'époque almohade, Bejaia redevint la capitale intellectuelle du Maghreb oriental et par la même occasion, un prestigieux centre d'enseignement dont le déclenchement du mouvement de la Reconquista au début XIIe a accentué le mouvement d'exode des savants andalous. L'algébriste andalou al-Qurashi et le mathématicien pisan Fibonacci en sont des illustrations : le premier arriva à Bejaia en provenance d'al-Andalous où il enseigna peu de temps avant l'arrivée du deuxième en provenance de Pise pour étudier les mathématiques, ce qui atteste que la ville dut un « *centre de transmission des savoirs* »².

Activités commerciales ou l'autre voie de la reconnaissance mutuelle :

Les bouleversements politiques intérieurs qu'a connus l'Italie à partir du XIe siècle ont conduit à l'émergence des Cités-Etats indépendantes contrôlées par une élite marchande alors qu'auparavant, c'étaient les féodaux et les évêques qui exerçaient un pouvoir important au sein de l'empire. En effet, l'avènement des Cités-Etats italiennes gouvernées par une « *oligarchie marchande* » dont l'idéologie demeure le développement commercial et la recherche du profit et du gain, a acculé les italiens à adopter une politique pragmatique qui s'est manifestée à travers ;

- Le soutien apporté par la République de Gênes et de Pise à la Reconquista et aux croisades lors de leurs expéditions en terre d'Islam en of-

¹ Le Compte De Mas Latrie, *Relations et commerce de l'Afrique septentrionale ou Maghreb avec les nations chrétiennes au Moyen-Age*, p. 47.

² Concernant le développement de l'activité mathématique à Bejaia à l'époque médiévale, voir Aisani, Djamil., « *Les mathématiques à Bougie médiévale et Fibonacci* », in. Leonardo Fibonacci, il tempo, le opere, l'ereditàscientifica, Pacinieditore, Pisa, 1994, p. 67-82.

frant leurs services pour développer leurs flottes maritimes. C'est d'ailleurs la Reconquista qui a permis aux Pisans et Génois d'asseoir leur domination maritime sur la méditerranée occidentale du XIe au XIIIe siècle.

- Le rapprochement des puissances musulmanes en établissant des « *traités* » pour permettre leur commerce avec les « *infidèles sarrasins* » en dépit des appels papaux de boycotter les musulmans. C'est dans cette perspective que Pisans et Génois ont créé de nombreux comptoirs sur les côtes du Maghreb et se sont engagé dans de grandes compagnies maritimes et commerciales.
- Le développement d'une organisation capitaliste et la formation des marchands dans des écoles et « *sur le tas* », chez « *l'ennemi musulman* » afin d'apprendre les méthodes de calcul nécessaires pour les transactions commerciales et du négoce.

C'est dans ce contexte marqué par cette nouvelle orientation idéologique des Républiques maritimes italiennes tournée vers le commerce et l'économie que le célèbre mathématicien, Léonardo Fibonacci (1170-1240) apprit à Bejaia, à la fin du XIIe siècle, les principes de l'arithmétique, de l'algèbre et de la géométrie. Son père GugiliemoBonacci,- nommé en 1192 comme écrivain de la nation pisane à la douane de Bejaia- l'a initié à l'étude, dans cette ville, des méthodes commerciales et les systèmes de calculs, notamment la méthode indo-arabe. En effet, dès la fin du XIe siècle chaque République italienne « *avait un employé spécial et chrétien pour la tenue des livres de commerce, appelé l'écrivain. Il était chargé d'écrire les comptes des marchands de son pays à la douane arabe et de veiller à leurs intérêts* »¹.

Fibonacci évoque dans l'introduction de son célèbre « *Liber abaci* » qu'il rédigea à Pise en 1202, l'expérience qu'il avait vécue à Bejaia et les intentions de son père, il raconte :

« lorsque mon père fut nommé, loin de la patrie, scribe officiel à la douane de Bejaia (Bougie), en mission pour les commerçant de Pise, il me fit venir auprès de lui alors que j'étais enfant, et ayant réfléchi aux intérêt et avantages futures que je pourrais en tirer, il voulut que je reste pendant quelques temps pour étudier l'abaque et recevoir l'instruction. Là, initié grâce à

¹De Mas Latrie, *Le Compte., Relations et commerce de l'Afrique septentrionale ou Maghreb avec les nations chrétiennes au Moyen-Age*, p. 237.

un enseignement admirable dans le savoir-faire au moyen des neufs figures indiennes, la science de cet art me plut à un point plus élevé que tout le reste et j'appris pour mieux le reconnaître, tout ce qu'on pouvait étudier d'elles en Egypte, en Syrie, en Grèce, en Sicile et les habitants de Provence, selon les façons propres à chacun ».

Cet énoncé a le mérite de décrire le mouvement intellectuel qui régnait à Bejaia et son état de prospérité économique extraordinaire durant le séjour de Fibonacci. En effet, son père était conscient des avantages importants que présente l'apprentissage de l'abaque à Bejaia, c'est pourquoi il appela son fils auprès de lui et voulut qu'il étudiât dans cette ville. Toutefois, le destin de Fibonacci alla bien au-delà de ce que la volonté de son père lui avait assigné, à savoir devenir un grand marchand à l'instar de ses concitoyens pisans. En effet, « *l'enseignement remarquable* » dispensé à Bejaia pour le jeune Fibonacci éveilla en lui un intérêt particulier pour les mathématiques et le poussa loin dans des « *expéditions* » en Egypte, en Syrie, en Grèce et en Sicile. En outre, Fibonacci doit à Bejaia sa carrière de mathématicien et ses grandes découvertes dans le champ des mathématiques. Ce n'est donc pas par hasard qu'il illustre, dans son « *Liber Abaci* », par des exemples tirés du milieu commerçant et des produits échangés dans le port de Bejaia entre les marchands des deux rivages de la méditerranée. De surcroît, la réalisation du « *Liber Abaci* » reflète, - outre la prospérité intellectuelle, politique et économique de Bejaia -, la nature des politiques économiques conçues par l'élite marchande italienne caractérisée par la volonté de révolutionner leurs méthodes de calculs utilisées et le développement des mathématiques commerciales. D'ailleurs ce fut Frédéric II qui protégea Fibonacci de ses contemporains pisans qui le traitaient de « *Nigaud* », « *bigollone* » à cause de la publication de son « *Liber Abaci* » en 1228¹. BréhollesHuillard énonce à ce propos :

« Léonard Fibonacci trouva dans Frédéric II un protecteur capable de comprendre et d'apprécier ses découvertes. Les Pisans, ses concitoyens, frappés de son air distrait et préoccupé, lui avaient donné l'injurieux sobriquet de Bigollone, -mais l'empereur et ceux qui l'entouraient se plaisaient dans le commerce de ce prétendu nigaud »².

¹Gebhart Emile, *Les origines de la Renaissance en Italie*, Hachette, Paris, 1879, p. 196-197.

²Huillard, Bréholles., *Introduction à l'histoire diplomatique de l'empereur Frédéric II*, première partie, Imprimeur de l'empereur, Paris, 1858, p. 525.

De la liberté religieuse à Bejaia post-almohade :

Le règne de la dynastie Almohade dura au Maghreb et en Espagne de 1147 à 1269, date qui marque la prise de Marrakech par les nomades marinīdes. Cependant, les Almohades avaient déjà été vaincus à la Bataille de Las Navas de Tolosa en 1212, par une coalition formée par les royaumes chrétiens¹. Ainsi, quatre dynasties vont se créer sur les décombres de la dynastie Almohade : les dynasties Marinīde, Ḥafṣīd, ‘Abd-al-wadīd et Naṣirīd. Cette dernière céda, graduellement, le territoire ibérique aux Espagnols. Ainsi l'empire almohade a été affaibli par les luttes du pouvoir et s'est décliné en 1248 après la mort du calife al-Sa‘īd après de Tlemcen, dans une embuscade lors de son intervention dans la région pour lutter contre les mouvements indépendantistes. Cette même année, les Marinīdes saisirent l'occasion et s'établirent à Fès. Séville tombe également entre les mains des rois chrétiens, et les almohades perdirent la majeure partie de l'Andalousie et ne gardèrent que la province de Grenade au centre, la province d'Almeria à l'est et la province de Malaga à l'ouest et au sud puisque ils perdirent Cordoue en 1236, et Valencia en 1238.

Quant à la situation en Ifriqiya, l'émir AbūZakariyā al-Ḥafṣī fils de Muḥammad ‘Abd al-Wāḥid al-Ḥafṣī (fils du AbīḤafṣ ‘Umar Intī l'un des premiers compagnon d'Ibn Tūmart), qui était placé par le calife Muḥammad al-Nāṣir comme wālī d'Ifriqiya, déclara son indépendance en 1236 suite à la répudiation du calife almohade Abū al-‘Alā’ Idrīs appelé « *al-Ma'mūn* » (1232-1228) : les principes dogmatiques et la doctrine d'Ibn Tūmart. Ainsi, la ville de Bejaia passe sous l'autorité des gouverneurs Ḥafṣīd(es) de Tunis puis acquiert son autonomie en 1285, même si « *ses émirs se trouvaient sous la dépendance morale du sultan de Tunis* ² ». Jusqu'à 1285, les traités signés

¹L'État almohade avait survécu après la bataille de Las Navas de Tolosa qui n'a pas eu de conséquences importantes puisque la coalition formée des Aragonais, Castillans, Français et Navarrais n'as pas pu pénétrer, par la suite, le territoire détenu jusqu'ici par les almohades. Cependant, les symptômes de la désagrégation qui se sont manifesté depuis la mort de AbūYūsufYa'qūb al-Manṣūr, « *le Victorieux* » (1184-1199) se sont développés rapidement sous le règne de Muhammad al-Nāṣir qui mourut en 1213 à Marrakech. Depuis lors, plusieurs califes se sont succédé depuis la mort du cinquième calife almohade qui fut Yūsuf al-Mustaṣir en 1224. Le pouvoir du califat d'almohade diminue et leur territoire rétrécit pour en devenir une sorte d'enclave à l'intérieur du territoire marinīde au Sud, Ḥafṣīd et ‘abd-al-wadīd à l'Est et naṣirīd au Nord jusqu'à 1269, date de la prise de Marrakech par les Marinīdes. Cf. Roger Le Tourneau, *Ḥarakat al-mūwahhidīn fī al-Mağrib fī al-qarnayn al-ṭānī ‘aṣarwa al-ṭālī ‘aṣar*, op.cit.

²Gaid, Mouloud., *Histoire de Bejaia et de sa région depuis l'antiquité jusqu'à 1954*, Edition Mimouni, Alger, 2008, p. 91.

par les sultans Ĥafṣīd(es) étaient applicables à Bejaia, néanmoins, une fois qu'elle acquiert son autonomie, les traités étaient signés par ses émirs.

Il est à signaler que les traités précédemment consentis entre les Almohades et les nations chrétiennes furent généralement renouvelés avec les nouvelles dynasties berbères telles que les hafrides de Tunis. Ainsi et dès la fin XIIIe, Catalans, Majorquins et Provençaux se joignirent au Génois, aux Pisans et aux Vénitiens et obtinrent des traités du sultan de Tunis ou de l'émir de Bougie, lesquels autorisent les nations chrétiennes à posséder des Fondouks.

A Bejaia, les chrétiens pouvaient exercer leur vie politique et religieuse en toute liberté puisqu'ils disposaient dans leur fondouk, outre leurs comptoirs du commerce et les logements du Consul et des fonctionnaires de la nation, une église ou une chapelle et un cimetière. Ainsi l'accord de 1270 signé à Tunis – et applicable à Bejaia- avec les nations chrétiennes exprime les garanties de la liberté de culte et de religion comme suit :

« les moines et les prêtres chrétiens pourront demeurer dans les Etats de l'émir des croyants, qui leur donnera un lieu où ils pourront bâtir des monastères et des églises et enterrer leurs morts ; les dits moines et prêtres prêcheront et prieront publiquement dans leurs église, et serviront Dieu suivant les rites de leur religion et ainsi qu'il ont coutume de le faire dans leur pays ¹ ». Bien que le présent accord n'autorise en aucun cas les prêtres et moines chrétiens de faire prêcher l'Évangile parmi les musulmans, ces derniers, souligne De Mas Latrie, « allaient partout librement dans la ville, conversant avec les scheïks, visitant les captifs, (...) Beaucoup portaient plus loin l'ambition du dévouement ils auraient voulu ramener à la foi les populations que l'Islamisme avait conquises en Afrique. Mais dès qu'ils sortirent du cercle des discussions privées, auxquelles les arabes lettrés ne répugnaient pas, ils durent voir l'inutilité et le péril de leurs controverses (...) Mais combien de généreux missionnaires, moins illustres que Raymond Lulle, lapidé par la populace de Bougie, qu'il voulut un jour catéchiser, payèrent de la vie leur héroïque imprudence » ².

¹ Traités de 1270, art. 6, in. De Mas Latrie, Le Compte., *Traités de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au Moyen-âge*, Henri Plon, Imprimeur-Editeur, Paris, 1866, p. 104.

² De Mas Latrie, Le Compte., *Traités de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au Moyen-âge*, op.cit, p. 105.

Outre cet accord, les émirs indépendants de Bejaia renouent des traités avec les Rois d'Aragon et de Majorque et certaines Républiques italiennes afin d'encourager le commerce et établir des alliances politiques et militaires avec les Républiques chrétiennes. A cet égard, les deux traités d'union politique et commerciale du 08 mai 1309 signés entre Bejaia et Aragon et valable pour cinq années, puis renouvelés en 1314 entre l'émir Abū Yaḥya AbūBakr et le Roi d'Aragon Jacques II en sont des illustrations¹. En effet, outre les garanties ordinaires relatives à la sécurité des personnes et des biens et l'établissement des fondouks, l'accord stipulait une aide logistique du Roi d'Aragon aux émirs de Bougie en cas d'éventuelle expédition « *contre toutes terres de Maures* ».

Ainsi, à partir de la deuxième moitié du XIII^e siècle, « *les Catalans et les Majorquins accentuent leur présence à Bougie (...) Très vite cependant, Majorque devient le principal port du royaume en relation avec Bougie. Elle est la rare terre chrétienne à accueillir des musulmans de Bougie*² », disait Aissani Djamil.

C'est dans ce contexte qu'arrive à Bejaia le théologien et missionnaire franciscain et catalan Raymond Lulle. Il fut lapidé une année plus tard par la population de Bejaia le 29 juin 1315. Il naquit à Majorque vers l'an 1235. Converti à l'âge de trente ans, il se fixa l'objectif de convertir les Sarrasins et pour arriver à ses fins, il se mit à apprendre l'arabe en 1276 et consacra vingt ans d'études dans l'objectif d'écrire un grand ouvrage contre les erreurs des musulmans.

Ainsi le Roi de Majorque l'autorise à édifier dans son royaume un couvent pour treize Frères-mineurs qui y apprenaient la langue arabe afin d'aller prêcher la foi chrétienne aux Sarrasins. Néanmoins, suite aux sourdes oreilles qu'on faisait à ses projets de conversion des musulmans, il se fit missionnaire laïque et alla prêcher la religion chrétienne en terre d'islam. Il se rendit à Tunis où s'étaient rassemblés les plus savants musulmans. Il leur dit : « *je suis bien instruit des preuves de la religion chrétienne, et je suis venu auprès de vous pour entendre les preuves de l'islamisme afin de l'embrasser si je trouve vos raisons plus fortes que les miennes*³ ».

¹Gaid, Mouloud., *Histoire de Bejaia et de sa région depuis l'antiquité jusqu'à 1954*, op.cit., p. 95.

²Aissani, Djamil., « *La part de tolérance dans les "disputes" Raymond Lulle-Ulémas de Bejaia (1307)* », in. La tolérance en islam, Colloque international (23, 34, 25 mars 2009), Publication du Haut Conseil Islamique, Alger, 2010, p. 43-44.

³Berard, Victor., *Les Saints de l'Algérie présentés à la vénération des fidèles*, Imprimerie Marc Aurel, Valence, 1857, p. 373-374.

Cet épisode historique témoigne que l'époque dans laquelle vivait Raymond Lulle était plus mûre qu'aujourd'hui pour l'établissement d'un dialogue interreligieux et interculturel. En effet, Lulle se montre favorable pour le dialogue interreligieux et prédisposé à entendre les preuves des musulmans en vue d'une « *éventuelle conversion à l'islam* ». Quant aux savants musulmans de Tunis, ils ne trouvent aucun inconvénient à ce qu'ils engagèrent avec Lulle une « *dispute savante* » autour des questions religieuses de l'islam. Ainsi, la « *dispute de Tunis* » s'acheva en ces mots prononcés par Lulle : « *tout homme sage doit suivre la croyance qui attribue à Dieu plus de bonté, de puissance, de gloire et de perfection, et qui met entre la première cause et son effet plus d'accord et de convenance* »¹.

Après cette aventure, il s'arrêta un mois dans la cité de Saint-Augustin (Bône) puis retourna à Rome avant d'entreprendre de nouveaux voyages à Chypre, en Syrie et d'autres villes d'Europe et d'Afrique du Nord (Alger en 1307). Il embarqua pour Bejaia en l'an 1314 à l'âge de quatre-vingts ans où il rêvait de venir convertir les musulmans au christianisme. A Bejaia, Lulle voulait revivre l'expérience de Tunis en confrontant ses idées et ses connaissances religieuses avec celles des scheiks de Bejaia, avec qui il voulait entrer en contact. Ainsi, il rencontra un certain Abūal-'Aqīq d'un esprit libéral, avec qui il a eu des dissertations sur « *une entente entre les Musulmans et les Chrétiens, ils conviennent de se revoir en société de quelques religieux qui se réuniraient chez Abouel-Akik (Abūal-'Aqīq)* »².

En attendant sa réunion avec les scheiks de Bejaia, Lulle continue son prosélytisme. Il saurait retirer au-delà du cap Carbon et y vécut dans la vallée des Aiguades. Un jour sur un marché, il perd toute prudence et proclama les louanges de la religion chrétienne. Il fut lapidé le 29 juin 1315 jusqu'à ce qu'on le crut mort. Le soir de ce drame, le capitaine d'un bâtiment génois au nom de Stéfano Colon emporta le corps encore palpitant du vieux Lulle, lequel mourut le soir même dans ce bateau qui le déposa à Majorque³.

Raymond Lulle, un précurseur du dialogue interreligieux au Moyen-Âge :

Raymond Lulle fut un missionnaire remarquable. Il fut animé d'une passion pour le rétablissement du christianisme sur la côte de l'Afrique du Nord. Son

¹Berard, Victor., *Les Saints de l'Algérie présentés à la vénération des fidèles*, op. cit., p. 374.

²L'OUED-SAHEL, Ramond Lulle à bougie, d'après le docteur illuminé de Dr Lucien Graux, jeudi 14 février 1929, N° 428.

³ L'OUED-SAHEL, Ramond Lulle à bougie, d'après le docteur illuminé du Dr Lucien Graux, jeudi 14 février 1929, N° 428.

entreprise s'inscrit dans les tentatives de conversion des infidèles, non pas au moyen de la guerre, mais par une « *intérieurisation bien plus poussée de la culture arabo-musulmane*¹ ». Ainsi pour réfuter les erreurs des musulmans et parvenir à leur conversion au christianisme au moyen de la confrontation et la dispute savante, Lulle apprend la langue arabe et se pencha sur l'étude du Coran et des théologiens de l'Islam. Il adopte alors une méthode qui part de la vérité universelle qui concerne l'ordre divin et cosmique en la confrontant aux vérités religieuses des musulmans.

Lulle croit en la possibilité d'un dialogue entre les diverses religions monothéistes, c'est pourquoi, dans son « *livre du gentil et des trois sages* » (1271), il incita musulmans, chrétiens et juifs à dépasser les querelles religieuses pour cohabiter en paix. Ainsi, après avoir exposé les opinions religieuses des trois représentants des trois religions monothéistes à travers leur dialogue avec un païen philosophe, il annonça dans la conclusion de son ouvrage :

« *Et lorsqu'ils furent sur le point de se séparer, l'un des sages dit : Nous devons tirer quelque profit de l'aventure qui nous est arrivée dans la forêt. Vous semblerait-il bon, (...) de discuter une fois par jour en suivant les normes que nous a données Dame Intelligence ? Nous discuterions ainsi jusqu'à ce que nous eussions, tous les trois, une seule foi et une seule loi ; et nous nous engagerions à nous rendre mutuellement honneur et service, afin de parvenir plus tôt à un accord. Car ce sont la guerre, la souffrance, la malveillance et le fait de s'infliger des dommages et des déshonneurs qui empêchent les hommes de convenir d'une seule croyance* ² ».

A travers l'exposé des opinions du sage musulman dans son « *livre du gentil et des trois sages* », Raymond Lulle révèle une connaissance parfaite des principes de l'Islam et de la culture des musulmans. En effet, selon l'orientaliste allemand Bernard Weischer (né en 1937), le philosophe catalan aurait lu en arabe et prit connaissance des écrits des grands philosophes musulmans du Moyen-Âge tels qu'Ibn Sīnā (Avicenne), et al-Fārābī. Il aurait lu aussi « *Tahāfut al-falāsifat* » (L'incohérence des philosophes) de l'imām Abu

¹Guichard, Pierre, « *Tolérance et connaissance interreligieuse au moyen Age* », in. La tolérance en islam, Colloque international (23, 34, 25 mars 2009), Publication du Haut Conseil Islamique, Alger, 2010, p. 18.

²Lull, Ramond., *Le livre du gentil et des trois sages* (Traduit du catalan et présenté par Dominique de Courcelles), Éditions de l'Éclat, Paris, 1992, p. 192.

Hamid al-Ghazali et traduit son « *Maqāṣid al-Falāsifa* » (les buts des philosophes) en langue catalane. Ainsi influencé par l'œuvre du grand soufi musulman, al-Ghazali, Lulle prend le contre-pied de la philosophie rationnelle et décline que la raison seule pourra révéler à l'homme la Vérité.

Quant à son « *livre de l'Ami et de l'Aimé* », rédigé dans la décennie de (1273-1283), il est composé à l'exemple des penseurs mystiques soufis et rappelle leur thématique et leur extraordinaire dévotion. Dans celui-ci, Lulle dit explicitement s'être inspiré des Soufis musulmans pour le rédiger, c'est pourquoi le « *livre de l'Ami et de l'Aimé* » semblait un « *ouvrage mystique assez fortement dépendant de la poésie provençale, encore qu'il témoigne ci et là d'une certaine empreinte des thèmes musulmans, soufis de l'aveu même de son auteur, plus probablement algazéliens¹* », affirmait Vincent Serverat.

Conclusion

Bejaia fut un bastion intellectuel, culturel et civilisationnel à l'époque médiévale. A l'époque hammadite, elle joua un rôle prépondérant dans la promotion du dialogue interculturel et interreligieux entre les deux rives de la méditerranée. Sous le règne de la dynastie almohade, elle devint un des centres d'impulsion de « *l'économie monde* » et se donna une vocation économique et commerciale. La montée en puissance de la « *Reconquista* » n'a fait qu'accentuer le mouvement d'exode des savants andalous vers Bejaia à l'époque almohade et hafside et par conséquent elle devint un centre de transmission des savoirs. Elle conserva son importance intellectuelle, économique et politique jusqu'à l'arrivée des Espagnoles en 1509 qui mirent fin à sa splendeur.

BIBLIOGRAPHIE

- Aisani, Djamil., « *Les mathématiques à Bougie médiéval et Fibonacci* », in. Leonardo Fibonacci, il tempo, le opere, l'ereditàscientifica, Pacinieditore, Pisa, 1994.
- Aissani, Djamil., « *La part de tolérance dans les "disputes" Raymond Lulle-Ulémas de Bejaia (1307)* », in. La tolérance en islam, Colloque international (23, 34, 25 mars 2009), Publication du Haut Conseil Islamique, Alger, 2010.
- Berard, Victor., *Les Saints de l'Algérie présentés à la vénération des fidèles*, Imprimerie Marc Aurel, Valence, 1857.

¹Serverat, Vincent., « *La fin du pacte amoureux. De Raymond Lulle à Jacques Le-fèvre d'Étapes (1275-1505)* », in. Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance. N°34, 1992. P. 6.

- Bréholles. Huillard., *Introduction à l'histoire diplomatique de l'empereur Frédéric II*, première partie, Imprimeur de l'empereur, Paris, 1858.
 - De Mas Latrie, Le Compté., *Relations et commerce de l'Afrique septentrionale ou Maghreb avec les nations chrétiennes au Moyen-âge*, Firmin-Didot, Paris, 1886.
 - De Mas Latrie, Le Compté., *Traités de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au Moyen-âge*, Henri Plon, Imprimeur-Editeur, Paris, 1866.
 - Gaid, Mouloud., *Histoire de Bejaia et de sa région depuis l'antiquité jusqu'à 1954*, Edition Mimouni, Alger, 2008.
 - Gebhart. Emile., *Les origines de la Renaissance en Italie*, Hachette, Paris, 1879.
 - Guichard, Pierre., « Tolérance et connaissance interreligieuse au moyen Age », in. La tolérance en islam, Colloque international (23, 34, 25 mars 2009), Publication du Haut Conseil Islamique, Alger, 2010, p. 18
 - Le Tourneau. Roger., *Ĥarakat al-mūwahhîdīnfi al-Maāribfi al-garnayn al-tānī'ašarwaaltāliṭašar*, (*Le mouvement des Almohades au Maghreb au XII et XIIIe siècle*) (traduit du français à l'arabe par Amīn al-laybī), al-Dār al-'arabiyyat li-l kitāb, Tūnis, 1982.
 - Lull, Ramond., *Le livre du gentil et des trois sages* (Traduit du catalan et présenté par Dominique de Courcelles), Éditions de l'Éclat, Paris, 1992.
 - L'OUED-SAHÉL, Ramond Lulle à bougie, d'après le docteur illuminé de Dr Lucien Graux, jeudi 14 février 1929, N° 428.
-

Plurilinguisme et problématique d'intégration des enfants issus de l'immigration

BOUZID BAA Saliha*

Résumé :

L'objectif de cet article est d'examiner, à travers les études effectuées sur la question, notamment en psycholinguistique et en sociolinguistique, la situation du plurilinguisme chez les enfants issus de l'immigration algérienne en France. Nous tenterons, dans cette contribution, de réfléchir sur la problématique de la transmission des langues d'origine par la famille et par des différents dispositifs d'apprentissage de ces langues mis en place en milieu scolaire dont l'objectif est l'intégration.

Nous tenterons de répondre ainsi aux questions suivantes :

- Comment se présente le plurilinguisme chez les enfants issus de l'immigration algérienne en France ?
- Qu'en est-il de la transmission familiale de ou des langues d'origine ?
- Comment se font les contacts des langues au sein des écoles et quels sont les dispositifs mis en place pour l'intégration des langues d'origine à l'école ?

Introduction

Le plurilinguisme est un fait universel, un attribut largement partagé autant parmi les sociétés que parmi les individus qui les composent. Il constitue, parmi les situations linguistiques vécues, la règle, et l'unilinguisme l'exception.

De tous temps, des territoires ne comportant qu'une langue sont rares, comme sont rares les individus ne pratiquant qu'une seule langue. Ceci est la résultante d'une multitude influence des faits historiques, géographiques, climatiques, économiques et juridiques (Mwatha Musanji Ngalasso, 1989, P 109).

Les raisons historiques du plurilinguisme sont aussi nombreuses que variées : relations économiques, brassages de populations dus à des migrations, changements politiques, guerres, mariages interculturels, politique d'éducation, etc...Elles peuvent remonter très loin dans l'histoire (unification de l'Espagne

*BOUZID-BAA Saliha, maître de conférences en psychologie à l'université de Bejaia

au XVe siècle) ou être au contraire très récentes (migration du bassin méditerranéen et mouvements de réfugiés d'ex-Yougoslavie vers l'Europe centrale dans la seconde moitié du XXe siècle), ressortir de l'histoire collective ou individuelle (Ludi, G. et Py, B., 2002, p 5).

Ces contacts linguistiques prennent plusieurs formes :

- Le plurilinguisme territorial : c'est la situation dans laquelle deux ou plusieurs langues sont parlées sur un seul et même territoire, caractérisé par une certaine unité politico-géographique ;
- Plurilinguisme individuel : c'est la situation dans laquelle un seul et même individu (ou une famille entière, un groupe) maîtrise deux ou plusieurs langues ;
- Plurilinguisme institutionnel : c'est dans le cas où l'administration d'une ville, d'un département, d'un pays, d'une organisation internationale, etc. offre ses services dans deux ou plusieurs langues (Ludi, G. et Py, B., 2002, p 5).

Le plurilinguisme chez les migrants

Le plurilinguisme des migrants est d'une manière générale une affaire transitoire : l'assimilation peut prendre deux ou trois générations, mais il est plutôt rare que des descendants de migrants immergés dans la société d'accueil maintiennent leur langue à long terme, sauf dans des circonstances particulières.

La migration peut aussi constituer une période limitée dans la vie des personnes, mais il s'agit, néanmoins d'une situation dans laquelle ils auront à vivre des moments importants de leur existence (Ludi, G. et Py, B., 2002, p 17).

Alors que de nombreux enfants issus de la migration (primo-arrivants ou enfants de migrants) apprennent très vite la langue française dès l'école, certains restent dans l'inter langue : ils ne peuvent réaliser le passage d'une langue à l'autre et présentent des troubles complexes du langage.

D'après les travaux réalisés sur le sujet en France, 5 à 15 pour cent seulement des enfants seraient vraiment bilingues et bénéficieraient des avantages cognitifs et affectifs associés à cette double compétence linguistique (Rezzoug, D. et Moro. M.R., 2009, p275).

Pour beaucoup de migrants, il est aussi logique et naturel de parler la langue d'accueil (ici le français) au travail que de parler leur langue d'origine chez

eux, au sein de leur famille, même s'ils sont capables de changer de langue dans les deux situations, cela ne leur semblerait pas approprié, pas naturel.

Très souvent, au contraire, chacune des langues se voit conférer des fonctions communicatives soigneusement distinctes. On peut facilement observer que cette répartition des fonctions n'est nullement arbitraire, mais en général gouvernée par certaines règles sociales.

Se basant sur de telles observations, Ferguson introduisit le terme de diglossie pour les sociétés bilingues dans lesquelles toutes les activités de prestige relèvent d'une langue et toutes les activités communes de l'autre (Ludi, G. et Py, B., 2002, p 11).

La transmission familiale des langues

La langue maternelle, ses représentations, ses procédures d'analyse métalinguistiques constituent un socle, une base structurelle qui opère d'autant mieux que le milieu familial a transmis à l'enfant les différents registres de la langue, dont celui qui est le plus valorisé (norme linguistique) et qui dénote alors une appartenance socioculturelle plus avantageuse.

Cette forme de sensibilisation nécessite que les parents aient préalablement investi le langage comme un objet de connaissance et un marqueur d'appartenance socioculturelle.

Lorsqu'elle est transmise aux enfants, cette sensibilisation génère chez eux des attitudes d'exhibition de leurs compétences linguistiques et communicatives (Bensekhar-Bennabi, M., 2010, p 57).

L'une des questions les plus débattues est de savoir s'il est bénéfique de transmettre la langue maternelle aux enfants de migrants et à ceux qui vivent dans un contexte plurilingue à une période de leur développement.

Des réponses à cette question, dépendent à la fois des dispositifs éducatifs et des stratégies de soins. Car transmettre sa langue n'est pas seulement un acte linguistique, c'est également un processus de transmission culturelle et identitaire, qui influe sur la construction de la parentalité et celle de la personnalité et des affiliations de l'enfant (Rezzoug D. et Moro. M.R., 2009, p275).

L'entrée à l'école étant une rencontre avec un monde non familial, une langue différente, peut constituer un évènement potentiellement traumatique.

Selon Marie-Rose Moro (2002), pour grandir, l'enfant de migrants doit construire patiemment un nécessaire clivage entre le monde lié à la culture familiale, le monde de l'affectivité puis le monde du dehors et de l'école, le monde de la rationalité et du pragmatisme (Moro, 2002, citée par Bensekhar-Bennabi, M., 2010, p 61).

Un ensemble de facteurs peuvent influencer la transmission familiale de la langue :

- Des facteurs culturels et psychosociaux qui structurent les conditions familiales et qui assurent la transmission des langues dans l'immigration.
- L'acculturation initiale des familles (souvent issues des pays de décolonisation) et les aspirations projetées sur la migration qui participent à une bonne ou mauvaise estime de soi, laquelle va à son tour orienter la trajectoire scolaire des enfants.
- Le mode de structuration des échanges intrafamiliaux et les mécanismes de la circulation des langues dans les familles dans la mesure où une intensification des relations à travers une langue seconde et un accroissement exponentiel de représentations, médiatisée par cette même langue, restreint le maintien de la langue maternelle (Bensekhar-Bennabi, M. 2010, p 63).

Les conséquences de cette situation

Les recherches sur les conséquences de la bilinguïté au niveau cognitif concluent que les effets positifs sont généralement associés à des élèves provenant de groupes majoritaires et parlant des langues dominantes, alors que les effets négatifs se retrouvent toujours chez les enfants de minorités, pour lesquelles la langue seconde tente de remplacer la première.

Dans son ouvrage publié en 2000, Cummins affirme que plus de 150 recherches empiriques menées ces trente dernières années, ont montré les effets positifs de la bilinguïté additive sur le développement linguistique, cognitive et scolaire de l'enfant.

La bilinguïté additive se développe lorsque l'enfant bilingue continue d'apprendre sa langue 1 en même temps que sa langue 2, les compétences acquises dans ses deux langues pourraient exercer une influence importante sur son développement scolaire et cognitif.

Grâce à la théorie des seuils, et à l'hypothèse d'interdépendance, cet auteur montre que, pour que le bilinguisme ait un effet positif sur le développement linguistique, cognitif et scolaire, les deux langues doivent continuer à se développer jusqu'au niveau de la «littéracie» (dans deux langues il s'agit donc de «bilittéracie»).

Dans le cas contraire, lorsque le contexte éducatif ne soutient pas le bilinguisme des élèves, lorsque la littéracie n'est pas développée à un niveau suffisant dans l'une des deux langues (ou parfois dans les deux), les élèves auront des difficultés croissantes de compréhension des tâches scolaires et ils tireront de moins en moins de bénéfices de leur scolarisation (Hélot, C., 2007, p46-48).

Nous relevons aussi que la notion de langue maternelle est capitale pour cet auteur, dans la mesure où c'est la rupture de développement langagier, se produisant lors du passage de la langue maternelle à la langue scolaire, qui serait à l'origine du retard dans l'acquisition de la littératie. La solution au problème serait donc de continuer le développement langagier dans la langue maternelle grâce à des enseignements bilingues, ce qui se fait dans de nombreux pays, malgré que les évaluations de ce type d'enseignement aient donné lieu à controverses (Lucchini S., 2005, p 302).

Citons aussi les études de Hamers et Blanc (1983), pour qui c'est le statut de la langue maternelle qui jouerait un rôle capital dans le développement langagier de l'enfant. Selon les deux auteurs, la situation psychosociale dans laquelle on dévalorise implicitement la langue familiale, considérée comme moins prestigieuse, et où on valorise la langue scolaire, considérée comme prestigieuse, débouche sur un double échec, à savoir l'oubli de la langue maternelle et la non-acquisition de la langue du pays de résidence. La dévalorisation par l'entourage de la langue de l'enfant ne motiverait pas ce dernier à investir sa langue ; par ailleurs, la valorisation d'une langue autre que la langue maternelle provoquerait un « conflit de loyauté » chez l'enfant, qui pourrait alors choisir de rester fidèle à la langue familiale et serait freiné par un tel choix dans son apprentissage de la langue seconde (Lucchini, S., 2005, p 302).

Compétence «conversationnelle» et compétence «académique»

Cummins distingue entre compétence «conversationnelle» et compétence «académique» :

La compétence « conversationnelle réunit les compétences linguistiques requises pour communiquer dans une langue seconde dans les situations de communication de la vie courante qui peuvent être acquises relativement rapidement parce que ces types d'échanges langagiers sont contextualisés ;

La compétence « académique » : c'est l'ensemble des compétences que demande l'apprentissage en situation scolaire, elles sont plus abstraites, moins conceptualisées et beaucoup plus complexes (Hélot C., 2007, p49).

Dans les années 80, de nombreuses recherches ont montré que les enfants d'immigrants acquièrent relativement vite une aisance conversationnelle dans la langue dominante de la société qui les accueille mais que, en dépit de cette acquisition rapide, un temps beaucoup plus long est nécessaire (au moins cinq années, et parfois plus), pour atteindre le niveau des locuteurs natifs dans les aspects scolaires de la langue. (Hélot C., 2007, p 49).

Cummins explique pourquoi ce temps est nécessaire aux enfants bilingues en situation d'apprentissage scolaire, pour atteindre des niveaux de compétence égaux à ceux de locuteurs natifs.

Tout d'abord, communiquer de façon appropriée dans des situations interpersonnelles requiert moins de connaissances linguistiques que n'en demandent les situations d'apprentissage scolaire

Le contexte de communication interpersonnel donne beaucoup d'indices qui facilitent la compréhension du message, alors que ces indices sociaux sont très souvent absents des situations scolaires.

En situation d'apprentissage, les tâches à accomplir dépendent en très grande partie de la connaissance de la langue elle-même :

Le langage des textes écrits comprend un vocabulaire plus rare, des structures grammaticales plus complexes, une implication plus importante de la mémoire, des capacités d'analyse et de synthèse ainsi que divers autres processus cognitifs.

De plus, parmi les élèves d'une même classe, les locuteurs natifs continuent à accroître leurs compétences et n'attendent pas que leurs pairs non locuteurs natifs les rattrapent ; aussi, le but à atteindre pour les enfants alloglottes est en perpétuel mouvement. (Hélot C., 2007, p 50).

La distinction de Cummins aide à expliquer l'échec scolaire d'un certain nombre d'enfants de minorités ethnolinguistiques. Alors que certains enfants

peuvent sembler à l'aise au niveau de la communication orale (BCS), cela ne leur suffira pas pour appréhender les savoirs scolaires, comprendre les instructions de l'enseignant, les consignes des manuels et les concepts des différentes disciplines.

Ces élèves ont donc besoin d'une attention particulière :

- Il faut les aider à développer un niveau de compétence langagière dans leur L2 non seulement plus élevé, mais de nature différente, une compétence linguistique qui leur permet de faire face aux exigences des programmes.
- Ainsi , au niveau de chaque école , des dispositifs devraient être mis en place pour aider les élèves chez qui le français n'est pas la langue maternelle, dispositifs envisagés sur la durée et non pas simplement mis en place pour insérer les élèves alloglottes le plus rapidement possible dans leur niveau de classe, pour les laisser se débrouiller seuls ensuite.
- Les processus d'évaluation devraient aussi intégrer cette dimension, sinon ils donneront une fausse impression du potentiel d'apprentissage des élèves en cours d'acquisition du français et, par conséquent, de l'efficacité de l'enseignement qu'ils reçoivent
- Offrir aux élèves bilingues une scolarisation dans leur langue première, ce que recommande d'ailleurs le rapport de l'Unesco de 1953, (1) tout comme la directive de la Communauté Européenne (1977) (2) qui stipulent qu'il est évident que la meilleure façon d'instruire un enfant est de le faire dans sa langue maternelle (Hélot C., 2007, p50-51).

Contact des langues et dispositifs d'intégration de (s) langue(s) d'origine des enfants issus de l'immigration à l'école

La question de l'intégration scolaire des enfants issus de l'immigration, c'est-à-dire, ayant une langue maternelle autre que celle du pays d'accueil, a retenu l'intérêt d'un certain nombre de chercheurs, et parmi les questions soulevées celle concernant l'enseignement de ou des langues d'origine.

Les écoles françaises qui accueillent des enfants de parents immigrés deviennent de la sorte des lieux de multiples contacts de langues et de diverses modalités de contacts(ou de faux contacts) des langues.

Ces contacts peuvent être organisés par la planification linguistique éducative comme on peut retrouver des contacts qui se déroulent spontanément dans les cours de récréation entre les élèves, ou entre élèves et enseignants dans le cadre de la classe (Billiez J. et al. 2003, p301).

Les différents types de contacts linguistiques en présence à l'école

En vingt ans, l'enseignement des langues et cultures d'origine a connu une nette évolution qui l'a amené à passer du statut de dispositif d'intégration destiné à des élèves migrants à celui de langue vivante, dans le cadre d'une politique d'inspiration européenne de développement de l'enseignement des langues.

1-Au niveau institutionnel

Au plan formel et institutionnel, le modèle historiquement prévalant en matière de langues a été celui de la disjonction absolue ; l'objectif de l'école primaire était de réaliser le monolinguisme en français en interdisant, par une planification linguistique éducative parfois répressive, la pratique des autres langues.

Il aura fallu attendre la loi Deixonne en janvier **1951** pour que des cours de langues régionales (LR) puissent être organisés dans le cadre scolaire.

Les arguments favorables à l'enseignement d'une LR minorée ont été ceux des bienfaits du bilinguisme, la nécessaire référence identitaire pour l'équilibre individuel et le sauvetage ou la préservation de la langue et de la culture régionales.

Depuis les années 70, un autre dispositif avec des objectifs semblables organise l'enseignement des langues et des cultures d'origine (ELCO ou LCO) destinés aux enfants issus de l'immigration (Billiez, J. et al., 2003, pp 302-303).

En 1973 émerge l'idée d'organiser dans le cadre de l'école, pour les élèves issus des familles des ressortissants étrangers venus s'installer en France un enseignement de leurs langues et cultures d'origines dont le cadre général est fixé par un texte de 1976 qui prévoit que « des cours de langue et de civilisation étrangères peuvent être donnés dans les écoles élémentaires, en dehors des heures de classe, à l'intention d'élèves étrangers qui ne bénéficient pas encore d'un enseignement de leur langue maternelle intégré au tiers temps

pédagogique ». La demande vient des états d'émigration, suite à quoi la France avait conclu des accords bilatéraux avec, par ordre chronologique, le Portugal, l'Italie, la Tunisie, le Maroc, l'Espagne, la Yougoslavie, la Turquie, et l'Algérie (Bertucci M-M., 2007, pp29-30).

L'objectif de cet enseignement est l'intégration des élèves, en leur permettant à la fois de mieux s'insérer dans l'école mais aussi les conduire à conserver des racines, en maintenant des liens avec la culture d'origine et en préservant la possibilité d'un retour au pays. Ce dispositif a donc une dimension intégrative.

En **1975**, les ELCO : Les textes insistent pour justifier cet enseignement par les difficultés que rencontrent les enfants « de travailleurs migrants de culture non française » pour s'adapter au système éducatif français (C. n° 75-148 du 9 avril 1975). Les difficultés sont d'ordre linguistique et culturel pour les élèves et d'ordre pédagogique pour les enseignants

Dès **1977**, le texte mettant en place l'enseignement de langue nationale pour les élèves yougoslaves signale que la méconnaissance de la langue maternelle et de la culture d'origine est un handicap pour les élèves concernés puisque cette ignorance de la langue maternelle, selon le texte, entraîne des difficultés pour l'apprentissage du français. (Bertucci M-M., 2007, pp29-30).

On notera que, dès **1978**, le développement d'activités interculturelles autour des langues est promu (C. n° 78-238 du 25 juillet 1978). Les enseignements sont assurés par des « maîtres » ou « enseignants étrangers » mis à la disposition de l'Éducation nationale par leur gouvernement, lequel est chargé de l'inspection et du contrôle de ces enseignants (Arrêté du 29 juin 1977 7 , note de service n° 83-165 du 13 avril 1983).

A partir de 1982, les textes font apparaître la dimension problématique de l'intégration dans l'école des élèves migrants.

La note de service intitulée *Enseignement de la langue et de la civilisation arabes aux enfants algériens fréquentant les écoles élémentaires françaises* du 8 avril 1982 (n° 82-164), découle de l'accord du premier décembre 1981 passé entre les gouvernements français et algérien sur la coopération en matière d'enseignement à l'intention des élèves algériens en France. Cette note fait état à la fois des difficultés d'intégration des élèves algériens dans les écoles françaises et de l'opportunité en matière d'approfondissement des relations entre les deux pays, que procure cette situation. « La présence dans les écoles françaises, d'un très grand nombre d'enfants de travailleurs immigrés algériens pose, d'une

part, des problèmes d'intégration par accommodation réciproque des enfants aux écoles, des écoles aux enfants, offre d'autre part, l'occasion d'une réelle coopération entre les deux pays en cause et une chance exceptionnelle d'approfondir la compréhension entre les deux peuples liés par une partie de leur histoire. ».

La note établit ensuite un lien explicite entre la connaissance de leur culture par ces élèves et leur épanouissement, leur intégration dans la société française et leur éventuelle insertion dans leur milieu d'origine. « Le maintien des enfants algériens en France dans la connaissance de leur culture constitue un facteur essentiel d'épanouissement de leur personnalité et d'adaptation à leur milieu de vie, ainsi qu'un important moyen de faciliter leur insertion dans leur société d'origine. ».

Les cours de « langue arabe et civilisation » sont proposés à l'école, soit sous forme d'activités extra-scolaires, laissées à l'initiative des autorités algériennes et quand le nombre des élèves concernés n'est pas suffisant pour offrir un enseignement intégré à l'horaire officiel, soit dans le cadre de l'emploi du temps ordinaire des élèves, ce qui constitue la seconde voie possible. Trois heures de cours de « langue arabe et civilisation » sont proposées aux élèves et dispensées par des enseignants algériens, choisis et rémunérés par leur gouvernement, mais qui néanmoins appartiennent à l'équipe éducative de l'école et sont soumis à ses règles de fonctionnement.

Les programmes de cet enseignement spécifique sont établis par les autorités algériennes, qui fourniront les manuels et les moyens didactiques « tenant compte des objectifs propres à l'étude de la langue [et de la civilisation] arabes mais aussi des principes généraux de l'Éducation nationale française » afin de faciliter l'intégration spécifique de cet enseignement dans le système scolaire français. L'animation et le contrôle des enseignants algériens incombent aux autorités pédagogiques des deux pays. (Bertucci 2007, P 31).

Il faut noter, néanmoins la chute des effectifs en matière de choix de l'arabe comme langue vivante le prouve pourtant. À la rentrée 2002, seuls 7 284 élèves apprenaient l'arabe. Les effectifs ont chuté brutalement au début des années 1980, où l'on comptait environ 10 000 élèves. En parallèle, on observe une percée de la langue berbère : environ deux mille candidats passent cette option facultative au baccalauréat (Bertucci, 2007, P 32).

En 2003, une note entérine la transformation d'une partie des ELCO en cours de langue vivante dès l'école primaire, évolution qui se fait à la demande des états italien et portugais 12 (Note du 9 septembre 2006).

En 2006, une circulaire concernant l'enseignement des langues vivantes les place dans le champ des enseignements linguistiques, dispensés dans le cadre scolaire, ce qui leur donne vocation à figurer sur la carte académique des langues (C. n° 2006-093 du 31-05-2006).

Commentaire :

Plusieurs réserves ont été exprimées à leur encontre notamment par J. Billiez (2000 ; 2002), F. Lorcerie (1995), J. Legendre (2003). L'efficacité du dispositif ELCO a également été mise en doute à travers des critiques relatives à son isolement, aux contenus de l'enseignement, à la formation des maîtres et à leur maîtrise plus ou moins satisfaisante du français. Ces critiques sont venues d'instances diverses et ont souvent été assez largement évoquées dans les médias. Elles concernent principalement l'enseignement de l'arabe (Bertucci, 2007, P 33).

Les relations internationales tendues, le risque terroriste, le débat sur la laïcité et la place des religions et notamment de l'islam dans la vie publique créent un climat de méfiance et entretiennent la suspicion à l'égard des ELCO et de l'enseignement de l'arabe dans ce cadre.

Dès 1985, le rapport Berque, puis un rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale de 1992 ont signalé la marginalisation ou le risque de marginalisation des élèves, les difficultés d'organisation, l'inadaptation des méthodes et des programmes, les entorses aux principes du système éducatif français et à la laïcité (Bertucci, 2007, P 33).

Dans toutes ces conditions d'aménagement, le modèle qui prévaut est encore celui de la disjonction car pour ces différents dispositifs institutionnels, il s'agit, plutôt que de l'organisation d'un véritable contact, d'une juxtaposition (parfois concurrentielles) des langues offertes avec, entre elles, des cloisons étanches.

Lorsque les enseignements sont intégrés dans l'emploi du temps scolaire, on observe aussi une juxtaposition des cours de langues : selon leurs origines, les élèves d'une classe abandonnent à des moments différents les activités communes pour aller suivre les cours de LCO avec un maître de langue itinérant. De nombreuses études ont montré que ce type d'organisation a généré des effets assez néfastes –certains ont parlé de ghettoïsation de ces classes- créant ainsi des faux contacts entre les langues (Billiez, J. et al. 2003, p303-304).

2-Au niveau informel

Les travaux sur cet aspect ont établi quelques constats :

- Chez les élèves, on peut relever une utilisation ludique et cryptique des langues autres que la langue de l'école, de manière privilégiée dans la cour de récréation, ou dans les couloirs.
- -Du côté des collégiens, les chercheurs ont recueilli des enregistrements de classe réalisés par des élèves qui montrent qu'ils utilisent l'arabe entre eux pour s'amuser, pour tricher et pour «provoquer» l'enseignant.
- -A l'école primaire, ces usages peuvent apparaître hors de la classe (dans les couloirs, dans la cour de récréation), mais en classe, on observe un phénomène inverse lorsque le maître interroge des élèves sur les langues parlées à la maison. Ces derniers montrent généralement de grandes réticences à dire, ou plutôt à avouer, qu'ils utilisent une autre langue que celle de l'école.

Cette réticence est souvent le fait des élèves qui sont en contact avec des langues minorées, généralement des langues de migration.

En revanche, on peut observer que cette réserve disparaît lorsqu'il s'agit de l'anglais. On touche ici un paramètre fondamental qui est celui du statut social des langues. Quand on a affaire à des langues minorées, même la légitimation institutionnelle sous forme de cours ne suffit pas à modifier ces comportements (Billiez, J. et al. cités par Billiez, J., 2003, p304-305).

La plupart des problèmes liés au bilinguisme sont en fait des problèmes culturels ou sociaux, c'est-à-dire qu'ils sont engendrés par l'attitude hostile du groupe social majoritaire ou par des éléments appartenant à ce dernier.

Le conflit auquel sont confrontés les enfants qui vivent dans une culture à la maison et dans une autre à l'extérieur ce qui peut exercer une influence négative sur l'enfant ; ce dernier désireux de se conformer au groupe majoritaire pourra rejeter la culture et la langue de la maison familiale (Sanders, G., 1987, p18).

Conclusion

Concernant la transmission familiale de la langue maternelle, on peut conclure en rappelant que les représentations concernant les bienfaits de la transmission de la langue native (langue d'origine) sont variées et elles sont au centre du discours éducatif et des pratiques de soins en santé mentale dans les contextes de diversité culturelle.

Il apparaît important d'encourager la transmission et la pratique de la langue maternelle, sa bonne maîtrise et la structuration de savoirs sur le monde phy-

sique et social à travers elle, facilitera l'acquisition de la langue du pays d'accueil et permet ainsi aux enfants de bénéficier des avantages cognitifs inhérents au bilinguisme.

La reconnaissance de la nature des difficultés rencontrées ainsi que le renforcement des repères et des liens interfamiliaux apparaissent indispensables afin que la rencontre des langues et des cultures devienne non seulement pensable mais aussi possible. De même la pratique de la langue maternelle renforce l'ancrage des enfants dans leur filiation et dans leurs affiliations culturelles qui se trouvent faites de diversité (Rezzoug, D. et al. 2007, p67-68).

Indépendamment des difficultés linguistiques des enfants issus des communautés immigrées, le maintien de la langue maternelle s'est affirmé ces derniers temps comme étant un droit de chacun.

Pour ce qui est de la transmission des langues (d'origine notamment) à l'école, les chercheurs ont fait le constat de l'échec de transformer les tentatives de planification « par le bas » de devenir planification « par le haut » et ont montré que parmi les facteurs qui ont entravé cette institutionnalisation ceux en relation avec la façon de percevoir les rôles des langues à l'école.

Il est clair qu'il est nécessaire d'intégrer d'autres dispositifs d'accompagnement afin d'agir aussi sur les représentations, les attitudes et les motivations de tous les élèves et pas seulement de ceux qui sont bi-multilingues.

Bibliographie :

- 1-Bensekhar Bennabi M.(2010), La bilingualité des enfants de migrants face aux enjeux de la transmission familiale, In : **Enfances Psy**, Vol. 2 , n° 47 , p 55-65.
- 2-Bertucci M-M.(2007), L'enseignement des langues et cultures d'origine : incertitude des statuts et ambiguïté des missions, In : **Le français aujourd'hui**, Armand Colin, V 3, n° 158, p 28 à 38, Doi : 10.3917/lfa.158.0028 .
- 3- Billiez, J .et al. (2003), Contacts de langues à l'école : disjonctions et tentative de raccords, In : **Jacqueline Billiez, J., Contacts de langues. Modèles, typologies, intervention**, C'harmattan, p 301-317.
- 4- Helot , C.,(2007), Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école , L'Harmattan, Paris.

5-Lucchini,S.(2005),L'enfant entre plusieurs langues : A la recherche d'une langue de référence, In : **Enfance**, Vol. 57, N° 4, p 299-315.

<http://www.cairn.info/revue-enfance-2005-4-page-299.htm>

6 -Ludi, G.et Py, B. (2002) , **Etre bilingue**, 2eme édition, Peter Lang.

7 -Mwatha Musanji Ngalasso , (1989), Les politiques linguistiques et le droit aux langues, In **Actes des Etats Généraux des Langues**, Paris, 26- 29- IV , Bilans et perspectives, p109-125.

8 - Rezzoug , D. et al., (2007), Bilinguisme chez les enfants migrants , mythes et réalités, In **Le français aujourd'hui Enseigner les langues d'origine**, n°158 ,Armand Colin, Paris.

9 - Rezzoug , D. et Moro, M .R., (2009), L'étude du bilinguisme précoce :une recherche transculturelle In : **Psychopathologie transculturelle** , Elsevier Masson SAS, p 275-283.

10-Sanders, G. (1987), **Enfants bilingues. L'expérience d'un apprentissage familial**, Ed. Retz, Paris.

ملخص:

يهدف هذا المقال إلى فحص حالة التعددية اللغوية لأطفال المغتربين الجزائريين في فرنسا من خلال الدراسات التي أجريت حول هذا الموضوع في ميداني علم النفس اللغوي وعلم النفس الاجتماعي. وسنحاول طرح إشكالية تبليغ اللغات الأصلية (الأم) من قبل العائلة ومن قبل مختلف آليات تعليم هذه اللغات في المدارس والتي تصبو إلى الإدماج.

سنحاول الإجابة على الأسئلة التالية :

-ما هي حالة التعدد اللغوي لدى أطفال المغتربين الجزائريين في فرنسا؟

-كيف يتم تبليغ اللغة أو اللغات الأصلية من قبل الأسرة ؟

-كيف يتم احتكاك اللغات في الوسط المدرسي وما هي الآليات التي وضعت لدمج اللغات الأم في المدرسة.

Les jeunes et la nouvelle pratique suicidaire en Algérie : L'auto immolation par le feu

GUENAOU Mustapha*

“Il n’y a qu’un problème philosophique vraiment sérieux : C’est le suicide...”.
Albert Camus

Résumé

La contribution porte essentiellement sur un phénomène social qui commence à se propager dans le Maghreb : l'auto immolation par le feu. Le premier cas est enregistré en Tunisie. Par cet article, nous voulons parler d'une nouvelle forme de suicide, devenue une pratique suicidaire qui sort de l'ordinaire par rapport à l'habituel et à la religion musulmane qui l'interdit. Nous voulons exploiter les quelques cas rapportés par la presse nationale d'expression française.

Notre intention est d'examiner cette situation de suicide par l'auto immolation qui nous renvoie à l'explication ethnographique, défendue par Arnold Van Gennep, auteur d'un ouvrage savant, intitulé « rites de passage ». Pour nous, ce suicide diffère de sa forme habituelle, mais il répond aux conditions de la mort. Le cas de Mohammed Bouazizi a révolutionné la théorie d'Emile Durkheim, après le centième anniversaire de la parution de son ouvrage « Le suicide ».

Sur la base de notre enquête, nous avons abordé plusieurs points dont le passage de la revendication au suicide par la protestation, le passage du suicide à l'auto-immolation, l'auto-immolation par le feu, l'exploitation d'un nouveau paradigme pour les sciences sociales, la « question de société », l'auto-immolation par le feu et de la propagation d'une « question de société » afin d'arriver à des résultats : Constat et évolution du taux de l'auto-immolation par le feu en Algérie.

Mots clés :

mort, suicide, pratique suicidaire, auto-immolation, rites de passage, Algérie.

* Mustapha GUENAOU est Enseignant-chercheur, Chercheur associé au Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle- CRASC- Oran

Introduction

Depuis quelques années, et en cette première décennie du troisième millénaire, reconnue comme le début du siècle des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, les sociologues et les anthropologues, en plus des psychologues et des médecins (Cf. émission de la chaîne algérienne Esh-shûrûq, mars -avril 2014), se penchent sur un nouveau phénomène social qui commence à ronger la jeunesse algérienne : l'auto-immolation par le feu. Plusieurs cas ont été enregistrés et présentés : ils touchent des enfants scolarisés, des jeunes chômeurs, des jeunes mariés et des jeunes filles,... des couches sociales les plus défavorisées. Il s'agit des cas qui s'expliquent, finalement, par l'ennui, le désespoir, les problèmes sociaux, l'insécurité sociale, la hōgra des responsables à tous les niveaux (Cf. Djoher Ferrag, 2013). Ils figurent parmi tant d'autres qui feront l'objet d'une prochaine analyse socio anthropologique afin de pouvoir mettre en relief le discours tenu par les victimes des suicides évités ou les rescapés pour pouvoir parler des différents suicides que nous désignons par « suicides effectivement réussis » et « suicides relativement tentés » (i.e. la tentative de suicide) et leur comportement respectif devant une telle situation de désespoir dans un espace qui reste énigmatique par le choix et la forme de la discrétion adoptée.

Le nombre et le taux de suicides restent difficiles à évaluer, en raison du phénomène qui demeure tabou, en raison de l'esprit de la hash-ma (la pudeur) et la h-shûma (la honte) que les familles algériennes continuent à préserver et à pouvoir le rattacher au respect de la mémoire ancestrale et aux principes, liés à l'honneur familial, surtout s'il s'agit d'une fille. Le manque et l'impossibilité de trouver des documents fiables et consultables ont bien contribué à la pertinence du sujet et de l'étude et à l'aggravation du problème de sources. Cette pratique suicidaire augmente depuis l'auto-immolation par le feu de Mohammed Bouazizi, devenu un symbole par son acte irréparable. Bien que cette pratique soit interdite par la religion musulmane(Cf. Le Coran), le suicide par l'auto-immolation par le feu se poursuit encore dans plusieurs villes algériennes (cf. annexes).

La mort naturelle vs le suicide

Nous ne pouvons aborder les différentes pratiques et formes de suicides sans rappeler le suicide assisté, le suicide médicalement assisté, le suicide par pendaison, le suicide par automédication, le suicide par absorption de produits liquides et dangereux, etc. Mais, le suicide en Algérie est un phénomène social, connu dans la plupart des villes maghrébines (Cf. annexes), euro-

péennes, américaines, etc. Il est assimilé à un fait qui touche directement les individus, décidant mettre fin à leur vie en utilisant tous les moyens, pensés, réfléchis et choisis, mis à leur disposition.

Il ne s'agit ni d'une banalisation ni d'un phénomène simple auquel les individus se sont habitués. Ce phénomène nous questionne sur les pratiques nouvellement adoptées et nous interpelle sur le sort et l'avenir de cette « question de société » dont les raisons restent multiples et diversifiées. Il s'inscrit dans un cadre soucieux puisqu'il vient occuper une place après la mort volontaire, que nous appelons « suicide à temps régressif » des harraga (Cf. M.Guenaou : harraga).

Le suicide (E. Durkheim, le suicide), assimilée à une mort (Cf. Ali Moezzi), se définit comme un « homicide contre soi-même » (D.Godineau, 2004 :126). Dans ce cas, et pour des raisons qui restent personnelles, l'individu s'autodétruit pour ne pouvoir accepter sa situation sociale, culturelle, cultuelle et psychologique, voire mentale (Cf. les dictionnaires à la fin de cet article). Il se présente comme une victime de cette situation qui le conduit à passer à l'acte pour laisser une mémoire du défunt. Il se reconnaît coupable d'un geste irréparable puisqu'il est, personnellement, responsable de cette mort volontaire. Pour Dominique Godineau, l'être devient responsable et coupable, voire une personne à punir pour son acte :

« S'il est reconnu coupable de s'être volontairement détruit (ce qui exclut la folie), la peine peut toucher sa mémoire ("éteinte, supprimée et condamnée à perpétuité"), son corps (traîné sur une claie face contre terre dans les rues, pendu par les pieds à une potence et "jeté à la voirie : " enterré en terre profane) et ses biens (confisqués). »(Id.)

Le passage de la revendication au suicide par la protestation

La notion de passage renvoie à la théorie van gennepienne (Pierre Bonté : 735-736) « les rites de passage » (Arnold Van Gennep : 1909). Arnold Van Gennep est considérée comme ethnologue hors statut ⁽¹⁾ (N.Journet.2001 : les rites de passage).

¹ « En 1909, alors qu'il anime la *Revue des études ethnographiques et sociologiques* et que *Les Rites de passage* vient d'être publié, il est candidat à un poste au Collège de France : rapidement écarté du concours, il se sent rejeté par l'Université française et quitte Paris pour Florence, puis la Suisse. En 1912, il enseigne à l'université de Neuchâtel, devient le directeur adjoint du musée d'ethnographie dans la même ville, puis rentre en France en 1915. Il y occupe un emploi de traducteur au ministère des Affaires étrangères pendant sept ans, puis se consacre entièrement à ses travaux personnels, qui sont désormais tournés vers l'Afrique du Nord, et surtout l'ethnographie

L'individu est un être humain et un homme vivant (i.e. homo vivens) qui interpelle sa conscience et la mémoire individuelle, voire la mémoire collective pour pouvoir agir avec un geste pensé et un acte réfléchi : Les êtres humains agissent comme des corps (G. Briguglia.2009)

Dans le cadre de cette étude qui porte sur le passage de la protestation au suicide, exprimée individuellement par l'auto-immolation par le feu, **est** une assimilation d'un fait, d'un geste et d'une action réfléchis à une « question de société » (cf. .Supra). Le passage de la protestation au suicide n'est qu'une forme d'expression d'une « vie inhumaine, détresse et vie nue » (J.-C Bourdin : op.cit.). Bien qu'elle soit d'un temps révolu, « la question de société » reste d'actualité avec l'apparition du phénomène de l'auto – immolation par le feu qui nous renvoie à la question, liée à la situation socio-économique d'un peuple qui, opprimé et/ou écrasé des décennies durant, explose à la suite d'un mépris, d'une réduction d'un humain à la plus petite considération dans la vie sociale d'un homo vivens (e.i. homme vivant). Dans ce même contexte, nous empruntons de Jean- Claude Bourdin :

« Certes, Hegel ne parle nulle part de déshumanisation, mais il nous semble que c'est pourtant ce que le texte conduit à penser, à condition, une fois de plus, de ne pas le lire comme une simple contribution hégélienne à la « question sociale ». Nous suggérerons pour terminer deux prolongements qui pourraient être tracés à partir de cette analyse de la désocialisation comme déshumanisation et réduction à l'abstraction de la vie. Ces prolongements ne se revendiquent pas explicitement d'un quelconque patronage hégélien, mais ils reposent tous sur ce phénomène diagnostiqué par Hegel, à travers la « question sociale ». Ce phénomène est historiquement nouveau, radicalement attaché à la modernité et très précisément à la modernité du travail, du capital et de la détermination de la société comme « système des besoins ». » (J-C.Bourdin, op.cit :172)

De ce corpus, constitué de quelques vocables méprisants les valeurs de l'être humain, une Créature divine, nous avons relevé quelques concepts sociologiques (Cf. dictionnaires relatifs à la mort et à la sociologie en fin de cet article) qui nous renvoient principalement à la compréhension sociologique de

et les traditions des provinces françaises. Il publiera six monographies de provinces puis, entre 1937 et sa mort, un monumental *Manuel de folklore français contemporain*. A. Van Gennep, auteur d'au moins deux ouvrages de référence et considéré par certains comme le fondateur de l'ethnologie rurale française, ne s'est pourtant jamais vu offrir de poste de chercheur ou d'enseignant en France. » (N.Journet.2001 :les rites de passage)

l'usage des mots, exprimant la situation socio-économique de la société à laquelle appartient, à titre d'exemple, Mohamed Bouaziz, le premier martyr de la démocratie et de l'ouverture de la Tunisie. L'exemple du rebelle dans ses droits légitimes se veut un bouton –poussoir et un détonateur privilégié, grâce aux Nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication, du « printemps arabe » (M.Guenaou. web-révolution.). De ces vocables nous avons retenu la déshumanisation, la désocialisation, la réduction, l'abstraction de vie (cf. dictionnaires, op.cit.). Ils insistent sur les causes et les raisons de cette révolution, appelée « Web-révolution » (M.Guenaou :op.cit.) et nous renvoient aux thèmes du caractère inhumain, adapté à la situation que vivent les peuples opprimés et les victimes de la répression :

« Les thèmes du caractère inhumain de la société, synonyme de la séparation des individus de la société, de la perte de l'humanité sociale des hommes, trouveront un écho chez le jeune Marx, dans l'article déjà cité du *Vorwärts !*, dans le contexte d'une critique des prétentions de la politique à réaliser, dans la figure du citoyen, la destinée la plus haute des hommes. Il met en évidence ce que Hegel avait vu en passant : que le prolétaire pauvre ou non est isolé de la communauté. » (J-C Bourdin : op.cit :172)

Parlons dans le même contexte, celui qui nous interpelle pour pouvoir insister sur le facteur humain, l'homme dont sa place se trouve bafouée par le pouvoir et la répression, créateurs d'une situation alarmante et dangereuse : insécurité sociale, économique, financière, psychologique, etc. La société se démarque par cette situation de l'isolement de l'être humain, l'acteur social, de son travail, un droit et une obligation vis-à-vis de sa famille, voire sa société et sa vie sociale : « c'est la vie elle-même, la vie physique et intellectuelle, la moralité humaine, l'activité humaine, la jouissance humaine, la nature humaine » (J-C.Bourdin, Id.)

Le passage du suicide à l'auto-immolation

L'histoire et la mémoire de cette « question de société » nous renvoient à la lecture des résultats d'une étude effectuée pour une période très ancienne et dans un pays qui ne fait point l'objet de notre étude (D.Godineau, op.cit.). Ce rappel vise, uniquement, à démontrer que les raisons, les conditions et les moyens utilisés pour le suicide, changent d'une nation à une autre : la population, la mentalité, la culture, la conviction religieuse, l'âge, le genre, les

facteurs et l'époque. Il ne s'agit point d'une forme de revendication, mais d'une comparaison qui peut servir une analyse par extrapolation à ce phénomène qui ronge la jeunesse algérienne. Cette pratique n'a jamais été une mode mais un fait et une réalité sociale et historique qui donnent à réfléchir aux sociologues et aux anthropologues du suicide. Nous sommes arrivés à classer les raisons en plusieurs catégories.

En premier, les suicides par la maladie mentale insistent sur les symptômes et l'emprise de la folie ou la déficience. Dans ce cas, personne n'est à l'abri de la démence ou autre : dans notre culture algérienne, on dit « hadi men 'and Allah » (هدي من عند الله) et que les gens acceptent sans discussion ni commentaire :

« Il faut, bien entendu, faire une place à part aux (...) suicides accomplis sous l'emprise de la folie, pendant une crise de démence, en particulier paranoïaque, quand un individu, homme ou femme, est persuadé qu'il est espionné par des mouchards ou poursuivi par des assassins ou des policiers. Ces crises paranoïaques ne sont d'ailleurs pas propres à la période révolutionnaire : l'on en trouvait également, dans des proportions équivalentes, avant la Révolution (française). » (D.Godineau, op.cit.)

En deuxième catégorie, les individus se livrent à cette pratique pour mettre fin à une situation de désespoir ou d'une perte définitive de l'espoir pour des raisons propres aux problèmes de finances ou d'une vie dans des conditions matérielles déplorables. Par pudeur, certains individus préfèrent terminer avec le problème par se donner la mort qui n'a jamais été programmée auparavant. Les Algériens ne se donnent jamais la mort pour un remboursement de dette non honorée, ni dans le cas d'une faillite. Chacun peut dire que la vie ne s'arrête pas là.

« Dans un tiers des suicides (et des tentatives) sont évoquées des difficultés matérielles, sous trois formes assez distinctes : être endetté et ruiné suite à de mauvaises affaires ; être sans travail ; être dans la misère, sans pain. Ces trois états sont invoqués selon des temporalités différentes. Ainsi est-ce surtout dans la société affairiste (...) que l'on se tuerait parce que l'on a fait un investissement désastreux qui a conduit à la faillite : ces suicidés sont majoritairement des hommes, parmi lesquels l'on ne trouve pas que des hommes d'affaires professionnels mais aussi des petits bourgeois emportés par la fièvre spéculative de cette période. En revanche, c'est évidemment pendant les crises économiques, (...), que des hommes et

des femmes du peuple souhaitent en finir avec la vie parce qu'ils disent être dénués de tout et ne pouvoir donner de pain à leurs enfants. » (D. Godineau, op.cit.)

En troisième catégorie, nous retrouvons les suicides pour des raisons purement liées aux différents ennuis avec l'administration et la justice du pays ou autre. Les gens préfèrent poursuivre le combat que de se donner la mort pour éviter ce que nous qualifions de « suicide gratuit ».

«Ceux qui se tuent (ou tentent de le faire) ont des ennuis avec la justice, qu'ils soient en prison, ou soupçonnés de vol, ou sur le point d'être arrêtés pour un quelconque délit – ces “pratiques,” qui concernent plus les hommes (...) que les femmes (...), ne sont pas liées aux événements révolutionnaires, mais étaient également bien représentées dans les archives (...). » (D. Godineau, op.cit)

La troisième catégorie de suicides nous révèle l'importance des sentiments qui peuvent être la cause d'une mort volontaire que nous appelons « suicide pour les sentiments ». Les sentiments peuvent toucher plusieurs registres dans la vie sociale, sentimentale, relationnelle, etc. Si les jeunes filles algériennes, connaissant ces problèmes, se livrent un tel acte mortifère pour soi-même, les garçons, quant à eux, pensent autrement.

« Les tourments affectifs d'ordre privé (amours malheureux, relations familiales conflictuelles) apparaissent dans un peu plus d'un cas sur dix (...), plus souvent pour les femmes (...) que pour les hommes (...). Là non plus l'on ne relève pas de différence sensible avec l'ancien régime, la nouveauté révolutionnaire étant pourtant représentée par les suicides de divorcé(e)s, et notamment d'hommes n'acceptant pas le divorce demandé par leur femme (ils) se tuent sous les yeux de leur ancienne épouse, pour la punir disent-ils, et un autre après l'avoir assassinée. » (D.Godineau, op.cit)

La quatrième catégorie se limite à la faiblesse de la santé psychologique de l'individu qui le conduit à ce que nous désignons par « l'homicide volontaire contre soi-même ». Nous pouvons noter les principaux facteurs tels que les maladies, les souffrances insupportables, et pas de contexte sociopolitique. Dans cette situation, plusieurs cas peuvent être enregistrés dans n'importe quel pays ou ville, dans un monde et une société qui ne pardonnent jamais :

« El Mûdj-tsama' la yar-ham: المجتمع لا يرحم ». La protection n'est point assurée pour les individus.

« Les problèmes d'ordre psychologique sont également parfois (...) invoqués par les témoins ou les intéressés : non pas la folie avérée mais plutôt ce que l'on appellerait aujourd'hui "dépression" et qui est signalé dans les documents comme du "dégoût" ou "ennui" de la vie, du "chagrin," une "humeur mélancolique," un esprit "sombre," "taciturne," une "tête faible," etc. » (D.Godineau, op.cit.)

La cinquième et dernière catégorie porte sur ce fait de société qui, se présentant sous la forme d'une « question de société », rappelle quelques faits et effets d'un homicide volontaire, particulièrement enregistré dans le registre de « la mort choisie et voulue ». Cette forme de mort attribuée volontairement par soi-même porte le nom de ce que nous appelons « l'auto-immolation par le feu. »

L'auto-immolation par le feu : un nouveau paradigme pour les sciences sociales

Dans les discours scientifique et médiatique, le concept utilisé demeure celui du suicide, dans le sens de se donner, volontairement, une mort, qu'elle soit caractérisée par l'atrocité du fait ou les douleurs ressenties pendant les faits : l'acte et les gestes, voire le comportement de la victime souffrante. L'usage du nouveau paradigme, l'auto-immolation par le feu, devient pour nous un paradigme difficilement traduisible, ainsi que pour les scientifiques et les praticiens dans les services hospitaliers. Dans les dictionnaires consultés (Cf. bibliographie à la fin de la contribution), le paradigme auto-immolation par le feu est introuvable ; mais les vocables de sa composition peuvent trouver une place dans ces manuels de premières mains : auto, immolation, par le feu.

D'origine grecque, la particule « auto » est un préfixe qui renvoie aux sens vulgarisés par tous les dictionnaires de la langue française : « lui-même » et « soi-même » (Cf. la bibliographie à la fin de la contribution). Étymologiquement, le vocable immolation tire son origine de la langue latine : immolare, qui signifie offrir un sacrifice. Ce sens nous renvoie à son usage dans la pratique du sacré (Eliade Mircea :2007) , lors du discours religieux portant sur le rituel festif religieux : nous utilisons, dans notre registre, le mot 'id el ad-ha pour rappeler ûd-hiya (la bête sacrifiée pour Allah) et le geste sacré

recommandé par les textes sacré (El Qor-an El Karim.Cf. Coran), la tradition prophétique (Essúnna Ennabawiya) et religieux (el kûtûb eddiniya). Par extension, le vocable prendra plusieurs synonymes tels que la tuerie, la mort, le massacre. Philosophiquement, l'immolation touche la disparition volontaire de l'individu, faible ou sans défense. Plusieurs moyens sont utilisés dans le cadre de l'immolation dont le feu devient le plus pensé dans ce genre de suicide.

L'auto-immolation par le feu devient un crime sur soi-même avec l'usage d'un moyen peu commode dans la vie sociale d'une société de confession musulmane. Il est, aujourd'hui, un fait et une « question de société » puisque cette nouvelle pratique de se donner la mort est très récente en Algérie, pays qui vient de fêter le cinquantenaire de son indépendance nationale. Le questionnement est primordial puisqu'il s'agit d'une véritable « question de société » pour son statut par rapport à la mentalité, à la culture et à la vision que peut porter la population sur l'auto-immolation par le feu. L'inquiétude est généralisée pour la société comme pour ceux qui l'étudient. Nous l'alignons au même niveau d'une mort voulue par soi-même, particulière ou singulière, assimilée au suicide, défini selon la définition d'Émile Durkheim (Le suicide. Paris ; 2007), bien qu'il soit, auparavant, pris en considération, dans des dictionnaires dont celui la langue française (cf. bibliographie), sur la base d'une approche socio historique de l'époque en France.

« Le suicide acquiert au 18e siècle un véritable statut de “question de société.” L'apparition du mot *suicide* en 1734 dans la langue française rend ainsi compte de l'ampleur nouvelle prise par le débat sur ce sujet: de Montesquieu à d'Holbach, tous les philosophes et hommes de lettres des Lumières ont écrit sur (le suicide).Ils s'interrogent sur sa légitimité: a-t-on le droit de se tuer, la mort volontaire est-elle ou non un crime commis envers Dieu, ou envers la société (à qui le suicidé retirerait un de ses membres), ou encore ne relèverait-elle pas de la pathologie médicale? Même ceux qui réprovent le suicide demandent à la fin de l'ancien régime sa dépénalisation, assurant que, si le geste est condamnable, celui qui le commet ne l'est pas mais est plutôt à plaindre. Enfin, les chroniqueurs et les autorités s'inquiètent de l'augmentation du nombre de suicides, imputée selon les auteurs au déclin de la religion et des mœurs ou aux crises économiques et politiques : dans tous les cas, il apparaît aux contemporains comme un symptôme, un reflet des dysfonctionnements de leur société. » (D.Godineau :op.cit.)

L'auto-immolation par le feu, un vent arrivant de la Tunisie

Depuis Mohammed Bouazizi, devenu le symbole de la révolution en Tunisie et celui du « printemps arabe » que nous désignons par un nouveau paradigme « la Web-révolution » (M.Guenaou :2011). Pour l'histoire et la mémoire, Dominique Godineau veut nous faire une genèse à partir d'une étude sur les suicides à Paris pendant la révolution française. Le statut de ce phénomène est en mutation dans le monde. Bien que le fait soit une « question de société », il a fait l'objet d'une observation sociologique avant qu'elle soit historique. Les résultats de cette étude renvoient à une caractérisation du suicide par des traits marqueurs que nous rattachons à l'auto-immolation par le feu.

« Il est très difficile de vérifier si le nombre de suicides a effectivement augmenté comme les hommes du 18^e siècle en avaient le sentiment. Mais il est sûr que l'époque a vu, non pas la "banalisation" du suicide, qui n'est jamais banal, mais son inscription dans le paysage social, au moins dans les grandes villes : il est devenu "public," on en parle, il est moins caché qu'au début du siècle. C'est une forme de mort à l'idée de laquelle on s'habitue, qui devient progressivement envisageable, pour soi-même, pour les autres. Cette "publicité" (dans le sens : porter à la connaissance du public) fournit d'une certaine façon des modèles : modèles du suicide quotidien, celui du voisin, d'une connaissance, qui redoublent les modèles littéraires du suicide héroïque à la romaine ou, moins présent semble-t-il en France que dans d'autres pays, du suicide "romantique" symbolisé par le jeune Werther de Goethe (1774). » (D. Godineau, op.cit.)

L'expérience de la Tunisie vient démontrer que la vie humaine est une « bagatelle » (Mohamed B.). Le fait est présent pour que feu Mohammed Bouazizi soit un enfant, refusant la hôgra (Fodil K.), le mépris (Mohammed B.), la honte (Id.). L'explication n'est qu'une illustration d'une vie sans valeur, bien que la religion musulmane soit « avertissante » (Mohammed B.) et préventive, en matière de mort : El mawt Bi Id-n Allèh. (La mort n'est donnée que par Allah !). L'expérience de l'auto-immolation par le feu est explicite, pour les uns comme pour les autres.

« Le suicide par le feu, nouveau rituel de la contestation ! Sur fond de crise économique et sociale qui secoue la Tunisie à cause du haut taux de chômage surtout parmi les jeunes dont l'avenir semble barré, un phéno-

mène inquiétant se produit : le suicide de jeunes à caractère politique. À son tour, ces gestes hautement symboliques deviennent une incitation à la protestation et à la révolte, mâtées par la violence policière. La situation est devenue telle que la dictature est contrainte d'intervenir afin de calmer le jeu par diverses promesses. (Encyclopédie Agora : pratiques de suicide)

La cause de la première auto-immolation par le feu est une expression individuelle et personnelle, mais choisie et décidée par une volonté qui reste du domaine de la conscience et de la patience de l'auteur de l'acte suicidaire sur sa même personne. Elle est d'ordre socio psychologique, avant qu'elle soit socio politique et de prendre une dimension scientifique et un objet d'étude connaissant une ampleur au niveau maghrébin, voire international. Il pensait, à travers le geste et l'acte, revendiquer un droit : son droit le plus absolu. Aucune catégorie sociale ni socio professionnelle ou politique ne pensait à une telle ampleur de « la question de société » dont le principal acteur est un chômeur, que nous nommons « un oublié de la société ». Son expression, sa revendication et sa protestation deviennent des critères de toute révolution et une source de ce que nous appelons « Web-révolution » qui fit d'un fils de la société de Sidi Bouzid le héros de la révolution tunisienne, voire d'autres révolutions populaires dans le monde arabe, animées par des jeunes refusant la dictature du pouvoir en place. Il vient de la couche populaire :

« Mohamed Bouazizi est un vendeur de fruits et légumes ambulancier âgé de 26 ans et vivant à Sidi Bouzid, ville moyenne de 40 000 habitants, à vocation agricole au taux de chômage élevé, située dans le centre-ouest du pays à 265 km de Tunis. Fils d'ouvrier agricole, il avait quitté le lycée à la mort de son père pour faire vivre sa famille, son activité de vendeur constituant leur seul revenu. Ne possédant pas d'autorisation officielle, il se fait confisquer sa marchandise à plusieurs reprises par les employés municipaux. Essayant de plaider sa cause, d'obtenir une autorisation et la restitution de son stock auprès de la municipalité et du gouvernement, il s'y fait insulter et chasser. Le 17 décembre 2010, il s'asperge d'essence et s'immole par le feu devant le siège du gouvernement. Le 5 janvier 2011, il meurt au Centre de traumatologie et des grands brûlés de Ben Arous. »
(Id.)

Une « question de société » et l'auto-immolation par le feu

La « question de société » est une expression populaire chez les classes sociales avant qu'elle soit reprise, par l'usage de la récupération et du rempla-

cement d'un mot dans le cadre de la terminologie propre aux sciences sociales et humaines. Devenue une notion qui nous renvoie aux études des spécialistes pour pouvoir parler de paradigme ou de concept, la « question de société » se définit comme étant un phénomène social et culturel qui rapproche le comportement et le discours de celui qui l'utilise à une réalité sociale.

« La « question sociale » recouvre une réalité historiquement plus complexe et entraîne avec elle des enjeux politiques spécifiques. Sans pouvoir retracer ici une histoire des significations de cette expression, des problèmes qu'elle désigne et des pratiques qu'elle a appelées, on peut décrire la « question sociale » comme l'ensemble des problèmes posés aux sociétés modernes par l'existence d'une pauvreté de masse qui, liée essentiellement aux fluctuations du marché du travail, précipite un nombre croissant d'individus dans des situations matérielles et morales du plus grand dénuement. En réalité, davantage que de pauvreté il faudrait parler de misère, dans la mesure où la désaffiliation de ces masses suppose la rupture des liens de sociabilité primaire, pour reprendre les termes de Robert Castel, et produit des individus qui, à la différence des vagabonds (...), ne peuvent plus être considérés comme des marginaux par rapport à la société » (J.C Bourdin, Hegel et la question sociale.2001 : p.150)

Dans le cadre de sa réflexion, Jean Claude Bourdin (op.cit.) veut redonner une définition qui pourrait interpeller les hommes politiques et les acteurs sociaux, conscients du problème qui ronge la société et qui pousse les jeunes à une situation de désespoir, source d'encouragement au recours à cette pratique inhabituelle et inacceptable (Cf. Coran). Nous avons, par le biais des médias et des services des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, interrogé plusieurs individus en Algérie (Cf. nos informateurs). Jean -Claude Boudin donne une définition qui précise ce paradigme :

« La - question sociale - désigne l'ensemble des mesures que les sociétés devraient prendre pour remédier à cette situation dégradante et dangereuse : assistance, répression, mise forcée au travail, tentatives de « moralisation » des classes « dangereuses », etc. Toutefois on ne rend pas encore compte de l'emploi du terme de « question » et celui de « social » est maintenu dans sa signification seulement descriptive. » (J-C.Bourdin : Id.)

Dans l'esprit de l'individu, voulant se donner la mort par le feu, la forme du suicide se présente comme un passage du sacrifice personnel à la protestation individuelle pour une cause et une raison portant essentiellement sur une

protestation d'ordre social et de revendication. Cette protestation individuelle est sociale et non politique puisque cette dernière provoque, généralement, une mort par l'usage d'une arme à feu ⁽¹⁾. Cette « question de société » n'a jamais été tolérée par l'Islam, entre Qoran, Sunna et kûtûb diniya (op.cit.). La coutume locale n'a nullement pris en considération cette forme de revendication ou de protestation suicidaire. Devant une telle situation, nous pensons aux différents rites de passage, défini par Arnold Van Gennep (les rites de passage : 1909) en trois phases auxquelles nous avons ajouté deux autres du domaine du rite moral ⁽²⁾, déduit des deux formes de rites (Marcel Mauss : 2004).

La propagation d'une « question de société »

La « question sociale » n'avait pas gardé son sens du XIX^e siècle ; mais avec le temps et ses aléas, le paradigme prit le sens d'une généralisation, touchant la sensibilité d'autres couches sociales, dans les camps des sociétés capitalistes dont le phénomène s'est propagé pour aller s'installer dans des pays où les individus désirent se débarrasser de la « hôgra », un autre paradigme que les sociologues et anthropologues arrivent à utiliser dans leur analyse de ce qui se passe dans les pays où le pouvoir s'impose avec toutes ses formes et ses caractéristiques.

« La - question - en cause est perçue, à tort ou à raison, non comme un problème technique ou un embarras persistant, mais plutôt comme un défi lancé aux sociétés visées dans leur fondement ou leur identité. Parmi de nombreux écrivains, Tocqueville avait très clairement compris la « question sociale » comme une menace contre la propriété foncière, industrielle et financière. Mais, plus largement, le défi est également celui qui est lancé aux principes juridiques et politiques des sociétés libérales, en ce qu'elle interroge l'effectivité de la citoyenneté et des droits (égalité et liberté). Le défi devient proprement explosif quand la « question sociale » menace l'autonomie du politique, condition de la représentation politique. Ensuite, parler de « question » c'est reconnaître l'impuissance des remèdes apportés pour la résoudre et soupçonner que l'ensemble des mesures adoptées conduise en définitive à perpétuer la « question ». Ainsi, Marx, à l'occasion d'une polémique avec Arnold Ruge, dans le *Vorwärts* /, en 1844, pouvait-il montrer, en énumérant la liste des mesures prises en Angleterre par l'administration ou ce que Hegel appelle la « police », pour

¹ Dans les pays étrangers, plusieurs cas ont été relevés : le cas de la France, plus particulièrement.

² L'intention et la volonté.

venir à bout du paupérisme, que non seulement on n'avait pu l'éradiquer, mais que le paupérisme est devenu, du fait même de ces mesures, « une *institution nationale* [...] objet d'une administration ramifiée et largement étendue, d'une administration dont cependant la tâche n'est plus de juguler le paupérisme, mais de le *discipliner*, de le perpétuer » . » (J-C.Bourdin : Id.)

La première auto-immolation, devenue historique, se propagea, à travers plusieurs villes du pays, la Tunisie. Bien que la « question de société » soit un phénomène social qui nous renvoie aux différentes fiches de notes que Marcel Mauss, le neveu et l'étudiant le plus proche du professeur et l'auteur de « Le suicide » aurait classées. Cet oncle maternel avait consacré toute une étude pour mettre sur rails tous les principes scientifiques d'analyse pour pouvoir réglementer l'étude du suicide. Mais, Mohammed Bouazizi, un arabe et un musulman, avait, après le centenaire de la première parution de l'ouvrage, révolutionné la théorie du suicide chez Émile Durkheim (1858 - 1917).

« Ce premier incident (celui de Mohamed Bouazizi) a provoqué des protestations qui ont dégénéré samedi dernier en affrontements entre la police et des habitants en colère : ceux-ci ont mis le feu à des pneumatiques et scandé des slogans pour réclamer le droit de travailler, en soutien au jeune commerçant. » (Encyclopédie de la mort, op.cit.)

Dans cette optique, l'analyse nous renvoie à l'étude de Saida Henni et Jean-Luc Dubois qui porte sur « la durabilité sociale et la transmission des capacités » (S.Henni et J.L.Dubois : op.cit.). L'auto-immolation par le feu devient un phénomène de durabilité en perpétuelles continuation et continuité dans le temps et dans l'espace, prouvé par la presse traitant le sujet dans la rubrique faits divers ou faits de société. L'importance de la capacité de se faire tuer par soi-même est transmissible pour s'exprimer, revendiquer, protester, etc. Le fait d'une meilleure transmission est contagieux dans le sens de « faire comme l'autre. » pour devenir le martyr et l'héros. La mort voulue entre dans le cadre d'une importance du courage et de la volonté de se faire mourir pour des raisons jugées primordiales dans un contexte sociopolitique déterminé dans le temps et dans l'espace.

Plusieurs cas de suicide ont été enregistrés en Tunisie par solidarité et/ou conviction d'être des martyrs de la révolution tunisienne que les européens ont débaptisée pour lui attribuer un nouveau paradigme « Le printemps

Les jeunes et la nouvelle pratique suicidaire en Algérie : L'auto immolation par le feu arabe » (M.Guenaou : Web-révolution, op. cit.) et arabisé pour donner « Errabi'El 'Arabi الربيع العربي ». Depuis, d'autres jeunes furent les principaux « donneurs de mort à eux – mêmes », un autre paradigme qui renvoie à une époque de l'histoire et de la mémoire de tout un peuple révolté contre le pouvoir en place. Par ailleurs, un individu avait opté pour une autre forme de suicide : le suicide par électrocution :

« Un autre jeune Tunisien s'est suicidé mercredi soir le 22 décembre 2010 par électrocution à Sidi Bouzid. Houcine Neji, 24 ans, a escaladé un poteau électrique en criant qu'il ne voulait « plus de misère, plus de chômage », avant de s'électrocuter au contact de câbles de haute tension. » (Id.)

Puis, un autre cas se présente :

« Lundi soir, le 9 janvier 2011, Allaa Hidouri, 23 ans, diplômé de l'université et sans emploi, a grimpé sur un pylône électrique pour se donner la mort en s'accrochant aux câbles à haute tension. Originaire du village d'El Omrane, près de Sidi Bouzid, Allaa Hidouri avait été blessé par balle à la jambe dans les affrontements qui ont fait un mort et plusieurs blessés le 24 décembre à Menzel Bouazaine. » (Id.)

Puis, une autre personne avait voulu une mort, bien qu'il soit un universitaire mais en chômage. Il préféra se donner la mort par l'eau : il s'agit d'un suicide par noyade, un procédé suicidaire très rare dans les pays du monde. Sa volonté a été autre que celle de deux précédents. Le nombre de suicide a été important, en ces mois de la révolution tunisienne ⁽¹⁾.

« Dimanche, le 26 décembre 2010, Lotfi Guadri, 34 ans, un universitaire en chômage, s'est jeté dans un puits dans la zone de Gdéra à cinq km de Sidi Bouzid. La victime souffrait de problèmes psychiques, la raison pour laquelle il avait interrompu ses études depuis quelques années. Lotfi devrait commencer à travailler début janvier. Les motifs de son suicide restent à être établis avec certitude. » (Id.)

Constat et évolution du taux de l'auto-immolation par le feu en Algérie

Bien que la presse algérienne soit la plus impliquée dans l'information relative au taux de suicide, la population algérienne reste la moins informée sur

¹ « Cependant, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a comptabilisé 35 victimes dans tout le pays et une source syndicale a estimé qu'il y a eu au moins 50 morts depuis samedi dans la seule ville de Kasserine. » (Encyclopédie de la mort :)

l'auto-immolation par le feu, pour des raisons qui interpellent la mémoire pour pouvoir comprendre les vrais facteurs de ce phénomène , devenu une « question de société », depuis la première qui a eu lieu , en Tunisie. Le reportage, réalisé par des journalistes de la chaîne privée de télévision, Esh – shûrûq (El Intsihar : 2014), relate quelques cas de rescapés du suicide, sans beaucoup parler de l'auto-immolation par manque de témoignages.

Après quelques interrogations portant sur l'auto-immolation par le feu, certains citoyens insistent dans leurs propos sur le problème de la société et parle d'une évolution alarmante du taux de suicide, tout en rappelant « la mode de se tuer par le feu » (Abdelqader B.). Dans la rue, nombreux sont les jeunes qui, délinquants et personnes marginalisées, sont exposés à ce drame qui interpelle la conscience des responsables locaux et des animateurs de lieux du culte et des centres de protection et de prévention. (Hadjia Halima B.).

Les quelques témoignages de parents d'enfants suicidés et de jeunes auto – immolés par le feu font parler les réponses, les chiffres et leurs interprétations par les sociologues et les anthropologues : « personne n'est à l'abri de la hôgra, source de l'auto-immolation des jeunes dont le nombre est en évolution » (Cherifa C.) afin d'éviter l'usage du concept de « nombre progressif » de suicides et d'auto-immolations par le feu (Abdelkader B.)

Sans parler d'interprétation et du nombre croissant de suicidés, entre les différentes formes de suicides, la « question de société » revient à chaque fois à notre esprit pour nous interroger et interpellier la conscience et la mémoire des autres. La répartition par âge, relative à l'auto –immolation par le feu, n'est point à l'ordre du jour de notre recherche mais elle pose un problème de chiffre fiable du nombre de mal-vie qui conduit à l'une des formes du suicide (Abdelqader B.). Après une grande instabilité sociale et économique des jeunes au Maghreb, le nombre d'auto-immolations par le feu demeure inconnu par les chercheurs dont ceux qui se spécialisent dans « la question de société ». La revendication et le faire- savoir d'une existence se font comprendre avec l'usage de ce que veut dire l'immolation par le feu, après une opération de « rash bel benzine الرش بالبنزين » pour les uns et « rash bel essence الرش بليصانص » pour les autres ».La réalité nous conduit à un constat similaire : « Le taux de suicide masculin connaît depuis des évolutions excessivement perturbées. Sur la moyenne durée, l'évolution du suicide est tout à fait sensible. » (L.Chauvel, Sd. l'uniformisation du taux de suicide masculin selon l'âge)

Conclusion

Bien que le suicide ⁽¹⁾ soit un phénomène de société, prenant de l'ampleur ces dernières années, l'auto-immolation par le feu interpelle la mémoire et la conscience des responsables, accusés de source de problèmes entraînant les jeunes à se donner une mort singulière par rapport aux anciennes pratiques, connues à travers le monde. Les rescapés de l'auto-immolation par le feu accusent les gens et évoquent les faits. Ils accusent les responsables et ils évoquent les conditions et les facteurs du geste immoral, irrégulier et inhabituel.

Cette situation interpelle les sociologues, les anthropologues, les psychologues, les médecins et les philosophes, voire les « suicidologues » ou la psycho - socio - anthropologues du suicide. Utilisant l'essence (carburant, signe de la richesse du pays) et le feu, l'immolation devient synonyme de suicide par le feu dont la motivation et les facteurs restent du domaine d'un choix et d'une conviction assurée pour se donner la mort, sachant bien les caractéristiques relevées du religieux décrivant l'Enfer.

Dans un sens plus sociologique que psychologique, l'auto-immolation reprend les paramètres de sa définition : un phénomène social du registre sociologique et non culturel (et non cultuel). Le réveil de la conscience des jeunes se tonifie et avait durci depuis l'auto-immolation par le feu de Mohamed Bouazizi, le martyr d'une révolution et le réformateur de la théorie du suicide par son geste de la mise à feu de son corps après avoir été aspergé d'essence.

¹ Pour Albert Camus, "Il n'y a qu'un problème philosophique vraiment sérieux : c'est le suicide...". (La prévention du suicide. Indications pour les médecins généralistes).

Annexes

Annexe n° 01

**Protestation près d'Oran : Un jeune décède après s'être immolé
par le feu**

Par Houari Saaïdia

Hier vendredi, au lendemain du drame qui a secoué la petite localité de Hassi Labiod, un hameau à l'extrême limite de la commune de Sidi Chahmi, dans la périphérie sud-est du chef-lieu de la wilaya d'Oran, la protestation a baissé d'un cran, sans pour autant tout à fait disparaître. 24 heures après l'acte d'immolation par le feu commis par deux jeunes de cette petite bourgade, dont un a succombé le jour même, dans le feu de l'action d'une opération d'expulsion ayant visé des occupants d'une propriété privée, tous les accès menant à Hassi Labiod étaient bloqués de part en part par des troncs d'arbres, pylônes en ciment et pneus incendiés. Les nerfs à vif, plusieurs dizaines de jeunes habitants de cette agglomération rurale, aux allures d'un misérable village égaré dans la nature, imposaient l'embargo sur leur cité en installant des barrières formées d'objets bric-à-brac sur les voies routières qui la desservent. La localité a été, en la circonstance, transformée par les protestataires en un « no man's land » pour toute personne « incarnant » l'État et il a fallu pour nous présenter nos cartes professionnelles pour qu'on nous permette d'accéder au village, et plus précisément au lieu du drame. La maison où a eu la double tentative de suicide en s'immolant par le feu, dont une s'est soldée par le décès, quelques heures plus tard, d'un jeune de 40 ans, alors que l'état de l'autre « victime », 23 ans, demeurait hier matin « très critique », selon des sources concordantes. Seul le wali d'Oran, M. Zâalane Abdelghani, qui s'est déplacé en catastrophe, sans le moindre dispositif sécuritaire, sur les lieux du sinistre dès qu'il en a été informé, a su et a pu accéder au cœur du village où il s'est enquis in situ et de visu de la situation, mais surtout des tenants et des aboutissants de cette « histoire ». En effet, tous les habitants rencontrés hier, notamment les membres des quatre familles occupant l'habitation ciblée par l'arrêt d'expulsion, ont tenu à souligner que le wali s'est déplacé vers eux pour, d'abord, savoir auprès d'eux ce qui s'est passé et, ensuite, prendre en charge leurs revendications. Et la première décision « urgente » prise était d'ordonner le transfert immédiat des deux « victimes » -brûlées au 3e degré selon une source médicale- de l'EHU du 1er Novembre 1954 à Oran vers l'hôpital militaire d'Aïn Naadja à Alger.

Malheureusement, un des deux patients, le plus âgé, Kh. Houari, 40 ans, a succombé au cours de son évacuation.

L'autre, M. Fethi, 23 ans, était hier encore dans un état comateux, sous soins intensifs, au service des grands brûlés de l'hôpital d'Aïn Naadja. Deuxième mesure prise par le chef de l'exécutif local consistait à ordonner de « laisser la situation telle qu'elle est », c'est-à-dire suspendre jusqu'à nouvel ordre l'exécution de l'expulsion des familles concernées, pour des motifs humanitaires et d'ordre public. Aux occupants des lieux, croyons-nous savoir, il a été donné des engagements officiels de trouver une solution à leur problème de logement, sous une forme ou sous une autre. Une autre décision, non moins importante, prise par le détenteur de l'autorité de l'État à l'échelle de la wilaya d'Oran, c'est l'ouverture d'une enquête pour faire toute la lumière sur le respect de la loi et des procédures réglementaires dans le cas de cette mise à exécution d'arrêt d'expulsion ainsi que les conditions exactes dans lesquelles elle s'est déroulée. Un acte d'investigation réclamé de vive voix par la population locale et qui est d'autant obligatoire qu'il y a eu mort d'homme. Des témoins de la scène d'expulsion, qui s'est faite en présence d'un dispositif sécuritaire déployé par les brigades de gendarmerie nationale de Sidi Chahmi et de Nedjma (ex-Chteïbo), en application d'une réquisition, qui accompagnait l'huissier de justice, « il y a eu une intervention musclée » visant le domicile en question, occupé par quatre familles. Il s'agit en fait d'une ancienne maison dans un état de délabrement avancé, d'une superficie de 1,4 hectare, dont la partie habitée sous forme d'un vieux bâti remontant à l'ère coloniale ne représente que le tiers.

Au bout d'un long feuilleton procédural devant les tribunaux, la partie adverse, un particulier se prévalant d'un titre de propriété, a fini par avoir gain de cause en obtenant un jugement définitif en sa faveur, revêtant la force exécutoire. Dans des conditions dont il appartient à l'enquête de déterminer, les deux jeunes, tous deux célibataires, se sont imbibés d'essence qui était contenu dans une bouteille d'eau minérale puis se sont immolés, devant le regard des agents de la force publique.

Q.O 22 03.2014

Immolation par le feu de deux personnes près d'Oran : Décès de la deuxième victime

Par H. S.

M. Fethi, âgé de 23 ans, la deuxième personne qui s'était immolée par le feu, jeudi dernier, dans la localité de Hassi Labiod, située à l'extrême limite de la commune de Sidi Chahmi, près d'Oran, est décédé, hier, suite à ses blessures, victime de brûlures au troisième degré, a-t-on appris auprès de ses proches.

Avant-hier vendredi, Kh. Houari, âgé de 40 ans, qui s'était également immolé par le feu en compagnie de M. Fethi, protestant contre une décision d'expulsion qu'un huissier de justice était venu appliquer, est mort des suites des brûlures dont il a été victime. Hier, la tension était perceptible dans cette bourgade après l'inhumation de la deuxième victime.

Suite au décès de Kh. Houari, survenu jeudi, les habitants de Hassi Labiod sont sortis dans la rue pour exprimer leur colère. Vendredi, la protestation avait baissé d'un cran, sans pour autant disparaître tout à fait. Tous les accès menant à Hassi Labiod étaient toujours bloqués de part en part, à coups de troncs d'arbres, pylônes en ciment et pneus incendiés. Plusieurs dizaines de jeunes ont imposé l'embargo sur leur cité. Seul le wali d'Oran, qui s'était déplacé sur les lieux du drame, ainsi que quelques journalistes, a pu accéder au cœur du village où il s'est enquis des tenants et des aboutissants de cette affaire. Les membres des quatre familles occupant l'habitation ciblée par l'arrêt d'expulsion ont tenu à souligner que le wali est venu vers eux, pour, d'abord, s'enquérir de la situation et, ensuite, prendre en charge leurs revendications. Et la première décision «urgente» prise était d'ordonner le transfert immédiat des deux «victimes» -brûlées au 3e degré, selon une source médicale- de l'EHU 1er Novembre 1954 à Oran, vers l'hôpital militaire d'Aïn Naadja à Alger. Malheureusement, le plus âgé, Kh. Houari, 40 ans, a succombé au cours de son évacuation. L'autre, M. Fethi, 23 ans, était, vendredi encore, dans un état comateux, sous soins intensifs. La seconde décision consistait à suspendre, jusqu'à nouvel ordre, l'exécution de l'expulsion des familles. Aux occupants des lieux, croyons-nous savoir, il a été donné des engagements officiels de trouver une solution à leur problème de logement, sous une forme ou sous une autre. L'autre décision a été l'ouverture d'une enquête pour faire toute la lumière sur le respect de la loi et des pro-

Les jeunes et la nouvelle pratique suicidaire en Algérie : L'auto immolation par le feu

cédures réglementaires dans le cas de cette mise à exécution d'arrêt d'expulsion, ainsi que les conditions exactes dans lesquelles elle s'est déroulée. Dans des conditions dont il appartient à l'enquête de déterminer, les deux jeunes, tous deux célibataires, se sont imbibés d'essence puis se sont immolés devant le regard des agents de la force publique.

Q.O. 23.03.14

Annexe n° 03

El Tarf : Un homme s'immole par le feu devant le siège de la wilaya

Par A. Ouelaa

C'était le branle-bas de combat, hier, vers 09h, devant le siège de la wilaya d'El Tarf. Un homme, âgé de 33 ans, s'est mis brusquement à crier son désarroi et le calvaire qu'il endure, depuis de nombreuses années, pour trouver un travail, d'autant plus qu'il est diplômé. Puis s'empara d'une bouteille d'essence avec laquelle il aspergea son corps et alluma un briquet devant les regards de la foule sous le choc. Plusieurs personnes se sont portées à son secours, pour éteindre le feu, avant l'arrivée des éléments de la Protection civile qui l'ont évacué d'abord vers l'EPH d'El Tarf puis vers le service des grands Brûlés du CHU de Annaba. Selon les services de la protection civile, la victime est atteinte de brûlures au 3ème degré.

Q.O. 14.05.14

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

Livres sacrés

1-Le Coran (Traduction nouvelle par le Cheikh Boubakeur Hamza) Alger, ENAG éditions, 1989 (2 tomes)

Dictionnaires

BARAKE(Bassam), Dictionnaire de linguistique. Français-Arabe. Avec un index alphabétique des termes arabes, Tripoli(Liban),Jarouss Presse, (?), 298 p

BEAUSSIER (Marcelin), Dictionnaire Arabe- Français, Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée par Mohammed Bencheneb Alger, La maison des livres, 1958 (2 tomes)

CHEBEL (Malek), Dictionnaires des symboles musulmans. Rites, mystique et civilisation, Paris, Michel Albin, 2000,501p

CHEVALIER (Jean), GHEERBRANT (Alain), Dictionnaires des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres, (Edition revue et augmentée), Paris, Robert Laffont/Jupiter, 1992,1060 p

COLLECTIF (sous la direction de Mohammed Ali Amir –MOEZZI), Dictionnaire du Coran, Paris, Robert Laffont, 2008,981 p

COLLECTIF (sous la direction de Pierre BONTE et Michel IZARD), Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Paris, PUF,2007,842 p

COLLECTIF, Dictionnaire de sociologie, Paris, Larousse,2003,279 p_(Raymond Boudon, Philippe Besnard, Mohamed Cherkaoui, Bernard-Pierre Lécuyer)

GAID (Tahar), Dictionnaire élémentaire de l'Islam, Alger, OPU,1991,418p, (2^e édition)

PONT-HUMBERT (Catherine), Dictionnaire des symboles, des rites et des croyances, Paris, Hachette, 2003,434 p

OUVRAGES ET ARTICLES

ADHAHABIY (L'Imam) Les péchés capitaux. Résumé de l'ouvrage de l'Imam Adhahabiy Traduction de Youssef Sattay. Revu et corrigé par le département des traductions, Bruxelles,Ed. El- Fajr, 2006,94 p

ANONYME 1-Les types de monothéisme Traduction et publication de Daroussalam ; révision de Mohammed Al –Amin Ben Ibrahim Riadh, Daroussalam,2001,32 p

2-Les piliers de la foi Traduction et publication de Daroussalam ; révision de Mohammed Al –Amin Ben Ibrahim Riadh, Daroussalam, 2005,32 p (2^e édition)

AURELLY (Barbey D') Sur le sacré 5textes réunis et présentés par Philippe Berthier. Paris-Caen, Lettres modernes, Minard, 2002,229p

BEAUD (Michel) L'art de la thèse Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, de magister ou un mémoire de fin de licence Alger, Casbah éditions,1999, 172 p

BEAUD (Stéphane, Florence Weber) Guide de l'enquête de terrain (Nouvelle édition) Paris, La Découverte, 2003,357 p

BENOIST (Luc) Signes, Symboles et mythes Paris, PUF,2007,127 p (Que Sais- Je ?) (9^{ième} édition)

BOUCHERIT (Aziza) L'arabe parlé à Alger Alger, Editions ANEP,2006,338 p

BOUDECHICHE (Smaïl) Repères coraniques. Hizb « Amma » et « Sab- bih » Alger, Dahlab, 1995,216 p

BOUDJEDRA (Rachid) Vies quotidiennes Contemporaines en Algérie Paris Hachette1971, 253 p

- BOUROUBA (Rachid)** Les inscriptions commémoratives des mosquées d'Algérie Alger, OPU, 1984,374 p
- BOURRILLY (J, Laoust E.)** « Stèles funéraires marocaines par H.Massé » (CR), Revue Africaine, 1928, pp313-4
- BOUVIER (Pierre)** 1-Le lien social Paris, Gallimard,2005, 401 p
- CAILLOIS (Roger)** 1-L'homme et le sacré Paris, Gallimard, 2006,250 p
2-Le mythe et l'homme Paris, Gallimard, 2002,189p
- CANARD (Marius)** 1-« Le Coran, traduit par A.Laïmèche et B.Ben Daoud, (CR), Revue Africaine, 1933, pp366-8
2-« L'Islam et l'évolution de la culture arabe depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours par M.Soualah » (CR) , Revue Africaine, 1934, p531
- CAULIER (Brigitte)** L'eau et le sacré Les cultes thérapeutiques autour des fontaines en France du moyen âge à nos jours Beauchesne, Presses de l'Université Laval,1990,172 p.
- CAZENEUVE (Jean)** Sociologie du rite Paris PUF1971,334p
- CHELHOD (Joseph)** Structure du sacré chez les arabes Paris, Maisonneuve et Larose,1986,287p
- COLLECTIF (sous la direction de Marcel Neusch)** Le sacrifice dans les religions Paris, Beauchesne ed. ,1994,310p
- COMBESSIE (Jean-Claude)** La méthode en sociologie Alger, Casbah éditions,1998,123 p
- COPANS (Jean)** L'enquête et ses méthodes. L'enquête ethnologique de terrain Paris Armand Colin,2005, 137 p
- CUCHE (Denys)** La notion de culture dans les sciences sociales Alger, Casbah Editions,1998,123 p
- DURKHEIM (Emile)** 1-Le suicide Paris, PUF,1993, 463 p
2-Les règles de la méthode sociologique Précédées de -Les règles de la méthode sociologique où l'instauration du raisonnement expérimental en sociologie- par Jean-Michel Berthelot. Paris, Flammarion, 1988, 254 p
3-Les Formes élémentaires de la vie religieuse Présenté par Michel Maffesoli Paris, CNRS éd., 2008,638 p
- ELIADE (Mircéa)** 1-Le sacré et le profane Paris, Gallimard, 2007, 185p
2-Initiation, rites, sociétés secrètes Paris, Gallimard, 2004,283 p
3-Aspects du mythe Paris, Gallimard, 2005,251 p
- FORTIE (Corinne)** La mort vivante ou le corps intercesseur(société maure-islam makékite) In Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée N° double 113-114, sous la direction de Cathérine Mayeur-Jaouen et Bernard Heyberger) année 2006 « Le corps et le sacré en Orient musulman » ,pp229-45
- GUENAOU (Mustapha)** « Web révolution : origines et conséquences » (In Communication – Développement n° 03 – 2011, Beyrouth (Liban), pp.119-141)
- GUITTET (André)** L'entretien. Techniques et pratiques Paris, Arnaud Colin,2008, 219 p (7^{ième} édition)
- LUCAS (Philippe) et VATIN (Jean-Claude)** L'Algérie des anthropologues. Textes à l'appui Paris, François Maspero,1975,294 p

- MAUSS (Marcel)** 1-Manuel d'ethnographie Paris Payot et Rivages, 2002,363 p
2-Œuvres.1.les fonctions sociales du sacré Paris, Les Editions de Minuit, 2005,636p
3- Essais de sociologie Paris, éditions de Minuit, 1971,252 p
4-Sociologie et anthropologie Introduction de Claude Levy Strauss. Paris, PUF, 1968, 482 p
MISSONNIER (F.) « Stèles et inscriptions de Gouraya », Revue Africaine, 1933, pp54-74
MORIN (Edgar) Sociologie Edition revue et augmentée par l'auteur Paris, Fayard, 1994,456 p
MOUSSAOUI (Abderahmane) -Le pur et l'impur en Islam. Discours canonique et sens symbolique. Le faqih face au temps Oran, URASC, 1989,27 p
QUERE (France) La famille Paris, Table ronde, 2007,347 p (Essai)
RACHIK (Hassan) Sacré et sacrifice dans le haut atlas marocain Casablanca, Afrique Orient, 1990,167p
SINGLY (François de) L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire (2^e édition refondue) Paris, Armand Colin,2006,127 p
SIRONNEAU (Jean-Pierre) Métamorphoses du mythe et de la croyance Paris, L'Harmattan, 2000, 287 p
VAN GENNEP(Arnold) Les rites de passage. Paris,E.Nourry,1909.réédité en 1981

Webographie

Jean-Claude Bourdin, « Hegel et la « question sociale » : société civile, vie et détresse », *Revue germanique internationale* , 15 | 2001URL : <http://rgi.revues.org/832>

Gianluca Briguglia, « Langages politiques, modèles et métaphores corporelles. Propositions historiographiques », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 01 | 2008.URL : <http://acrh.revues.org/318> ; DOI : 10.4000/acrh.318

Louis Chauvel, L'uniformisation du taux de suicide masculin selon l'âge. Effet de génération ou recomposition du cycle de vie ? (réalisé dans le cadre des activités de l'OSC et OFCE, FNSP, l'observatoire sociologique du changement, Fondation Nationale des sciences politiques)

Dominique Godineau , Pratiques du suicide à Paris pendant la Révolution française, dans : J. KALMAN, H. DAVIES et I COLLIER, dir., *French History and Civilisation. Papers from the George Rudé Seminar* (Actes du 14e Colloque Georges Rudé, Melbourne, 14-17 juillet 2004), Melbourne, The George Rudé Society/University of Melbourne, 2006, vol.1, p. 128-141 (et <http://www.h-france.net>).

Saida Henni et Jean -Luc Dubois :« la durabilité sociale et la transmission des capacités »(In.[http:// www.cfs.unipv.it/sen/papers/Henni_Dubois](http://www.cfs.unipv.it/sen/papers/Henni_Dubois))

Nicolas Journet, Les rites de passage.2001. http://www.scienceshumaines.com/les-rites-de-passage_fr

Sitographie

[http:// terrain.revues.org/personnes 72](http://terrain.revues.org/personnes/72). Html. Daniel Fabre, Le rite et ses raisons.

[http://sajidine.com/au quotidien/occasion/ aid- vendredi.html](http://sajidine.com/au_quotidien/occasion/aid-vendredi.html)

[http://sajidine.com/au quotidien/occasion/arafa.html](http://sajidine.com/au_quotidien/occasion/arafa.html)

[http://sajidine.com/au quotidien/occasion/dhoulhija.html](http://sajidine.com/au_quotidien/occasion/dhoulhija.html)

[http://sajidine.com/au quotidien/occasion/explication_ sacrifice-aid.html](http://sajidine.com/au_quotidien/occasion/explication_sacrifice-aid.html)

[http://sajidine.com/au quotidien/occasion/jeune-vendredi.html](http://sajidine.com/au_quotidien/occasion/jeune-vendredi.html)

[http://sajidine.com/au quotidien/occasion/mawlid.html](http://sajidine.com/au_quotidien/occasion/mawlid.html)

[http://sajidine.com/au quotidien/occasion/merite_ sacrifice.html](http://sajidine.com/au_quotidien/occasion/merite_sacrifice.html)

[http://sajidine.com/au quotidien/occasion/shawal.html](http://sajidine.com/au_quotidien/occasion/shawal.html)

<http://sunnah.org/ibadaat/dhikrtable.html>

[http:// www.Berberes.com/ nouvelles](http://www.Berberes.com/)

ENCYCLOPEDIE AGORA

Collection de la presse nationale consultée

- Le Quotidien d'Oran (Oran)

Entretiens effectués avec des informateurs de ce travail

- Abdekader B.
- Cherifa C.
- Fodil K.
- Mohammed B.

ملخص

ترتكز هذه المساهمة على ظاهرة اجتماعية بدأ انتشارها في المغرب العربي ألا وهي التضحية بالنفس بالحرق وتم تسجيل اول حالة بتونس. ونريد من خلال هذه المقالة ان نتحدث عن شكل جديد من اشكال الانتحار الذي أصبح ممارسة خارج عن المألوف مقارنة بالانتحار العادي الذي حرمة الدين الاسلامي. ونريد استغلال الحالات القليلة التي كانت موضوع مقالات صحفية في الجرائد الناطقة باللغة الفرنسية.

تهدف نيتنا الى دراسة حالة الانتحار بالتضحية بالنفس التي تقودنا الى التفسير الاثنوغرافي الذي دفع عنه ارنولد فان جينيب في كتابه المشهور «طقوس المرور» . ويختلف، بالنسبة لنا، هذا النوع من الانتحار عن شكله المعتاد ولكنه يستجيب الى شروط الموت. لقد احدثت حالة محمد بوعزيزي ثورة بالنسبة لنظرية ايميل دوركايم، وهذا بعد مرور الذكرى المئوية لصدور كتابه الشهير " الانتحار."

بناء على بحثنا في الموضوع تطرقنا الى العديد من النقاط منها الانتقال من المطلب الى الانتحار عن طريق الاحتجاج، و المرور من الانتحار الى التضحية بالنفس، التضحية بالنفس بالحرق، و استعمال نموذج معرفي جديد في العلوم الاجتماعية " القضية الاجتماعية " ، التضحية بالنفس بالحرق، و انتشارها قصد الوصول الى نتائج : ملاحظة الحقيقة و ارتفاع نسبة التضحية بالنفس بالحرق في الجزائر.

كلمات مفتاحيه:

الموت الانتحار، ممارسة أالانتحار التضحية بالنفس، طقوس المرور والجزائر

Des noms de non-lieux à Bejaia : enjeux sociolinguistiques

BEKTACHE Mourad*

Résumé

Le concept de non-lieux, fondé par Marc Augé (1992), nous invite à interroger l'espace dans le monde contemporain et suppose que l'espace est autre chose que ce que nous avons jusque-là pu croire. Cette étude s'intéresse à un aspect de ces non-lieux en prenant comme espace d'étude la ville de Bejaia. Il s'agit d'une analyse sociolinguistique des noms d'arrêts de bus qui se situent dans les quartiers urbains de Bejaia.

Mots clés

Non-lieux, dénomination, pratiques sociolangagières

On a constaté durant cette dernière décennie une mutation accélérée et constante de la situation sociolinguistique de l'Algérie. Les langues en présence (arabe, berbère et français) qui sont déjà en conflit (Dourari, 2003) subissent de plein fouet les innombrables transformations politiques, culturelles et socio-économiques que vit le pays. En effet, le phénomène de mondialisation, l'explosion des frontières mondiales, avec notamment l'arrivée en masse des moyens de communication accessibles ou presque pour tous (chaînes satellitaires, Internet et téléphonie mobile), le déplacement des populations de plus en plus facile, les échanges commerciaux devenus très forts avec l'embellie économique que connaît le pays, sont autant de facteurs qui ont favorisé le bouleversement des langues algériennes et les espaces de leur utilisation : l'arabe dialectal algérien et le berbère (ou tamazight) dans leurs nombreuses variétés régionales et sociales, l'arabe littéral et le français vivent des chamboulements de plusieurs ordres.

*BEKTACHE Mourad : Laboratoire LAILEMM, Université de Bejaia (Algérie)

Ces langues subissent la (*sur*)modernisation du pays et les conséquences apparaissent au niveau de leur utilisation par la population. Les langues s'affrontent, changent et évoluent. Ni l'Etat, ni encore moins les partis politiques ou les associations n'ont de pouvoir sur elles. Les lois sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe promulguées depuis 1991¹ n'ont eu aucun effet sur le terrain, puisque l'arabe dialectal, le berbère et le français continuent à être utilisés dans les milieux officiels : administration, écoles, université,... Les aéroports, les transports publics et privés, les autoroutes s'affichent en français et en arabe. L'arabe standard ne domine pas seul les lieux.

Ces espaces de transit sont des endroits où ces langues s'affrontent. De plus en plus, il y a de bus, de fourgons, d'aéroports, de voitures, d'autoroutes et de nouvelles villes. La « surmodernisation » se manifeste à travers les comportements socio-économiques et culturels des citoyens. Les populations se déplacent entre wilayas, à l'intérieur du pays et à l'extérieur. Les langues, elles aussi, se déplacent. Ces espaces considérés comme des non-lieux par Marc Augé n'obéissent à aucune règle, puisqu'ils sont créés ou réinventés par la population elle-même. Les repères et marques frontalières imposés par les pouvoirs publics sont rayés. La modernisation des villes efface en effet toute marque. «La fidélité et l'attachement envers des lieux spécifiques se dissolvent sous l'effet de ce nouveau système » (Sennett, 2001 : 24)

Peu de travaux ont été menés dans ce type de terrain en Algérie. Les seules études qui ont été réalisées s'intéressent aux pratiques sociolinguistiques des locuteurs dans des contextes de plurilinguisme. Nous en citerons, à titre d'exemple, les travaux de : N. Toualbi, 2000; K. Taleb Al-Ibrahimi, 1995 ; D. Morsly, 1996; M. L. Maougal, 2000; A. El-Imam, 2003; A. Dourari, 2003; 2002; et 2011; M. Benrabah, 1999. Il y a aussi quelques travaux d'onomastiques qui sont consacrés à l'étude des noms propres de lieux, de personnes physiques, etc. Nous pouvons citer, entre autres, les travaux du CRASC (Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) de l'université d'Oran) consacrés entièrement à la toponymie algérienne, les travaux de F. Cheriguen (1993) et ceux de M. Lacheref (1998)

¹ On peut citer la loi N° 05-91 datée du 16 janvier 1991comprenant la généralisation de l'utilisation de la langue arabe et l'Ordonnance N° 96-30 du 21 décembre 1996, entrée en vigueur le 5 juillet 1998. L'article 20 de la loi de 91 stipules : «Sous réserve d'une transcription esthétique et d'une expression correcte, les enseignes, les panneaux, les slogans, les symboles, les panneaux publicitaires ainsi que toute inscription lumineuse, sculptée ou gravée indiquant un établissement, un organisme, une entreprise ou un local et/ou mentionnant l'activité qui s'y exerce, sont exprimés dans la seule langue arabe ».

qui ont mené les premières études onomastiques sur les noms de lieux en Algérie. Ces travaux ont donc pour objet d'étude des « noms stables » (statiques) qui relèvent de l'onomastique : hydronymie, toponymie,... La dénomination des *lieux de transit* et les pratiques langagières qui s'y réalisent n'ont pas intéressé cette discipline puisque, telle qu'elle se définit « science de l'étymologie des noms propres (...) (visant), non seulement, à tirer tous les renseignements possibles des noms propres, mais aussi des noms de lieux (toponymie), ou de personnes (anthroponymie) ». Elle ne s'occupe pas de la sociolinguistique des noms des espaces de passage. Les travaux sur les non-lieux sont quasiment inexistantes. Les non-lieux ont fait l'objet principalement de recherches anthropologiques et ethnologiques établies par Marc Augé en 1992. Dans son ouvrage : *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, il définit le néologisme « non-lieu » qui sous-tend toute son approche, centrée sur le rapport existant de l'espace à l'Homme, dans une perspective anthropologique précisément contemporaine, dans la mesure où celui-ci se livre à une analyse de certains milieux typiques, de ce qu'il nomme la « surmodernité ». Parmi les linguistes qui se sont penchés sur la question des espaces de transit, nous citerons Gumperz qui a consacré un chapitre, dans son ouvrage *Discourse Strategies (1982)*, intitulé *Interethnic communication* portant sur les pratiques langagières dans des lieux interchangeable, dans lesquels de nombreuses langues se retrouvent confrontées, et ce, en 1982, une décennie avant le dévoilement des études d'Augé qui plus tard nomme ces espaces de par leurs caractéristiques communes. Bien entendu, ceci a permis postérieurement l'ouverture d'une brèche dans laquelle allaient s'inscrire d'importantes recherches, parmi elles, notamment celles menées sur les pratiques langagières dans les aéroports; des non-lieux par excellence où la distinction du plurilinguisme se fait sans difficultés. En 2010, Patrick Heinrich traite dans la revue *Japanese Studies*, qui consacre un numéro spécial intitulé « Language Choices at Naha Airport », du choix des langues à l'aéroport de Narita au Japon. Plus récemment, les travaux parus en 2011 d'Alexandre Duchène et Ingrid Piller traitent de la gestion du plurilinguisme dans les aéroports suisses par rapport aux inégalités sociales auprès des employés.

Le concept de *non-lieu* inventé par Marc Augé¹, bien qu'emprunté à l'anthropologie, peut, dans une certaine mesure, répondre à la problématique des pratiques langagières qui se réalisent dans des espaces de transit. Ces endroits, il est vrai, n'ont pas de locuteurs précis comme, par exemple, les

¹Anthropologue et ethnologue français à l'origine du concept « non-lieu ».

habitants de certains quartiers, de villages,... Hormis les fonctionnaires qui y travaillent, les gens n'y trouvent aucune attache. Ils sont en passage. D'où la difficulté, du point de vue épistémologique, d'appliquer des concepts de sociolinguistique (identité linguistique, variable...) Or, le *non-lieu* est défini par opposition au « lieu » habituel, classique comme « *un espace qui ne peut se définir ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique* » (Augé, 1992 : 100), et c'est là, justement, où apparaît le nœud de la problématique sociolinguistique des non-lieux. Peut-on définir le terrain d'enquête dans des endroits où les locuteurs n'ont aucune identité ? Dans les hôtels, les aéroports, les centres commerciaux, les salles d'attente, les arrêts de bus...les locuteurs sont de passage. S'identifient-ils à quelque chose dans ce cas précis ? Se comporte-t-ils de manière adaptée (de point de vue linguistique) ?

La sociolinguistique comme discipline, tout aussi récente, s'intéresse aux faits de langues dans la société, qui inclue tous les locuteurs et tous les espaces qu'ils occupent, les non-lieux en font partie, et étant donné que les études qui en ont jusque-là fait l'objet ont mis davantage l'accent sur le plurilinguisme, le terrain est donc largement inexploité. C'est à cet effet que de nombreux chercheurs portent leur intérêt et leur dévouement pour explorer une problématique qui consiste à aborder une étude sociolinguistique des liens entre non-lieux, noms de lieux et locuteurs.

La présente étude se veut comme une tentative de contribution aux nombreuses réflexions portant sur la (socio)linguistique des non-lieux. Autant dire que les rapports existants entre l'anthropologie, la linguistique et l'onomastique sont incontestables. On notera toutefois, que l'onomastique ne prend pas en charge les appellations des non-lieux qui sont, pour des catégories appréciables univoques dans ce qu'elles désignent et réelles dans leur existence, mais celles-ci restent néanmoins non prises en charge pour ce qui est de certains noms propres¹ que portent des non-lieux tels que les arrêts de bus dans ce cas-ci. C'est pourquoi nous tenterons de définir les liens entre les noms propres portés par ces non-lieux et les locuteurs, par une analyse du processus d'attribution de ces noms de quelques arrêts de bus de la ville de Bejaia.

Nous pouvons d'emblée émettre l'hypothèse selon laquelle la dénomination des arrêts de bus s'effectuerait à travers un mécanisme complexe qui s'instaure au moyen des locuteurs qui tentent de marquer/s'approprier ces

¹Nom propre est pris ici dans le sens qui le distingue du nom commun.

nouveaux non-lieux, en incluant le service des transports (transporteurs, chauffeurs, receveurs). A titre d'exemple, « La Gare » est un nom conventionnel entre les non-personnes. Le français, joue dans ces espaces le rôle d'intermédiaire, ce qu'on peut appeler en sociolinguistique, langue véhiculaire. Mettre ainsi des mots sur des choses a toujours eu de l'intérêt pour l'individu, ce faisant, cela permet en l'occurrence de s'approprier ces espaces pour constituer des repères mentaux et conventionnels dont la fonction remplie est en tout premier lieu utilitaire, d'étiquetage. Pour ce faire, les langues sollicitées sont celles en présence à savoir le français, l'arabe et /ou le berbère, et le choix de désignation de chaque arrêt s'effectue en fonction éventuellement de zones géographiques avoisinantes, de ce qui peut s'y trouver, allant d'une usine, construction, à des végétations, dont le nom sera emprunté pour en faire un usage distinct. Cela pourrait tout aussi bien être une façon de dénommer caractéristique au lieu de transit. Des espaces que même des passagers reconnaîtront, car sans identité particulière. Cela pourrait être des créations lexicales, des désignations en arabe, en français, ou en berbère. Des noms de personnages historiques ou saints, et par conséquent tout ce qui pourrait simplement servir de désignation d'un emploi référentiel, à travers une attribution de certains dénominatifs. La création lexicale, l'emprunt lexical, la troncation, le néologisme, la composition, semblent aussi des procédés auxquels recourent ces locuteurs pour nommer les arrêts de bus si tant est que ce soit eux qui les nomment.

Pour Augé, les espaces de transit n'ont pas d'identité, n'ont pas de « *propre* », d'un point de vue anthropologique, ils n'existent pas pour eux-mêmes, mais permettent la jointure entre d'autres espaces qui eux jouissent d'une identité (développer de quelle identité je parle). Ils ont cependant, au moins dans leur ensemble des noms, nous ne saurions pas les qualifier de propres ou de sales, d'appellatifs ou encore de communs, ceci en nous appuyant sur l'onomastique, étude scientifique des noms propres qui d'une part, ne les prend pas en charge, et qui d'autre part, peine à définir le nom propre tant les linguistes ne s'accordent pas sur une définition exhaustive, du fait de la disparité des théories. Mais, si on s'en tient simplement à la définition de Charles Camproux (1982) pour qui « *le nom toponymique est emprunté presque toujours à un mot qui a pour les hommes en groupe une signification utile et pratique* », sans l'intention de revendiquer que ce soit un signe linguistique au même titre que les autres mots du vocabulaire, alors on est tentés de dire, est-ce parce que ces noms n'ont pas d'identité qu'ils ne sont pas assignés sous une catégorie odonymique ou toponymique ou une toute autre ; ou est-ce parce qu'ils ne bénéficient pas d'une acceptation qu'ils

n'ont pas d'identité et corollairement ne sont pas des noms propres, puisque porter un nom c'est avoir une identité, et que ne pas avoir d'identité justifierait parfaitement de ne pas avoir de nom propre d'autant qu'une certaine onomastique de l'usage en témoigne, mais ne pas avoir de nom propre ne renvoie pas forcément à l'absence identitaire. Devrait-on alors parler de non-toponyme en contraste avec le toponyme qui désigne, comme un lieu anthropologique classé.

Pour mener à bien notre étude, il nous était indispensable d'effectuer une enquête sociolinguistique *in situ* au niveau de la ville de Bejaia, que nous avons ciblée comme terrain d'enquête et de recueil de données dans le cadre de notre recherche, pour ce qui fait d'elle un espace relativement vierge en matière d'études sociolinguistiques, mais aussi pour les raisons qui font de la ville le lieu inhérent aux espaces de transit et aux non-lieux de façon globale. Notre attention était ainsi portée sur des données que sont les noms des arrêts de bus, afin de les détenir, pour envisager le processus d'analyse ultérieurement. Nous avons délimité notre corpus à trois itinéraires ; de (la) *Porte Sarasine* vers ; premièrement *Sidi Ahmed*, deuxièmement ; *Taghzouit*, troisièmement ; *Ighil Ouazoug*.

Ce corpus ne représente donc qu'un échantillon à analyser d'un type de non-lieux que nous avons défini, parmi un grand nombre qui s'offrait à nous.

L'enquête

Le corpus sur lequel nous avons travaillé est constitué à partir d'une enquête de terrain. Cette enquête s'est déroulée à Bejaia. Nous avons choisi cette ville de façon aléatoire. En Algérie, toutes les villes vivent au rythme de la modernisation par de grands projets de construction : autoroutes, centres commerciaux, aéroports... Toutefois, notre connaissance de cette ville nous a beaucoup aidé dans nos déplacements pour la réalisation de l'enquête.

Nous avons opté pour une observation participante du phénomène que nous étudions. Pour pouvoir vivre et comprendre l'aspect sociolinguistique des non-lieux, nous nous sommes fondus dans la foule en nous considérant nous-mêmes comme usagers des transports. À travers cette posture, comme l'explique GADET Françoise (2000) « le chercheur quitte le rôle d'interlocuteur pour se faire membre de la communauté ». Notre objectif étant de comprendre les mécanismes naturels qui sous-tendent les pratiques sociolinguistiques qui se réalisent dans les non-lieux. Ce type d'enquête donne

«accès sans équivalent aux pratiques non officielles, sur lesquelles les observés ne diront rien à un enquêteur, qu'ils les trouvent trop banales ou trop peu légitimes» (Gadet, 2000). Il nous est impossible de réaliser des entretiens ou des questionnaires pour plusieurs raisons : en Algérie, les populations se méfient de toute forme d'enquête (méfiance due à la situation politique du pays depuis 1990. Le terrain d'enquête pose aussi problème de par sa nature : le non-lieu est un endroit où tout le monde est étranger et anonyme, c'est un passage. Le questionnaire, par exemple, aurait pris beaucoup de temps à l'enquêté.

Dans un premier temps, nous avons sillonné plusieurs fois les artères de la ville de Bejaia en prenant notes de tout ce qui se dit dans les différents moyens de transport (bus, fourgons, taxis...) et dans les arrêts de bus.

À travers les moyens de transport, nous avons pu relever des noms d'arrêts annoncés par le receveur et les pratiques langagières y afférentes (en Algérie le receveur est celui qui annonce les arrêts à l'intérieur des bus, fait monter les usagers et encaisse les frais de transport), des noms d'arrêts énoncés par des usagers anonymes.

A travers les arrêts de bus, nous avons observé et relevé les pratiques langagières des usagers et des receveurs.

Il s'agissait pour nous de prendre note en écoutant et observant ce qui suit : les noms marqués dans les arrêts de bus, les arrêts marqués par les bus, les langues utilisées par les locuteurs et le nom donné par les usagers et les transporteurs pour comprendre comment sont nommés ces noms de lieux.

À travers notre enquête nous avons relevé préalablement les remarques suivantes :

- 1- les noms dits et ceux indiqués par les transporteurs (affiches sur le bus) où ceux mentionnés dans les abris bus ne sont pas toujours correspondants : les usagers donnent leurs propres noms.
- 2- Les noms de certains lieux ne correspondent pas toujours au lieu énoncé
- 3- Les arrêts n'existent pas officiellement sur la carte de transport. Les usagers fabriquent eux-mêmes leurs arrêts. Certains sont autorisés et d'autres non.
- 4- Les voyageurs peuvent demander un arrêt. Ce précédent conduit à transformer l'endroit en arrêt officiel : par exemple construction d'une

nouvelle école.

5- La nomination d'un arrêt le transforme en un véritable arrêt. Il fallait nommer les endroits que l'ont veut transformer en arrêt de bus, puisque sans repère nominatif, il est impossible de fixer un nouveau point d'arrêt.

6- Absence quasi-totale de l'État dans la gestion du secteur des transports en commun. De plus, il n'existe aucune structure officielle pour gérer la toponymie dans les villes. C'est ainsi que le génie populaire a investi cette question dans laquelle il a improvisé avec parfois un grand sens d'imagination.

7- L'entretien nous a fait rendre compte que les désignations figurées en haut ne correspondaient majoritairement pas à celles que nous voyons ou entendons sur le terrain, ce qui, par conséquent nous a amenés à prendre des photos des plaques sur lesquelles sont inscrits les noms des points d'arrêts, l'origine et la destination et de (amenés à) noter sur le téléphone mobile ceux qu'ils prononcent par eux-mêmes, par souci de précision et dans le but de les comparer.

8- Le plus souvent, ces noms se donnent en référence à la chose qui se trouve à l'endroit où les bus s'arrêtent. Mais cela n'est pas toujours le cas.

9- A priori, les voyageurs en masse installent le nom de lieu. Le transporteur par usage le fait installer de deux manières : oralement par annonce dans le bus ou par écrit sur les plaques d'indication d'itinéraire de ligne.

Le corpus

Comme mentionné plus haut, en sillonnant les différents quartiers de la ville de Bejaia, nous avons relevé un grand écart entre les noms des arrêts attribués par les pouvoirs publics et ceux qui existent réellement.

On a constaté que des arrêts qui existent sur le terrain ne sont ni mentionnés ni nommés dans les documents de la Direction des Transports, ce qui implique par conséquent, que les noms des arrêts ont été créés par les usagers. Nous évoquerons à titre d'exemple : *le Marché, Dawaji...*, ceux-ci ne figurent nulle part dans le corpus que représentent les arrêts officiels.

On peut voir par conséquent que le nombre des arrêts diffère considérablement : les noms des arrêts des bus dont usent les usagers sont plus nombreux que les noms officiels comme l'illustre le tableau ci-dessous :

	Données socio-langagières	Données officielles
Porte Sarrasine-Sidi Ahmed	13	7
Porte Sarrasine-Taghzouith	17	11
Porte Sarrasine-Ighil Ouzough 1 ^{ère} /2 ^{ème} trajectoire	14 /16	7/6
Total	60	31

Tableau-1- Nombre d'arrêts

De ce qui relève des noms du terrain, les arrêts inscrits sur les enseignes sont beaucoup moins nombreux que ceux que les receveurs annoncent, d'où la nécessité qu'il y a eu de recourir au corpus oral, ceci s'explique par l'entière liberté dont disposent les professionnels de transport d'inscrire un tel ou tel nombre d'arrêts, dans telle langue, à condition de marquer le départ et la destination.

Comparaison des trois corpus sur le plan linguistique

La comparaison entre les noms utilisés par les usagers et les noms officiels montre qu'en plus du décalage de leur nombre, il y a une différence quant à ce à quoi ils réfèrent. Nous en présentons la répartition en nombre selon le référent dans le tableau ci-dessous :

	Toponymes	Odonymes	Hydronymes	Végétations	Équipements	Autres
Données officielles	6	8	0	0	6	0
Données du terrain	5	0	1	1	8	32
Carte géographique	+	+	+	-	+	-

Tableau -2- répartition des deux corpus selon le type de référent

Remarque

Il est à noter que dans la prise en compte des données, les arrêts qui se représentent dans plus d'un itinéraire ne sont comptabilisées qu'une seule fois (l'arrêt *El Kouds* est par exemple présent dans les trois itinéraires, il en est de même pour *Boulevard Ben Boulaid* dans les données officielles).

Un même nom qui désigne plus d'un arrêt est reproduit autant de fois qu'il se répète (l'exemple en est de « *le virage* » qui désigne deux arrêts différents, nous le comptabilisons donc deux fois).

Nous avons pu noter qu'un arrêt de bus n'est pas désigné du même nom par les autorités, que par son usage en société en l'occurrence sur le terrain. Ils s'avèrent en effet complètement différents. Ainsi, lorsque *Lekhmis* désigne un arrêt situé et bien connu des membres de la communauté bougiote, son équivalent dans les documents de la direction des transports à savoir *Boulevard Ben Boulaid* n'apparaît que dans la carte géographique.

On remarque ensuite des créations lexicales pour les noms créés à la fois dans le corpus oral parmi lesquels certains sont marqués dans les enseignes, ils ne figurent ni dans la carte géographique ni dans les documents officiels de la direction des transports, qui tendent à une similitude. Ce sont souvent des noms créés pour des arrêts créés, ceci s'explique par la logique des choses, que de créer un nom pour désigner une réalité qu'il serait à la fois pratique et nécessaire de nommer ; mais que ce cache-t-il derrière cet acte de désignation ? Pourquoi ces désignations diffèrent-elles autant ?

Une comparaison sommaire fait voir sur le plan linguistique des différences flagrantes ; lorsque des arrêts sont créés, leurs noms respectifs sont empreints de *realea sociale*¹, ces réalités desquelles sont inspirés ces noms permettent, dans tous les cas de situer ces arrêts dans l'espace de la même manière que les toponymes renvoient à des espaces.

Toutefois, en considérant qu'« il peut s'avérer très utile de ne pas faire abstraction du lien qui unit le nom et son porteur »², lorsque l'on se penche sur la nature du référent de chaque arrêt, on s'aperçoit aussitôt que, référant d'abord à des personnes, les noms de rue formés à base de lieu (la rue)

¹ On parle de l'environnement et de la situation, des conditions géographiques, commerciales ; concrètes.

² AKIR H., Thèse de Doctorat « le nom propre dans l'œuvre de Jean Sénac : étude onomastique et approche textuelle », Université de Bejaia, 2010, p31. Version papier

auxquels est ajouté un anthroponyme *Rue Moulay Ennacer...* sont quasi absents sur le terrain. Cela s'explique en ce que « ce sont les connaissances que partagent les membres d'une communauté linguistique qui servent à identifier le référent d'un nom propre. La référence du nom propre utilisé concerne non seulement son utilisateur, mais aussi toute la société, car la référence initiale de ce nom (ou son histoire) doit être partagée par l'ensemble de la communauté ».¹ En effet, dans la plupart des noms de rues attribués à des arrêts par la désignation systématique, ceux qui sont des anthroponymes renvoyant à des personnages ne sont pas inscrits dans la mémoire collective des membres de bejaouis, et lorsqu'on leur attribue un double référent dont le premier est déjà méconnu, ils n'acquièrent aucun usage social même lors que celui-ci est imposé, il ne s'installe pas, puisqu'à en croire Foudil Cheriguen (1993) « la fixation dans un lieu, la sédentarité, est la source de la désignation toponymique, dans la mesure où elle implique l'usage d'un nom unique, qui à force d'usage, de permanence, finit par s'individualiser, par devenir un nom propre de ce lieu [...] ».

En outre, dans les noms des arrêts que l'on retrouve dans la direction des transports, seuls des toponymes (y compris les oronymes et les hydronymes) sont repris sur le terrain (*Aamriw, Ihaddaden...*). Aucun odonyme ne figure dans les noms en usage que ce soit dans le corpus oral ou écrit, pour la simple raison que les membres de toute la communauté bougiote n'ignorent pas les lieux géographiques, ils sont communément partagés et leur histoire n'importe pas tant qu'ils sont représentés mentalement.

On constate alors que dits de la sorte, certains toponymes acquièrent une double fonctionnalité, celle de référer d'abord à un lieu, une région connue et celle de référer à un arrêt de bus, un non-lieu. Comment s'opère alors le choix dans le processus mental entre deux référents ?

Il est clair que, lorsqu'un arrêt est désigné par un toponyme, celui-ci ne réfère plus vraiment à un lieu, bien que souvent, cet arrêt désigné ainsi soit inséré dans la région qui porte le toponyme.

Langues des non-lieux : divergence et compétition

Le locuteur qui nomme, qui s'approprie un espace s'exprime par sa (ses) langue(s). En effet « *Au-delà du mot, c'est la langue, l'origine du locuteur, le*

¹ Idem

territoire de celui-ci qui s'impose »¹. Sur le plan institutionnel, les dénominations géographiques représentent un enjeu politique comme on peut le voir à travers la nomination avec l'arabe standard.

L'Algérie est un pays plurilingue, et la ville de Bejaia participe à /de/dans ce paysage ainsi que de l'histoire de l'Algérie, son paysage linguistique tient de la diversité des langues qui sont issues des colonisateurs qu'elle a connus dans son histoire. Il semble que l'arabe et le français aient été les deux langues à s'être implantées.

Ainsi, notre corpus donne à voir une pluralité de langues ; l'arabe dialectal, le français et le kabyle. Ce sont des langues en usage qui constituent le reflet de la situation linguistique de la ville de Bejaia.

Nombre d'arrêts produits en français = 33 = 70,21%

Tobal, La Wilaya, G3, Le Marché(2), La CNEP, Les D, Rond Point, Le Virage(2), L'arrêt, Terminus(4), Porte Sarrasine, Polyvalent, Le Stade, L'Université, Le Pont, Le Portail, L'Edimco, Roussel, Dawadji, Le Feu rouge, Le Stade, La Gare routière, La Zone, La Salle, Trente, La Douane, Les 300, Les 600.

Nombre d'arrêts produits en kabyle = 7 = 14,89%

Aamriw, Lkahwa(2), Srwl, Ljamaa, Ihaddaden, Ighil Ouazoug

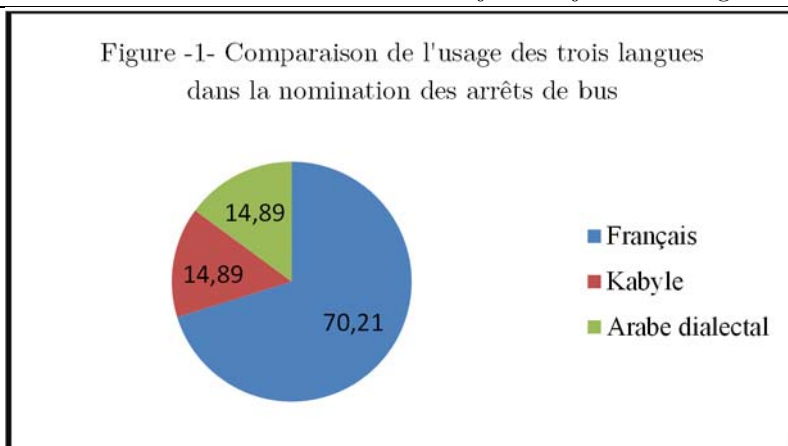
Nombre d'arrêts produits en arabe dialectal = 7 = 14,89%

El Kouds, Droj, Chriaa, Lekhmis, Remla, Oued Seghir, Bir Slam.

Total : **47 arrêts = 100%**

La figure ci-après donne à voir trois langues dans lesquelles les locuteurs de la ville de Bejaia nomment les points de stationnement. Elle illustre une hiérarchisation entre leur usage. Ainsi, le français est largement en tête avec un taux de 70,21%, l'arabe dialectal et le kabyle sont à parts égales avec 14,89 % chacun dans le classement que voici :

¹ La toponymie ou l'importance politique des dénominations géographiques, Canal Académie, [En ligne], Adresse URL : <http://www.canalacademie.com/ida4483-La-toponymie-ou-l-importance-politique-des-denominations-geographiques.html>. Consulté le 22 Avril 2013.



On constate que pour désigner les arrêts des bus, les locuteurs dans la ville de Bejaia usent effectivement de trois langues. Toutefois, au-delà d'un plurilinguisme indubitable, nous avons constaté que les langues de dénomination des arrêts ne se distribuent pas de la même façon selon que ce soit les usagers qui nomment ou que ce soit l'institution représentée par l'administration.

En effet, on peut voir que la nomination des arrêts par les usagers se fait dans les langues qui définissent l'environnement sociolinguistique de la ville de Bejaia, cet environnement est plurilingue parce que caractérisé par la présence en usage d'au moins trois langues.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que les pratiques effectives des usagers de ces noms d'arrêts se révèlent différentes de la désignation qui en est faite officiellement, en effet, sur le terrain, la réalité sociolangagière des usagers dans ces espaces transitoires est caractérisée par la dominance des langues parlées. Effectivement, l'arabe dialectal ou algérien, le français ainsi que le kabyle sont les trois langues dans lesquelles sont dits et nommés les arrêts des bus.

A l'issue de l'analyse des résultats, nous nous apercevons que dans les pratiques des usagers, l'arabe dialectal est fortement présent, à usage égalitaire avec le kabyle dans la ville de Bejaia ce qui laisse supposer que l'arabe dialectal acquière un usage de plus en plus important auprès des locuteurs de la ville de Bejaia, ce que démontre les pratiques sociolangagières dans les espaces étudiés.

BIBLIOGRAPHIE

- AUGE M., 1992, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Le seuil. Paris.
- BENRABAH M., 1999, *Langue et pouvoir en Algérie : histoire d'un traumatisme linguistique*, Ed. Séguier.
- CAMPROUX C., 1982, Dans préface de *Noms de lieux et de personnes*, BAYLON C. et FABRE P., Nathan, Paris
- CHERIGUEN F., 1993, *Toponymie algérienne des lieux habités (Les noms composés)*, Epigraphe/Dar El-Ijtihad, Alger.
- DOURARI A. (s/d), 2002, *Cultures populaires et culture nationale*, L'Harmattan, Collection CEFRESS, Paris
- DOURARI A., 2003 *Les malaises de la société algérienne, crise de langue et crise d'identité*, Casbah Editions, Alger.
- DOURARI A., 2011, *L'aménagement de tamazight*, ENAG Editions, Alger
- DOURARI A., 2001, « Les élites face au plurilinguisme et à l'équation identitaire en Algérie : entre histoire, vécu et représentation idéologique de soi », colloque CNRPAH du 21-22/04/01.
- EL-IMAM A., 2003, *Le Maghribi alias ad_dârija, la langue consensuelle des maghrébins*, Dâr al-Gharb, Algérie.
- GADET F., 2010, « Linguistique sur corpus », in *Les Cahiers de l'Université de Perpignan* n° 31, 2000.
- GUMPERZ J. J., 1982, *Discourse Strategies*, Cambridge University Press.
- Heinrich P., 2010, « Language Choices at Naha Airport », in *Japanese Studies* n° 30.3, pp.343-358
- LACHERAF M., 1998, *Des noms et des lieux, Mémoire d'une Algérie oubliée*, Casbah Editions, Alger.
- MAOUGAL M. L., 2000, *Langages et Langues entre tradition et modernité*, Mariner, Alger
- MORSLY D., 1996, « Alger plurilingue », in *Plurilinguismes*, N°12.
- SENNETT R., fév. 2001, « Explosion des solidarités, uniformité, solitude in Le Monde diplomatique », In *Le Monde Diplomatique*, Pages 24 et 25 <http://www.monde-diplomatique.fr/2001/02/SENNETT/14782>.
- TALEB AL-IBRAHIMI K., 1995, *Les Algériens et leur(s) langue(s), Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Ed. El-Hikma, Alger.

Abstract

Marc Augé's (1992) non-places concept calls us to investigate and undertake an indepth research about the contemporary world of space and thus assumed that space is rather something far from what we actually used to believe. The paper at hand focalizes on one of these non-places embedded in a case study targeting Bejaia as a city. The research is based on a sociolinguistics analysis case of study related to the sample setting's urbain districts.

Key words:

Non-places, non-places concept, denomination (designation), socio-linguistic practices, space in contemporary world

La femme entrepreneure, entre discrimination et reproduction.

CHALAL Ferroudja & ABBACI Madjid*

Résumé :

Le désir d'entreprendre chez les femmes en Algérie, en particulier en relation avec l'intériorisation des freins à l'entrepreneuriat est envisagé sous les différents prismes de la discrimination sociale sexuelle de la petite enfance à l'âge adulte, la permanence de celles-ci dans sa relation avec les institutions de création d'entreprises et banques. Enfin sa reproduction dans sa propre activité.

Deux logiques discursives seront opposées pour en montrer les dimensions : celle des institutions de création d'entreprise et celle des femmes entrepreneures.

Mots clés :

femme entrepreneure, discrimination sociale, reproduction, l'institution androcentrique

Introduction

La présente contribution s'inscrit dans le contexte, ainsi que formulé dans le titre, de *La femme entrepreneure entre discrimination et reproduction*.

En l'occurrence, cette thématique traitée pour apporter un éclairage sur le désir d'entreprendre chez les femmes en Algérie et en particulier en relation avec l'intériorisation des freins à l'entrepreneuriat, sera envisagée à partir de.

- 1- La notion de discrimination sociale sexuelle (pratiques de discrimination jalonnant la petite enfance jusqu'à l'âge adulte la vie de la femme).
- 2- La permanence de ces discriminations dans la relation femmes et institutions de création d'entreprises et banques.
- 3- la reproduction de cette discrimination par la femme entrepreneure dans sa propre activité.

*Ferroudja **CHALAL** est doctorante en sociologie, maître-assistante à l'université de Bejaia

*Madjid **ABBACI** est doctorant en sociologie, maître-assistant à l'université de Bejaia

Dans ce but, il sera, d'abord, nécessaire de se faire côtoyer deux discours : celui institutionnel (ANDI, ANGEM) sur les freins à l'entrepreneuriat féminin avec comme question fondamentale ce qui freine l'entrepreneuriat féminin, puis celui de femmes entrepreneures qui témoignent de leurs pratiques. Des deux logiques discursives, il ressortira une contrainte à l'entrepreneuriat féminin (des freins) relevant des institutions économiques et culturelles d'une part et de la permanence donc de sa reproduction par la femme même de l'autre.

1. De la permanence de la discrimination

La discrimination sociale sur la base du genre est un fait d'une permanence¹ certaine tant au niveau de la société algérienne qu'au niveau des différentes cultures. sacralisée, au sens religieux du terme, par différentes religions pour perpétuer la primauté de l'homme sur la femme ;cette ségrégation, même combattue dans un combat planétaire (ONG, gouvernements, conférence des nations unis 1975) voir de sensibilisation à l'égalité des droits ainsi que par une action de mise en place de nouvelles lois (nouveau code de la famille) pour changer les représentations sociales et agir sur les pratiques , ne cesse de se reproduire et de s'exprimer.

Au niveau discursif , l'analyse de textes divers (presse et discours scientifique) laisse s'entrevoir une reproduction latente de cette ségrégation : des prénotions selon Durkheim (« *La femme ne cesse de « s'imposer » dans la société, ...circonstances critiques..... Empêchée..., mesurer aux hommes..., domaines...réservés. Devraient... freins spécifiques..., contraintes »*). Selon Bernard Dantier « *Ces représentations, que notre auteur désigne aussi sous les termes de « prénotions » et de « préconceptions », sont à distinguer nettement des objets sur lesquels elles se portent. Il est nécessaire de veiller à ne pas les suivre lorsque, en tant que sociologue, on prétend examiner ces objets, car ces représentations, chez Durkheim, sont systématiquement soupçonnables d'altérer la réalité tout en y reliant les individus : elles constituent des adaptations entre les objets et les hommes sans être pour autant des savoirs exacts et objectifs de ces hommes sur ces objets »² .*

Il en ressort de manière sous-jacente une construction sociale de la relation homme femme sous le prisme d'une lutte des sexes dans laquelle la femme

¹ BOURDIEU Pierre, *la domination masculine*, Seuil, 1998, PP 112_152.

² DANTIER Bernard, *La chose sociologique et sa représentation : Introduction aux règles de la méthode sociologique d'Émile Durkheim*, 2003 in " Les classiques des sciences sociales". Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html.

doit « s'imposer » pour avoir le droit à l'existence. Une existence dans un contexte « critique » de privation de liberté (« empêchée »), de compétition avec l'homme dans un cadre de division sexuelle de l'espace (« domaines...réservés »). Enfin, l'évocation de ses « potentialités » dans le domaine de l'économie exprimées de manière modale notamment par le recours au subjonctif, laisse entrevoir un cadre normatif hypothétique freiné par des contraintes.

« L'entrepreneuriat féminin » traduirait-il des pratiques discriminatoires et stéréotypes reconduits par mégarde et en l'absence d'une rupture épistémologique qui en vérifierait l'objectivité ? L'expression, même au delà de son caractère répandu en sciences économiques à titre d'exemple, résisterait elle à la dimension sociologique qui parle de l'entrepreneuriat comme culture. Aussi ces dispositifs d'aide à la création d'entreprises ne réduisent-ils pas les bénéficiaires en simples créateurs d'entreprises et non en entrepreneures considérées ainsi du point de vue de la maîtrise d'un métier et non pas de la possession d'un diplôme qui fatalement en a fait des chômeurs d'où le recours ces dispositifs ?

De quelle manière s'y intéresser alors d'un point de vue sociologique ?

S'il est communément admis, par le sens commun, ce « désir d'indépendance », il reste qu'il s'agit d'une logique de justification par rapport à la domination masculine. S'agirait-il d'une logique de représentation du nouveau rôle ce qui implique une redéfinition des valeurs et normes qui découlent du changement des conditions socio-économiques (uniformité des diplômes, égalité des chances d'accès à l'opportunité économique). Cependant, la femme, différemment à l'homme, ne s'approprie pas l'activité économique de la même manière au niveau de dimensions spatiales – temporelles. Elle est urbaine et diurne et sélective en termes d'espace et de temps réservés à ses activités.

La femme reproduirait elle-même les discriminations dont elle fait l'objet, à travers ses activités choisies et ses manières de le faire (couture, artisanat, temps, espace, partenaires) malgré la qualification qu'elle peut avoir (ou pas) ? C'est le poids des représentations sociales et de soi.

Tensions hommes et femmes

On considère que les relations établies entre hommes et femmes dans ce système fortement, si ce n'est, systématiquement normalisé que représente celui de la société laissent transparaître une forte présence de tensions entre les

représentants des deux sexes. Toute fois comment se présentent ces tensions et comment peuvent-elles se prêter à une éventuelle description ?

Pour un meilleur discernement de ces tensions, il apparaît indiqué de commencer par une caractérisation susceptible d'aboutir à une identification de ces tensions, rendant ainsi plus intelligibles les différentes pressions et résistances qui existent entre hommes et femmes. Pressions qu'ils subissent et qu'ils reproduisent en passant au statut de socialisateurs. Cette reproduction des valeurs sociales témoigne, de force, de la contrainte sociale comme dirait Durkheim et de la force du sens commun inculqué durant la socialisation et l'on ne saurait trouver meilleur garant de la persistance de la cohésion sociale et des valeurs du groupe. Ainsi, la transmission des valeurs culturelles se faisant par la socialisation reproduit un système fortement codifié et normalisé débordant de normes à ne pas transgresser. Lequel reproduit à son tour cet ensemble de tensions que l'on essayera de caractériser à partir de quelques indicateurs.

De prime abord, il faut souligner que les tensions hommes-femmes sont exprimées par le biais d'une discrimination sexuelle constante. Cette discrimination donne lieu à un système de valeurs qui accompagne la vie des filles et, plus tard, de la femme. Il y aura discrimination aussi longtemps que la femme vivra et même après sa mort. En effet, à son stade encore embryonnaire, le fœtus est soumis à un ensemble de considérations tendant à prédire son sexe¹. On s'attachera à la forme du ventre de la mère pour prédire de la venue d'une fille ou d'un garçon selon que le ventre est rond ou pointu. Après l'accouchement, on peut observer une attitude froide envers la mère qui enfante une fille et un comportement opposé, presque exalté, s'il s'agit d'un garçon. Ainsi, dans cette première forme de discrimination sexuelle, on constate après l'accouchement, de la part des parents, de la famille ou des gens, une réaction totalement différente où le garçon est toujours mieux accueilli.

Dans la société traditionnelle Kabyle, notabilité, dignité et notoriété se jouaient à l'aune de sa progéniture masculine « *n'avoir pas de fils était au contraire une cause de mépris. Celui qui avait ce malheur se voyait dans l'obligation de solliciter la protection d'un voisin puissant ou même de quitter la tribu. Un tel état d'esprit explique le vif désir de toute mariée de devenir mère le plus tôt possible. C'est pour elle le meilleur moyen d'acquérir la considération de son mari et de ses nouveaux parents. Elle se rend digne d'être la compagne*

¹ LACOSTE DUJARDIN Camille, *pratiques pour connaître le sexe, in discrimination garçon/fille à la naissance et dans la petite enfance au Maghreb*, P.133.

de son époux, puisqu'elle est capable de lui donner des héritiers qui perpétueront la race. »¹

Cependant, il apparaît aujourd'hui que ce mode de réactions soit en voie de diminution surtout au sein des couples nouveaux qui semblent donner une image nouvelle de la famille algérienne. Nombreux sont ceux qui dans ces couples, en arrivent même à préférer une naissance féminine à une naissance masculine. Mais, il reste fréquent de constater des cas de divorce attribués au fait que la femme ne « donne naissance qu'à des enfants de sexe féminin ». D'une certaine manière cette discrimination semble d'autant présente qu'elle se manifeste même chez des individus appartenant à des catégories sociales d'un niveau d'instruction élevé. Autrement dit, et de l'avis d'une enseignante « combien de cadres préfèrent toujours célébrer la naissance d'un garçon à celle d'une fille ! ».

Discriminations de l'enfance : espace, temps et activités

A partir de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, il existe une répartition sexuelle de l'espace, du temps et de l'activité. Ces trois répartitions accompagnent les enfants et imprégneront leur personnalité.

L'enfance est généralement consacrée aux jeux, on remarque que ces jeux sont élaborés et se déroulent sur la base d'une ségrégation sexuelle. Les jeux auxquels se livrent les garçons différent de ceux des filles car ils sont investis par l'utilisation de la force physique, de la violence et de la puissance alors que ceux des filles sont en général de nature calmes et dénués de violence. De ce fait, l'espace des jeux ne prête pas à similitude. En effet, l'étendue de l'espace des jeux féminins est plus réduite que l'espace des jeux masculins. Le garçon jouera loin de la maison alors que la fille jouera à l'extérieur immédiat ou souvent à l'intérieur. Cela implique qu'il ne saurait être question de mixité des jeux sauf lorsque filles et garçons sont à très bas âge. Ceci tient d'une part de la dichotomie sexuelle de la société et d'une autre part de la nature même des jeux de chaque sexe. La nature différente de ces jeux est une expression de cette dichotomie imposée par les valeurs du groupe.

Il est à observer la reproduction de cette dichotomie spatiale sur la base du sexe, en effet la femme entrepreneure ne tend pas à exercer les activités relatives à son entreprise en dehors des espaces conventionnels. « L'extérieur immédiat » et « l'intérieur », ces dimensions se retrouvent aussi en termes de

¹ RAHMANI Slimane, *la grossesse et la naissance au cap Aokas*, in *Revue Africaine*, N°81, Paris, 1937.

champ d'action d'une entreprise féminine. Lequel champ d'action qui ne saurait être excessif.

Enfin, en termes de répartition sexuelle de l'activité, il arrive, contrairement au garçon, que la fille soit très tôt initiée aux travaux domestiques (en étant même au service du petit frère), étant donné qu'elle est appelée à devenir « une bonne ménagère » ou une épouse « obéissante ». De ce fait, on constate, par moments, que même les jeux de filles sont exploités pour un apprentissage particulier. Dans ce sens, on apprend aux filles à fabriquer leurs propres jouets par elles-mêmes ou aidées de leurs mères. Parfois, on leur apprend carrément à tricoter ou broder tout en conférant à cette activité une ambiance de jeu. Ces jeux : tricoter, broder etc. sous le parrainage de la maman ou de l'élément féminin appris de manière ludique se transforment en savoir-faire par l'entremise des centres de formation auxquelles envoie L'ANGEM ses demandeuses de crédit.

Discrimination de l'adolescence :

Avec la puberté, on assiste à l'entrée en jeu de normes destinées à séparer les représentants des deux sexes. Dans la société Kabyle traditionnelle, il est exclu qu'un rapprochement de ce type se fasse. Ce dans le but d'éviter toute pratique sexuelle extraconjugale ou encore afin d'éloigner toute menace de relation amoureuse. La prohibition de la passion est à même de sécuriser le groupe, de réaliser son équilibre. Equilibre basé principalement sur les notions de « nif » et de « horma ». Tassadit yacine¹ dans son ouvrage « *l'Isli ou l'amour chanté en Kabylie* » va jusqu'à affirmer que l'amour est une cause potentielle de désordre et, bien plus, un danger mortel pour le groupe.

Par ailleurs, et en termes de répartition sexuelle de l'espace et de l'activité, l'espace de l'adolescent est principalement les champs, les cafés, les places éloignées du village où il pourra, selon l'endroit, se livrer à ses activités coutumières telles que garder les troupeaux, jardiner ou jouer. Il importe de l'isoler de l'espace fréquenté par les femmes, celui-ci étant représenté par des endroits tels que la fontaine, les ruelles etc. Cependant, les restrictions ne semblent le toucher que progressivement, c'est-à-dire que plus jeune il sera, plus libre il sera. Pour la jeune fille la maison sera un espace où elle développera une activité destinée à faire d'elle une bonne maîtresse de maison.

Le constat donc que la discrimination sexuelle s'exprime en termes de répartition sexuelle de l'espace, du temps et de l'activité qui se manifeste durant

¹ YACINE Tassadit, *Isli ou l'amour chanté en Kabylie*, éd. Bouchène awal, 1990.

l'enfance et l'adolescence mais cela ne s'arrête pas à ce stade, car la femme, une fois mariée, est soumise à un mode de vie conjugale empreint de valeurs discriminatoires. Il a été déjà montré que l'enfance de la fille est investie par un apprentissage précoce du statut de ménagère : une fois ce stade atteint, la nouvelle doit obéissance complète à ses beaux-parents et à son époux. Obéissance et soumission à travers lesquels sa personnalité s'efface tout comme à l'extérieur s'efface la notion d'individu au profit de celle du groupe. Cette répartition fait que la jeune mariée ne jouira de presque aucun espace de liberté où n'interviendront soit l'autorité de l'époux ou soit de sa belle-famille. La belle-mère, en particulier se réserve le droit de s'ingérer dans tout ce qui concerne le fonctionnement du foyer et parfois ira même jusqu'à superviser toute l'activité qui y règne.

La division des tâches est elle aussi un indice de la répartition sexuelle de l'espace. Dans ce sens, l'homme se gardera d'intervenir dans l'activité purement féminine et la femme également pour ce qui est de l'activité masculine. Comme autre indicateur de cette tension, la polygamie représente un thème de conflit, car il arrive assez souvent que même après avoir résisté à la venue d'une seconde épouse (cette situation est souvent utopique tant la femme n'est presque jamais consultée) celle-ci se voit contrainte de l'accepter suite à des attitudes de chantage, de menaces de divorce ou simplement de répudiation.

Face à l'héritage, la femme se voit souvent défavorisée ou purement interdite au droit de succession, bien que ce droit lui soit assuré par la religion musulmane et la législation algérienne. Un état de fait qui ne semble pas peser dans les rapports des institutions financières avec ce type de clientèle. Des hypothèques et garanties leur sont exigées pour des crédits de banque alors que l'accès à la propriété reste de l'ordre de l'interdit ou du tabou. Ces institutions reproduisent ces discriminations et en font des freins initialement culturels objectivés.

Il y a donc une inégalité devant la vie mais aussi devant la mort, du moins devant le rite funéraire. A titre d'exemple, une fois au cimetière et avant son enterrement, on ne verra pas le visage de la défunte alors qu'on peut le faire avec le défunt. Dans le même ordre d'idée, l'enterrement de la défunte ou sa mise à terre se fait par ses proches tandis que celui d'un homme se fait par toute âme charitable. Cet effacement dans le rite funéraire semble renvoyer au fait que des femmes entrepreneures s'effacent dans la gestion de leurs entreprises en la léguant à l'homme qui lui est plus conventionnel. Elles participent par là à la reconduction de leur propre discrimination.

En définitive, les tensions qui, rappelons-le, s'expriment par le biais d'une discrimination sexuelle régissant toute la vie sociale existent aussi dans le monde du travail. Dans ce cas, les diverses statistiques, où l'on remarque que dans la majorité des cas le monde du travail reste encore hostile aux femmes sont significatives. D'un côté, la femme n'accède pas à une promotion aussi rapidement que l'homme ou est souvent contrainte de quitter son travail à partir du moment où elle accouche. Si elle n'a pas été obligée de le faire dès son mariage.

De cela on déduit que la femme est constamment soumise à un mode de vie qui la force à s'effacer devant l'homme.

2. Logique institutionnelle ou l'institution androcentrique

S'il est admis que l'ordre social s'inscrit dans une dualité de permanence et changement sous le plan des relations sociales et que des institutions sociales (famille, école, religion) se chargent de pérenniser d'historiser ces discriminations, qu'en est-il des institutions qui ont en charge de promouvoir l'activité économique en particulier par rapport à la femme créatrice d'entreprise ou entrepreneure ?

En effet, dans le registre des freins à l'entrepreneuriat féminin, il est de coutume que l'approche économique, dans un souci de quantification tendent vers la production de paramètres ou d'unités de mesure de l'ordre de déterminants subjectifs (ex : la peur d'entreprendre chez la femme, la peur de la prise de risque). Une approche qui relève d'une stratégie d'attribution basée sur une dimension psychologique de la femme. Façon de dire que la femme est de par nature un être craintif. Une dimension qui peut expliquer sa non disposition à entreprendre. L'interrogation est de l'ordre de la validité des déterminants subjectifs ?

La réponse est institutionnelle. En effet d'un entretien avec la chargée de communication de L'ANGEM de Bejaia, il ressort effectivement la présence de la dimension « peur » chez des femmes qui « hésitent à se décider ». A cet effet, l'exemple d'une cliente est fort intéressant. « *La dame en question voulait une machine à coudre de 350000 DA mais elle avait peur. Son dossier est resté en suspend pendant de long mois. Elle a dû se renseigner auprès de voisines qui l'ont dissuadé en terme de qualité du produit. Après un passage par l'ANGEM, elle a rencontré un couturier qui l'a rassurée et par la suite je l'ai convaincu que c'était faisable et ce n'est qu'après qu'elle a commencé à travailler et aujourd'hui elle s'en sort très bien* »

Il en ressort en terme de processus de prise de décision chez la femme en question, une mise en confrontation de différentes rationalité : celle des voisines et celle du couturier puis celle de la chargée de communication pour pouvoir exercer sa propre rationalité en termes de production de décision finale d'entreprendre. La zone d'incertitude relative à la capacité de remboursement , la prise de risque n'étant en fait maîtrisée qu'après sa propre recherche d'information mais surtout du point de vue de l'institution de la chargé de communication de changer de rôle et de devenir une sorte de conseillère à l'investissement.

La posture de la chargée de communication qui prend le rôle de conseillère à l'investissement traduit une première signification de l'ordre de « l'écoute¹ » relative à la sociologie des organisations, ceci sur le plan de la théorie. Quant à dimension statistique, c'est la seconde signification, il est à noter que la variable « peur » considérée comme déterminant subjectif n'a plus de raison d'être car la « peur » disparue, l'intention d'entreprendre se transforme en acte. Statistiquement, la validité de ce type de déterminant subjectif s'estompe et sa signification sociologique est d'indiquer des propriétés du système (L'AN-GEM dans le présent cas) qui renvoient à un exemple de non adéquation de ce système à cette catégorie sociale qu'est la femme. Enfin à moins d'une décision libre d'un agent, non prescrite par l'agence et qui renvoie au changement de rôle déjà cité, la « peur » indice de non adéquation du système à l'action qu'il veut entreprendre, finit par s'imposer et s'opposer à l'action qu'il est destiné à réaliser. Ce qui est suggéré dans le cas présent est la possibilité que la discrimination sociale à l'égard de la femme soit permanisée par le biais des règlements (des postures ou procédures) même de l'agence. Dans le cas présent, l'objet d'étude cesse d'être la femme d'un point de vue de la psychologie comportementale (ses peurs) mais l'agence en elle-même en tant que reproducteur, bien malgré elle, de la culture dominante.

Toute fois l'objectivité étant de rigueur, cette même agence semble coller d'avantage à la réalité sociologique à travers son dispositif P.N.R (prêt non rémunéré) A.M.P (approvisionnement matières premières). Il s'agit d'un prêt sans intérêts, étalé sur une période de 36 mois et sans impôts pour l'achat de matières premières. La femme s'y retrouve dans le sens ou l'absence d'imposition et d'intérêt correspond à une forme d'éthique religieuse, ne représente pas de risque en terme de processus économique tout en admettant que d'un point de vue division sexuel du travail qui attribue la domesticité à la femme, son passage à un statut de femme entrepreneure , exposé au monde extérieur de

¹CROZIER Michel, *l'entreprise à l'écoute*, éd. Inter-éditions, Paris, 1989.

la masculinité est en soi une transgression si l'on se place d'un point de vue puriste et du côté de l'ordre social traditionnel. La femme y adhère donc en faisant preuve d'une rationalité calculée.

Ceci ne doit pourtant pas faire s'éclipser d'autres « freins » culturels relevant de la domination masculine exprimée par l'omniprésence du système matrimonial dans lequel le mari peut constituer un frein, ou encore patrimonial ou il s'agit plutôt du père. Des avortements de processus de création d'entreprises y sont attribués. Avortements qui témoignent du pouvoir masculin, de la domination masculine¹, le pouvoir d'autoriser ou pas la femme à investir et s'investir.

La confirmation en est certes fortement donnée au niveau de cette première structure de l'ANGEM mais le même rapport ressort de l'entretien au niveau de l'ANDI (agence nationale du développement de l'investissement). De prime abord, l'ANDI censée développer l'investissement par un système d'exonération de droit de douanes et de TVA suppose l'accueil de clients qui disposent d'un fond. Ceci étant l'ANDI n'en procure pas mais dans sa logique de développement les exonérations consenties permettent l'importation de produits et d'équipements pour lancer des entreprises de 100 personnes initialement mais réduites à moins selon l'expérience.

Ainsi donc, n'octroyant pas de crédit ou d'aide directe à la création d'entreprises, quelle intérêt représente-t-elle donc pour notre enquête ? Le sexe des demandeurs. En effet, l'institution semble attirer une clientèle masculine « une moyenne de 6000 à Bejaia » plus importante que celle féminine « 0.quelque % » selon notre interlocuteur.² D'abord celle-ci est considérée comme un « système biaisé qui consacre la liberté d'entreprendre certes mais en l'absence d'un projet de développement intégré ». Le rôle planificateur de l'Etat semble en fait faire défaut. Ensuite, concernant la quasi absence de la femme à cette échelle de grandeur de l'investissement, la perception est double.

Culturelle d'abord. La femme est (selon leur perception) traditionnellement non concernée par l'investissement qui reste un attribut masculin. L'incapacité à prendre des risques de gestion économique, ceci pour la dimension économique : celle-ci manque « *de courage, de souffle, d'endurance* » qui semblent plus des attributs masculins. Toutefois, il apparaît (toujours selon leur perception) que le véritable frein l'investissement féminin soit de l'ordre du système

¹ BOURDIEU Pierre, *la domination masculine*, éd. Seuil, paris, 1998.

² A noter que les données quantitatives ne sont pas la cible de l'entretien (réalisé en Mars 2014) mais bien le discours critique développé autour du fonctionnement de l'institution.

financier : « les banques demandent des garants, des hypothèques ». Ceci traduit le problème de l'accès à la propriété de la femme et du droit à l'héritage.

En effet la pratique sociale interdisant à la femme de prétendre à l'accès à la propriété ou à l'héritage pour en faire un droit exclusif au mari, au frère ou au père sous peine d'indexation ou de pénalisation. Les banques (ou le système financier) semblent épouser une réalité masculine beaucoup plus que féminine. Est-ce aux banques de changer ces règles d'exercice ou à la société de moderniser ses pratiques légales ? Là n'est pas la question car en s'en tenant aux faits, le système financier perpétue l'exclusion de la femme à l'identique de l'ordre social.

3. la femme entrepreneure auteur de sa propre discrimination

Le travail de reproduction de la domination masculine est traditionnellement assuré par des instances ou agents (famille, école, religion). Toutefois, des institutions modernes économiques (dispositifs d'insertion professionnelle, de création d'emploi, de financement) ne semblent pas l'abriter. « *Pour échapper complètement à l'essentialisme, il ne s'agit pas de nier les permanences et les invariants qui font incontestablement partie de la réalité historique, il faut reconstruire l'histoire du travail historique de déshistoricisation* »¹. La femme reproduit par elle-même la discrimination dont elle fait l'objet par de la même le fait de la transformation de sa condition. « *Elle doit aussi (histoire des femmes) prendre acte et rendre compte de la reproduction et des hiérarchies (professionnelles, disciplinaires, etc.) et des dispositions hiérarchiques qu'elles favorisent et qui portent les femmes à contribuer à leur exclusion des lieux d'où elles sont en tout cas exclues* »²

L'analyse des entretiens³ fit ressortir un ensemble d'attitudes de femmes entrepreneures qui s'inscrivent dans diverses perspectives de la reproduction de la domination masculine et de sa propre discrimination.

De prime abord, il est admis que l'expérience de la femme de **son propre corps** est celle d'un corps pour autrui. C'est-à-dire toujours exposé au regard de la société et à son discours. Cela étant ses comportements en sont conditionnés

¹ BOURDIEU Pierre, *la domination masculine*, seuil, 1998 pp-114-115

² Idem

³ CHALAL Ferroudja, *Les trajectoires personnelles et socioprofessionnelles des femmes entrepreneures en Algérie. Le cas des femmes entrepreneures de la wilaya de Bejaïa*, MEMOIRE DE MAGISTER, Université de Bejaïa, 2011.

dans une forme d'habitus corporelle féminin. Pour Bourdieu, « *le rapport au corps propre ne se réduit pas à une « image du corps », c'est-à-dire –à– la représentation subjective (self-image ou looking-glass self), associé à un degré déterminé de self-esteem, qu'un agent a des effets sociaux (de sa séduction, de son charme, etc.) et qui se constitue pour l'essentiel à partir de la représentation objective du corps, feed back descriptif et normatif renvoyé par les autres (parents, pairs, etc.). Pareil modèle oublie que la structure sociale est présente au cœur de l'interaction.* »¹.

Cette dimension du corps pour autrui se trouve confirmée dans les propos suivants : « *je mets des tenues descentes, discrètes, je ne me mets pas en jupes ou bien pantalons serrés cela pour éviter d'attirer l'attention des hommes, c'est une question d'éducation et de principe. Je suis « Mohand Argaz » dans mon travail.* » L'intrusion dans cet espace masculin semble négociée par le recours à la négation de la féminité, ses charmes et ces attributs. La femme s'efface pour ne pas apporter le désordre « attirer l'attention ». Elle cesse d'être femme. La référence à la socialisation et de par la même à la contrainte sociale s'exprime à travers la référence à « l'éducation et aux principes ». Enfin par « Mohand Argaz » traduit littéralement par « Mohand l'Homme », il s'agit d'une forme de compromis par lequel l'espace masculin peut être investi par la femme à condition qu'elle fasse abstraction de sa féminité. Seul moyen de ne pas attirer la honte sur la famille et de continuer à y évoluer. Puis dans cet autre « *la manière de s'habiller (ne pas être attirante) compte énormément. La femme doit prendre ses devants* » ne pas être sujette à convoitise masculine ou encore « *Je me comporte comme un homme, d'ailleurs je mis toujours des pantalons, et quand j'arrive à la maison, je suis une autre personne, je mets des robes* »,

Après le corps au cœur des interactions sociales, puis la négation de la féminité, son abstraction, en contre partie de son intrusion dans le monde masculin et extérieur, vient le « corps des autres », la femme doit prendre conscience de son être perçu, vu. « *Il ya des entrepreneurs hommes qui me proposent certaines choses comme par exemple : prendre un café, me déposer en voiture, assister à des fêtes de fin d'année, mais je refuse catégoriquement en plus même mon mari est très strict dans ce genre de trucs* », ou encore « *Il y'a des hommes qui me demandent mon numéro de fil, ils utilisent des mots doux (tu me plais, tu es gentille...)* ». L'intrusion de ces femmes dans le monde masculin de l'entreprenariat soulève d'abord la question de leur représentation par les hommes. Le « café », la « voiture », « les fêtes » sont autant d'occasions

¹ BOURDIEU Pierre, op cit. Pp, 90-91.

d'exposition de ces femmes au regard de la société et d'espaces interdits. L'indexation est vite arrivée tant la mixité et l'intimité ne sont permis que dans un espace matrimonial ou familial. L'intériorisation de la norme « *mais je refuse catégoriquement* » est soutenue par le refus du mari. Le temps et l'espace de cette activité entrepreneuriale est ainsi négociée, aseptisée aux normes sociales de bien séance. Pour Bourdieu « *la domination masculine qui constitue les femmes en objets symboliques, doit l'être (esse) est un être –perçu (percipi), a pour effet de les placer dans un état permanent d'insécurité corporelle ou, mieux, de dépendance symbolique : elles existent d'abord par et pour le regard des autres, c'est-à-dire en tant objets accueillants, attrayants, disponibles* »¹.

Par ailleurs, il est à relever la qualification usitée par la répondante « *Le fait que quelqu'un travaille ici, c'est qu'il est rentré chez moi* ». Le « *chez moi* » renvoie à l'idée de l'espace intérieur, domaine exclusif de la femme. En somme, même si l'entreprise est considérée comme un espace extérieur par rapport à la maison et à son domaine intime, il reste que le préalable de la soumission aux règles de la bonne conduite s'imposent pour tout visiteur. Par ailleurs, ce n'est qu'à cette condition que l'extérieur est admis pour la femme.

Sur un autre plan, durant le processus de création de l'entreprise ou encore de son financement la femme reproduit sa dépendance à l'homme ou au groupe : c'est l'époux, le frère, le père, le beau père ou quelqu'un de la famille. L'aide à la création de l'entreprise ou à la gestion est non seulement requise mais obtenue aussi par ce premier biais, si ce n'est par ce biais essentiel mais c'est aussi par ce même biais que le processus en question peut être freiné. Ce qui exclu la dimension individuelle (la femme toute seule). L'entreprise est un produit collectif, insérée dans une dimension familiale et donc collective qui avalise ou non l'effort des institutions étatiques (ANGEM, ANSEJ, ANDI) de développement des entreprises féminines.

Cela étant pour autant philosophique que soit cette citation « *Les femmes dit Kant, ne peuvent pas plus défendre personnellement leurs droit et leurs affaires civiles qu'il leur appartient de faire la guerre ; elles ne peuvent le faire que par l'intermédiaire d'un représentant* »², il reste que l'encastrement de la femme dans un collectif au titre de la solidarité familiale et donc sociale est fortement présent chez les répondantes. « *Nous avons aussi réalisé ce projet avec un capital personnel* », « *J'ai eu un soutien familial, mon mari me soutient beaucoup* », « *C'est mes parents qui m'ont soutenu dans le processus*

¹ BOURDIEU Pierre, op cit, P 94.

² Citation de Kant, in Pierre Bourdieu, op cit .P111.

de création, surtout mon père, il m'a beaucoup aidé », « C'est mon mari qui m'a soutenu au départ plus mon beau père », « Mon mari, mes parents, et mes enfants qui m'ont soutenu au départ. »

Finalement, qu'en est –t-il pour les dimensions d'espace et de temps tels que vécus par les femmes entrepreneures. De toute évidence, celles-ci reproduisent la discrimination sexuelle sociale dont elles font l'objet. La femme étant fait être diurne dans un espace domestique s'interdit d'exercer son activité en dehors de l'espace physique attiré et conventionnel (banques, impôts et de manière moindre les chantiers) et encore de le faire en dehors de ses heures de travail. *« Oui, c'est parce que je suis une femme, les hommes s'entendent entre eux, ils se rencontrent dans un restaurant ou un bar pour discuter du travail ou se changer des intérêts. Moi je ne peux pas faire ça »,...*

Conclusion

En conclusion, quels sont les freins à l'entrepreneuriat féminin. ? L'exposé fait apparaître des freins de type de l'ordre social qui dans sa socialisation de l'homme et de la femme procède à une différenciation. A telle mesure que le corps de la femme, étant en fait objet d'interactions sociales, est tenu à la conformité, à l'effacement au non être.

Cette discrimination est pérennisée à travers les dispositifs de création d'entreprises. Pour l'ANGEM, c'est les règlements qu'il faut adapter pour, à partir d'une modification des rôles des agents, pouvoir transformer la peur d'entreprendre (déterminant subjectif) en décision. Les banques, dans le discours de l'ANDI, doivent quant à elle adapter leurs procédures relatives à la circulation des flux financiers à la réalité sociologique de la femme. C'est pour cela que l'aspect androcentrique semble s'imposer de fait.

Enfin, la femme quant-à – elle, « doit » faire intervenir sa famille lors de la création de son entreprise. Elle « doit » aussi « normaliser » attitudes vestimentaires, activités, gestion de son temps et son espace d'intervention. Ce Par quoi, elle reproduit l'ordre social et la discrimination dont elle-même fait l'objet.

BIBLIOGRAPHIE :

1. BOURDIEU Pierre, *la domination masculine*, Seuil, 1998.

2. CHALAL Ferroudja, *Les trajectoires personnelles et socioprofessionnelles des femmes entrepreneures en Algérie. Le cas des femmes entrepreneures de la wilaya de Bejaia*, MEMOIRE DE MAGISTER, Université de Bejaia, 2011.
 3. CROZIER Michel, *l'entreprise à l'écoute*, éd. Inter-éditions, Paris, 1989.
 4. DANTIER Bernard, *La chose sociologique et sa représentation : Introduction aux règles de la méthode sociologique d'Émile Durkheim*, 2003 in " Les classiques des sciences sociales".
 5. LACOSTE DUJARDIN Camille, *pratiques pour connaître le sexe, in discrimination garçon/fille à la naissance et dans la petite enfance au Maghreb*.
 6. RAHMANI Slimane, *la grossesse et la naissance au cap Aokas*, in *Revue Africaine*, N°81, Paris, 1937.
 7. YACINE Tassadit, *Isli ou l'amour chanté en Kabylie*, éd. Bouchène awal, 1990.
-

Abstract:

The desire to engage women in Algeria, particularly in relation to the internalization of barriers to entrepreneurship is considered from different prisms sexual social discrimination early childhood to adulthood, the permanence of those it in its relationship with the institutions of entrepreneurship and banks. Finally reproduction in its own activity.

Two discursive logics are opposed to show dimensions : the institutions entrepreneurship and women entrepreneurs.

Keywords :

woman entrepreneur, social discrimination, reproduction, androcentric institution

La sociologie en Algérie : pour une possible professionnalisation

ZEHNATI FATIMA*

Résumé

La genèse particulière de la sociologie en tant que discipline universitaire dans les sociétés non occidentales y compris l'Algérie, implique des interrogations sur la place qu'elle occupe actuellement et sur le devenir professionnel et social de ses diplômés. Il s'agit de s'interroger sur la réalité professionnelle des diplômés en sociologie, les circonstances de leur insertion socioprofessionnelle et leur vécu sur le marché de l'emploi, ainsi que les exigences et les difficultés rencontrées.

Globalement, on peut dire que la sociologie en Algérie reste une problématique à soulever où l'identité et le métier du sociologue sont souvent mis en question. Toutefois, notre société attend toujours des travaux sociologiques qu'ils donnent des conceptions plus approfondies de la réalité sociale contemporaine. De ce fait, l'université à une double fonction vis-à-vis de sa société qui l'avait créé. Sur le plan économique, elle doit non seulement donner des cadres nécessaires, mais aussi et surtout garantir leur employabilité. Or, pour gagner ce défi, l'institution universitaire doit réussir à mettre sur le marché du travail des diplômés efficaces possédant les qualités d'adaptation et de créativité, une culture élevée, l'esprit d'initiative pour s'adapter au contexte actuel marqué par la mondialisation et l'accélération du changement.

Concepts clés : profession, insertion, formation, emploi, identité.

Introduction

Toute société intègre dans son mode d'organisation la dimension travail, qui constitue un élément essentiel de l'existence sociale. Outre son caractère purement productif, le travail est actuellement un élément central d'intégration sociale. Il permet à chacun d'entre nous de recouvrer un statut reconnu, une place déterminée dans l'univers social, revenu, sentiment d'utilité et assure la participation au développement économique et social.

*ZEHNATI Fatima est doctorante en sociologie, maître-assistante à l'université de Bejaia.

Or, de nos jours on assiste, d'un côté, à l'émergence du phénomène de mondialisation qui se traduit par le développement technologique, la concurrence, la multiplication des centres de formations, ... D'un autre côté, à un marché de l'emploi qui se caractérise par le développement du chômage, en particulier le chômage des diplômés, l'instabilité de l'emploi, la précarité, le chômage, ... chose qui a soulevé des interrogations sur le devenir professionnel des diplômés de l'enseignement supérieur en général, et les diplômés en sociologie en particulier. Dès lors, la présente contribution porte sur les vocations professionnelles actuelles de la sociologie, ou du moins, les enjeux actuels de la discipline en regard de la société en général et des spécialistes en particulier. Il s'agit de faire le point de manière à donner une représentation de la discipline dans les diverses institutions socioprofessionnelles à travers ceux qui la représentent, c'est-à-dire les diplômés en sociologie.

À ce niveau, la question aujourd'hui s'oriente vers la conception de la sociologie dans la société, et au-delà, de la perception de l'académique, comme le souligne Khelifaoui « la valorisation du diplôme était d'ordre aussi bien social qu'institutionnel, puisque même au sein de l'appareil d'état, le débat le plus important qui a opposé notamment formateurs et utilisateurs, n'était pas tant « A quoi sert le diplôme ? Quelle est sa finalité ? » Mais plutôt « Qui le délivre ? », C'est-à-dire quelle est l'institution habilitée ». (Khelifaoui, 2000, pp.56/57) Dans ce sens, notre problématique articule la formation, les diplômés en sociologie et les conditions objectives de cette production à travers le processus de professionnalisation et soulèvent des réflexions sur une possible complémentarité dans le marché de l'emploi. A ce propos, Raymond Boudon démontre que « Trois critères surtout reviennent dans la plupart des définitions : la spécialisation du savoir, qui entraîne une détermination précise et autonome des règles de l'activité ; une formation intellectuelle de niveau supérieur, qui suppose l'existence d'écoles de formations dument reconnues ; un idéal de service, qui appelle l'établissement d'un code de déontologie et le contrôle par les pairs » (Boudon, 2005, p.184). De ce fait, notre problématique consiste à répondre à plusieurs questions : En quoi sont employés les diplômés en sociologie ? Et est-ce qu'ils exercent un travail qui correspond à leurs formations initiales, ou procèdent-ils à des formations complémentaires pour faciliter leurs insertions professionnelles ?

La problématique de l'insertion professionnelle des diplômés en sociologie est-elle liée à un problème de l'inadéquation de la formation aux exigences du marché de l'emploi ou à la crise de l'emploi en général ?

Afin de répondre à ces interrogations, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

1. Etant donné que, le domaine et le rôle d'intervention du sociologue (sur le plan professionnel) n'est pas totalement défini, des stratégies sont mises en œuvre par les diplômés en sociologie pour assurer leur insertion, chose qui explique leur présence dans la plupart des secteurs d'activités professionnelles.
2. Les étudiants qui proviennent de formations en sociologie rencontrent des difficultés d'insertion professionnelles sur le marché du travail.

L'objectif de ce présent travail est de faire une analyse macro sociologique sur la qualité de la formation universitaire et le contexte (ou bien le fonctionnement) du marché de l'emploi, voire de dévoiler les modalités et les procédures d'insertion socioprofessionnelle des diplômés en sociologie. Ainsi, s'impose également la logique des acteurs concernés et leur trajectoire pour une éventuelle reconnaissance sociale et professionnelle de leur identité dans le domaine socioprofessionnelle, au niveau micro sociologique.

Ces investigations ont été menées auprès des diplômés sortants des sciences sociales et humaines (entre 2005/2010) de l'université de Bejaia, l'échantillon a été composé de 20 diplômés insérés dans divers institutions professionnelles. La constitution de notre base d'enquête s'est effectuée à base d'une approche analytique et d'une investigation empirique (technique d'enquête est l'entretien), en prenant en considération trois composantes essentielles, à savoir la formation, l'emploi et le diplômé.¹

L'aspect théorique de l'étude

Le parcours institutionnel :

L'enseignement de la sociologie a connue divers étapes d'évolutions, après l'indépendance. Incluse dans l'enseignement supérieur, dans les années soixante-dix, mais elle a pris racine dans des productions anthropologiques.

L'héritage colonial de 1958 à 1970 : la sociologie en Algérie existait déjà avant 1958, mais ce n'est qu'à cette date que s'est constituée la première école de la

¹ L'étude englobe une approche constructiviste qui combine une analyse macro et microsociologique (formation, emploi, diplômé) ; ou la question de professionnalisation de la sociologie sera traité de manière inductive, comme étant le résultat de la production sociale. Pour ce faire, nous allons exposer d'abord, le processus d'institutionnalisation de la discipline, afin de démontrer par la suite, le contexte de professionnalisation de la sociologie à travers l'analyse du parcours professionnels des diplômés en sociologie.

sociologie à la faculté des lettres et sciences humaines de l'université d'Alger, qui continue à fonctionner selon le modèle de l'université Française. Après l'indépendance, la sociologie s'est élargie à d'autres universités comme Oran en 1967 et Constantine en 1971, et les programmes Français restaient la référence, jusqu'à la réforme de 1971. Selon Ghrid, « les premières connaissances sociologiques acquises par les Algériens et les Arabes, étaient celles relevant de la sociologie durkheimienne, grâce à leur fréquentation des universités françaises. Toutefois, durant toute la période coloniale, la constitution algérienne à la recherche sociologique, n'était que symbolique. Cette science, selon Ghrid, est arrivée très tard en Algérie. Ce n'est que vers la fin des années « 60 » que cette science a été introduite aux programmes de l'enseignement à l'université et aux établissements de l'enseignement supérieur, en Algérie » (Slaibi, 2009, p.238).

Parmi les travaux sociologiques qui représentent cette époque, celle d'A. Sayed qui a mené les premières enquêtes sur le terrain entre 1957-1958, sous la direction de Pierre Bourdieu qui porte sur l'emploi, l'habitat et la consommation. Ben Attia Farouk, « le travail féminin en Algérie » ; Ben Achnou Mourad, « étude sociologique de l'autogestion agricole en Mitidja ». Il est à noter que, l'intérêt de l'Etat à l'époque se focalise sur le développement des sciences technologiques, utiles pour la stratégie du développement national basée sur l'industrialisation et les industries industrialisante.

La réforme entre 1970/1990 : cette période se caractérise principalement par la réforme de l'enseignement supérieur en générale, et par l'arabisation des sciences humaine.

Les programmes d'enseignement étaient développés, reflétant la politique de l'état qui cherchait la résolution des problèmes nationaux à travers les recherches des sociologues. Cette réflexion nous amène à nous interroger sur l'identité et le métier du sociologue : qui a initié la sociologie ? La société ou le pouvoir en place ! « il porte généralement à l'endroit des sciences humaines et sociales un regard très négatif, voir même méfiant. Cela se traduit sur le plan universitaire par la primauté donnée aux disciplines scientifiques jugées plus en phase avec l'idéologie « développementiste », d'où un nombre de médecins, pharmaciens, ingénieurs ou techniciens formés depuis l'indépendance sans commune mesure avec celui de sociologues, psychologues, historiens, démographes, philosophes... » (Madoui, 2007, p.153).

L'intégration de la sociologie dans les universités durant cette période avait permis aux chercheurs de croître sur le plan institutionnel (La sociologie est

considérée comme discipline de formation universitaire), mais pas sur le plan professionnel, par manque de pratique.

➤ Ce constat s'explique d'un côté, par la méfiance des dirigeants à l'égard de cette science et l'absence de la liberté d'expression (réalité politique/partie unique), et d'un autre côté, le manque de documentation et de recherche.

➤ Dès lors, le contexte de développement de la sociologie n'est pas favorable à la reconnaissance d'une sociologie professionnelle. Les spécialités ont été dictés, et s'inscrivent dans la politique du développement économique « la sociologie est à nouveau appelée à la rescousse, non pas pour faire le bilan de l'échec du modèle « développementiste » et en tirer les leçons, mais pour relayer le nouveau discours étatique sur la promotion du secteur privé et la restructuration-privatisation des entreprises publiques » (Ibid. p.157).

Actuellement, la sociologie se détermine par des facteurs à la fois positifs et négatifs. Les facteurs positifs s'expliquent par la décentralisation des centres de recherches et universitaires de l'Etat. Le sociologue est plus libre, il peut effectuer des analyses et des recherches pour répondre aux besoins de la société. L'accroissement des effectifs des diplômés qui s'orientent vers le développement des recherches sociologiques (engendre ou provoque) ainsi l'augmentation du nombre des publications.

Parmi les facteurs négatifs, l'accroissement des diplômés en sociologie sortant de l'université engendre les difficultés de leur insertion professionnelle sur le marché de l'emploi, et à la crise de l'emploi est généralisé. Egalement, la fuite des cerveaux suite à la faiblesse des stimulations intellectuelles ou le chercheur n'arrive pas à s'épanouir dans son métier « on peut compter aussi parmi les handicaps à la recherche en sciences sociales, dans notre pays, ce que j'appellerai la faiblesse des stimulations intellectuelles dont bénéficient chercheurs et apprentis – chercheurs. Par stimulation intellectuelles, je n'entends pas seulement celles qui peuvent et doivent venir de la disponibilité des revues et des livres spécialisés, mais aussi de l'environnement culturel au sens large, y compris ses différentes composantes littéraires et artistiques » (Haddab, Benghabrit-Remaoun , 2008. P : 127.)

La sociologie Algérienne existe dans les universités et centres de recherches scientifiques, mais reste à construire son identité et sa reconnaissance sociale et professionnelle. Elle se retrouve face à une société qui a évolué sensiblement. La professionnalisation de la sociologie reste fragile et le statut de diplôme en

sociologie est menacé. Certains font leur entrée à l'université, exercent la fonction d'enseignant ou de chercheur, d'autres choisit l'immigration vers l'étranger, principalement entre 1990-2000 suite au contexte de violence qui domine cette période (décennie noire).

En 2003-2004, l'enseignement supérieur a adapté l'application d'un nouveau système appelé LMD, ou les filières obéit à un nouveau schéma qui, vise l'amélioration de la qualité de la formation, l'harmonisation du système de formation et l'expansion de l'université sur le monde extérieur, afin de diversifié le parcours de formation et assurer la professionnalisation. Cette période se caractérise également par la croissance rapide des nombres des diplômés qui affrontent le marché de l'emploi annuellement, qui se caractérise par le sous-emploi, la précarité, le chômage,... chose qui a soulevé la problématique d'insertion professionnelle des diplômés en sociologie sur le marché de l'emploi, pour une possible professionnalisation de la sociologie ?

La sociologie : quelle professionnalisation ?¹

Rares sont les recherches sociologiques visant à axiomatiser cette question de professionnalisation et d'identification de la discipline. Sans doute, l'usage de toute catégorie sociologique pose un problème particulier lorsqu'en tant que sociologue on l'applique à son univers de formation et de travail.

Professionnalisation désigne la reconnaissance sociale et économique d'une profession autonome. C'est un « processus individuel et collectif de mobilité sociale, d'accès à un statut plus élevé, un prestige, une autonomie plus importante dans un espace professionnel, social donné » (Piriou, 2006, p.194).

En effet, le mot profession désigne à la fois profession, métier un élément essentiel d'identification professionnelle et d'intégration sociale. Il permet à chacun d'entre nous de recouvrer un statut reconnu, une place déterminée dans l'univers social, revenu, sentiment d'utilité et assure la participation au développement économique et social. Le terme professionnalisation implique un processus d'évolution du métier et plus de reconnaissance sociale, construit par

¹ La question de la professionnalisation de la sociologie continue d'être problématique et soulève de nouvelles interrogations, liées principalement à l'afflux de nombres des diplômés en sociologie, ce qui empêche la majorité d'exercer le métier de l'enseignant ou de chercheur à l'université, et soulève des interrogations sur leur avenir professionnel, et par conséquent, celle de l'identité du métier du sociologue. En d'autre terme, comment les autres diplômés de sociologie qui exercent une profession extra-universitaire (consultant, gestionnaire, animateur,...), sont-ils identifiés sur le marché du travail ?

le travail et le dévouement des spécialistes. C'est également, la recherche d'une identification institutionnelle dans la communauté universitaire, et hors université, avoir une spécialisation reconnue et des débouchés professionnels dans les diverses institutions socioprofessionnelles. Ainsi, la pratique sociologique implique un travail de réflexion sur la société. Il consiste à comprendre les problèmes que se posent les acteurs sociaux et analyser les changements de la société moderne qui soulèvent l'émergence de nouvelles questions sociales qui attendent d'être étudiées par la sociologie. Il rassemble l'enseignement, la recherche et la pratique, afin de produire un discours sociologique objectif, critique rationnel et empirique¹.

Néanmoins, la pratique sociologique reste toujours problématisée dans notre société, suite à l'absence d'« Une telle science, toute moderne aux yeux du monde arabe, y connaissait actuellement une extension plus horizontale que verticale. Les instituts et facultés de sociologie se multipliaient à travers le monde arabe sans que l'expérience n'aboutisse à quelque chose de sérieux ou de tangible au niveau des résultats » (Maatouk, 1992, p.9).

Toutefois, le champ de développement de la discipline est enraciné dans les sociétés modernes, considéré comme premier pilier de la discipline, établie à base de spécificité culturelle, sociale, économique, politique,... propre à leur contexte. La sociologie développée et enseignée dans notre société à base de thématiques, théories, modèles et problématiques propre à l'occident, et opposés à notre contexte, chose qui a soulevé la problématique de professionnalisation de la sociologie. Néanmoins, « il faut soumettre la pratique sociologique à la polémique de la raison épistémologique afin de surmonter l'erreur et découvrir la vérité, et cela se fait par l'analyse des conditions sociales dans lesquelles sont produits les ouvrages sociologiques, et l'instrument fondamentale de la vigilance épistémologique se trouve dans la sociologie de la connaissance » (Bourdieu, 1968, p.35).

Nous devons, dans la conjoncture actuelle (marquée par la mondialisation, les variations socio-économique, l'intégration des nouvelles technologies de l'infor-

¹La sociologie d'hier était considérée comme une philosophie sociale, dont sa position se limite à l'université (l'enseignement et la recherche). Aujourd'hui, le sociologue doit se libérer des institutions universitaires pour affronter le terrain et créer l'image d'un homme libre capable de répondre à la diversité des demandes sociales. Les études, l'expert, le conseil, l'évaluation, ... constituent les connaissances et savoir-faire qu'il faut développer sur le terrain pour répondre à une demande exprimée soit par l'entreprise, l'institution publique ou privée, le marché,...et acquérir une identité qui serait un jour reconnue par les employeurs, afin de pouvoir embaucher des praticiens de la sociologie, formés à l'enquête, à l'expertise, à la critique et à l'intervention.

mation et de la communication...), porter une attention particulière aux différentes vocations et enjeux de la sociologie en faisant un état des lieux de la production des connaissances scientifiques à base de notre réalité sociale, dans la mesure où ce contexte particulier est marqué par l'accélération du changement social sans précédent, le questionnement sur l'avenir de la de la professionnalisation de la formation sociologique dans le Monde arabe en général, et l'Algérie en particulier s'impose avec acuité.

Dès lors, il est impératif de se dissocier de la sociologie occidentale et d'émanciper la recherche locale afin de créer les conditions de sa productivité performative sur les enjeux du moment au sein de notre société. C'est-à-dire développer une sociologie appropriée et créatrice au service de l'ouverture des champs de production du savoir (sur le plan formation/recherche) et la concrétisation du métier et l'identité du praticien dans les divers structures socio-professionnelles, voir une possible complémentarité des relations entre les trois composantes essentielles à savoir, l'université et la production de professionnelle (formation et qualification), le praticien (le diplômés et la recherche d'identité professionnel) et le marché du travail entre demande et contrainte. Parmi ces trois composante de la professionnalisation, l'accent sera mis sur la relation formation / emploi qui constitue une variable déterminante dans le procès de professionnalisation et de reconnaissance de la discipline dans les divers institutions socio professionnelles, au niveau macrosociologique. Voir, les différentes stratégies développés par les diplômés afin de réussir leur insertion professionnelle, au niveau microsociologique.

Résultats de l'étude

Sociologue : métier et identité (une lecture microsociologique)¹

L'entrée dans la vie professionnelle est l'une des questions souvent posée par les diplômés issue d'une formation universitaire : sur quoi débouchent leurs études ? La recherche de ces jeunes diplômés d'un lieu d'application opérationnel, des acquisitions théoriques et pratiques adaptées à un emploi précis, dépend de la nature de la formation initiale et des exigences du marché du travail. « Parmi les événements les plus importants pour l'identité sociale, la sortie du système scolaire et la confrontation au marché du travail constituent

¹ L'Analyse microsociologique qui se focalise sur l'individu en tant qu'acteur rationnel, libre de ses actions et de ses choix, en fonction de son « capital culturel, social et économique, ses stratégies, sa position,... »

désormais un moment essentiel de la construction d'une identité autonome » (Dubar, 2000, p.117). Dès lors, la découverte du marché du travail constitue une dure expérience pour les diplômés sortant de l'université. Les enquêtés ont soulevé l'absence de maîtrise de la réalité du monde de travail, le manque d'informations nécessaires sur les opportunités existantes ainsi que, les exigences et les nouvelles tendances du marché suite à l'absence de familiarisation entre l'université et le domaine professionnels, constituent, entre autre, des obstacles qui empêchent l'insertion professionnelle des diplômés. Néanmoins, les diplômés en sociologie, en plus de ces problèmes, rencontrent d'autres problèmes qui sont lié spécifiquement à l'absence de débouché professionnelle en sociologie. Ils éprouvent l'absence de demande d'emploi qui s'adresse à eux, ce qui leur poussent à poursuivre d'autre formation complémentaire afin d'acquérir des compétences qui servent les besoins exprimés par les organismes employeurs. En outre, les enquêtés démontent d'avoir occupé leurs postes de travail grâce à l'aide des bureaux de mains d'œuvre, qui sont généralement des contrats de travail à durée déterminée, d'autres travaillent dans le secteur d'enseignement dans le cadre de contrats renouvelables ou comme étant des remplaçants des personnes titulaires en congé de maternités, de maladies, etc. Face à la crainte du chômage, les diplômés en sociologie sont insérés dans des postes de travail inadaptés à leurs profils. Pour eux : le chômage est le critère, le travail est une exception.

Cependant, d'autre affirment avoir obtenu leur travail par le biais de réseaux de connaissances. Ils affirment que « c'est le fait d'avoir un parent, un proche, un ami ou des connaissance haut placées que l'accès à l'emploi est plus favorable ». La conséquence de cette situation est émouvante pour les diplômés qui, au-delà des efforts consacrés pour obtenir leur diplôme, vont encore développer un réseau de relation sociale pour pouvoir accéder à un emploi sur le marché du travail.

Face aux difficultés d'intégration professionnelle sur le marché du travail, les jeunes diplômés développent un certain nombre de stratégies pour réussir leur insertion professionnelle :

- Les diplômés acceptent n'importe quel poste qui s'offre à eux sans prendre en considération le travail qui correspond à leur formation initiale ;
- Le développement des relations sociales : le recours à l'utilisation des réseaux sociaux pour accéder à un emploi est devenu une réalité et une règle du fonctionnement du marché de l'emploi, où seuls les diplômés qui procèdent un capital social considérable sont favorisés ;

- Compléter leur formation universitaire par une autre formation professionnelle, afin d'acquérir des compétences qui servent les besoins exprimés par les organismes employeurs. En outre, le diplômé essaye de s'adapter à une réalité d'un marché de travail ou le métier de sociologue est ignoré.

En termes d'étude, et par rapport aux résultats de la recherche, on constate le manque d'informations nécessaires sur les opportunités existantes ainsi que, les exigences et les nouvelles tendances du marché suite à l'absence de relation d'interdépendance et de parrainage entre l'université et le domaine professionnel, constituent, entre autre, des obstacles qui influencent négativement l'insertion professionnelle des diplômés. Voir, les diplômés en sociologie réclament l'absence de demande d'emploi qui s'adresse à leur égard. Ces observations ont été relevées à partir de l'analyse des postes des travaux attribués par les entreprises aux jeunes recrues diplômés en sociologie¹. Ces derniers sont souvent, chargés de réaliser des travaux qui ne renvoient pas à leurs spécialités sociologiques. Ceci provient de la méconnaissance de la discipline, que les diplômés en sociologie sont presque tous voués au chômage, ou bien à l'exercice des métiers ayant rien avoir avec la spécialité².

Toutefois, la sociologie reste une discipline principalement académique enseignée dans les universités. Les étudiants suivant cette filière s'interrogent sur leur devenir professionnel sur le marché de l'emploi, ou « la reconnaissance professionnelle du sociologue sur le marché de l'emploi est loin d'être obtenue. Les sociologues eux-mêmes n'ont pas encore construit une identité d'hommes de métier dans le monde du travail » (Legrand, 1995, p.48). Parallèlement, il est important de noter que l'insertion professionnelle ne se limite pas à la recherche d'un emploi. Il s'agit bien évidemment de démontrer l'existence d'un

¹La plupart des diplômés en sociologie choisissent la spécialité « organisation et travail ». Cela renvoi, d'une part, à la relation étroite entre cette spécialité et le marché du travail, l'entreprise constitue le lieu de référence des sociologues diplômés, bien que le poste occupé ne soit pas en relation directe avec la formation acquise. D'autre part, la spécialité « organisation et travail » est la première spécialité qui a été intégrée à l'université de Bejaia.

² D'après les enquêtes, le sentiment d'avoir un diplôme dévalorisé et non reconnu sur le marché de l'emploi demeure persistant dans leurs consciences. Chose qui les pousse à poursuivre d'autre formation afin de faire face à la grande sélectivité. A cet effet, la représentation qu'ils font de leur spécialité reste plus au moins négative « avec un diplôme de sociologie, j'ai l'impression qu'on n'est pas demandé. Donc, sur quoi ça peut déboucher. Je pense que sur le marché du travail, le diplôme de sociologie est dévalorisé par rapport aux autres. Il faut avoir une autre formation complémentaire pour avoir plus de chance à l'insertion ». Toutefois, il est important à démontrer que la vision utilitariste des études domine la vision des enquêtes.

A ce propos, Odile Piriou disait que la sociologie est rarement la seule formation des sociologues, c'est-à-dire que la sociologie est souvent considérée comme une formation complémentaire.

métier de sociologue connu et reconnu comme tel. Néanmoins, la problématique du métier du sociologue ou bien de l'identité professionnel du sociologue n'est pas formulée en tant que question« la sociologie arabe ne s'est pas encore donné, en soi, une telle mission ; confinée essentiellement dans le cadre des universités et de la connaissance théorique dès le départ, elle n'a pas été invitée à sortir de ce cadre-fait dont les sociologues arabe contemporains se sont souvent très bien accommodés » (Maatouk, op cit, p.113). En effet, l'exercice de la discipline à gagner le terrain du fait de son intégration dans les institutions de l'enseignement supérieur, s'avère insuffisant, vue l'absence de l'identité et du métier du sociologue esquisse comme telle sur le marché de l'emploi. P. Bourdieu est l'auteur de nombreux travaux dans ce domaine.

Dès lors, les diplômés vont au niveau individuel et collectif. Ils utilisent à la fois les capacités intellectuelles, la formation acquise et l'expérience professionnelle comme un ensemble de capital individuel, mais également faisant appel à leurs capital social¹ (les réseaux sociaux) pour faciliter leur insertion professionnelle. L'agrégation de ces comportements individuels ou collectifs aura comme conséquence l'émergence de l'augmentation des chances d'accès à l'emploi, qui d'une manière ou d'une autre va influencer sur le contexte socioéconomique global.

Le regard porté sur la sociologie comme discipline marginale et marginalisé revient aux circonstances générales du pays (la domination d'une culture traditionnelle, le rôle du pouvoir politique souvent dominant), aux responsables et aux sociologues eux-mêmes (le manque d'engagement social), l'absence de recherche approfondie sur la reconnaissance et la pratique professionnelle et l'absence des réflexions critiques et épistémologiques à l'égard de la discipline « si les américains ont développé leur méthode fonctionnelle, les soviétiques leur méthode économique-politique et les Européens leurs méthode pluraliste, les arabes n'ont pas encore définit la leur » (Maatouk, op cit, p.113). Or, pour Bourdieu, Passeron et Chamboredon, le métier de sociologue se définit comme un travail de recherche sur la société qui consiste à éliminer les prénotions et le sens commun, produire des vérités de type scientifique et être opérationnelle, et ne pas développer une sociologie de l'art pour l'art, selon Bernard LAHIR.

¹Le recours à l'utilisation des réseaux sociaux pour accéder à un emploi est devenu une réalité et une règle du fonctionnement du marché du travail, où seules sont qui procèdent un capital social considérable sont favorisés.

La sociologie et le marché du travail (une lecture macrosociologique)¹

L'emploi reste la préoccupation de tous les jeunes. C'est un moyen d'y accéder à une position sociale élevée, source de reconnaissance sociale, de rémunération et d'intégration à la société. Il est un facteur de réalisation de soi, d'estime et un moyen de socialisation qui prend une place considérable dans la construction de l'identité personnelle, sociale et professionnelle. La question de l'accès à l'emploi des jeunes diplômés intègre la dimension politique, sociale, organisationnelle et économique. Néanmoins, la méconnaissance de la discipline et l'absence de sa professionnalisation rend cette discipline dans le champ de former des diplômés en sociologie pour imiter les pays développer et absorber le flux des diplômés de l'université. Ce constat s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs macrosociologiques, parmi lesquels nous pouvons évoquer :

L'augmentation du nombre des diplômés en général, et les diplômés en sociologie en particulier a soulevé la problématique de leur insertion professionnelle sur le marché de l'emploi et celle d'inadéquation formation/emploi.

Les analyses faites sur les modalités d'insertion professionnelle relèvent la complexité du marché de l'emploi et la concurrence entre les demandeurs d'emploi permettant ainsi aux organismes employeurs d'opérer des arbitrages. C'est-à-dire la demande d'emploi demeure nettement au-dessus de l'offre, il en résulte que les employés potentiels deviennent plus exigeants par rapport à la compétence et la sélectivité. Dès lors, la majorité des diplômés sont absorbés par le secteur informel, soit dans l'administration publique dans le cadre de pré-emploi, de contrats renouvelables... de ce fait, le temps nécessaire pour trouver un emploi s'allonge, le chômage augmente. Face aux exigences déterminées par le marché de l'emploi en termes de précarité et d'instabilité ou « de plus en plus de jeunes sortants éprouvent des difficultés à accéder à un emploi (premier) et la période d'insertion, quasi-instantanée en période de croissance, tend à s'allonger (apparition de la notion de chômage de longue durée) » (Feroukhi, 2005, p.9), les étudiants en sociologie rencontrent d'autres complications liées à la méconnaissance de leur identité et leur profession. En outre, les diplômés en sociologie n'arrivent pas à trouver des structures pouvant les accueillir, car il n'y a pas de débouchés professionnels de la part des organismes employeurs

¹Analyse macro sociologique, privilégiant l'étude des déterminants socioéconomique qui considèrent que l'individu dépend de la structure sociale et économique « c'est-à-dire le rôle des institutions universitaires tant au plan pédagogique, administratif que social et la structure du marché de l'emploi, souvent dominé par la concurrence, la sélectivité, le chômage,... »

qui s'adressent aux sociologues, d'une part. D'autre part, selon les employeurs, cette catégorie ne dispose pas de qualifications, ni de compétences opératoires élevées qui leur permettent d'affronter le terrain et d'imposer leur identité en tant que sociologues professionnels.

Cependant, on constate que l'emploi semble suivre les principales tendances de l'évolution de l'économie dans ses différentes phases, qui restent inférieures à la croissance des effectifs des diplômés. A cela s'ajoute, les programmes d'ajustement structurel et de réforme économique, sans prendre en considération les demandes sociales qui nécessitent des réflexions sociologiques, dont ces dernières étaient orientées en fonctions des objectifs tracés par l'état. Enfin, la formation sociologique à l'université est responsable en bonne partie, des problèmes d'identification et d'insertion professionnelle des sociologues sur le marché de l'emploi, voire la vocation de cette formation qui a un caractère littéraire qui ne s'adapte pas avec les exigences des postes demandés. La professionnalisation de la sociologie se limite à l'enseignement et la recherche. La demande sociale de ses diplômés est quasiment absente. On constate que le marché de l'emploi algérien est défavorable à l'égard des diplômés en sociologie.

En outre, le contexte économique qui est engagé dans une politique de réforme pour s'adapter aux processus de mondialisation sans prendre en considération les obstacles qui entravent le marché de l'emploi et empêchent un nombre important de jeunes d'être insérés dans un emploi adéquat, et loin du regard du sociologue. D'apprêt Lakjaa, « si la société Algérienne est toujours en attente de sa sociologie, la sociologie en Algérie continue de fonctionner pour une société qui n'existe toujours pas, quand bien même cette sociologie de service se proclame de la démarche anthropologique » (Lakjaa, 2004, p.42).

➤ Le domaine d'intervention du sociologue sur le plan professionnel n'est pas totalement défini sur le marché de l'emploi, les diplômés en sociologie arrivent plus ou moins à intégrer le marché de l'emploi en faisant preuve de polyvalence et d'une grande capacité d'adaptation aux aléas du marché grâce à leur réseaux de connaissance, a des formations complémentaires (hors la sociologie) ;

➤ Ainsi, et selon les résultats de l'enquête, on constate que la sociologie se définit seulement, dans le secteur de l'enseignement et la recherche. Elle est absente sur le marché de l'emploi. Cela revient à la négligence et la méconnaissance des entreprises la valeur professionnelle de cette discipline, ou l'importance est accordée aux autres filières (technique, gestion, économie,...).

De l'autre côté, la qualité d'enseignement dispensée en sociologie qui se limite à la transmission des théories qui ne correspondent pas à notre réalité sociale.

➤ L'écart croissant entre le nombre de diplômés en sociologie et le nombre d'emplois vacants renforce la pression sur le marché de l'emploi algérien. Il en résulte une diversité de parcours pour ses diplômés. Certains se trouvent au chômage, d'autres y accèdent à un poste de travail grâce à leur contacts personnels ;

➤ La marginalisation de la recherche sociologique par les responsables a procréé dans la société en générale, et chez les étudiants en particulier la conviction que le développement et l'épanouissement demeure dans les sciences naturelles et technologiques, et par conséquent la sociologie est considérée comme un refuge pour les étudiants ayant échoué dans d'autres disciplines ;

➤ La confusion entre social et sociologique, et l'opposition entre sociologue chercheur-enseignant et sociologue intervenant ;

➤ Les diplômés en sociologie se retrouvent sur le marché de l'emploi sans modèle de référence et d'orientation, ainsi qu'une méconnaissance professionnel de leur pratique, ce qui freine leur savoir-faire et leur pratique, « l'Etat définit non seulement les objets de recherche en fonction de ses attentes et de ses intérêts de l'heure, le plus souvent dans une optique utilitariste, mais contrôle aussi étroitement les lieux de production : universités, instituts, centre de recherche... par ailleurs, la diffusion de la connaissance, parce que les ouvrages et les revues sont édités par des sociétés nationales placées sous la direction des responsables politique, est étroitement surveillée » (Madoui, op cit, p.153) ;

➤ Le sociologue ne cherche pas à être identifier comme spécialiste, ce qui importe c'est d'être inséré sur le marché de l'emploi, source de rémunération ;

➤ L'opposition et la méfiance que la société prend à l'égard de la discipline et l'incapacité de tous à comprendre ses mécanismes ;

➤ l'instabilité, la précarité, le sous-emploi, la concurrence, le chômage, l'inflation des diplômés et la grande sélectivité, constituent entre outre, les caractéristiques dominantes du marché de l'emploi qui touche les jeunes diplômés, en particulier les diplômés en sociologie.

Les résultats de la recherche confirment les hypothèses et affirment que la sociologie a pénétré dans les universités algériennes, elle reste à développer par des spécialistes professionnel en sociologie sur le marché de l'emploi, à savoir un consultant, un expert, un conseillé, intervenant,... « Et pourtant, grandes

et petites décisions de la vie des affaires publiques et privées reposent sur des postulats ou des hypothèses d'ordre sociologique » (Crozier, 2000, p.275).

On déduit que la sociologie a parcouru plusieurs étapes sur le plan quantitatif, reste à développer l'aspect qualitatif et professionnel de la discipline.

Toutefois, pour suivre l'environnement actuel, qui se caractérise par l'intensification du changement, l'université doit s'ouvrir sur le monde extérieur, établir des liaisons, des conventions avec les entreprises, avec les centres de recherches, les bureaux d'étude,... pour faire connaître les différentes spécialités auprès des employeurs, ainsi que les exigences du marché du travail, et réalisé ainsi l'adéquation formation/emploi. Voir, intégrer des stages obligatoires au cours de la formation universitaire pour acquérir de l'expérience sur le domaine du travail, et préparer l'étudiant à entrer sur le marché du travail, et mettre des compétences opératoires plus compétitives pouvant répondre aux exigences du marché du travail de plus en plus complexe, et aux attentes de la société.

Conclusion :

La sociologie est une discipline incontournable pour sortir les pays en voie de développement de leur impasse, car nos structures ont besoin d'être comprises et analysées en profondeur, et déterminé les facteurs qui empêchent leurs développements, tel est la vocation de la sociologie. Ainsi, adapter l'université aux besoins du marché du travail, chose qui permet le rapprochement université/entreprise.

Par conséquent, il faut que ceux qui font de la sociologie soient conscient de la spécificité sociale, culturelle et historique de leur propre société et de l'importance du développement des théories et méthodes sociologiques qui soient adéquates à la compréhension des problèmes étudiés. Pour se faire, le sociologue doit sortir de l'académisme et des traditions pour affronter le terrain afin d'étudier le changement que vit le pays. Autrement dit, le sociologue doit transformer la sociologie académique (qui se limite à l'enseignement et la recherche) à une sociologie militante, critique, qui lui permet d'acquérir une place légitime sur le marché du travail qui est en pleine mutation.

Or, pour gagner ce défi, l'institution universitaire doit réussir à mettre sur le marché du travail des diplômés possédant les qualités d'adaptations, une culture élevée, l'esprit d'initiative et de créativité pour s'adapter à la flexibilité et la compétitivité économique. On doit adapter la formation à une réalité socio-économique, et politique mais l'identité du sociologue s'arrache et ne se donne point.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage :

1. Benghabrit-Remaoun (Nouria) et Haddab (Mustapha), L'Algérie 50 ans après : état des savoirs en sciences sociales et humaines 1954-2004, édition CRASC, 2008.
2. Boudon (Raymond), Besnard (Philippe), Cherkaoui (Mohamed), Lécuyer (Bernard-Pierre), Dictionnaire de sociologie, édition Larousse, 2005.
3. Bourdieu (Pierre), le métier du sociologue, Ed mouton et bordas, paris, 1968.
4. Crozier (Michel), A quoi sert la sociologie des organisations ? Tome 2 : vers un nouveau raisonnement pour l'action. Édition Seli Arslan, 2000.
5. Dubar (Claude), la socialisation : construction des identités sociales et professionnelles, 3^{ème} édition Armand Colin, Paris, 2000.
6. EL Kenz Ali, Vers une sociologie arabe, la science sociale et les problèmes arabes contemporains, 2^{ème} édition, Centre des Etudes de l'Unité Arabe, Beyrouth, 1989.
7. Feroukhi (Djamel), la problématique de l'adéquation formation-emploi : mode d'insertion et trajectoire professionnelles des diplômés des sciences exactes et de la technologie, édition CREAD, Alger, 2005.
8. Guerid (Djamel), l'exception Algérienne : la modernisation à l'épreuve de la société, édition Casbah, Alger, 2007.
9. Geisser (Vincent), diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs : trajectoires sociales et itinéraires migratoires, édition CNRS, Paris, 2000.
10. Legrand (Monique) et autres, la sociologie et ses métiers, Ed l'harmattan, 1995.
11. Lakjaa (Abdelkader), sociologie et société en Algérie, édition Casbah, Alger, 2004.
12. Maatouk (Frédéric), les contradictions de la sociologie arabe, édition L'Harmattan, 1992.
13. Piriou (Odile), la face cachée de la sociologie, à la découverte des sociologues praticiens, édition : Belin, 2006.

Revue :

14. numéro coordonné par NICOURD (Sandrine), comprendre les engagements aujourd'hui, édition presses universitaires de France, 2007.

INTERNET :

15. thèse de doctorat en sociologie préparée par : SLAIBI (Howaida), La recherche sociologique dans le monde araba : approche thématique et évaluation méthodologique, édition METZ-France, 2009. Sous La Direction De Monsieur Le Professeur. Jean-Yves TREPOS. METZ-FRANCE. 2009..... Et la thématique sociologique du monde arabe se trouve submergée par ...
www.theses.fr/2009METZ017L/document.
16. Bellataf Matouk et ARHAB Baya, 3^{ème} rencontre jeunes et société, le 24, 25, 26 Octobre 2007, Marseille, édition Foxil Software Company 2007, disponible sur <http://www.jeunes-et-société.cereq.fr/RGS3>.

ملخص

يعتبر بطيء النمو الاقتصادي والانفجار الديمغرافي في بلدان العالم الثالث من أهم العوامل الرئيسية في هشاشة النظام الاقتصادي والاجتماعي.

الوضع في مجال العمل دليل على ذلك، حيث أن نسبة طالبي التعليم الابتدائي والجامعي في تزايد مستمر مما يؤدي إلى وصول أعداد هائلة من متخرجي الجامعات إلى سوق العمل الذي لا يوفر الظروف الاقتصادية والاجتماعية لتشغيلهم.

لذا، فوضعية علم الاجتماع للعالم العربي هي انعكاس لوضعية الواقع الاجتماعي الذي يتميز بالتخلف والتبعية أمام جو التغيير.

من هذا المنطلق يتمحور التساؤل حول وضعية علم الاجتماع ومتحصلي الشهادة في علم الاجتماع في المجتمع الجزائري الذي يعكس أزمة الطلب والعمل بصفة عامة.

فمكانة علم الاجتماع في الجزائر لا يزال هامشيا، رغم أن مجتمعنا لا يزال في انتظار الدراسات السيسولوجيا التي تعطي تصاميم أكثر تفصيلا عن الواقع الاجتماعي المعاصر.

لذلك، فالجامعة لها وضيعة مزدوجة، إذ لا تقتصر في إعداد الطلبة فحسب لكن أيضا وقيل كل شيء ضمان قدرتهم على العمل ومواكبة آلة التغيير والتقدم.

L'émigration maghrébine et les mass médias en France : le cas de la troisième génération

ROUIMEL Abdelfettah*

Introduction

Par définition ⁽¹⁾, les mass médias regroupent la télévision, le cinéma, le théâtre, les livres, les revues, les journaux, les chansons, l'Internet etc. La France mit à la disposition de tous les français, sans discrimination ni défaveurs, des médiathèques où les pratiques culturelles sont mis en avant. Dans la mentalité de plus cas de maghrébins, ces institutions culturelles sont considérées comme les plus dangereuses pour les enfants dont le contrôle parental n'est point effectif. L'usage de ces moyens de transmission des connaissances culturelles, et plus particulièrement l'Internet, peuvent induire en erreur dans plusieurs situations les enfants en raison de non sélection des programmes et des sites, voire les réseaux sociaux.

¹ « Les medias (terme issu du latin 'medium', pluriel 'media', c'est-à-dire moyens) sont, de manière générale, définis comme des supports techniques servant au travail de transmission des messages à un ensemble d'individus éparés. Ce sont, en quelque sorte, des machines que l'ont introduit dans le processus de communication pour reproduire l'écriture de l'être humain (l'imprimerie) ou pour donner une extension aux sens de la vie et de l'ouïe (télévision, radio, film, etc.). Les medias peuvent se repartir, grosso modo, en trois catégories :

- les médias imprimés (livres, journaux, magazine, affiche)
- les médias de films (photographie et cinéma)
- les médias électroniques (radio, télévision, téléphone, internet, magnétoscope...) ».

Cf. BERTRAND Jean Claude, « *Médias* », Paris, Ellipses, 15^{ème}ed, 1995, p. 16.

*ROUIMEL Abdelfettah est maitre de conférences, Université de Perpignan.

Ces mêmes moyens peuvent communiquer aux enfants des informations, des idées et des avis contraire aux pratiques sociales et habitudes en conformité avec les valeurs morales, sociales et humaines. Ils leur inculquent, globalement, des idées inacceptables socialement et culturellement. Utilisés avec modération, les mass médias deviennent un instrument, important, fort et efficace, dans la transmission des valeurs morales et culturelles de la société à laquelle appartiennent les enfants d'origine maghrébine. Aussi, elles les conduisent aux changements sociaux qui assurent principalement la construction de la personnalité, avec des pensées respectivement conformes aux conditions de la vie sociale et culturelle dans un environnement sain. Cette situation permet la révision des anciennes idées à enrichir pour un avenir nouveau et meilleur.

Les mass médias influencent les enfants et ceci en fonction des idées et des informations se rapportant à la vie sociale et culturelle. Avec une attraction des enfants par des sujets convoités par d'autres personnes, ils offrent une distraction pendant leurs moments libres. Curieux, ces enfants les considèrent parmi les meilleures ressources culturelles de la société, tout en croyant à la diversité culturelle et la vérité sociale et culturelle. Les mass-médias présentent des modes de vie inhabituels ou nouveaux : il s'agit la vie des êtres humains en Afrique, Brésil, Inde, etc.

Ils attirent beaucoup et intéressent plus les enfants grâce au rôle joué par la diversité des programmes, et surtout ceux qui sèment les valeurs, mais à condition de s'éloigner des programmes provoquant les atteintes psychiques et morales : sont à éviter les films et les reportages, source de la violence et de la criminalité. Il est à noter que les mass médias ont une grande influence sur la socialisation des enfants, lors de la diffusion des informations importantes, touchant tous les domaines de la culture en rapport avec les champs sociaux acceptables et acceptés socialement et culturellement. Parfois, ilsaturent les désirs psychiques des enfants et les orientent vers des informations et des connaissances socioculturelles, en plus du renforcement des liens familiaux, d'un côté, pour de meilleures conditions psychiques, de l'autre côté. Puis, ils équilibrent les valeurs sociales pour de bons rapports sociaux.

Dans la démarche de cette contribution et ses objectifs, les mass-médias sont un objet d'étude. Ils remplacent, parfois, l'enseignant, surtout dans le cas où les chaînes de télévision sont spécialisées ou leurs programmes touchent directement l'enseignement et l'éducation où la diversité des sujets et des thèmes. Les parents jouent pleinement leur rôle dans le choix du programme

des enfants ⁽¹⁾. Les programmes regardés, par méthode interactive sont très importants puisqu'il s'agit de l'usage de l'internet. Ils permettent aux enfants d'approfondir leurs connaissances et d'affiner leurs réflexions.

I-L'enfant et les mass-médias

La relation entre l'enfant et les mass-médias

Les mass- médias facilitent la découverte la culture des autres sociétés à partir des programmes regardés par les enfants surveillés par leurs parents respectifs : les films, les documentaires, les séries de reportages, etc. Par leurs fonctions et leurs missions, ils utilisent des méthodes qui touchent, directement, les enfants : la présentation des objets faciles à accepter socialement et culturellement avec des effets spéciaux. Pour chaque programme, ils participent, par téléphone ou par internet, à des jeux dans le but de gagner des cadeaux. Aujourd'hui, l'internet est devenu l'un des meilleurs moyens pour l'information et la culture des enfants. Bien que l'existence des autres médias soit effective, il reste toujours le plus utilisé pour pouvoir lui donner un sens et une portée et des dimensions. Ils permettent, parfois, la facilité dans les réponses à des questions posées par leurs camarades ou les professeurs.

La bonne utilisation de l'internet développe l'esprit culturel et scientifique de l'enfant. Il partage, avec ses camarades et ses amis, les divers sujets de discussion et de pouvoir découvrir de nouvelles connaissances, considérées comme intéressantes avec plus d'avantages et de mérite. Egalement, il donne la chance aux enfants de pouvoir l'utiliser pour des jeux et autres distractions tels que les dessins. Ceux-ci leurs permettent de développer leurs sentiments et leurs regards vis- à- vis des autres. Considéré parmi les plus importants éléments et le meilleur des mass-médias, il peut facilement influencer l'enfant par ses capacités dans la transmission des connaissances et de la qualité des découvertes. Puis, il s'appuie sur les sens, liés à l'apprentissage et à l'éducation : écouter et regarder avec une vision optimiste et un choix de thèmes et de sujets.

Aujourd'hui, l'internet est devenu une pratique attractive et il regroupe beaucoup d'utilisateurs par rapport aux autres mass-médias. A cet effet, il

¹ « Les parents ne sont pas les seuls éducateurs de leurs enfants, qui dans nos sociétés sont très rapidement pris en charge dans la journée par des professionnels qui participent à leur éducation en crèche, en école maternelle. Mais d'autre personnes participent grandement à cette socialisation (les camarades, la télévision, etc.) et surtout l'enfant lui-même est un acteur de sa propre socialisation » Cf. DURNING Paul, « *Education familiale* », Paris, P.U.F, 1995, p. 37

est devenu un des meilleurs moyens de communication interpersonnelle : il est considéré par des spécialistes comme étant un moyen d'influence dans les idées, les traditions et les valeurs. Attirés, les enfants sont devenus des accrocs d'internet. Celui-ci occupe une grande partie de leur temps libre. Il est à noter que dans les entreprises, les banques, et les établissements, dans le monde entier, ne peuvent, en aucun cas, travailler sans le réseau internet. Il s'agit de l'ère des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et d'une génération, devenue accro tout en accordant beaucoup d'importance et d'intérêts dans la vie sociale et culturelle, voire dans le milieu professionnel ou du travail. Devenu indispensable dans la vie sociale et professionnelle des individus, voire les enfants, l'internet est le seul moyen qui les attire sans faire attention aux dangers, socialement connus dans toutes les sociétés du monde. En plus, il est le seul à répondre aux besoins des enfants et adultes. Il facilite les réponses à toutes les questions, que peuvent poser les enfants, en relation avec leurs cours à l'école, sans oublier les divers sujets de la famille et de la société.

C'est une évidence. La bonne utilisation de l'internet aide beaucoup l'enfant dans sa vie sociale et scolaire : la réussite et le développement de la mentalité et des valeurs morales. En utilisant des programmes d'éducation et de la culture générale, les enfants s'améliorent dans leurs comportements comme dans leurs discours puisque le contenu de ces programmes comprend les principes de la vie sociale et culturelle : la tolérance, la fraternité, l'entraide, l'égalité, etc....

A un certain âge, l'enfant a besoin d'une orientation ou un guide pour l'aider à faire la différence et des nuances et surtout de bien comprendre les principes de la séparation entre le bien et du mal : l'explication des avantages et des inconvénients de chaque élément reste liée principes et aux valeurs de la société. Les parents sont responsables de leurs enfants, devant l'utilisation abusive de l'internet. A cet effet, il serait de leur devoir de les orienter vers une consultation des sites autorisés et en faveur de l'éducation, de la culture et de l'émancipation, etc. Il serait, également de leur devoir, de leur inculquer de bonnes manières et de le cadrer dans le choix des meilleures techniques de recherche et du choix des sites de grands intérêts pour pouvoir leur permettre de regarder en famille les documentaires instructifs et non destructifs par rapports aux valeurs sociales , humaines et communautaires.

En utilisant l'internet, l'enfant peut écouter la radio, regarder la télévision, lire les journaux, utiliser les revues, etc. Pour ses fonctions principales, il est

devenu universel dans le sens d'être utilisé par tout utilisateur dans n'importe quel pays ou continent.

Mais n'oublions pas l'importance et le grand rôle que peut jouer le livre qui reste toujours l'un des meilleurs moyens d'information et de communication : apprendre à lire et écrire une langue et connaître les autres cultures, voire les comportements sociaux des autres. Dans ces conditions, il tient une place privilégiée pour pouvoir contribuer à la réputation d'une école ou d'un collège, connu pour la richesse de la bibliothèque et la qualité des enseignements assurés dans l'établissement. La télévision, de son côté, joue un rôle très important dans le cadre du développement de la capacité de compréhension chez les enfants : elle leur offre la chance de découvrir les autres cultures des pays lointains et dont la société reste attachée à ses us et coutumes, sans se déplacer : il s'agit de regarder et d'apprécier les documentaires ou les films socioculturels. Parfois, les enfants, en utilisant la télévision, peuvent voyager dans l'histoire et dans la mémoire des peuples.

Les enfants, par leur curiosité, aiment regarder les programmes de la télévision dès l'âge de deux ans ; ils commencent par les dessins animés pour pouvoir apprendre la langue et les valeurs humaines. Puis, ils commencent à élargir leurs champs d'intérêt vers les séries de films et les sports. A l'âge de six ans, l'enfant commence à faire connaissance avec le monde extérieur comme ses camarades de classe et il peut s'échanger avec eux quelques idées et certains commentaires sur les programmes et les sujets d'actualité.

Les revues et les journaux donnent aux enfants une autre image sur la vie sociale et culturelle et le quotidien. Par leurs fonctions respectives, ils leur donnent des explications possibles et relatives aux stars et autres artistes ou complètent leurs connaissances et surtout ils rappellent la culture générale. Les revues pour enfants assurent des informations, celles qui les conduisent à s'intéresser à divers sujets abordables, donc, elles créent en eux l'envie de savoir et de la curiosité : l'esprit de penser et de corriger les défauts de langue. Les médias influencent l'enfant et son intégration dans la société où il partage son éducation et sa culture avec les parents et l'école depuis son jeune âge. Il est important de signaler la bonne gestion de l'utilisation des mass médias. La mauvaise utilisation influencera négativement l'enfant, sa personnalité et ses envies ; par contre, l'usage des médias orientera l'enfant vers la personnalité sûre et forte pour pouvoir refléter les principes et les valeurs de la société qui restent à préserver comme un patrimoine.

La meilleure utilisation des médias à l'école et à la maison rend les élèves capables d'utiliser ces outils et de les aider à s'organiser socialement dans leur travail, à résoudre leurs exercices, à discuter et coopérer avec les autres camarades et enseignants. Pour une relation plus fiable entre l'élève et les mass-médias, il est nécessaire de regarder la façon et les modalités de l'usage des médias dans leur vie quotidienne. La résolution de simple problème aurait été une bonne maîtrise des expériences. Dans certaines écoles et quelques collèges, la réalisation de cette relation est difficile du point de vue technique, car la plupart des enseignants ne la pratiquent pas et ils n'utilisent pas leurs capacités nécessaires pour déclencher un changement pédagogique en s'appliquant avec les vœux et les souhaits des élèves, surtout ceux qui sont d'origine maghrébine. Cette catégorie ne partage pas beaucoup de choses avec leurs enseignants.

Les mass medias en milieu scolaire remplissent le vide chez les enfants, issus du milieu populaire. Les élèves d'origine maghrébine doivent être au même niveau que leurs camarades de classe. Elles offrent aussi le bon fonctionnement de l'école surtout au niveau de l'intégration et de la réussite scolaire. Les enfants seraient capables, eux même, d'améliorer leur niveau d'instruction. Ils utilisent et manipulent l'outil informatique, le moyen d'information tel que l'internet, l'informatique, les bandes dessinées, les magazines, les revues, la télévision. En plus, ils trouvent une fiabilité rapide dans leur vie scolaire, bien que quelques pratiques à l'école restent insuffisantes. L'enfant, chez lui, peut avancer sur des sujets par rapport à ses camarades de classe.

Le travail avec l'enseignant dans un espace scolaire soutient et dirige les idées des élèves afin de rester dans le domaine et le niveau de la classe où l'enseignant reste le maître de l'apprentissage de l'usage et de l'utilisation de l'information, en allant chercher là où elle se trouve et de bien les organiser dans leur manière de comprendre.

« Aujourd'hui, la génération des médias a changé la donne. Dès la prime enfance, le monde se donne prétendument à voir, selon l'image que les institutions médiatiques lui façonnent, et non appréhension passe d'avantage par l'émotionnel que par le rationnel ».¹

¹FERRY Jean-Marc et DE PROOST Séverine, « *L'école au défi de l'Europe* », Bruxelles, Ed de l'Université, 2003, p.142.

De l'autre côté, il n'est plus question d'attendre les informations qui arrivent du maître, comme ils font la plupart des élèves de la couche populaire, en particulier les élèves d'origine maghrébine. Il faut connaître certaines connaissances élémentaires avant d'arriver à l'école pour pouvoir mieux comprendre et assimiler le sujet qui reste gravé dans la mémoire. L'innovation technologique des médias rend les élèves et les enseignants instables. Ceux-ci suivent des développements pour échapper à l'illusion que la technologie porte dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.

Par exemple, sur internet, on trouve des méthodes d'apprentissage des langues sans le professeur. Aussi, dans les livres, l'élève peut trouver la solution à des exercices de mathématique ou de physique, sans avoir besoin d'aide. Par contre, il existe des chaînes de télévision qui incitent les individus à des maux de société et les définissent dans le milieu des enfants et, plus exactement, les jeux vidéo qui influencent beaucoup sur le comportement et la personnalité des enfants dès l'âge d'adolescence. C'est pour cette raison qu'il est demandé aux parents d'être attentifs et responsables, voire vigilants dans la surveillance de leurs enfants pour éviter toute forme de mauvaise utilisation des médias, de les suivre par des méthodes raisonnables, sans pouvoir avoir recours à la suppression des chaînes de télévision et les sites internet, portant préjudice aux enfants. En même temps, il est nécessaire de remplacer les programmes préjudiciables par d'autres offrant un grand intérêt aux enfants.

Avec ces mass-médias, considérées comme innovation pédagogique et technologique, permettent le développement et l'amélioration des conditions de l'éducation et de l'intégration, avec des facilités pour les élèves dans leur vie scolaire. Ils assurent des avantages aux élèves, en matière d'acquisition d'information relatives aux différents sujets et thèmes, pendant leur scolarité. Cette intégration scolaire offre aux enfants la réussite et la fluidité dans tous les domaines, soit à la maison avec ses parents et ses frères soit à l'école avec ses camarades de classe ou en société avec les gens.

Les mass-médias en milieu scolaire remplissent le vide chez les enfants défavorisés, ou issus de milieux populaires : ces élèves cherchent à être au même niveau que leur camarade de classe. Par leur définition, ces mass-médias offrent aussi le bon fonctionnement de l'école surtout au niveau pédagogique. Les enfants seraient capables d'améliorer leur niveau scolaire.

Les médias face à la famille et l'école

La rivalité entre l'école et les médias revêt une forme plus aiguë ; elle s'est manifestée ces dernières années, avec des effets dans le milieu des enfants, issus du milieu de l'émigration d'origine maghrébine. Les médias en général peuvent agir sur la famille et l'école, en présentant la bonne image de chaque type de média :

« L'avènement de la grande presse, à la veille du XX^{ème} siècle, avait épargné le monde de l'enfance. Ainsi, les journaux ne semblaient pas compromettre l'influence longtemps exclusive de la famille. Pour les mêmes raisons, l'apparition de la radio, dans les années 1920, n'inspira aucune inquiétude aux parents ni aux autres professionnels de l'éducation. La télévision, en revanche, apparut très vite comme un défi lancé. Pour les plus inquiets d'entre eux, elle représente un danger d'autant plus grand qu'elle comblait le vide laissé soudain par la désagrégation de la structure familiale... ».¹

Dans les années 60, la télévision consacrait des programmes aux variétés et la radio à la musique et les flashes d'information. Puis, ils ont commencé à se développer pour créer un lien respectif avec les téléspectateurs et les auditeurs avec des programmes quotidiens très riches : les émissions en direct, les grands reportages sur la vie quotidienne, des articles de fond, des séries de documentaires et des films.

A partir des années 70, la télévision a dominé tous les médias. Elle devient un enjeu politique, culturel et social influençant les peuples. Dans les années 80, la télévision est devenue multiple et riche (culturelle, éducative, sport, information...). Elle est arrivée à être le vrai concurrent de l'école sur le terrain de la transmission des connaissances et de la culture surtout pour les émigrés en France. Le rapport direct entre le professeur et les élèves reste fondamental, notamment à travers les cours, donc la place de l'oral est primordiale dans la vie scolaire de l'élève, mais par rapport à l'écrit. C'est pour cette raison qu'il existe déjà des manuels scolaires au sens moderne du terme qui facilitent les apprentissages de base : comme les vidéos et les DVD.

Les médias font partie de notre vie et ils sont capables d'atteindre un grand nombre de personnes dans le monde en même temps, surtout les enfants qui restent devant la télévision ou de l'ordinateur pour construire des idées et ses

¹BALLE Francis, « *Médias et sociétés* », Paris, Montchrestien 8^{ème} éd, 1997, p. 557.

repères sur la famille, la société et l'école. Une utilisation fructueuse des médias par les enfants peut collaborer à une meilleure compréhension et à une entente entre les enfants de toutes les cultures dont les traditions maghrébines.

Le rapprochement de l'enfant et des médias dépasse largement le monde de la technologie, l'apprenant se familiarise avec la télévision et l'ordinateur ; il passe son temps libre à regarder la télévision et à consulter l'internet. Cette évolution le conduit à s'interroger sur le rôle de l'école face à ces médias qui lui offrent tout dont il a besoin en matière de connaissances dans le domaine de sa scolarité. L'école a perdu sa valeur ancienne : le seul lieu où s'élabore l'identité de la jeunesse et se structure le citoyen en dehors de la famille à condition de bien connaître la place et la responsabilité des médias et de ceux qui les font vivre.

Contrairement aux adultes, les enfants restent fragiles devant les programmes présentés par les médias (la télévision, la radio, les revues, les journaux, l'internet...). Ceux-ci cherchent à cibler le maximum le public, même en portant préjudice vis-à-vis des enfants. D'une façon générale, ces dernières années, l'internet et la télévision sont considérés comme un pouvoir totalitaire sur les enfants. Ils les rendent plus proches des acteurs et de leurs fans respectifs qu'ils choisissent eux-mêmes ou émergeant de l'actualité par leur réussite et leur talent.

En demandant aux élèves de définir une théorie scientifique nouvelle, un sociologue ou un psychologue, ils demeurent incapables de répondre d'une manière concrète et exemplaire dans un discours répondant aux normes. Au contraire, si on demande de rappeler la vie d'une star de musique ou d'un acteur, on va s'étonner par la diversité de leur réponse et l'enrichissement de leurs connaissances. L'absence du contrôle parental à la maison permet aux enfants de voir et de s'ouvrir à tout et à n'importe quoi ; au contraire, les parents, utilisant les médias comme miroir de la société, jouent un rôle positif dans l'évolution de la personnalité de leur enfant. La plupart des gens disent que l'internet passe pour être le média de l'avenir, mais il est difficile de déterminer d'où proviennent les informations et d'identifier la personne transmettant l'information.

L'explosion d'internet dans le monde et la mondialisation, avec l'implication des grandes entreprises, des instituts, des écoles, favorisent de plus en plus l'internationalisation des médias et le développement des réseaux de diffusion globale. L'internet est devenu le nouveau concept pour définir ce phénomène.

Les enfants d'origine maghrébine en France ont la compétence en matière d'utilisation des ordinateurs ; ils cherchent leur identité sur les sites culturels du pays d'origine pour découvrir leur racine, par la grande majorité des programmes circulant sur internet en provenance du pays du Maghreb. Les internautes, ayant acquis une expérience, contacteront facilement les autres Maghrébins en France, en Europe et au Maghreb. Il s'agit d'un moyen d'ouverture au service des enfants facilitant leur communication avec les autres.

La relation école- média

Face aux médias, l'école émet de grandes réserves qui, par excellence, permettent la construction des notions modernes, en assurant à la fois la dimension égale sur le plan culturel et social. Les médias occupent le temps vide des enfants, on ne leur laissant pas le temps d'améliorer leur rendement à l'école surtout avec l'internet, les jeux vidéo et la télévision. Le développement rapide du monde médiatique au début du XXI^{ème} siècle a fait changer le comportement des élèves et des familles dans leur vie familiale et scolaire. Ces médias occupent une place importante dans les loisirs familiaux et scolaires et chaque membre de la famille utilise quotidiennement l'internet, la télévision, la radio, le téléphone portable pour satisfaire ses besoins au sein de la société.

Les médias ont été alors le privilège évident d'une éducation parallèle de l'école ; ils influencent plus les enfants et leur travail scolaire ; ils sont devenus des pouvoirs totalitaires ou des éléments structurant de l'environnement scolaire et familial.

« La sociologie des médias étudiera donc les divers modalités de production et de réception de l'information, les relations qui s'instaurent entre l'émetteur et le récepteur des messages, l'influence des médias sur la société en s'intéressant plus particulièrement au comportement des différents acteurs qui y interviennent (les journalistes, les hommes politiques, les décideurs économiques, les intellectuels mais aussi le profane) ».¹

L'importance des médias est de donner des informations et des opinions aux récepteurs, surtout les enfants sans les neutraliser ; le rôle des parents et des enseignants est de protéger les enfants de ces informations faciles et parfois très dangereuses qui, parfois, manquent d'analyse objective et d'approche

¹RIFFEL Rémy, « *Sociologie des médias* », Paris, Eclipses Edition Marketing, 2001, p. 3.

homogène. L'école défend la culture nationale qui reste encore le vecteur d'intégration et de développement, voire le seul lieu où peut s'élaborer l'identité de l'enfant. Elle doit comprendre cette réalité pour mettre en place ses compétences aux services des apprenants pour mieux développer les pratiques et les améliorer afin de les inculquer à l'enfant pour la construction de sa personnalité.

La relation école- médias tient compte d'une part de l'évolution générale des médias surtout l'internet, de l'évolution du statut de l'école dans la vie de l'enfant, d'autre part. On pourra ainsi connaître le rôle important de l'enseignant qui oriente les élèves pour une meilleure coopération avec les besoins de ces mêmes médias.

Si la coordination école-média s'améliore, les travaux des enfants à l'école deviennent possibles et efficaces et cette relation se caractérise par l'affirmation et la globalisation à l'échelle scolaire. Ce processus devrait conduire à la révision des points centraux de l'école par rapport aux médias comme le renforcement des connaissances des enseignants et des élèves sur le processus de l'information dans le but de synthétiser les principaux acquis de chaque côté et de répondre à toutes les questions essentielles incitant les élèves à l'approfondissement de leurs savoir grâce à l'école et aux médias. Ces derniers sont au cœur de la vie sociale et scolaire des enfants ; ils s'appuient sur des méthodes de plus en plus sophistiquées pour attirer, facilement, les enfants sans assurer un maximum de détails sur le contenu de l'information. Celle-ci englobe toutes les techniques et tous les supports permettant aux enfants de communiquer avec les autres. C'est la raison pour laquelle ces enfants entrent facilement dans la violence et autres formes de maux sociaux.

Il est nécessaire de faire appel aux responsables de l'Etat, de l'école et de la famille pour protéger les enfants de la mauvaise utilisation des médias et plus particulièrement l'internet. Cet étrange problème est un terrain intéressant pour observer l'écart qui peut exister entre l'école et les médias. Il est aussi important de noter que l'école résiste à l'invasion des médias, même si l'on reconnaît que l'internet dans la vie est d'une grande utilité pour les apprenants. La place des médias dans la vie de l'école est importante pour une meilleure présentation des leçons, mais ils ne sont pas miraculeux. Ils constituent encore moins des performances quant on ne les utilise pas à **bon es-**
cient. Ils ont besoin de l'école pour apprendre plus à savoir et connaître leur juste place dans l'éducation et leur efficacité. Par conséquent, l'enjeu d'une

éducation par les médias devient efficace : il faut le temps pour que cette dernière soit contrôlée pour pousser les enfants à la tolérance, à la recherche scientifique et à l'apprentissage, non comme un consommateur d'information ou alibi pour réaliser des objectifs commerciaux.

II- La famille maghrébine en France et l'éducation

Le niveau culturel et scientifique de la famille maghrébine

Au sein de la famille française d'origine maghrébine, le niveau culturel des parents peut varier d'une famille à l'autre et le développement cognitif de l'enfant dépend fortement de son environnement culturel. Un enfant issu d'une famille cultivée aura une éducation familiale forte et dès le départ, elle lui permettra d'être avantagé à l'école. Selon les résultats de mes recherches de terrain, et à propos de cette question dans mon échantillon, la plupart des parents ont un niveau d'instruction très limité, mais ils savent lire et écrire, ce qui signifie l'amélioration du niveau culturel et éducatif des parents français d'origine maghrébine par rapport aux années 70 et 80.

Cette amélioration du niveau développe des questions et des conditions dans la vie familiale, tant que le diplôme est une condition nécessaire et suffisante à l'accès au marché de travail. Les parents peuvent trouver des postes de travail mieux qualifiés leur permettent d'éviter le chômage ; en plus, ils peuvent créer des liens de communication pour un meilleur dialogue avec leurs enfants et résoudre leurs problèmes. Aussi, ils peuvent avoir du temps pour rester avec les enfants à la maison ou faire des visites régulières de leurs écoles pour un fructueux contact avec leurs enseignants. Cette situation nouvelle et ce nouveau climat aident les enfants à aimer l'école et améliorer leur niveau respectif d'instruction. Grâce au dialogue familial, ils se concentrent beaucoup sur leurs études et ils ne sortent pas jouer afin d'éviter de toute mauvaise fréquentation et des endroits dangereux ou sans buts précis.

Cette transformation culturelle de la famille française d'origine maghrébine exige un travail spécifique et commun entre parents et enfants pour chercher la meilleure stratégie pour un meilleur environnement extrascolaire possible : les cours de soutien. Ces familles d'origine maghrébine n'ont pas de niveaux d'instruction élevés surtout dans les grandes familles de parents analphabètes, mais sans doute l'entente familiale se réalise si les parents ont un niveau d'instruction peu acceptable.

« Les difficultés d'intégration des maghrébins ne sont pas principalement dues au degré de résistance au racisme. Elles s'expliquent surtout par le très faible niveau culturel de la fin de 20^{ème} siècle ». ¹

Aujourd'hui, la plupart d'entre- eux sont nés en France où ils ont fréquenté des écoles françaises. Ils essayent de rattraper ce qu'ils ont perdu avec leurs parents, ceux qui sont toujours à la recherche d'un emploi ou d'un stage, s'accordant avec leur niveau d'instruction. La plupart des enfants français d'origine maghrébine ont aimé moins l'école et ils ont moins fréquenté les lieux socio culturels par rapport au Français de souche. Leurs parents s'intéressent à l'école ; ils rendent visite fréquemment aux enseignants pour conduire leurs enfants à la réussite. Leur rêve est de prendre en main l'avenir de leurs enfants et de leur transmettre les valeurs nécessaires en vue d'une meilleure scolarité et d'un avenir pour pouvoir trouver un bon travail. Les parents ont compris que le savoir est la clé de l'émancipation.

Les parents acceptent de collaborer avec les responsables de l'école pour un meilleur avenir de leurs enfants. La rencontre parents-enseignants est considérée comme un bon vecteur d'intégration des parents et de leurs enfants. En général, l'enfant est le miroir de ses parents ; il essaie toujours de faire comme eux, qu'il soit bon ou mauvais ; c'est la raison pour laquelle on demande souvent aux parents de présenter à leurs enfants une image meilleure de la famille. Celle-ci est très importante pour la construction de la personnalité ; elle est la base pour que l'enfant puisse compter sur lui à l'école, au travail et au sein de la société.

On considère la famille comme le noyau qui construit la société : si elle est bien sensibilisée, les enfants vont être les meilleurs au sein de leur société. Le niveau culturel de la famille influence le niveau de satisfaction de l'enfant, car les parents utilisent des méthodes pour la connaissance du désir de leurs enfants et parfois, ils demandent de l'aide aux spécialistes. Par contre, les familles où les chefs de ménage sont des analphabètes ; ils n'utilisent aucune méthode de gestion de leurs familles ou élever leurs enfants sauf transmettre quelques traditions et coutumes qui ne peuvent pas répondre à plusieurs questions ; en même temps, ils ne peuvent pas les aider à faire leurs devoirs.

On peut dire donc que le niveau d'instruction des parents influence la socialisation des enfants. Puisqu'ils sont cultivés, ils assurent et garantissent aux

¹JELEN Christian, « *La famille secret de l'intégration* », Paris, Ed Robert Laffont, 1993, p.116.

enfants le respect et la liberté leur permettant de créer un climat familial, avec l'entente et la compréhension et ils partagent avec eux leurs temps, à savoir celui des études, des devoirs, des loisirs et de repos. Les parents cultivés offrent à leurs enfants une bonne éducation, la stabilité psychique et familiale, celles qui créent l'amour et le respect envers les autres et vis-à-vis d'eux-mêmes. Certains parents sont capables de transmettre à leurs enfants de bons comportements pour réussir à l'école ; ils prennent des initiatives pour les aider à s'adapter avec l'école et le rythme des leçons ; aussi, ils les aident à résoudre leurs exercices.

« Pourtant dans les familles populaires, les parents consacrent également des sommes importantes relativement à leur budget, pour l'achat de livres, d'encyclopédies ou de cassettes éducatives qui sont investis d'une forte dimension symbolique mais, très souvent, ils ne s'en servent pas ou s'en servent 'mal' du point de vue des enseignants ».¹

La conscience des parents crée un climat éducatif à leurs enfants et leur offre une bonne attitude. Ces mêmes parents fixent des plannings à la maison pour les entrées et les sorties ; en plus, ils interdisent les sorties fréquentes et surtout au moment où les devoirs ne sont pas faits ; et avec ces conditions, les enfants prennent de bonnes habitudes.

Les parents d'origine maghrébine disent souvent que l'Islam donne à la femme un statut mineur dans la vie sociale, mais, ils respectent juste leurs mœurs et leurs coutumes, car l'Islam en réalité donne la même chance aux deux sexes ; et la femme a le droit à l'instruction, au travail et de dire non à celui qui transgresse ses droits. Donc, l'illettrisme des parents au vrai sens de l'Islam et la mauvaise utilisation des mœurs ont donné cette image négative à la femme musulmane en France et même dans quelques pays musulmans. Pour cette raison, il reste des jeunes et des parents manquant de qualification et de diplôme pour obtenir un emploi, car les entreprises recrutent, actuellement, des personnes compétitives sur le marché de travail. Cette situation, devenu inacceptable pour les uns et difficile pour les autres, pousse les parents et les jeunes à la déviation sociale et à la pauvreté.

Considéré comme décalage important, cette situation existe dans la société française et il met en évidence divers facteurs de l'échec scolaire des enfants, issus des familles française d'origine maghrébine et aussi à travers le réseau

¹ DURU-BELLAT Marie, VAN ZANTEN Agnès, « *Sociologie de l'école* », Paris, Armand Colin, 1999, p.178.

de relation familiale. Ces familles réclament l'égalité des chances au travail pour vivre paisiblement dans leurs sociétés et offrir à leurs enfants une bonne éducation. Les français voient encore cette catégorie de familles, représentant un danger à l'intégration et à l'ouverture culturelle et sociale.

Le niveau culturel et intellectuel des parents et la stabilité des ressources familiales peuvent donner aux enfants une volonté scolaire et un suivi familial, ceux qui poussent les enfants à la réussite scolaire et plus tard à une intégration professionnelle et sociale. Cette stratégie de socialisation des familles françaises d'origine maghrébine vise la préservation des enfants de tous les dangers de la société.

Selon le changement des idées au niveau de l'esprit des parents, il y a une population de français d'origine maghrébine pauvre et négligeable dans tous les domaines de la vie, politique, économique, scientifique et sociale, grâce aux réussites scolaire et universitaire des enfants. Les jeunes français d'origine maghrébine semblent être prêts à prendre de grandes responsabilités dans tous les champs sociaux.

La situation économique des familles maghrébines

Des familles françaises d'origine maghrébine constituent la classe ouvrière et souvent les gens sont au chômage ou ils ont plus de difficultés financières. Donc ils ne suivront plus leurs enfants.

« Durkheim, indique à plusieurs reprises que chaque individu, dans le domaine de l'éducation, est héritier d'une sorte de bagage social qui favorise injustement le succès scolaire [...] Pour Durkheim, la société se perpétue, se reproduit pourrait-on dire à travers et grâce à l'éducation, elle le fait dans le sens d'un progrès continu vers d'avantage d'égalité, puisque pour lui les classes sociales reculent avec la division du travail ».¹

Cette situation économique ne leur permet pas de mieux dépenser et satisfaire les désirs de leurs enfants dans tous les domaines de la vie sociale et culturelle. L'instabilité financière des familles d'origine maghrébine et le manque de travail ou de la mauvaise gestion ne donnent pas la possibilité aux enfants de grandir dans un climat familial adéquat, favorable à l'intégration et la réussite dans la famille, à l'école ou au sein de la société.

¹ DE GAUDEMAR Paul, « *Durkheim sociologie de l'éducation* », Paris, L'Harmattan, 1993, p.39.

« Durkheim, ne semble pas se satisfaire pleinement de la relation directe entre les différenciations et l'intégration. Une première équivoque apparaît au sujet du rôle de l'Etat. D'un côté ... il affirme que l'Etat ne peut pas être le garant de la cohésion et de la moral de la société ». ¹

Les parents d'origine maghrébine, malgré leurs limites culturelles et économiques, s'intéressent plus à vouloir exaucer quelques vœux de leurs enfants pour mieux se sentir stables avec leurs camarades. Ils essayent toujours d'acheter ce qu'il leur manque tels que les affaires scolaires, les vêtements, les sorties etc. Aussi, ils leur apprennent le bon comportement vis à vis des autres.

L'image des parents devient puissante, si le père prend son autorité et son prestige, car cette situation leur permet de bien communiquer avec les enfants.

Les membres des familles maghrébines travaillent ensemble et aident leurs parents par de petits boulots pendant les vacances scolaires pour acheter ce dont ils ont besoins à la maison; tels que les ordinateurs ou le paiement des droits d'inscription dans des clubs sportifs et de musique et même pour payer quelques cours du soir. L'entrée des enfants dans des clubs leur permet de fréquenter d'autres enfants, de différents horizons et ceux qu'ils connaissent à l'école et de faire de nouvelles rencontres. Par contre, les autres familles, dont la situation financière est faible, pousseront leurs enfants à l'angoisse, source et raison de la déviation scolaire et sociale.

« La réussite scolaire des enfants de migrants répond à un ensemble complexe et indissociable de facteurs individuels, sociaux, économiques, et culturel qui renvoient inéluctablement au statut de leurs parents dans la société d'accueil ». ²

Cette réussite facilite le contact " parent-école-société" comme un processus d'intégration, car le fait de réussir dans une société occidentale est de conserver les valeurs et les normes sociales et culturelles de la communauté, considérée comme exploit d'intégration. La situation instable de quelques familles d'origine maghrébine pousse leur chef du ménage à se sentir incapable de gérer la famille et de satisfaire le besoins de leurs enfants : ce qui

¹ BEZARD Philippe, BORLANDI Massimo et VOGT Paul, « *Division du travail et lien social* », P.U.F, décembre 1993, p. 262.

² MOHAMED Ahmed, « *Langue et identité* », France, Ed Sides, 2003, p. 110.

influence négativement sur leur comportement avec les autres et même en classe.

Les parents, ayant des ressources financières et savant les gérer, sont généralement compréhensifs et tolérants avec leurs enfants et même, ils les aident à faire leurs devoirs et acheter tout dont ils ont besoin dans leur quotidien.

La situation économique des parents est très importante dans la socialisation des enfants et leur intégration ; par contre, les autres, ayant des problèmes d'intégration, sont nombreux et connaissent une instabilité économique dans leur famille respective. Comme le confirme Daniel Thin, dans son ouvrage "Quartier populaire" :

« Dans une grande partie des familles populaires les enfants ne seraient pas éduqués 'correctement', ce qui retentirait sur leur scolarité. Que ce soit à cause de leurs conditions de vie ou à cause de leur laisser- aller, beaucoup de parents sont jugés incapables de créer un cadre éducatif et de fixer des règles de vie indispensables non seulement à la scolarité mais plus largement au développement 'normale' des enfants ». ¹ Il est important, d'une part, de se concentrer sur l'influence relative de la classe sociale, l'origine et la religion, et d'autre part, de comprendre comment le niveau social et culturel influence sur la socialisation et l'interaction familiale.

Les familles d'origine maghrébine de la première et de la deuxième génération constituent la classe ouvrière, celle qui recoupe l'interaction sociale, l'attachement de ces familles à leurs traditions et coutumes maghrébines.

Tous ces facteurs, différents de la société d'accueil comme le niveau social, la structure familiale et les valeurs vont être un obstacle à l'intégration.

On trouve Bourdieu dans son ouvrage " Les héritiers" qui a trouvé « le système scolaire opère, objectivement, une élimination d'autant plus totale que l'on va vers les classes les plus défavorisés, mais on aperçoit plus rarement certaines formes plus cachées de l'inégalité devant l'école comme la relégation des enfants des classes inférieures et moyennes dans certaines disciplines ». ²

¹ THIN Daniel, « *Quartier populaire* », Lyon, P.U.F, 1998, p. 74.

² BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean Claude, « *Les héritiers* », Paris, Ed de Minuit, 1985.p.11.

La pauvreté dans les familles maghrébines en France produit des conséquences négatives sur le développement et la réussite scolaire des enfants. La plupart de ces familles se concentrent sur les relations internes à la communauté de la même couche sociale, celle qui donne une faible ouverture sur le monde extérieur. Elles sont devenues méfiantes de leur entourage.

La difficulté financière des parents rend les enfants soucieux et marginaux et leurs parents ne peuvent plus les maîtriser dans un cadre éducatif très structuré ; ils deviennent peu attentifs devant les besoins de leurs enfants.

Le problème du travail pour la plupart des parents les pousse à oublier leurs enfants. Ils ne maîtrisent plus leurs enfants ni leurs devoirs, ni leurs comportements ou leur éducation : le père perd toute autorité et la mère ne saurait plus comment communiquer avec ses enfants. Avec la dernière génération, il existe des familles françaises d'origine maghrébine, appartenant à la classe moyenne, se permettent d'offrir à leurs enfants un bon niveau social et un bon métissage culturel. Pierre Bourdieu le confirme ainsi :

« L'origine sociale est, de tous les déterminants, le seul qui étende son influence à tous les domaines et à tous les niveaux de l'expérience des étudiants, et en premier lieu aux conditions d'existence ». ¹

L'uniformisation des familles, avec l'emploi du père et leur statut social, offre aux enfants une scolarisation meilleure, car les ressources de la famille affirment l'appartenance à la communauté sociale dont les membres préservent des valeurs et une place au sein de la société. Ce statut familial dans la société est le fruit et la cause d'une intégration positive (niveau d'étude, profession des parents, importance du revenu, confort de l'habitat) pour la génération future.

III- Les minorités et l'intégration scolaire

Les enfants des minorités et l'intégration scolaire

Les sociologues et les éducateurs, depuis une dizaine d'années, ont pu étudier la possibilité d'intégrer les enfants des minorités en France surtout dans le contexte du comportement. Ces enfants ont deux cultures : la culture d'accueil et la culture d'origine, donc deux caractères différents. Alors, ils se comportent, très souvent, bizarrement à la maison avec leurs parents, à l'école avec leurs professeurs ou avec leurs camarades de classe, surtout

¹*Idem.*, p. 23.

quand ils parlent de leur langue d'origine. Dans la tradition, on trouve que les enfants d'origine maghrébine portent des vêtements peu différents par rapport aux autres élèves. Chacun veut parler de ses traditions et de ses coutumes qui sont d'origine maghrébine : surtout dans les fêtes religieuses et l'usage du henné et du voile musulman. Mais, ils acceptent les échanges culturels puisque de bonnes relations se tissent au niveau de la classe ou dans la cour.

L'école est, généralement, un moyen de communication et de socialisation ; elle influence les élèves et elle permet de les faire oublier leur appartenance ethnique et de se concentrer sur leur avenir commun, alors confirmé par Leander COUDRAY :

« Il apparaît parfaitement claire que l'école et la plupart des types actuels de formation post et périscolaire recourent à des pratiques éducatives privés d'une suffisante sociabilité de rapprochement par et dans la considération positives des élèves ».¹

L'école française réunit tous les élèves des minorités sous une langue unique, celle qui leur permet de s'exprimer, de parler et de réussir dans la vie scolaire. La compétence linguistique produit un système dans lequel s'intègrent les élèves et à maîtriser parfaitement leur relation avec les professeurs et les camarades de classe. Cette intégration les aide à mieux comprendre leur vie quotidienne.

Le système éducatif français est égalitaire ; il permet la scolarisation gratuite à tous les enfants, même les enfants d'origine étrangère dans le but de participer au développement économique, social et culturel du pays. Ces dernières années, les enfants ont commencé à connaître leur droit à réclamer et à s'opposer aux « inacceptables » tels que la discrimination ethnique. A l'école, les enfants d'origine maghrébine ont arrêté de sécher leurs cours sans justification ; au contraire, ils ont commencé à décrocher des prix d'excellence et parfois ils se trouvent parmi les meilleurs de leur classe. Quelques familles maghrébines accordent beaucoup d'importance aux enfants et favorisent leur scolarité. D'ailleurs, les parents accompagnent leurs enfants fréquemment à l'école.

« La socialisation scolaire est alors le moyen de diffuser auprès de tous les élèves l'éducation républicaine, véritable "religion de la partie", selon

¹COUDRAY Leander, « *Améliorer la relation enseignant enseigné* », Paris, les éditions d'Organisation, 1989, p. 71.

Jules Ferry, l'école doit assurer l'unité culturelle de la nation, au-delà des différences sociales et régionales, à l'aide d'une culture conçue comme objective et universelle ».¹

A partir de cette situation, on peut dire que la diversité culturelle à l'école est un aspect positif pour tous les enfants du pays, ceux qui sont en faveur du changement de leurs idées par rapport aux autres cultures. La politique d'intégration scolaire des enfants des minorités crée un mécanisme qui conduit ces enfants à utiliser la langue française dans leur vie professionnelle sans abandonner leur langue maternelle. Les enfants, aujourd'hui, savent très bien ce que c'est un « socialisé » à l'école et il consiste à s'unir par l'acte pédagogique et par le rapport avec les autres (amis de la classe et les enseignants). La socialisation, pour eux, représente un but essentiel de la réussite à l'école et dans la société.

L'école, un lieu de socialisation

L'école est une famille pour les enfants. Considérée comme un lieu de rencontre, elle est aussi faite, selon la conception des éducateurs, pour l'instruction et l'éducation : le savoir et la vie ensemble. Si on accorde le temps et la parole aux enfants pendant la classe afin de participer et exprimer leur avis comme à la maison, ils se sentent en confiance. Celle-ci construit au fond d'eux – mêmes une grande puissance morale et scientifique qui les aide à réussir dans leur vie scolaire et sociale. L'intégration des enfants français d'origine maghrébine contredit certaines idées reçues sur cette population, notamment dans le domaine de la réussite scolaire, assimilée au meilleur facteur de l'intégration et de l'emploi. Des enfants ne ressentent pas tout à fait leur appartenance à la société française parce qu'ils font partie d'une classe populaire ou d'une origine socioculturelle différente. Ils essayent de s'identifier d'avantage à travers leur culture d'origine maghrébine, celle qui reflète leur personnalité.

A Perpignan, les enfants français d'origine maghrébine sont présents à tous les niveaux scolaires, dès l'école primaire jusqu'à l'université ; ils connaissent effectivement le rôle de l'école dans le cadre de la réussite scolaire et sociale. Parfois, ils choisissent des filières de courte durée pour pouvoir entrer rapidement dans la vie active. Aujourd'hui, dans la société française moderne, la place qu'occupent les enfants d'origine minoritaire dans le champ de travail

¹ BARRERE Anne, SEMBELE Nicolas, « *Sociologie de l'éducation* », Paris, Ed Nathan, 2005, p. 8.

est importante ; ils sont des enseignants dans le secondaire et à l'université, des ingénieurs, des avocats, des médecins et des fonctionnaires, grâce à l'école et à la réussite scolaire. A cet effet, le risque de chômage est faible, mais le taux reste insuffisant pour une meilleure amélioration des conditions sociales.

Le travail des parents dans ces types de postes accorde une importance à l'éducation de leurs enfants pour mieux s'intégrer et le système éducatif français institutionnalise les enfants des minorités pour qu'ils se comportent convenablement et en faveur de la réussite. Grâce au partenariat école-parent, ils vont prendre en charge la transmission de nombreuses qualités nécessaires à la mise en avant des enfants socialement compétents, surtout la transmission de certaines valeurs de la personnalité, alors considérées comme indices de la réussite scolaire. Par contre, les parents qui ne s'intéressent pas à leurs enfants n'ont pas les mêmes chances de les voir ou de leur permettre d'être compétents dans leur vie sociale et économique. C'est ainsi que l'on peut affirmer que ces enfants vont confronter un handicap à l'école et au sein de la société ; ils peuvent aussi être un facteur de réussite scolaire et sociale.

L'origine socioculturelle des enfants français d'origine maghrébine développe parfois leur imagination vis-à-vis de l'école et de la société ; on les maîtrise avec la compatibilité structurelle entre la culture maghrébine et la culture française par la participation à la vie communautaire entre la famille, l'école et le quartier. Cette participation conduit les enfants à reconnaître mieux leur culture d'origine, loin de l'esprit du clan et de fermeture, pour répondre à certaines questions et satisfaire leurs besoins, leur permettent de réussir dans la vie et en société.

Depuis longtemps, la France compte une communauté d'origine maghrébine très importante avec ses générations, celles qui ne cherchaient pas à développer leurs cultes depuis 3 ou 4 décennies. Grâce à l'école, ces enfants ont pu trouver une sortie, leur permettant d'obtenir des droits et des chances au sein de la société. Pour cette raison, on considère que l'influence de l'origine socioculturelle des enfants français d'origine maghrébine constitue une sorte d'ingérence bloquant parfois les liens d'ouverture et de transmission culturelle avec l'école et qui pousse les enseignants à reconnaître leur situation par la communication (entre enseignants et les parents) ou par des cours du soutien à l'éducation familiale et l'intégration scolaire. Une bonne scolarisation de ces enfants mobilise de nombreux facteurs, ceux développant leurs

compétences et leur permettant de prendre en compte leurs besoins pour faciliter leurs apprentissages dans la vie sociale.

IV-La reproduction sociale et les enfants d'origine maghrébine

Les enfants français d'origine maghrébine et la reproduction sociale

Les caractéristiques des familles françaises d'origine maghrébine sont en particulier la position qu'ils occupent dans la société en un point déterminé par l'héritage culturel économique et social. Les enfants de ces familles ont plus de chance de devenir des ouvriers comme leurs parents que de réussir à l'école et de quitter leur classe sociale. La position des parents constitue une influence forte sur l'avenir des enfants au sein de la famille et à l'école.

« La reproduction sociale est un mécanisme sociologique de maintien de la position sociale et des façons d'agir, de penser et sentir d'une famille exemple : les enfants des milieux populaires auront tendance à ne pas faire des études longues. Selon Bourdieu, cette reproduction sociale est favorisée par l'inégale répartition des capitaux économique, culturel et social entre les classes sociales ». ¹

En effet, la reproduction sociale des enfants d'origine maghrébine dépend de leur origine culturelle dont disposent leurs familles, en se concentrant sur leur statut à l'échelle sociale. Cette différence culturelle des parents est considérée comme force de reproduction, celle qui permet aux enfants d'apprendre cette culture et de la pratiquer. Certains enfants d'origine maghrébine entrent dans un réseau qui reproduit la situation sociale de leurs parents ; ils n'accordent pas beaucoup d'importance à l'école, mais ils veulent devenir comme leurs parents (commerçant, artisan, ouvrier, etc.)

Cette différence est d'autant moins forte aujourd'hui que si l'on se réfère aux résultats de mon terrain : l'héritage de ces enfants est souvent fonction de non institué (ouvrier), formé de ceux qui ont changé ou métissé leur culture ; ainsi, ils participent concrètement à la reproduction sociale. A cet égard, il faut élaborer le concept de cette réalité d'ouverture culturelle où les enfants jouent des rôles actifs dans leur apprentissage dans la vie sociale pour qu'ils deviennent capables à s'adapter en fonction de leurs connaissances. C'est une évidence, la reproduction sociale ne se fait pas toujours à l'identique comme

¹<http://www.etudes-litteraires.com>

c'est le cas des enfants français d'origine maghrébine d'aujourd'hui par rapport aux années 80 et 90. Les enfants d'aujourd'hui s'intègrent facilement à l'école et dans la société ; ils réussissent à l'école, celle qui leur permet d'occuper des postes favorisés, considérés comme moyen d'intégration dans les entreprises.

Ces enfants ont pu, par l'amélioration de leurs conditions scolaires et leur niveau d'instruction, changer pour appartenir à une autre catégorie sociale ; ils ont laissé derrière eux des normes et de valeurs d'origine maghrébine, celles qui ne représentent pas une importance pour eux. En ces moments, il est remarquable de dire que l'éducation familiale est réellement l'affaire de tous les parents. Chaque père joue son rôle pour pouvoir dominer ses enfants et les conduire à la réussite dans la sauvegarde de leur culture d'origine ou à l'échec, de plonger dans la culture d'accueil. Cette relation réussite-échec pour les parents désigne l'immobilisme social intergénérationnel que confirme le dicton : « tel père tel fils. »

Pour les parents, la prise en compte des caractéristiques des enfants (la pratique religieuse, la culture maghrébine, les valeurs et les normes maghrébines) peut apporter une dimension intéressante à la famille et à l'avenir des enfants dans la société. Les enfants constituent pour eux une force politique et culturelle qui est la condition de la protection du patrimoine maghrébine en France, celle de la défense de leur existence.

Les intérêts des parents et de la communauté maghrébine, attachés à l'union de leurs enfants autour de leur culture, donnent une force symbolique aux familles pour mieux s'imposer dans la société ; par contre, la rupture et la division entre les enfants et les parents suppriment l'existence de leur culture, représentant leur identité en France.

La reproduction sociale et la transmission socio culturelle

La reproduction sociale en France reste forte surtout pour les classes populaires où la famille et la société jouent des rôles primordiaux dans la transmission culturelle, économique et sociale. La transmission elle-même n'est qu'un moment déterminé de l'échange entre parents et enfant ; cet échange n'est qu'un facteur servant d'intermédiaire entre les deux générations. Il est évident que la transmission des valeurs et des normes sociales s'effectue par l'échange parents – enfants. Ces derniers font une partie importante et es-

sentielle dans la reproduction sociale, surtout si on n'accorde pas d'importance aux enfants les plus modestes.

Aujourd'hui, certaines familles françaises d'origine maghrébine ne veulent plus être préservées par la reproduction sociale qui touche la plupart d'entre elles dans les années 80 et 90. Ils veulent jouer un rôle majeur dans cette société par l'intégration comme processus d'ouverture et de réussite, même si l'enfant à la maison acquiert des normes et des valeurs différentes.

Ces valeurs et normes culturelles d'origine maghrébine se représentent pour certains responsables comme un patrimoine important de la diversité culturelle en France ; par contre, certains d'entre eux les voient comme un obstacle à l'intégration et les enfants restent souvent enfermés sur eux dans les quartiers en s'intéressant à de mauvaises fréquentations, celles qui les poussent à l'échec scolaire et à la déviation sociale. Donc, il faut noter que la famille joue un rôle essentiel dans le processus de l'intégration et notamment dans la reproduction et l'organisation sociales.

L'environnement familial influe énormément sur le comportement des enfants et il dépend de leur éducation transmise par la famille et que cette éducation familiale rencontre des obstacles hors de la famille : ces obstacles bloquent l'insertion. Pour cette raison, il faut combattre la pauvreté pour arriver à gravir l'échelle sociale. Cette réussite donnera un exemple pour les générations futures, celles qui deviendront un modèle d'intégration et de mobilité sociale. L'influence de la famille et de l'école au sein de notre société sur la socialisation des enfants est marquée par le rôle de la reproduction sociale et culturelle intergénérationnelle, et par laquelle chaque enfant peut avoir ses chances de réussir dans sa vie ou de tomber dans l'échec. Tout dépend de l'environnement familial dans lequel a grandi le capital culturel et économique, acquis ou provenant de l'origine sociale.

Conclusion

Pour construire une société française exemplaire avec les enfants d'origine émigrée, il faut seulement recréer un monde approprié à l'éducation de cette catégorie de familles en leur donnant une importance pour y arriver, car la culture d'origine et la morale ne pourront pas influencer le comportement des enfants, ayant reçu une bonne éducation à l'école. Eduquer pour la plupart des psychologues de l'éducation signifie aimer et partager l'amour et la passion.

Les enfants, ayant reçu cette idée de socialisé par l'école, construiront de bonnes relations entre camarades et avec leurs enseignants ; en même temps, ils travailleront plus pour réussir à l'école, celle qui leur permet d'accéder facilement aux postes de travail voulus ou souhaités au sein de la société. Autrement-dit, les enfants, dans ce cas, deviennent des membres utiles et aptes à faire valoir leur existence dans la société.

Il semble que le principal moyen d'intégration de chaque communauté est d'accepter la culture d'accueil comme facteur d'interprétation commun aux mutations socioculturelles, car la diversité culturelle présente à l'enfant un grand avantage pour tisser des relations avec l'école et ses membres. Cette bonne circulation de l'information entre l'enfant et son école assure la bonne intégration et la réussite scolaire.

La situation actuelle des parents d'origine maghrébine est différente selon le niveau d'instruction et intellectuel de ses chefs de ménage, leurs métiers et leurs professions exercés, car on trouve des enfants qui réussissent à l'école grâce à leurs parents, surtout ceux qui conjuguent leurs efforts afin d'assurer les besoins à leurs enfants à l'école et à la maison pour garantir leurs avenir. Ils peuvent faire changer leur classe sociale. Aussi, des enfants qui n'ont pas de problèmes scolaires bien que leurs parents soient des ouvriers. La reproduction sociale s'arrête à la bonne éducation familiale, même si elle contribue par l'intervention des capitaux culturel, économique et social.

Cette conclusion nous conduit à penser que l'explication de la réussite et de l'intégration ne résident pas seulement dans des facteurs familiaux, mais ils dépassent la vie extérieure : l'école et le groupe d'amis dans le quartier ou dans les clubs sportifs et culturels.

BIBLIOGRAPHIE

- 1-BALLE Francis, « *Médias et sociétés* », Paris, Montchrestien 8^{ème} éd, 1997.
- 2-BARRERE Anne, SEMBELE Nicolas, « *Sociologie de l'éducation* », Paris, Ed Nathan, 2005.
- 3-BEZNARD Philippe, BORLANDI Massimo et VOGT Paul, « *Division du travail et lien social* », P.U.F, décembre 1993.
- 4-BERTRAND Jean Claude, « *Médias* », Paris, Ellipses, 15^{ème}ed, 1995.
- 5-BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean Claude, « *Les héritiers* », Paris, Ed de Minuit, 1985.

- 6-COUDRAY Leander, « *Améliorer la relation enseignant enseigné* », Paris, les éditions d'Organisation, 1989.
 - 7-DE GAUDEMAR Paul, « *Durkheim sociologie de l'éducation* », Paris, L'Harmattan, 1993.
 - 8-DURNING Paul, « *Education familiale* », Paris, P.U.F, 1995.
 - 9-DURU-BELLAT Marie, VAN ZANTEN Agnès, « *Sociologie de l'école* », Paris, Armand Colin, 1999.
 - 10- FERRY Jean-Marc et DE PROOST Séverine, « *L'école au défi de l'Europe* », Bruxelles, Ed de l'Université, 2003.
 - 11- JELEN Christian, « *La famille secret de l'intégration* », Paris, Ed Robert Laffont, 1993.
 - 12- MOHAMED Ahmed, « *Langue et identité* », France, Ed Sides, 2003.
 - 13- RIFFEL Rémy, « *Sociologie des médias* », Paris, Ecllipces Edition Marketing, 2001.
 - 14- THIN Daniel, « *Quartier populaire* », Lyon, P.U.F, 1998.
 - 15- <http://www.etudes-litteraires.com>
-

Les stéréotypes de genre : Freins à l'entrepreneuriat féminin ?

CHALAL Ferroudja*

Résumé :

A travers cet article, nous analyserons la question du genre en entrepreneuriat, plus précisément les freins à l'entrepreneuriat des femmes ceux liés aux stéréotypes de genre. Il s'agit de répondre aux questions suivantes : Dans qu'elle mesure, le genre peut être un trait discriminant à l'entrepreneuriat des femmes ? Les femmes sont-elles moins entreprenantes que les hommes ? pourquoi ? Le genre est-il un frein en soi ou prend-t-il des dimensions socioculturelles et économiques ?

Nous allons dans un premier temps définir la notion de genre puis préciser les stéréotypes de genre en entrepreneuriat et ensuite présenter un éventail de recherches dans ce domaine. Pour répondre à nos interrogations, nous allons analyser la question du genre sur trois plans à savoir, individuel ou psychologique, social et économique.

Mots clés : L'entrepreneuriat des femmes, genre, stéréotype, rapports de sexe...

Introduction :

La lutte des femmes pour l'égalité, la liberté et l'émancipation à travers le monde ne cesse d'être un sujet d'actualité. Qu'il s'agisse de la violence, de la discrimination, du harcèlement sexuel, d'inceste...etc. Des voix féminines s'élèvent aux différentes opportunités à travers les sociétés et les cultures pour dénoncer ces pratiques à l'encontre des femmes qui témoignent d'une ségrégation à base du genre. Les rapports entre les hommes et les femmes ne sont pas de simples relations interindividuelles, car celles-ci s'inscrivent dans des rapports sociaux qui transcendent les individus. Il s'agit de rapports d'antagonisme et de pouvoir non pas naturellement définis, mais historiquement et socialement construits. Ils ont pour enjeux la sexualité et le travail, à travers

* Ferroudja CHALLAL est doctorante en sociologie, maître-assistante à l'université de Bejaia

des mécanismes d'exploitation et des dispositifs de domination, de production et d'intériorisation de différences, de naturalisation, de normalisation. Ils se traduisent, partout dans le monde, avec plus ou moins d'intensité, en violence, inégalités de toutes sortes, subordination, exclusion partielle ou totale du politique¹.

Les stéréotypes de genres sont souvent véhiculés par les normes socioculturelles, les médias, les discours politiques et scientifiques et dans certains cas, ils sont reproduits par les femmes elles-mêmes à travers leurs attitudes, comportements et activités, pour reproduire des différences identitaires entre les femmes et les hommes, non sur une base biologique mais socialement construite.

L'idée du présent travail est issue d'un ensemble d'observations et de discussions avec certaines femmes entrepreneures rencontrées lors de notre étude sur terrain dans le cadre du mémoire de magister qui portait sur les trajectoires personnelles et sociales professionnelles des femmes entrepreneures en Algérie. Tels sont quelques propos de certaines femmes rencontrées : « ...je travaille sur chantier, je monte sur une échelle et je saute dessus sans aucun problème, je fais mon travail mieux que les hommes. Je gueule sur chantier, dans le bon sens bien sûr, je suis très correcte, je n'excepte pas la négligence au travail...c'est tout le monde qui me respecte sur chantier, parce que je me respecte moi-même, je mets des tenues descentes, discrètes, je ne me mets pas en jupes ou bien pantalons serrés cela pour éviter d'attirer l'attention des hommes, c'est une question d'éducation et de principe. Je suis « Mohand Argaz » dans mon travail. Si je ne me respecte pas, personne ne me respectera...Il y'a des entrepreneurs hommes qui me proposent certaines choses comme par exemple : prendre un café, me déposer en voiture, assister à des fêtes de fin d'année, mais je refuse catégoriquement en plus même mon mari est très strict dans ce genre de trucs ».

« ...Ça m'est arrivé de rencontrer des clients agressifs, qui veulent des problèmes (Hogra) mais je ne laisse pas faire, et je raconte à mon frère... ».

« ...Obstacles, les hommes, harcèlement, la corruption, la discrimination, le favoritisme des banques (elles n'ont pas confiance quand il s'agit d'une femme), les déplacements... ».

¹ FLAHAULT Érika, JAURAND Emmanuel, *Genre, rapports sociaux de sexe, sexualités : une introduction*, espaces et sociétés- UMR 6590 CNRS, N°33, juin 2012.

« ...Je ne rencontre pas de problèmes en tant que femme, parce que je ne me comporte pas comme une femme, ici je, me comporte comme un homme, d'ailleurs je mets toujours des pantalons, et quand j'arrive à la maison, je suis une autre personne, je mets des robes... »

L'ensemble de ces propos et d'autres expliquent l'existence de différences entre hommes et femmes en terme d'entrepreneuriat, d'où l'exigence d'étudier la question du genre notamment dans la société algérienne. Celui-ci n'échappe pas au domaine de l'entrepreneuriat féminin. Nous allons expliquer dans quelle mesure, le stéréotype du genre peut-il être un trait discriminant à l'entrepreneuriat des femmes. Les femmes sont-elles moins entreprenantes que les hommes et pourquoi ? Le genre est-il un frein en soi ou prend-t-il des dimensions socioculturelles et économiques ? Les femmes sont-elles des victimes de ces stéréotypes ou bien est-ce elles qui les reproduisent à travers leurs attitudes sans se rendre compte ?

1. Le genre en entrepreneuriat, définitions et recherches :

L'analyse de l'entrepreneuriat féminin en tant que nouveau domaine de réflexion exige le passage par les champs d'étude suivants : l'entrepreneuriat, le travail salarié des femmes, la condition féminine et les rapports de genre. Ce dernier champ, à savoir les rapports sociaux de genre est le plus difficile à cerner, dans le sens où il renvoie aux différentes structures et composantes de la société et plonge dans les mentalités, les constructions sociales et culturelles et les représentations des individus et des groupes. Nous proposons ici de définir le genre, les stéréotypes de genre et le genre en entrepreneuriat, tout en se basant sur les recherches effectuées dans ce domaine.

Le mot « genre » possède des significations multiples. Lorsque l'on parle d' « étude de genre » ou de « stéréotype de genre », le mot « genre » est à comprendre dans le sens de la construction sociale et culturelle de l'identité homme et de l'identité femme. Il s'agit de la traduction du mot anglais « gender » utilisé aux Etats-Unis pour désigner le caractère social, et donc non naturel, des distinctions fondées sur le sexe. Contrairement au sexe faisant référence aux différences biologiques indéniables entre les hommes et les femmes, le genre désigne les différences sociales et culturelles acquises entre hommes et femmes et susceptibles de changer compte tenu de la mouvance des rapports sociaux¹.

¹CEFA asbl 2009 – Analyse N° 9 : *qu'est-ce qu'un stéréotype appliqué au genre ?*

Le genre est donc l'explication sociale du sexe, autrement dit, le sexe représente le naturel et le biologique, tandis que le genre est des attributs sociaux culturels qui expliquent des identités sociales et qui déterminent les rapports, les rôles sociaux entre les femmes et les hommes dans la société.

Quant au stéréotype du genre, il constitue toute représentation (langage, attitude ou représentation) péjorative ou partielle de l'un ou l'autre sexe, tendant à associer des rôles, comportements, caractéristiques, attributs ou produits réducteurs et particuliers à des personnes en fonction de leur sexe, sans égard à leur individualité. Le stéréotype du genre déclenche une double démarche par laquelle on réduit l'identité femme et l'identité homme à un certain nombre de rôles, de comportements, de caractéristiques, d'attributs ou de produits tout en imposant aux individus d'être un homme ou une femme en cadrant à ces seuls rôles, comportements, caractéristiques, etc.¹

Nous souhaitons mieux concrétiser cette définition en prenant les propos d'une femme entrepreneure architecte et propriétaire d'une entreprise de construction : « ...je travaille sur chantier, je monte sur une échelle et je saute dessus sans aucun problème, je fais mon travail mieux que les hommes ». Ici, nous comprenons que le travail sur chantier nécessite des aptitudes physiques qui sont généralement le propre de l'homme et que le domaine de la construction et du bâtiment est un domaine exclusivement masculin, notamment dans la société algérienne, dans lequel la réussite est difficile pour la femme parce que les exigences de ce domaine ne répondent pas à ses caractéristiques physiques et naturelles. En réalité ce ne sont que des stéréotypes de genre qui ont pétris les mentalités des individus à l'égard de ce métier et qui dictent les comportements et les attitudes à adopter lorsque l'on est femme ou homme.

Le même constat s'applique à certains métiers jugés féminins, comme celui, par exemple, d'hôtesse de l'air. Tout d'abord, les hôtesses de l'air, loin d'être choisies en fonction de leurs aptitudes professionnelles, le furent sur la base de critères de taille, de poids, d'âge et d'apparence très stricts. Cependant, les frais de coiffeur et de maquillage n'étaient pas remboursés par les compagnies aériennes, l'élégance étant considérée comme le propre de la féminité. Ensuite, bien que les clauses des contrats d'engagement fussent très claires quant à la nécessité pour les hôtesses de l'air d'être célibataires et sans enfants, il leur était demandé à la fois d'être des maîtresses de maison à bord des avions et de s'occuper des enfants présents dans l'appareil, la maternité et la tenue d'un

¹Ibid.

ménage allant de soi pour une femme.¹ Il s'agit dans ce cas d'appréhender une catégorie sociale sous un angle d'appartenance purement sexuelle. Les stéréotypes de genre sont donc des constructions mentales, sociales et culturelles nécessaires à la classification des individus, leur rôle et leur comportement.

A présent, il y'a lieu de s'interroger sur la question du genre en entrepreneuriat, notamment, l'entrepreneuriat féminin. L'étude du genre en entrepreneuriat permet d'analyser, considérer et accompagner de façon différenciée (approche de genre) les porteurs de projets, hommes et femmes et permet de voir des réalités cachées par les analyses qualitativement et quantitativement neutres (absence de données sexuées). Le positionnement est simple : connaître la situation des hommes et des femmes dans la création d'entreprises, identifier et situer les déséquilibres entre les hommes et les femmes, et comprendre les ressorts, valoriser les savoir-faire et les connaissances des femmes, reconnaître leur place sociale et économique pour inciter les femmes autant que les hommes à créer une entreprise et agir concrètement en faveur de l'égalité.² Cela signifie qu'il n'est jamais question de réduire la femme en une simple créatrice d'entreprises, mais bien au contraire, lui attribuer le statut d'entrepreneuse avec toutes ces caractéristiques est une exigence, vu que les femmes sont un capital humain à prendre en considération.

Pour ce qui est de la recherche, le genre est au centre d'une effervescence intellectuelle qui bénéficie d'une vaste diffusion dans les différentes sciences sociales et humaines et notamment dans le champ de l'entrepreneuriat.

Commençant par étudier les liens possibles entre le sexe et le genre, une approche développée par les Anthropologues (Mathieu, 1991) qui a identifié trois manières de penser le rapport entre le sexe et le genre qui sont : l'identité sexuelle, l'identité sexuée et l'identité de sexe.

Une distinction entre le sexe biologique et le genre socioculturel est généralement attribuée aux psychologues américains des années 1950 et 1960 qui veulent témoigner de la diffraction constatée chez certains patients entre corps et identité (Mejias, 2005 ; Thebaud 2005)³. Cette notion est reprise par les sciences

¹Ibid.

²CHABBERT Delphine, DEYRIS, ELIXIR Martine, *égalité hommes et femmes création d'entreprises accompagner autrement*, ELEXIER, Marseille.

³CHASSERIO S. et PAILLOT PH., *genre en entrepreneuriat, élément d'analyse théorique fondée autour d'une approche par la socialisation entrepreneuriale*, 10eme CIFEPME, AIREPME, université de Montesquieu, Bourdeaux IV.

sociales pour désigner le « sexe social » qui veut dire les différences socialement et culturellement construites entre les femmes et les hommes.

Dans le domaine de l'entrepreneuriat, la notion du genre se trouve dans certains travaux des naturalistes comme ceux de White (2006) ; Spector (2008) qui démontrent que la création d'entreprises peut s'expliquer par une justification biologique ou génétique. Versteate et Fayolle (2005) l'expliquent en termes d'opportunités comme l'essence de l'entrepreneuriat. C'est-à-dire que l'identification des opportunités est influencée par la perception de soi. Dans la même veine Lagowitz et Minnti (2007) montrent que les attitudes entrepreneuriales des femmes offrent une sensibilité plus forte que les hommes à des paramètres subjectifs (perception des compétences etc.)¹.

D'autres ont tenté d'expliquer le genre à travers la socialisation entrepreneuriale car la socialisation joue, en effet, un rôle central dans la construction socio-psychique des attributs et les identités de genre (Dafflon Nouvelle 2006 ; Reviillard 2008). Gupta, Truban Wastiet Skidar (2009) montrent que les stéréotypes de genre pouvant affecter la construction de l'intention entrepreneuriale, trouvent leurs ramifications dans le processus de socialisation primaire et secondaire des individus.²

La théorie de la socialisation de Dubar a abordé la question du genre en entrepreneuriat. Elle a tenté de voir comment les constructions sociales genrées, le poids des stéréotypes sexués ou simplement le genre influencent la manière dont les femmes entrepreneures se positionnent dans les champs institutionnels qui structurent leurs activités (réseautage, relations avec les parties prenantes...etc.) facilitent ou complexifient les processus par lesquels elles parviennent ou non à se faire reconnaître par les partenaires de leurs activités professionnelles, appréhendent leur rôle et leurs visions de l'entreprise.³ En d'autres termes, il s'agit de comprendre comment les femmes entrepreneures construisent une identité entrepreneuriale qui leur permet de rentrer en relation avec leur entourage.

Il faut dire qu'il est difficile de dresser d'une manière exhaustive toutes les recherches menées sur le genre notamment le genre en entrepreneuriat, mais il est utile de dire que le genre constitue une catégorie d'analyse très fertile pour déterminer les caractéristiques de l'entrepreneuriat féminin.

¹ Ibid.

² Ibid.

³Ibid.

2. Les stéréotypes de genre comme freins à l'entrepreneuriat des femmes :

Le peu de statistiques disponibles en Algérie sur l'entrepreneuriat d'une manière générale et l'entrepreneuriat féminin en particulier, témoignent d'un grand écart en matière de création d'entreprises entre les hommes et les femmes. Dans cet élément nous allons essayer d'expliquer les freins à l'entrepreneuriat féminin et précisément ceux reliés au genre. Et pour mieux nous faciliter la tâche nous appuyons notre analyse sur trois plans, à savoir :

2.1 Sur le plan individuel (relatif à la personnalité de la femme) :

La psychologie des femmes peut se révéler être un facteur de blocage souvent occulte. Les structures auxquelles elles obéissent font qu'elles se montrent soumises et s'en remettent souvent à leurs parents et plus tard à leur mari. En outre, leur notion d'individualité est quasi inexistante, et pourtant, c'est une qualité indispensable dans le domaine de l'entrepreneuriat. Ainsi que le soulignait Nicole Ameline, les obstacles les plus difficiles à lever sont ceux invisibles de nature psychologique. Une femme aura plus tendance qu'un homme à croire qu'elle n'est pas capable de relever tel ou tel défi¹.

Les statistiques de l'ONS démontrent que les femmes diplômées de l'enseignement supérieur représentent 40%, ce chiffre est significatif si nous le comparons aux années d'après l'indépendance. Actuellement, même si l'université algérienne offre les mêmes opportunités de formation et une similitude par rapport aux diplômes attribués aux femmes et aux hommes, l'intention entrepreneuriale et la création d'entreprises sont considérées exclusivement comme masculines puisque les femmes entrepreneures représentent uniquement un taux de 06%. Dans ce cas, le diplôme ne suffit pas pour asseoir leur crédibilité. On notera, en outre que le poids des stéréotypes sexués se reflète dans les difficultés auxquelles sont confrontées les femmes qui lancent ou reprennent des activités dans des secteurs non associés à leur genre. Une étude d'Annie CORNET et Christina CONSTANDINIDIS de l'École de gestion de l'Université de Liège mentionne le cas de plusieurs femmes entrepreneures dans des secteurs majoritairement masculins témoignant que cela n'a pas toujours été facile de trouver leur place et qu'assez, systématiquement leurs compétences, ont été mises en doute par le personnel, mais aussi et surtout par les clients et par les fournisseurs et partenaires d'affaires².

¹ BEL Geneviève, *l'entrepreneuriat au féminin*, conseil économique, social et environnemental, 2009.

² Ibid.

Cette présence timide des femmes algériennes dans le champ entrepreneurial s'explique par des normes de genre instaurées dans la société qui renforcent certaines représentations des activités associées au masculin et au féminin. Autrement dit, le métier d'entrepreneur est généralement le propre de l'homme, il est souvent jugé comme étant un domaine corruptible dont la réussite de l'entreprise doit se réaliser au détriment des principes personnels. Ajoutant à cela, l'absence de l'aversion au risque par les femmes par défaut de financement ou le non soutien de l'entourage.

2.2 . Sur le plan social :

Socialement, il existe des stéréotypes et des schèmes qui assignent à la femme un rôle social bien défini, celui de mère et d'épouse avant tout. Etre entrepreneure pour une femme, peut être un combat perpétuel contre, d'abord ces stéréotypes, ensuite contre son entourage. En effet, l'acte de créer une entreprise doit passer par l'accord de toute la famille, à savoir les hommes (père, frère ou époux...) ce qui n'est pas le cas pour ces derniers dans la même perspective. En outre, la famille peut constituer un avantage pour certaine (participation au financement, soutien en cas de crise...) et un inconvénient pour d'autres (opposition dans la création, charges familiales insurmontables...).

La situation matrimoniale de la femme peut jouer un rôle central, les femmes mariées ont beaucoup moins de possibilités de chercher ou de saisir des opportunités d'investissement. Par contre les femmes célibataires se sentent ambulantes vu qu'elles n'ont pas de charges familiales et conjugales. De nombreux auteurs ont également constaté que la fonction maternelle induirait certaines difficultés dans l'exercice entrepreneurial et un investissement moindre en temps consacré à l'entreprise...l'appartenance des hommes à la sphère publique et des femmes à la sphère domestique, oriente les uns vers l'espace et les autres vers le langage et la transmission des savoirs. Cela influence l'estime de soi, souvent inférieure chez les femmes, et la valorisation intégrée.¹ Cependant, cette conception suggère que l'entrepreneuriat est en soi une expérience et une pratique masculine et que la féminité est le contraire de l'esprit d'entreprendre à cause des freins liés à ses rôles et son statut dans la sphère domestique figée dans les mentalités des individus.

Viviane de BEAUFORT dans son étude sur « La création d'entreprise au féminin dans le monde occidental », concernant l'entrepreneuriat, comme plus généralement la question de l'accès des femmes aux responsabilités, le contexte

¹ PARADAS Agnès, DEBRAY Caroline et al, *Femmes dirigeantes de Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) : une étude exploratoire*, XI^e CIFEPM - Brest - 24/26 octobre 2012.

socioculturel et la manière dont l'égalité des genres est acceptée selon le pays jouent un rôle important. Elle ajoute que, dans les pays où les femmes occupent des postes de dirigeantes dans le monde politique et/ou dans les entreprises, leur envie d'entreprendre serait d'autant plus stimulée¹. Mais à l'inverse, l'appartenance de la femme à un milieu socioculturel bien déterminé à qui elle doit s'identifier lui procure l'intériorisation de ses normes. Ces dernières sont tellement intériorisées qu'elles reproduisent les mêmes stéréotypes sans se rendre compte. Autrement dit, il existe une acceptation implicite des stéréotypes de genres de la part des femmes qui nous laisse dire que l'ordre social n'est que le reflet d'un ordre biologique.

Dans le domaine de l'entrepreneuriat, nous voyons des identités féminines qui s'effacent pour la simple raison que les contraintes sociales pèsent toujours bien plus sur les femmes que sur les hommes.

2.3 Sur le plan économique :

La justification de l'intérêt porté à l'entrepreneuriat féminin réside dans l'importance économique et sociale que représentent la création et le développement d'entreprises par les femmes.

L'analyse du genre comme frein à l'entrepreneuriat des femmes n'exclut pas une explication profonde sur le plan économique. L'activité entrepreneuriale s'inscrit dans un cadre institutionnel réputé par des contraintes d'ordre multiple. Dans ce sens, en Algérie et dans les pays en développement en général, la discrimination entre les femmes et les hommes sont relativement visibles.

Au niveau des structures de financement des entreprises, elles présentent beaucoup de restrictions quant il s'agit d'une femme. Par exemple, les femmes chefs d'entreprises tunisiennes, marocaines et algériennes se retrouvent presque dans le même schéma avec des difficultés d'accès au financement bancaire ainsi qu'au crédit fournisseur. D'un autre côté, les aides et subventions financières sont très peu utilisées ; ce qui explique un attrait pour l'autofinancement. En Algérie, l'accès au financement pose problème en termes de garantie, d'exigences administratives et des procédures demeurant trop longues et compliquées. En effet, on demande plus de garanties aux femmes qu'aux hommes, ce qui freine les investisseuses femmes à réaliser leurs projets économiques.² Par défaut de financement la femme entrepreneure algérienne a du mal à mettre son projet sur pied ou bien élargir l'entreprise déjà existante. Elle se limite à

¹BEL Geneviève, op cit.

² AFEM, *Guide d'appui au développement de l'entrepreneuriat féminin au Maghreb*, Etude N° 23
Septembre 2010.

des investissements restreints et moins coûteux. Elle a moins recours aux programmes d'accompagnement et la mise à niveau par manque d'informations et d'implication de la femme aux affaires économiques du pays.

Par rapport à l'activité choisie pour le projet d'entrepreneuriat, les femmes entrepreneures sont majoritaires dans des activités jugées féminines (l'artisanat, la couture, prestation de services...etc.) en effet, beaucoup d'auteurs montrent l'existence de différences criantes et persistantes entre les activités entrepreneuriales des femmes et des hommes qui paraissent inséparables des catégories normées du genre et de la construction de différences sexuées¹.

Les normes qui gouvernent le genre influent sur la conception de la réussite entrepreneuriale, l'intention entrepreneuriale, l'identification des opportunités d'affaires, le financement des entreprises ou encore les motivations entrepreneuriales.

Conclusion

Actuellement, le genre constitue une catégorie d'analyse très poussée dans tous les domaines, notamment en entrepreneuriat dans la mesure où les femmes et les hommes ne sont pas égaux en matière de la création d'entreprises.

Le stéréotype de genre constitue un trait discriminant et un frein à l'entrepreneuriat des femmes dans la mesure où il est fondé sur des critères et des normes socioculturelles. C'est des représentations mentales, sociales qui associent l'entrepreneuriat comme étant le domaine de l'homme par excellence.

Effectivement, les femmes sont moins entreprenantes que les hommes vu les déterminants individuels relatifs à la psychologie de la femme, sociaux : comme la situation matrimoniale, les charges familiales, le double rôle intérieur et extérieur à la sphère domestique...etc. économiques qui concernent l'activité : discrimination par rapport au financement et la promotion. Tous ces facteurs conditionnent le projet entrepreneurial de la femme.

Pour celles qui ont réussi à monter leurs entreprises, elles reproduisent les mêmes stéréotypes de genre liés à l'activité féminine. Elles se concentrent généralement dans des domaines moins pénibles en termes de gestion et de financement.

¹CHASSERIO S. et PAILLOT PH., *genre en entrepreneuriat, élément d'analyse théorique fondée autour d'une approche par la socialisation entrepreneuriale*, 10ème CIFEPME, AIREPME, université de Montesquieu, Bourdeaux IV.

BIBLIOGRAPHIE

1. AFEM, *Guide d'appui au développement de l'entrepreneuriat féminin au Maghreb*, Etude N° 23 Septembre 2010.
 2. BEL Geneviève *l'entrepreneuriat au féminin*, conseil économique, social et environnemental, 2009.
 3. BOURDIEU Pierre, *la domination masculine*, éd. le Seuil, Paris, 1998
 4. CEFA asbl 2009 – Analyse N° 9 : *qu'est-ce qu'un stéréotype appliqué au genre ?*
 5. CHABBERT Delphine, DEYRIS, ELIXIR Martine, *égalité hommes et femmes création d'entreprises accompagner autrement*, ELEXIER, Marseille.
 6. CHASSERIO S. et PAILLOT PH., *genre en entrepreneuriat, élément d'analyse théorique fondée autour d'une approche par la socialisation entrepreneuriale*, 10eme CIFEPME, AIREPME, université de Montesquieu, Bourdeaux IV.
 7. FLAHAULT Érika, JAURAND Emmanuel, *Genre, rapports sociaux de sexe, sexualités : une introduction*, espaces et sociétés- UMR 6590 CNRS, N°33, juin 2012.
 8. PARADAS Agnès, DEBRAY Caroline et al, *Femmes dirigeantes de Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) : une étude exploratoire*, XI° CIFEPME – Brest – 24/26 octobre 2012.
-

Abstract :

Through this article, we analyze gender entrepreneurship, specifically the barriers to female entrepreneurship those related to gender stereotypes. This is to answer the following questions : it measures, gender may be related to a discriminating women's entrepreneurship? Are women less enterprising than men, why not ? Gender is there a brake itself or he takes sociocultural and economic dimensions ?

We will initially define the notion of gender and specify gender stereotypes in entrepreneurship and then present a range of research in this area. To answer our questions we will analyze the gender issue on three levels namely, individual or psychological, social and economic.

Keywords :

Women's entrepreneurship, gender, stereotype, gender relations...

Stratégies économiques et objectifs sociaux ; Emplois et stabilité sociale.

DABOUZ Ali*

Résumé :

Le monde change à un rythme incontrôlable, l'Algérie n'est pas en reste. Du coup, elle mute sous l'effet de la mondialisation et se transforme inexorablement en profondeur. Des changements qui servent de stratégie au pays pour émerger à l'échelle du monde et de solution pérenne aux entreprises pour exister sur le marché national et pour garantir une continuité de l'activité économique profitable à tous.

A l'ère de la mondialisation, des changements de fond ont touché d'énormes secteurs d'activités, que d'entreprises en activité, que d'autres en création. Une situation de métamorphose que le pays connaît, nécessaire à la création de la richesse et au développement mais, qui se réalisent seulement par la valorisation du travail.

A l'échelle du monde, l'entreprise économique se modernise sous un rythme soutenu provoquant des changements. Au moment même, les pays du monde connaissent des avancées considérables en matière de travail, de gestion et de production. Quant à l'Algérie, ce pays émergent, a entamé une série de réformes organisationnelles et structurelles, destinées à repositionner l'économie nationale algérienne et la faire passer d'une économie de la rente à une économie productive et de qualité. Ainsi le monde bouge sans nous, mais je l'espère avec nous.

Introduction

Le monde du travail en entreprise connaît, à l'ère de la mondialisation des changements de fond touchant d'énormes secteurs d'activités, tels que ; la gestion dans toutes ses formes, la production des biens et des services, la publicité et la communication en entreprises. Des changements qui servent, de stratégie à l'entreprise pour se maintenir à l'échelle du marché, et garantir sa survie et continuer l'activité économique.

L'entreprise économique s'est modernisée en Algérie produisant, et de la qualité et de la quantité afin de se hisser en entité compétitive sur le marché.

*DABOUZ Ali est maître-assistant en sociologie à l'université de Bejaia.

La PME est espace de production en action, introduits des changements successifs en matière de méthodes de gestion et de techniques de travail, sur la base de recherches réalisées des experts en sciences sociales, en économie et management.

En Algérie, l'entreprise économique (Etatique et du secteur privé) se modernise sous un rythme important, faisant du changement un objectif sachant que, l'avènement de l'économie de marché est une occasion de se mettre à niveau pour exister ou disparaître. Nous débattons toutes ses idées dans les grandes lignes suivantes :

- La modernisation de l'entreprise Algérienne du secteur économique.
- Méthodes de gestion et techniques de travail.
- L'entreprise face aux conditions du marché.
- L'impact de la mondialisation sur l'entreprise.
- L'emploi des jeunes face aux réalités socioéconomique

1- Mutations et modes d'emplois

On assiste depuis plus d'une décennie à des changements socioéconomiques profonds de la société algérienne. En effet, l'Algérie a entamé une série de réformes organisationnelles commencées au niveau des structures mais, généralement destinées à restructurer l'économie algérienne et la faire passer d'une économie de la rente à une économie productive. Ce passage a, aussi vu naître des méthodes et techniques nouvelles, introduites dans la gestion de l'économie des entreprises. Les profils recherchés pour leur adaptabilité à une économie de marché sont :

1/ Le changement ou (la modernisation) pour contrer les effets de la résistance. Ce point est pour le gestionnaire, un impératif contextuel. Le climat social quant à lui n'est pas favorable à cause des résistances.

2/ La Restructuration, est définie « comme une action de réorganiser, selon de nouveaux principes avec de nouvelles structures un ensemble que l'on juge inadapté »¹.

3/ La norme de production, qui renvoie aux règles de production, à la qualité du produit et au modèle de production. (On cite : le produit à l'unité, le sur

¹ Définitions, encyclopédie Larousse, 2011.

commande, le produit en lot, le produit en séries, le produit en processus qui est un système dans lequel le produit apparaît en même temps que la production.

4/ La performance, dans la gestion le mot est défini comme « le degré d'accomplissement des plans, des tâches pour réaliser les objectifs de l'entreprise »¹

5/ La certification ISO : L'international standard organisation crée en 1947 est un organisme de normalisation international chargé de produire des normes².

6/ La responsabilité sociale de l'entreprise : Elle renvoie à la GRH, que l'entreprise doit canaliser pour perfectionner ses secteurs d'activités, et pour plus d'emplois destinés à gagner du terrain dans la société. Cette attitude permet à l'entreprise de se positionner sur le marché et bénéficier de la confiance des autres pour consolider sa place sur le marché et assoir son hégémonie sur le plan économique. La politique sociale de l'entreprise vis à vis de la jeunesse renforce les liens de confiance entre eux.

L'engagement de l'entreprise à servir le citoyen ou le consommateur est une nouvelle approche de fonctionnement sur laquelle elle travaillera désormais³.

A- Le statut face au social :

Le statut social conféra à l'entreprise des attributions sociales, hormis celles reliées à fonction principale qui est produire des biens et des services. Pour réaliser ses objectifs à la fois sociaux et d'autres fois économiques, l'entreprise doit appliquer la nouvelle stratégie en matière de gestion. Doit multiplier ses ressources et développer le secteur de la finance, qui lui permet (la PME) la modernisation, de toutes ses zones d'activités. Le vecteur de passage à la modernité est la finance et les ressources humaines indissociables.

Mais, l'argent permet à la PME de réaliser des objectifs socioéconomiques, et contribuer de façon directe au développement social, par la création des richesses et des emplois pour les jeunes diplômés en quête de travail.

¹ Définitions, encyclopédie Larousse, 2011

² F.MISPELBLOM BEYER, **au-delà de la qualité, démarche qualité, condition de travail et politique du bonheur**, 2ème édit, de la découverte paris, 1999, pp 265 à 272.

³ F.A. STARKE, **gestion des organisations**, édition du renouveau pédagogique INC, Canada 2004, p 96

Mais, voilà que les obligations économiques et les interventions sociales générées par les crises à l'échelle nationale et mondiale, mettent en péril et pour de longues années les PME. Nonobstant la force des avancées scientifiques, qui sont à l'origine de nouvelles situations de crises économiques, qui a suivi la mise en œuvre des réformes profondes, liées aux méthodes de gestion, aux techniques de travail et aux modalités de recrutement pour répondre à la demande d'emploi, l'entreprise en Algérie est s'adapte tant bien que mal .

Les réalités du secteur de la PME sont en contradiction avec les besoins sociaux, en matière de création d'emplois ou de préservation du travail. En effet, aujourd'hui la sécurité de l'emploi est menacée par les fermetures des entreprises publiques et le ralentissement de la création d'emplois, d'autant que la situation de crise a provoqué un chômage sévère frappant de plein fouet les jeunes diplômés, n'ayant de chance de travailler que dans le marché informel très important, rivalisant avec l'emploi dans l'entreprise privé, productive et concurrente.

L'impact des changements sociaux pèse sur les entreprises pourvoyeuses d'emplois, au même temps sur la société algérienne qui a réussi l'intégration de la femme dans la vie active. La présence de la femme en force dans la société, est un signe d'évolution social et culturel.

B-Développement contre la résistance :

Le degré de développement de la société facilite, d'un point de vue l'acceptation la mise en marche des réformes, préconisées pour les PME, dans le cadre leurs mutations vers le progrès, et souhaitées pour la société afin de réussir le passage vers la civilisation.

D'un point de vue sociologique le phénomène en question, en l'occurrence la mutation sociale vers la modernité, existe dans la société Algérienne. Ce passage a été réussi par la multiplication et la convergence de plus d'un facteur positif.

La présence de la femme au travail, est un phénomène Important, révélateur d'un grand changement des mentalités et attitudes. La femme salariée est un nouveau concept, accepté après des remous de société. Aujourd'hui, le développement est mesuré à base des égalités réelles, appliquées entre l'homme et la femme.

A cet égard, le travail de la femme n'est plus un sujet à polémique, mais un facteur déterminant pour la compréhension et l'analyse de la société Algérienne. L'acceptation de la femme salariée et rivale au travail et compétitrice en société, représente un changement radical dans les comportements sociaux et attitudes des individus. Toutes fois, sa réussite professionnelle est un moteur de développement de la société en général, et les secteurs d'activités pour lesquels elle travaille en particulier. (Education, santé, PME, services). La mutation sociale devient à cet effet, par la multiplication de ses facteurs une réalité tant qu'en entreprise qu'en société.

Au moment même de cette mutation profonde de la société, l'entreprise Algérienne (PME) reçoit, en masse une nouvelle génération de jeunes diplômés, demandeurs d'emplois sur le marché du travail. Cette situation déséquilibra le marché du travail et de l'emploi, par la multiplication de la demande d'un côté, et l'absence d'offres de recrutement de l'autre côté. La problématique de chômage dans la société pérennisa le caractère de précarité de l'emploi, et aggrava la situation en matière de couverture sociale, professionnelle, sanitaire ou syndicale. Cette précarité de l'emploi créa de nouveaux rapports de travail entre employeurs et salariés, et provoqua de nouveaux comportements et attitudes entre les deux belligérants. En fin, l'apparition de nouvelles formes de travail a forcé les salariés à se soumettre aux nouvelles règles de gestion, malgré leur résistances. On peut résumer ses règles en les points suivants :

1. **Diplômes et formations** : les candidats au recrutement doivent justifier leurs qualifications et leurs aptitudes.
2. **Efficacité et rendement** : des attributs recherchés dans les profils des candidats aux postes.
3. **Proximité et disponibilité** : des profils hautement recherchés par les employeurs, qui cherchent la rentabilité et l'exécution rapides des tâches et services.
4. **Maitrise et terrain** : les entreprises cherchent les hommes et femmes
5. destinées aux jeunes, mais qualifiés dans leurs domaines de spécialités, maîtrisant l'enquête.

Sans doute toutes ses exigences freinent les opérations de recrutement garantissent aux entreprises des candidats de qualité. Considérations faites pour le statut de l'emploi, pour l'exigence de la rentabilité et enfin pour la garantie de la PME. Ces critères mettront en difficulté, et les femmes et les hommes sans qualification. L'absence de formation créa dans ce monde du travail, en mutation des victimes que sont les jeunes sans formation. Néanmoins, il y a

eu l'accès de la femme à des postes de responsabilité qui dans certaines organisations a brisé le plafond de verre imposé par les pratiques de gestion mises en place par l'homme. Seulement la domination masculine maintient le niveau d'inaccessibilité des femmes aux postes supérieurs toujours prisés par les hommes.

C- La Modernisation et la bonne gestion :

La modernisation des entreprises au XXI^e siècle est une conduite managériale saine et prévisionnelle, en d'autres termes les entreprises actuelles sont tout le temps à la recherche du progrès émanant des centres de recherches les plus huppés dans le monde. Mais, voilà que le coût du changement est colossal nécessitant des investissements d'énormes. La stratégie de développement de l'entreprise ne se limite pas aux seuls facteurs de production à savoir, moderniser les outils de production comme les machines et améliorer l'environnement physique des salariés (à l'intérieur des ateliers production) mais doit aussi demeurer touché le facteur humain ; considéré comme le moteur du changement. L'enjeu étant important, il s'agit de la survie de l'entreprise dans un climat de combat pour s'approprier du marché.

La conduite initiée du changement touchera aussi les méthodes et techniques de gestion et d'organisation du travail selon les normes internationales.

Selon l'analyse de l'expert en management, Omar Aktouf les formations en management à l'américaine envahissent tout sur le terrain de la compréhension, de l'explication et de l'action en termes d'affaires économiques. La mondialisation accélère le phénomène qui s'applique forcément à travers la planète.

Pour l'auteur le business et l'argent doivent accompagner le discours. Aktouf critique sévèrement les conceptions managériales arrivant des USA. Il pense que les modèles de formations et de management à l'américaine gagnent du terrain et font subir aux états ce que les entreprises appliquent au quotidien.

Ainsi, les États doivent se rendre « efficaces », doivent gérer en toute rigueur budgétaire pour être rentable et les principes de « saine gestion ». La politique économique doit suivre les impératifs de compétitivité et la financiarisation de l'économie est présentée comme à l'essence même de la dérive néolibérale qui a fait du mal à l'humanité.)

Par conséquent, la résistance accrue mettra en péril ormes de renouvellement des structures et moyens de production, cela entraîna avec lui un refus de modernisation.

John KENNEDY n'était –ce pas lui qui disait ; il y'a bien longtemps que : « Tout le monde veut le progrès, mais le progrès requiert le changement et le changement reste impopulaire »¹.

2- L'entreprise algérienne entre changement et résistance :

L'entreprise algérienne est à la croisée des chemins. Elle est sommée de faire sa mue pour s'adapter aux exigences de la globalisation, au risque de disparaître.

Le changement est une actualité pressante pour les entrepreneurs et managers. Les spécialistes en affaires d'entreprises, s'accordent à dire que le changement est d'abord et avant tout l'expression de la volonté du responsable de l'entreprise.

En d'autres termes, une des clés du changement dans l'entreprise est la reconnaissance par la direction d'un besoin de changer. Malheureusement, selon Smail Seghir, consultant en management, membre du conseil d'administration à CEVITAL : “La notion de changement n'est pas très populaire chez les managers algériens.” Les managers citent « le poids de l'État et du syndicat, les rigidités culturelles, les dysfonctionnements de l'administration et des textes réglementaires et législatifs qui entravent le fonctionnement de l'entreprise ». « Que l'environnement dans lequel évolue l'entreprise, est qualifié à juste titre d'enfer, et ne permet pas le changement »².

Dans un souci de convaincre les responsables des PME sur la faisabilité du changement en Algérie, quelques soient l'environnement des affaires, l'expert cite l'exemple de Cevital, qui a réussi à édifier une huilerie de grande capacité en six mois et l'amortir en une année. Et d'ajouter un autre cas de succès, en management, celui de l'entreprise portuaire de Bejaïa qui transforme une quasi-administration en une entreprise performante qui multiplie ses résultats

¹Omar AKTOUF, **La stratégie de l'autruche. Post-mondialisation Management et rationalité économique**, Montréal : Les Éditions Écosociété, 2002, p 25.

² S.SEGHIR, in <http://www.algerie-dz.com/forums>

par 10 en 10 ans. SEGHIR cite aussi le cas de Saïdal qui, grâce à des partenariats réussis, est en progression constante. Il considère que « Ces performances sont le résultat de véritables démarches de changement ». L'expert explique, comment Cevital a fait appel à des moyens de réalisation non conventionnels malgré les contraintes. Et que ces dernières « ont amené le patron de cette entreprise à rechercher des méthodes nouvelles d'organisation et de la maîtrise d'œuvre ». Selon le spécialiste, le manager « doit faire preuve de créativité managériale ». De rechercher des voies originales pour trouver des solutions à la hauteur des ambitions de l'entreprise. Pour cela, il appelle « à bouleverser les habitudes et les pratiques de gestion courantes ». Mais reconnaît que « cela ne se fait pas sans risque, et qu'il a fallu une grande dose de courage aux PDG pour oser bousculer des traditions quasi séculaires dans les ports algériens et accepter les conséquences des réactions parfois violentes quand les intérêts en jeu sont remis en cause ». Pour lui, « changer suppose avoir des objectifs clairs ».

Le spécialiste Seghir conclut que « l'environnement n'a pas empêché Cevital et d'autres entreprises de réussir leurs ambitions. De ce point de vue, ceux qui acceptent d'affronter l'environnement peuvent le transformer en véritable avantage concurrentiel ». Mais pour la majorité des opérateurs économiques, l'environnement est tel que l'entreprise se retrouve complètement désarmée et sans repères. Pour les responsables des entreprises, la mise à niveau passe par la mise à niveau de l'environnement et de la redéfinition du rôle de l'État. En d'autres termes, il faut « libérer les gestionnaires des entreprises publiques, consacrer réellement l'autonomie de l'entreprise et arrêter l'interventionnisme de l'État dans la gestion des entreprises ».

En tout état de cause, l'ouverture des frontières, avec les règles de l'OMC et la consolidation des grands espaces régionaux, met les entreprises algériennes face au dilemme cornélien : **s'adapter ou disparaître**. Cependant, le changement, ce n'est pas seulement de nouvelles machines ou un ajustement du personnel, c'est une démarche globale qui affecte tous les aspects de l'entreprise, des approvisionnements à la production en passant par les mentalités.

Les gestionnaires reconnaissent qu'il est facile d'acheter une nouvelle machine, mais combien difficile long et coûteux de changer les mentalités et l'organisation du travail, à cause des résistances au changement par les personnes et les groupes d'intérêts. Justement en Algérie, l'un des principaux freins est lié à l'attitude des salariés algériens face aux risques. Que « les salariés algériens

résistent au changement » par besoin de sécurité, qu'ils ont une forme d'orientation au travail de type expressif. En revanche, note-t-on, « les salariés algériens ont des prédispositions exceptionnelles vis-à-vis du changement »¹.

La mesure d'un certain nombre d'indicateurs liés à la motivation et à la satisfaction au travail révèle un puissant levier de changement l'amélioration de l'organisation du travail. Les facteurs intrinsèques à la tâche sont nettement privilégiés.

L'étude conclut que l'organisation de l'entreprise algérienne est diamétralement opposée aux attentes des salariés.

3- L'économie nationale par les chiffres :

Selon une autre analyse d'un expert en management en l'occurrence, le professeur Abderahmane MEBTOUL², l'économie nationale est assise sur le commerce avec une absente flagrante d'un tissu de production. L'analyste reconnaît que « l'Algérie a investi des sommes colossales sans que cela n'entraîne un déclin de l'économie nationale ». « Que les tendances lourdes n'ont pas changées entre 2011/2012. Peut-être assisterons-nous à une accélération entre 2013/2014 puisque aucun changement notable n'est envisagé et que l'avant-projet de loi de finances 2013 prévoit une réduction du budget de fonctionnement de la majorité des secteurs ainsi que certains projets non stratégiques ». Il propose en synthèse cinq conclusions du recensement économique pour établir un bilan objectif entre 2000/2012.

Par strate, environ 83,7% d'entités économiques employant moins de dix salariés sont dans le secteur urbain. Ce qui veut dire en termes de création d'emplois, que la concentration des entreprises dans les mégapoles favorise certaines sphères de la société au détriment d'une autre.

L'enquête de l'office national des statistiques révèle que sur les 934.250 entités économiques, 84% soit, (781.439) sont implantées en milieu urbain contre 16% soit, (152.811) en milieu rural.

Le rapport de ONS montre aussi, que la répartition selon le genre du chef d'entreprise montre que sur les 888 794 personnes physiques recensées, 798.026, soit 89,8% sont des hommes contre 90.768 femmes, soit 10,2%.

¹ S.SEGHIR, op.cit.

²MEBTOUL Abderrahmane, «Il est temps de réaliser la transition vers une économie hors hydrocarbures» in : <http://www.leconews.com/fr/actualites/internationale2012>

BIBLIOGRAPHIE :

1. AKTOUF Omar, **La stratégie de l'autruche. Post-mondialisation Management et rationalité économique**, Les Éditions Éco société, Montréal, 2002.
 2. BERNOUX Philippe, **La sociologie des organisations**, Seuil, Paris, 1990.
 3. BERNOUX Philippe, **Les nouvelles approches sociologiques des organisations**, Seuil, Paris 2005.
 4. MISPELBLOM BEYER F, **Encadrer : un métier impossible ?**, Armand Colin, Paris, 2006.
 5. MISPELBLOM BEYER, F, **au-delà de la qualité, démarche qualité, condition de travail et politique du bonheur**, 2^e édition, La découverte, Paris, 1999.
 6. SAINSAULIEU Renaud, **Sociologie de l'organisation et de l'entreprise**, Presses FNSP-Daloz, Paris, 1987.
- Du même auteur ; Ouvrages recommandés : **Méthodes pour une sociologie de l'entreprise**, (avec Françoise Piotet), Presses de la FNSP et ANACT, Paris, 1994.
- Sociologie de l'entreprise**, Presses de la FNSP et Daloz, Paris, 1997.
- Sociétés en mouvement - La ressource des institutions intermédiaires**, Desclée de Brouwer, Paris, 2001.
- L'entreprise en débat**, (codirection avec Blaise Ollivier), Presses de Sciences Po, Paris, 2001.
- L'intervention sociologique en entreprise**, (préface et contribution, dirigé par Marc Uhalde), Desclée de Brouwer, Paris, 2001.
- Pourquoi j'irai travailler** (codirection avec Frank Bournois et Jérôme Duval-Hamel), Eyrolles, Paris, 2002.
- Les mondes sociaux de l'entreprise : Penser le développement des organisations**, nouvelle Édition (avec Florence Osty, Marc Uhalde), La Découverte, Paris, 2007.
7. SOPARNOT Richard, STEVENS Eric, **Management de l'innovation** : Collection : Les Topos, Dunod, 2007.
 8. SOPARNOT *Richard*, **Management des entreprises, Stratégie. Structure. Organisation**, Collection : Gestion Sup, Dunod, 2009.
 9. SOPARNOT Richard, **Organisation et gestion de l'entreprise**, 2^e édition, Collection : Les Topos, édition ; Dunod, 2012.
 10. STARKE, F.A, **gestion des organisations**, édition du renouveau pédagogique INC, Canada 2004.

Sites internet :

1. Les Echos : www.lesechos.fr/management/index.htm et www.lesechos.fr/formations/index.htm
 2. MEBTOUL Abderrahmane, «Il est temps de réaliser la transition vers une économie hors hydrocarbures», in : <http://www.leconews.com/fr/actualites/internationale2012>.
 3. SEGHIR, Smail, in, <http://www.algerie-dz.com/forums>
 4. Définitions, encyclopédie Larousse, Site internet de F. Mispelblom-Beyer : www.encadrer-et-manager.com.
-

ملخص :

يتغير العالم من حولنا باستمرار بنسق غير متحكم فيه والجزائر ليست بمعزل عنه، فهي تتغير وتتحول بفعل العولمة "في العمق" وجلّ التغيرات الحاصلة تعد إستراتيجية للوطن من أجل البروز على المستوى العالمي وهي أيضا حلول دائمة بالنسبة للمؤسسات الاقتصادية للتّموّج في السوق الوطنية ولضمان مكانة اقتصادية تعود منافعتها على الجميع. في عصر العولمة حصلت في الجزائر تغيرات جذرية مسّت قطاعات اقتصادية هامة فكم من مؤسسات شاغلة وكم من أخرى تنشأ. هذه التحولات التي يعيشها الوطن تخلق الثروة وتدفع بعجلة التطور إلى الأمام لكنه بتقدير العمل كقيم حقيقية وفقط على المستوى العالمي تشهد المؤسسة الاقتصادية تطورا هيكليا محدثة تغيرات عصرية تشهدها المؤسسة الاقتصادية خلال هذه الفترة في الجزائر حيث تعرف قطاعات هامة تقدما في مجالات شتى كالعمل والتسيير والإنتاج.

إن الغرض من الإصلاحات الهيكلية والتنظيمية التي قامت بها الجزائر هو تمكين الاقتصاد الوطني وتطويره وجعله تنافسيا بعيدا عن الاقتصاد النفطي الريعي الآيل للزوال. إن العالم من حولنا يتغير دون الحاجة إلينا لكن نتمناه يتغير معنا.

Mutations psychosociales et maladies mentales en Algérie : quel rapport ?

LAOUDJ Mabrouk*

Résumé :

Beaucoup de *mutations psychosociales* caractérisent le tissu social Algérien d'aujourd'hui. Les conditions de vie difficiles de sa population et le phénomène d'acculturation massif, rendent compte sur ces aspects mutationnels, qui ont favorisé par conséquence l'émergence à bas bruit de pathologies psychiatriques (*folies*). D'ailleurs, l'hypothèse des mutations psychosociales trop rapides qui participent à accentuer le déclenchement des *maladies mentales*, nous paraît vraisemblable. Même si, la *psychiatrie* universelle répartit les maladies mentales dans toutes les sociétés à plusieurs causes à la fois diversifiés et homogènes : Neurobiochimiques, psychopathologiques et socioculturelles. Ce sont les nouvelles données mutationnelles à notre avis qui ont engendré des bouleversements psychosociaux expéditifs au sein du *système social Algérien* : Désorganisation de la cellule familiale- Fracture du lien intergénérationnel - Insécurité des enfants en milieu scolaire et familial- Combat permanent de la femme répudiée- Education remise en question et l'explosion démographique.

Mots clés : *Folie - Maladies mentales - Psychiatrie - Mutations psychosociales- Système social traditionnel.*

« *L'esprit scientifique est observateur et il peut être éveillé si on prend le temps de s'arrêter à ce qu'on regarde quotidiennement de façon abstraite* »¹

MAURICE ANGERS.

Introduction :

Notre présent travail s'inscrit dans nos préoccupations de recherche sur un savoir scientifique ouvert aux caractéristiques propres à notre réalité socioculturelle. Nous sommes interpellés au titre d'orienter notre éclairage d'investigateur sur le rapport : mutations psychosociales et maladies mentales.

¹ ANGERS, M. (1997), *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. CASBAH, Alger, p.381.

*LAOUDJ Mabrouk est maître-assistant en psychologie à l'université de Bejaia

Les caractéristiques géostratégiques de l'Algérie, les conditions de vie précaires de sa population et le phénomène d'acculturation massif, rendent compte de plusieurs aspects psychosociaux sur ce rapport. Parmi ces aspects qu'on va évoquer dans notre parcours de réflexion, c'est celui de l'interprétation sociale de la « maladie mentale » chez l'algérien. Qu'elle n'est pas sortie de l'ancienne représentation « démonologique » du moyen âge. Est-ce que cette représentation est forgée sur la particularité individuelle de l'algérien ? Qui, à l'image d'une nature souvent rude et hostile, se révèle d'un tempérament fier et fougueux, austère et révolté quoique sachant se montrer, à l'occasion, généreux, accueillant et brave. Mais, reste à préciser, qu'il persiste à employer le terme « *fou* » « *Mahboul* » en arabe dans son langage commun, et de la même façon chez les plus érudits.

Leur dire que c'est une maladie comme les autres ne suffit pas. Bien qu'un grand effort d'information et de banalisation a été consenti sur la scène sociale par de nombreux psychiatres praticiens. Malgré ça, la stigmatisation du malade et de la maladie mentale continue à se répandre dans toutes les strates de la société. Encore, les remarquables informations diffusées sur les progrès thérapeutiques psychiatriques, n'ont pas pu parvenir à l'empêcher. Désormais, la société continue à culpabiliser le malade et lui insinue qu'il est responsable de sa « folie ». Elle le considère comme un être étonnement malade. Société qui est elle-même, considérée indirectement responsable du déclenchement de sa pathologie. C'est dans ce contexte d'inclusion, [ce que Ralph Linton l'appelle : « *modèle d'inconduite* »¹] et d'exclusion : « *rejet, déni, refus, abandon et stigmatisation en tous sens* » que nous avons jugé nécessaire d'en rappeler quelques grandes lignes de réflexions à ce sujet. D'ailleurs, l'hypothèse des mutations psychosociales trop rapides qui participent à accentuer le déclenchement des pathologies mentales, est vraisemblable. C'est dans cette perspective de démonstration que nous allons redéfinir les enjeux du rapport entre les mutations psychosociales et l'éruption des pathologies mentales. Le constat socio-psychologique qu'on a effectué sur la réalité sociale algérienne peut nous aider à décrypter les tenants et les aboutissants de ses rapports. Parce que nos observations à ce stade de réflexion sont très révélatrices. Le profond malaise social exprimé à travers la souffrance mentale est indéniable. A vrai dire, ces souffrances ont leurs propres règles nosographiques mais, les sujets qui portent ce « mal » ont leurs propres spécificités socioculturelles.

¹ Linton, R. (1936), *De l'homme*, Editions de Minuit, Paris, collection le sens commun, 1967.

Définir les souffrances mentales humaines en de simples altérations cérébrales, au sens neurobiochimique de la psychiatrie, n'est pas commode. Celles-ci témoignent plutôt d'un dysfonctionnement « Autre » éminemment social, activé au cours d'un vécu difficile au quotidien au sein du « système social traditionnel. » De ce fait, la question de la santé mentale dans ce système nous renvoie à repenser les rapports des pathologies mentales avec les mutations psychosociales.

I / Folie ou Maladie mentale : quel concept choisir ?

La santé « *ce n'est pas seulement absence de maladie mais, c'est un état de bien-être physique mental et social* »¹. C'est cette question de bien être mental qui nous intéresse. Elle se détermine par rapport à l'absence de « *maladie mentale*. » Mais dans le discours social au quotidien on emploie le terme : « Mahboul » pour un homme et « Mahboula » pour une femme. Les traductions littéraires et commentaires des langues des termes de : « folie », « *démence* », « *possession* », « *envoutement* » « *ensorcellement* » « *délires* » sont souvent substituables à ce terme. On note souvent des glissements trop faciles dans le langage courant, lorsqu'on évoque le terme « folie ». Le terme a pris d'innombrables tournures de sens. Parfois, il déborde manifestement son cadre contextuel dans lequel il est articulé. Il va sans dire que notre réflexion ne s'adresse pas aux éléments d'analyse linguistique de ce terme, mais à son utilisation générale et les sens de son articulation dans le langage commun. Si l'on se penche à son usage social généralisé, On remarque qu'il a pris un polysémantisme signifiant.

Dans plusieurs civilisations on prend « la folie » maladie pour des « *troubles provoqués par des esprits maléfiques* » ou bien encore des « *troubles causées à l'âme suite au châtement divin* »...etc. Ces Troubles assurent parfois à la personne touchée un statut socioculturel particulier de : « M'rabet », « Guérisseur », « Voyant » ou « Taleb »². Ce sont « *des manières correctes d'être fou* ». Si on revient aux personnes qui ont subi cette inconfortable expérience de maladie ils étaient « *possédés* » disent-ils par une force invisible qui se substitue à leur propre volonté et utilise leur corps à la manière d'un cavalier sur sa monture. Cette question nous fait rappeler Platon qui distingue implicitement : « *folie d'origine ordinaire* » et « *folie d'origine divine*. » Il ajoute que la « folie

¹ Définition de l'organisation mondiale de la santé (OMS).

² Celui qui a une connaissance infuse des causes du mal et un don de prédire l'avenir, s'exprime dans un langage allégorique et rimé. Habile dans ses paroles et respecté par son entourage.

divine » se subdivise en quatre formes : « *La folie prophétique, la folie rituelle, la folie poétique et la démence érotique.* ». Georges DEVREUX a travaillé aussi sur ce sujet en question et l'a envisagé en deux manières d'être « fou » : soit dit-il de « *Non-normal* »¹ lorsqu'il s'agit d'une conduite déviante vis-à-vis des normes établies, soit en « *Oui-Fou* », lorsqu'il y a conformité à certains comportements réputés pathologiques. Seule, cette dernière position qui permet à un sujet « *mentalement souffrant* » d'acquérir le statut social de « fou ». Mais, ce sont les balises socioculturelles qui codifient les références « *normatives* » de celles reconnues socialement comme « *pathologiques* ». Quoi qu'il en soit, il n'est pour nous qu'une facette de ce qu'on appelle « maladie mentale » en tant qu'équivalent.

Ceci dit, que le concept de « *maladie mentale* » paraît à la fois ordinaire et très distinct. Sauf que, dans la littérature psychanalytique on rencontre souvent un autre concept celui de : « *trouble psychique* ». Il est utilisé en amalgame pour désigner à sa place la « maladie mentale. »

On sait déjà que « *trouble psychique* » et « *déficit mental* » n'ont pas la même signification. Le premier est lié à un défaut de structuration et d'organisation de la personnalité. Contrairement, au second qui lui, est liée à un déficit instrumental du Système nerveux central. Ils sont en fait, deux concepts complètement antinomiques. C'est pourquoi, ce n'est pas opportun pour nous au cours de ce travail, nous restreindre à leur description clinique. Le débat d'écoles théoriques spécialisées sont très pétillants lorsqu'il s'agit de définir ces concepts. En ce qui nous concerne, nous préférons garder l'emploi du concept « *maladie mentale* ». Nous trouvons que son champ sémantique actuel est plus précis et plus claire du point de vue psychiatrique.

II/ En guise d'un bref aperçu historique :

A l'instar de leurs maîtres grecs qui les ont précédés, les médecins arabes ont toujours accordé « *aux questions spirituelles* » une part importante pour la santé en général et la maladie mentale en particulier. La « Folie » était déjà une pathologie énigmatique qui les fascinait. Mais l'histoire reconnaît chez les arabes nommés « *foukahas el-djismoua el-nafs* », le savoir distinguer entre les maladies. Les historiens de la pratique médicale ancestrale dans le monde avançaient que le mérite revient aux arabes. Ils étaient les premiers à construire des « hospices » au profit de personnes touchées par la « folie ». El-émir, El

¹ Devereux, G. (2006). *Les rêves dans la tragédie grecque*, Paris, les belles lettres.

Walid Ibn ABD EL MALIK, avait institué à Damas en 707 de l'ère chrétienne un grand hospice pour « *fous et marginaux* », afin de les séparer et les protéger des méfaits de la population tribale. Sur KALAT BENI HAMMAD, en Algérie il y avait un hospice qui en témoigne de cela. De nombreux médecins d'expression arabe et non arabe avaient transcrit beaucoup de textes sur les troubles mentaux. ERRAZES pensait déjà que « *la structure du corps suivait les vicissitudes de l'âme.* » AVICENNE supposait une trilogie composée de : « El-nafss el-Louama », « El-nafss el-Chérira » et « El-nafssel-Moutmaina », ces trois dimensions se superposent convenablement bien sur les instances de la deuxième topique Freudienne : Le Ça, le Surmoi et le Moi. Le grand Maghreb a connu le médecin IBN OMRANE originaire de Baghdâd, il avait un grand intérêt pour la compréhension des troubles mentaux. Il est l'auteur d'un traité sur « *la mélancolie* », conservé jusqu'aujourd'hui à la bibliothèque de Munich (Allemagne). Suivi d'Ibn EL DJAZZAR, auteur lui aussi d'un précieux manuscrit intitulé le « *Viatique* », il s'intitule en arabe « *dhakhirat el moussafer* » dont une traduction a appartenu à Napoléon Bonaparte. Le douzième siècle verra la contribution d'AVERROES, et son ouvrage « *El Kouliet* » ou « *Compendium* » qui a été utilisé comme un précieux traité d'enseignement de la médecine à travers toute l'Europe jusqu'au XVIIIe siècle. On ne doit pas oublier IBN KHALDOUN et son chef-d'œuvre « *les Prolégomènes* » inestimable texte de sociologie, dans lequel, il faisait allusion à la décadence de la pensée et les penseurs arabes au crépuscule de leur civilisation. C'est à cette époque de décadence que « *l'involution* » de la pratique médicale a fait générer chez les arabes « *la talismanie* », « *le mysticisme* » et les pratiques maraboutiques. Ibn KHALDOUN le maître incontesté de la sociologie a sévèrement critiqué ces pratiques qui témoignent de l'inculture et de la régression de la pensée arabe. Elle était ressentie dans tous les domaines de la vie sociale.

En Europe, 400 ans avant Jésus-Christ, Hippocrate savait déjà distinguer quelques maladies. Au moment où tous ces contemporains imaginaient que le « fou » était a fortiori possédé par un « *esprit diabolique* ». Cette interprétation donne le droit aux moines inquisiteurs de le juger et le présenter à l'exorcisme si non à l'inquisition. D'ailleurs, les femmes qui devenaient « folles » à cette époque, étaient considérées comme porte-parole du diable et les sévices les plus horribles leur sont atrocement infligés. C'était Philippe Pinel, (médecin aliéniste) précurseur de la psychiatrie morale (*investi d'une mission sociale de protection du malade mental*) ainsi que son élève Jean Etienne Dominique Esquirol, fondateur de l'école psychiatrique française, en passant par J.P Falret ; Jean Martin Charcot, Emile Kraepelin, Gaëtan de Clérambault, Henri Ey, Sigmund Freud, Jacques Lacan, que la pratique psychiatrique a connu un

véritable envol universel dans ses pratiques et ses théories. Bien qu'il y ait un progrès mondialement reconnu dans la prise en charge des « *malades mentaux* », en Algérie le discours *social traditionnel* continue à prendre le malade mental pour un « fou » au sens démoniaque du terme.

III/ L'étiologie de la maladie mentale : Est-elle une question empirique ?

Il faut souligner que le champ épistémologique de la pathologie mentale reste encore partagé entre de grands courants théoriques. Ces postulats théoriques lui confèrent plusieurs interprétations « scientifiques ». Nous présentons d'une manière très succincte quelques-unes d'entre elles :

- Les théories connues par leur orientation « *Mécano-organicistes* » ou bien « *organogénétique dynamiste* » renvoient l'étiopathogénie des maladies mentales au dysfonctionnement qui survient mécaniquement au niveau du système nerveux central. Ces dysfonctionnements peuvent être neurobiochimiques, lésionnels, infectieux, toxiques, traumatiques ou d'ordre génétiques. Henri EY, le père spirituel de la psychiatrie biologique, propose la définition suivante : « le propre de ces théories est donc de considérer que les symptômes forment une mosaïque fortuite, qu'ils sont de produits mécaniques de lésions des centres fonctionnels. Sur le plan clinique, elles analysent la manie, la mélancolie, la schizophrénie, les névroses obsessionnelles, l'hystérie, etc. de telles sortes que ses formes, morbides de la vie psychique leurs apparaissent être composées de symptômes (troubles psychomoteurs sentiments, idées, humeurs illusions, troubles intellectuels etc.) déterminés directement par des lésions de tel ou tel système fonctionnel cérébral » ¹

- La théorie « *Socio psychogénique* », conçoit les troubles mentaux comme résultants de difficultés existentielles que rencontrent les êtres humains au cours de leur vie sociale interpersonnelle. Elle se base principalement sur deux courants de pensées : *Le cognitivisme et le béhaviorisme*. Concernant le cognitivisme, reconnaît que les idées sont de véritables processus de traitement de l'information.

Par contre, le béhaviorisme ou bien encore le comportementalisme est un autre courant de pensée basé sur une conception fondamentalement psychogénétique

¹ EY, H. (1989). *Manuel de Psychiatrie*, 6^{ème} Editions Masson, Paris, p.49.

qui admet que chaque comportement observable est déterminé par les interactions des sujets avec leurs milieux environnementaux.

- Enfin, la théorie psychanalytique de « *l'inconscient pathogène* » montre l'antagonisme des pulsions suite auquel surgit l'ambivalence d'où manifestation permanente de « *conflits psychiques* ». La logique démontre que ses manifestations psycho-symptomatiques témoignent d'un fonctionnement « Autre » de l'appareil « Psychique ». Fonctionnement qui se réfère à une paralogique inconsciente. A partir de là, toute « *pathologie psychique* » est distinctement le fruit des avatars subis d'une façon inconsciente au cours de la structuration et de l'organisation des instances de l'appareil psychique d'un sujet. C'est ce postulat théorique que retiennent jusqu'à présent les psychanalystes, lorsqu'ils évoquent l'étiologie des troubles psychiques par analogie aux « troubles mentaux. » C'est vrai, on a tété longuement le biberon de la psychanalyse au cours de notre longue universitaire, mais, on doit souligner comme même, que cette théorie est à la limite de sa propre vérité scientifique. Elle est de plus en plus critiquée. FREUD l'a pressenti en disant seul « *...L'avenir dira si la théorie contient plus de folie que je ne voudrais ou la folie plus de vérité que d'autres ne sont aujourd'hui disposés à le croire.* »

Nous citons, en filigrane, quelques notes de lectures rapportant cet état de fait dans lequel se trouve aujourd'hui la psychanalyse. Commençons par le « *livre noir de la psychanalyse* », transcrit sous la direction de Catherine MEYER et ses collaborateurs dans lequel elle avance que : « *La psychanalyse s'est répandue comme une trainée de poudre jusque dans les années 1950, surtout aux Etats-Unis. Mais, depuis trente ans, son autorité s'est réduite comme une peau de chagrin... Parallèlement, la psychanalyse a été déconsidérée en tant que thérapie. Dans l'Europe du Nord et les pays anglo-saxons, elle n'est quasiment plus enseignée en faculté de psychologie...* »¹ Sur ce sillon critique de la théorie psychanalytique, on ne peut que s'incliner devant la longue liste d'intellectuels courageux qui ont osé transcrire leur réflexions soutenues sur cette discipline. Fossoyeurs acharnés des thèses freudiennes, ils ont délié leur langue et leurs plumes pour nous dévoiler quelques « *vérités.* » Nous invoquons Michel MOGNAT, et son ouvrage intitulé « *le petit livre noir de l'anti-freudisme* ». Les mêmes critiques ont été faites par Jacques VAN RILLAER dans son ouvrage intitulé « *les illusions de la psychanalyse* », sans oublier encore Jacques BENESTEATU et son fameux livre intitulé « *la chute de la maison Freud.* »

¹ Meyer, C. (2005). *Le livre noir de la psychanalyse*, Editions des Arènes, Paris, p.08

sans oublier, le philosophe contemporain adepte de l'université populaire, Michel ONFRAY et ses thèses critiques sur les « *affabulations de la psychanalyse* ». Le freudisme et la psychanalyse dit-il « *reposent sur une affabulation de haute volée appuyée sur une série de légendes.... Freud se prétendait scientifique. Faux : il avançait tel un "Conquistador" sans foi ni loi, prenant ses désirs pour la réalité. Freud a extrait sa théorie de sa pratique clinique. Faux : son discours procède d'une autobiographie existentielle qui, sur le mode péremptoire, élargit son tropisme incestueux à la totalité du genre humain. Freud soignait par la psychanalyse. Faux : avec la cocaïne, l'électrothérapie, la balnéothérapie, l'hypnose, l'imposition des mains ou l'usage du monstrueux psychrophore en 1910, ses thérapies constituent une cour des miracles.*

*Freud guérissait. Faux : il a sciemment falsifié des résultats pour dissimuler les échecs de son dispositif analytique, car le divan soigne dans la limite de l'effet placebo. Freud était un libérateur de la sexualité. Faux : son œuvre légitime l'idéal ascétique, la phallocratie misogyne et l'homophobie... »¹ Déterminés, au nom du progrès de la pensée humaine universelle, les inquisiteurs de la psychanalyse freudienne, continuent avec acharnement à prendre leur tâche au sérieux. Peu importe si certains les considèrent de mauvaise foi. Mais, faut-il signaler que le progrès de la pensée humaine a fait sortir la maladie mentale des interprétations moyenâgeuses « *magico-religieuses* » pendant des siècles pour qu'elle soit embrigadée deux décennies encore par « *l'inconscient freudien.* » Ceci dit, nous n'avons sincèrement aucune intention dans ce présent texte de faire un réquisitoire contre psychanalyse.*

IV/ Savoir médical et discours social, où se situe le psychiatre algérien ?

Intégrée dans le champ médical depuis les dernières décennies au terme d'une longue et douloureuse traversée du désert, la psychiatrie, est enfin définie comme cette partie de la médecine qui étudie et traite les maladies mentales. Les pays développés sur le plan *économique* et social, admettent que la santé mentale constitue un des secteurs prioritaires du système de santé publique. Ce sont ces pays qui se sont débarrassés des « *grands asiles* » d'autrefois, pour laisser place à des hôpitaux psychiatriques dignes de ce nom. Dans notre pays, il est à préciser que l'assistance psychiatrique a connu un grand progrès depuis

¹ ONFRAY, M. (2011). *Le crépuscule d'une idole l'affabulation freudienne*, Editions Grasset, p.4.

l'indépendance nationale. Plusieurs infrastructures psychiatriques ont été construites, malgré leurs incapacités à satisfaire une demande très galopante. Les « cabanons »¹ construits dans les hôpitaux généraux durant les années de braises de la colonisation, ont disparus au profit de services spécialisés dit : « *services de neuropsychiatrie.* » Beaucoup d'établissements hospitaliers spécialisés (EHS) en psychiatrie ont vu le jour ici et là, à travers le territoire national.

De nombreux jeunes psychiatres commencent à être formés sur les facultés de médecines algériennes. Ils ont pris la relève de leurs ancêtres ici et là ce, depuis l'indépendance. Malgré ces considérables efforts, une forte morbidité psychiatrique de plus en plus remarquée se fait sentir et pose un grand problème de la prise en charge. En parallèle, les malades mentaux continuent à subir l'exclusion du système de santé. Le psychiatre est débordé, n'arrive plus à contenir le flux massif de malades qui le consultent. En même temps, il remarque qu'il n'a pas la même considération que ces collègues des autres disciplines médicales. Le professeur BENSMAIL a soulevé maintes fois ses questions : « *Le pays ne s'est pas encore doté d'aucune politique concrète, d'aucun programme formulé ou cohérent, d'aucun modèle d'organisation pratique suivie, en matière de prise en charge des malades mentaux, en matière de lutte contre les maladies mentales et encore en matière de santé mentale.* »² Donc, à ce titre la pratique psychiatrique en milieu social algérien, telle qu'elle est conçue nous renseigne qu'elle n'est pas en bonne santé.

Le psychiatre en tant que spécialiste de la médecine sociale se trouve d'emblée coincé dans sa position d'intermédiaire entre d'une part, son savoir médical et d'autres part, ses confrontations quotidiennes aux réalités socioculturelles de son pays. D'ailleurs, le défunt professeur BOUCEBCI Mahfoud avance quelques idées à ce niveau de réflexion lorsqu'il avance que « *...les facteurs géographiques, historiques, socio-économiques, culturels et religieux donnant au fait psychiatrique une dimension toute particulière... Le patrimoine culturel très riche présente des aspects multiples dont la diversité renvoie souvent pour sa compréhension à l'histoire de l'Algérie, caractérisée par de nombreuses invasions et occupations étrangères. L'organisation sociale et familiale était et reste encore largement marquée par une structure de type patriarcal traditionnel. La place de l'islam est fondamentale, même en zone non arabophone.*

¹ Cellules conçues spécialement pour malades mentaux, d'une superficie avoisinant les 2 mètres sur 2, de portes renforcées munies d'un judas grillagé, W.C. à la turque rudimentaire, une paillasse et/ou une simple couverture posée à même le sol.

² BENSMAIL, B. (1994). *La psychiatrie aujourd'hui*, Algérie, OPU, p.260.

Toutefois les pratiques traditionnelles, archaïques et magiques restent fréquentes... »¹

Ce patrimoine culturel articulé dans ce « *système social traditionnel* » complique d'avantage le travail du psychiatre. Indirectement, il se considère impliqué dans cette délicate situation. Du coup, il devient difficile pour lui de réfléchir en dehors du contexte discursif général. Cette implication entrave sa démarche clinique nosologique. Il est obligé dans ce cas suivre les critères universellement connus pour poser « correctement » son diagnostic, afin de poursuivre la conduite à tenir qu'est rigoureusement psychiatrique. Le socioculturel s'impose en s'opposant, telle est la difficulté. Cette difficulté est inféodée au fait qu'il est lui-même « enfermé » dans ce discours du « *système social traditionnel* ». Avec lequel, il est obligé de composer. Le poids et l'emprise de cette dimension enrobée d'interprétations et de croyances magico-religieuses, d'envoûtement ou de possession, le met déjà dans une situation assez inconfortable. BENSMAIL Belgacem confirme cette imparfaite position du psychiatre traitant dans laquelle se sent totalement « ligoté » : « *Dans la culture arabo-islamique, il n'y a pas de conception strictement profane, scientifique, de la maladie, ni même du savoir médical.*

L'intervention du sacré et la référence à la volonté divine est une donnée constante. La sacralisation de la personne humaine, de la vie et de la maladie, s'oppose à l'anthropocentrisme mégalomane des sociétés techniciennes actuelles. Au Maghreb, des expressions populaires comme " le médecin soigne et la guérison appartient à Dieu", "Dieu a créé la maladie et le remède", "le médecin n'est que l'instrument de la volonté de Dieu", témoignent de l'absence de clivage entre profane et sacré... C'est l'action maléfique du regard (le mauvais œil) ou un ensorcellement, qui sont généralement incriminés. Ce modèle culturel d'interprétation magique persécutive permet d'atténuer l'angoisse par l'objectivation de la persécution, et la désignation du ou des persécuteurs présumés. La maladie n'est plus un processus endogène propre au patient, mais un accident venant du dehors, une intrusion d'un mauvais objet à expulser au plus tôt... »²

C'est dans ce moule socioculturel et socio culturel que le psychiatre involontairement voit sa lente dissolution dans le discours social et abandonne petit à

¹ BOUCEBCI, M. (1978). *Psychiatrie société développement*, Algérie, SNED-Médecine, p.8

² BENSMAIL, Belgacem: le sens de la maladie dans la culture Maghrébine arabo-islamique, In *Psychologie médicale* 1987, 19,7 : 985-987.

petit son discours de la science. Comme, il est soucieux de ses responsabilités, il lui revient de droit d'ouvrir le champ médical à celui du social. Car, personne de la communauté des psychiatres ne peut nier le lien qui existe entre les bouleversements psychosociaux et leurs interactions sur la pathologie mentale. Le danger réel à notre avis, c'est lorsque le psychiatre « dénie » ces liens et se renferme dans son dogmatisme biologique. Ou bien, s'il n'accepte pas l'idée d'ouvrir les portes de l'hôpital psychiatrique à la société afin qu'il puisse auditionner la souffrance humaines dans les cités de son pays. Au lieu de l'attendre venir se nicher chez lui dans l'enceinte de l'hôpital, il doit sortir avec son équipe pour l'écouter dans les bas-fonds de la société. Dangereux, s'il s'aliène au sein de son professionnalisme stéréo-typique d'agent « *prescripteur des psychotropes* » appelé communément « *chimiatre* ». Faut-il savoir que les sciences médicales en général et la psychiatrie en particulier ont sensationnellement progressé durant ce 21^{ème} siècle de notre ère. Les innombrables découvertes médicamenteuses actuelles en matière de thérapeutiques psychiatrique le confirment. Aujourd'hui, il nous parait fondamental que la psychiatrie interroge « le social » sur la clinique de la maladie mentale. Nous supposons qu'elle est assez tourmentée par le climat des mutations psychosociales, qui causent beaucoup de dégâts sur les consciences. Les patients nous apprennent chaque jour leur lutte contre le spectre de la misère sociale. Les souffrances sociales « bruyantes » et « non bruyantes » manifestées à travers la pathologie mentale ne cessent de se déployer dans notre immense pays. Donc, « *...compte tenu des interférences socioculturelles et des implications politiques montrent la complexité et la difficulté pour le psychiatre de rester fidèle à son rôle de thérapeute en prenant en charge tout malade comme un être en perdition, dans un monde où le message devient de plus en plus complexe et de moins en moins personnel.* »¹

V/ Mutations psychosociales et maladies mentales : où est le rapport ?

Les répartitions des maladies mentales dans toutes les sociétés sont liées à plusieurs facteurs étiologiques à la fois diversifiés et homogènes : Neurobiochimiques, psychologiques et socioculturelles. Aujourd'hui, les découvertes récentes en neurosciences avancent que les altérations neuroplastiques et biochimiques dans les centres nerveux du cerveau sont incriminés comme facteurs favorisant les manifestations de maladies mentales. Ces travaux de recherches

¹BOUCEBCI, Mahfoud : Psychiatrie société développement, Edition SNED-Médecine, Algérie, 1978. p.20.

occupent une place prépondérante dans les congrès nationaux et internationaux de psychiatrie. Ceci dit, que celles-ci laissent entrevoir énormément de progrès dans l'avenir de la psychiatrie. J'entends par là, une meilleure compréhension des dysfonctionnements psychophysiologique et neurophysiologiques de l'encéphale. S'ajoutent encore, les prestigieux progrès de la pharmacologie psychiatrique et l'introduction de nouvelles gammes de psychotropes qui ont alloué par conséquent de remarquables améliorations cliniques. Même s'il s'avère qu'elles posent l'inconvenance des effets secondaires, ils contribuent à juguler de véritables crises d'agitations psychomotrices. Certes, l'être humain n'est pas une machine biologique, mais les molécules chimiques font encore des miracles en psychiatrie d'urgence.

Alors, si l'être humain n'est pas uniquement constitué d'une mosaïque d'appareils biologiques, il est considéré comme un être éminemment social. Cet être, se trouve parfois confronté à de véritables problèmes interpersonnels. Qui à notre avis, ne peuvent pas être sans conséquences. S'ajoute l'influence des mutations très dynamiques, trop complexes et difficilement maîtrisables que véhicule la société dans laquelle il vit. La société algérienne a connu un grand bouleversement : Les séquelles traumatiques du terrorisme pendant la décennie noire, l'exode rural, les migrations de populations à l'intérieur du pays, la construction de cités dortoirs exigus et inconfortables à la vie publique, la cherté de la vie, le chômage croissant des jeunes, « El-HOGRA » vécu et senti à tout coin de rue, la délinquance, la prostitution, la toxicomanie, les crimes d'enfants innocents, le phénomène des accidents de la voie publique...etc. Ces embrouillements constituent un véritable gisement d'études et d'exploration en psychologie sociale. Ses problèmes sociaux, méritent d'être bien définis et leur apporter des solutions concrètes. Si non, les risques sociaux peuvent se développer exponentiellement. Car, l'enjeu sociopolitique est de taille, et la poudrière sociale, pourrait s'éclater à chaque instant. La misère sociale favorise la révolte, lorsque celle-ci est réprimée dans son berceau, elle pourrait être à l'origine de graves manifestations pathologiques mentales. Sur la scène sociale algérienne, on compte selon les chiffres de l'office national des statistiques, publiés par le quotidien national El-Watan : « *trois millions d'algériens et d'algériennes souffrent de trouble schizophrénique, estimés à un pour cent (1%)... 5% de la population sujette à la dépression nerveuse.* »¹Pour ne pas s'étaler trop sur ceux qui sont déjà atteint, on ne doit pas exclure de ce champ ceux et celles qui ne le sont pas encore.

¹ Quotidien national El-Watan du 27/06/2010.

Malheureusement, il est à signaler que le malade mental est doublement marginalisé. Il est marginalisé par les manifestations symptomatiques de la maladie elle-même et en second lieu, par les comportements persécuteurs des membres de la société à son égard.

Devant ces vexations exhibées, la plupart des malades mentaux quittent les domiciles familiaux, pour vivre leur errance en marge de la société. L'hostilité formulée à leur égard, les pousse à désinvestir leur entourage immédiat. Désorientés dans le temps et dans l'espace, seule alternative défensive, qu'ils trouvent pour contrecarrer le vécu traumatique de l'ostracisme social. Fuyant les regards malveillants de l'environnement social inhospitalier, la rue devient leur précieux refuge en attendant la bénédiction d'un cœur chaleureux. Abandonnés aux injonctions de leurs activités hallucinatoires, on les aperçoit chaque jour exposant sans pudeur leur corps chétif sur les bordures des trottoirs des villes et villages. Complètement disjointé de ce qui se passe autour d'eux. Obéissent sans barrage à la puissance de leur thématique délirante, ils finissent souvent par commettre des actes « délictueux » et passent quelques années en prison. Soumis constamment à la nuisance des effets secondaires des neuroleptiques, ils rencontrent de grandes difficultés d'adaptation et de réinsertion sociale. Ils sont souvent remarqués et/ou dévisagés à travers les tremblements involontaires de leurs extrémités du corps. Ils n'ont recours que rarement à la mendicité. Les associations qui devaient les défendre sont dans la plupart du temps démotivés pour plusieurs raisons. Donc, le seul lien qui les maintient précairement dans la société, c'est la rue, l'hôpital psychiatrique ou la prison !

La planification de la prise en charge de cette catégorie particulière de malades, exige une intervention préventive en permanence par les autorités sanitaires compétentes. Basée faut-il, sur les principes universels de l'humanisme. Car, aujourd'hui, on assiste à une demande sans cesse croissante pour une assistance psychiatrique, tant pour l'adulte que pour l'enfant et l'adolescent. Malheureusement, l'inadéquation des structures psychiatriques et la pénurie en matière de personnel médical et paramédical spécialisé en psychiatrie se font ressentir. L'Algérie pays jeunes et pays de jeunes, est en pleine mutation psychosociale. L'ouverture sur le monde à travers le choix imposé de l'économie du marché, s'ajoute à ça la position géostratégique de l'Algérie, ce qui a fait basculer les algériens, vers plus de consommation. C'est-à-dire plus de jouissance. Au nom du modernisme et de l'aspiration vers la société moderne, la société vit un véritable choc civilisationnel, articulé derrière de fortes mutations. Nous disons choc entre l'aspiration au modernisme et le refus d'abandonner « *le système social traditionnel.* » Ce qui a généré par ricochet de l'acharnement afin de

préserver les valeurs socioculturelles ancestrales. « *L'islamisme politique* » en est la preuve tangible comme barrière idéologique de réticence contre « *la vie moderne.* » Ce sont ces processus psychosociaux qui nous renseignent tant que faire se peut, sur ce « *délabrement* » de la vie sociale constatée dans la société algérienne. Les algériens d'hier et d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes : « *L'homme des générations des années vingt et trente sait que le changement qu'il vit est irréversible et que la socialité de sa jeunesse est une page définitivement tournée...* »¹

Il nous semble opportun de rappeler très brièvement quelques indices mutationnels relevées sur la scène sociale Algérienne. On parle plutôt de mutations et non pas de changements. La distinction de ces deux concepts est prépondérante. LAHOUARI ADDI, en propose une parfaite différenciation : « *...il y a lieu de marquer une différence entre changement et mutation sociale. Dans le premier cas, le changement est le résultat d'une modification qui s'est inscrite dans le temps à travers plusieurs générations ; dans le second, il s'agit d'une rupture subie par une ou deux générations. Le changement social serait évolutif, imperceptible, la mutation serait brutale. La notion de mutation sous-entend la rapidité, voire la rupture. En réalité, la différence entre changement et mutation renvoie à la nature des causes qui ont provoqué la transformation. Dans un cas, le changement serait le résultat de facteurs endogènes, tandis que la mutation serait par des facteurs exogènes. De ce point de vue, les transformations qu'a connues le système social en Algérie relèvent plutôt de la mutation...* »²Ce sont ces nouvelles données mutationnelles qui nous interpellent à plus d'un titre aujourd'hui. Elles ont engendré des bouleversements expéditifs au sein du système social. Nous allons exposer quelques pistes que nous avons remarquées sur la scène sociale, et nous avons jugé utile de les présenter brièvement comme suit :

A/ Désorganisation de la cellule familiale :

L'organisation familiale d'aujourd'hui et celle d'hier, n'est plus la même. Elle vit une transformation radicale de ses structures : « passage d'un mariage précoce à un mariage tardif, qui a conduit à une croissance du célibat définitif de la tranche d'âge « 25- 40 ans pour les hommes » et « 18% à 20% pour les femmes âgées de 30-34 ans. » La dissolution d'un certain nombre de mariages

¹BOUCEBCI, M. (1978). *Psychiatrie société développement*, Algérie, SNED-Médecine, p.20-21.

² ADDI, L. (1999). *Les mutations de la société algérienne, famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*, Paris XIII, La découverte, p.18.

par le divorce a été également observée. Les conséquences de ses mutations ont générés au sein des familles algériennes de nouveaux « *mécanismes d'action psychosociologiques et culturels : Saisie des opportunités, opportunisme, contention, mensonge, ruse, subterfuges, débrouillardise, manipulation...* »¹ La structure familiale traditionnelle qui était jadis basée sur l'unité, la fraternité, la solidarité, le respect, la tolérance et la considération d'autrui s'est vue implorée sur elle-même. On est passé rapidement de la famille traditionnellement étendue à la famille nucléaire sans aucune transition. Ce que Jacques LACAN, appelle : « isolement social à deux ». Elle a cessé d'être une cellule de production. Elle est devenue une unité de vie dans sa nouvelle fonction sociale où, chaque membre est plutôt, dans l'individualisme de l'initiative et le recours par tous les moyens à la réussite personnelle. « *La famille illustre dans un micro-organisme toute la dynamique, ou la statique sociale, toute son homogénéité, toutes ses contradictions internes, inévitables dans toute société humaine ; elle reflète le mode culturel et le mode religieux, le mode économique et le mode politique, le mode juridique, les traditions, les us et coutumes de la société globale dans laquelle elle s'intègre et évolue. Toute transformation importante de la société globale se lira dans la structure familiale...* »²

B/ Fracture du lien intergénérationnel :

Hier, le lien intergénérationnel était cimenté par la transmission des valeurs par l'éducation. « *...destinés surtout à maintenir l'autorité des plus âgés, et celle des pères en premier lieu, cette autorité une fois garantie, la vie en commun des membre de la famille de différentes générations se charge de l'éducation générale de l'enfant.* »³ Les mères qui « *... généralement permissives, indiquent à leurs enfants, de manières directes et indirectes, les modalités préférentielles dont ils devront se servir pour agir et interagir. Ce faisant, elles leur inculquent les mécanismes psychosociologiques et culturels qu'elles mettent elles-mêmes en œuvre...* »⁴ Aujourd'hui, on éduque plus dans la tradition de la préservation de l'acquis.

L'héritage qui contribuait à la perpétuation de l'identique au sein de la famille algérienne traditionnelle, n'est plus en vigueur à présent dans les villages et

¹ MEDHAR, S. (2013) : *Manuel d'une Algérie à la dérive*, Alger, Ed. THALA, p.19.

² BOUTEFNOUCHET, M. (1982). *La famille algérienne évolution et caractéristiques récentes*, Algérie, Ed. SNED, p.09.

³ Ibid. p.76.

⁴ MEDHAR, S. (2013) : *Manuel d'une Algérie à la dérive*, Alger, Ed. THALA, p.177.

les compagnes. Le travail collectif de la terre des ancêtres, même s'il existe, se situe dans un cercle trop réduit de subsistance.

L'histoire n'intéresse plus les jeunes. L'histoire du passé est dépassée, c'est de l'archaïsme pour eux. La valorisation du futur s'oppose de force à la valorisation du passé. La culture de l'appartenance à la lignée familiale a disparue, au profit du romantisme de l'affect.

C/ L'insécurité des enfants en milieu scolaire et familial :

Le milieu familial algérien qui était auparavant un endroit sécurisant pour l'enfant, cache aujourd'hui l'enfer et transmet la haine : « *Prés de 7000 chérubins ont été victimes de violences sexuelles en 2010, a indiqué, hier à Alger, le président du réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant...A cela s'ajoutent 9000 appels de détresse au numéro vert du réseau...* »¹J. De AJURRIAGERRA disait que « *l'enfant ne peut être compris uniquement en fonction de ce qui se passe au sein de ses appareils fonctionnels car il se forme par la communication, par les liens qui l'unissent au monde extérieur, par le choc entre ses activités instinctuelles et le milieu environnant.* » L'école algérienne est devenue elle aussi une caisse de résonance de beaucoup de malheurs pour les enfants. Elle n'est plus considérée comme un espace de culture et de savoir. Cet « *objectif indécent* » caractérise aujourd'hui son image sociale. Elle est devenue une institution de gardiennage d'enfants. Un passage obligatoire pour tout enfant en âge de scolarité. Désormais, elle ne véhicule plus un idéal où on pourrait réussir sa vie socioprofessionnelle. La violence intra et extrascolaire l'a caractérisée d'avantage, du fait qu'elle a perdu sa neutralité. Elle est devenue un appareil qui transmet de l'idéologie politique et le prosélytisme. L'école algérienne est au centre de considérables préoccupations quant à sa tâche pédagogique. D'immenses inquiétudes traversent les parents quant à l'avenir scolaire de leurs enfants.

D/ Le combat permanent de la femme répudiée :

La femme algérienne a pu ou presque mener un combat pour se délivrer du « *système social traditionnel* » en quittant son statut d'épouse répudiée, de mère débordée par le nombre élevé d'enfants, pour se retrouver dans une situation de réussir sa vie. Depuis, elle tend à se libérer par la régulation volontaire de ses naissances comme choix existentiel. Elle lutte jusqu'à présent pour

¹ Des associations tirent à la sonnette d'alarme, le Quotidien National El-Watan du 20/11/2011.

l'élargissement des tâches ménagères avec l'époux qui était jadis machiste. En dépit de son combat tenace sur l'arène sociale, malheureux est de le dire, elle continue à être violentée sans pardon. Les données statistiques avançaient que durant l'année 2011, « *il y avait à chaque heure une femme violentée, par des coups, des injures, des harcèlements, des abus sexuels et du viol. Dans près de 60% des cas, ces actes intolérables sont portés par les mains légères d'un mari, la main baladeuse d'un père, les mains lourdes d'un frère ou celles des oncles...1540 cas de violences étaient perpétrés par les époux, 1512 avaient l'âge de 19-25 ans, 2078 femmes avaient l'âge de 26-35ans et 1596 âgées entre 36-45 ans.* »¹ Ces chiffres, en témoignent d'une nouvelle mythologie chez certaines familles algériennes malveillantes. « *Il faut repenser la famille algérienne* » crie haut et fort la sociologue du "CREAD" Mme Fatma OUSSDIK.

Aujourd'hui, « *l'instruction des filles, la maîtrise de leur fécondité en particulier en milieu urbain, les revendications des femmes en faveur de l'évolution de leur statut juridique, sont autant de facteurs qui ont bouleversé la division sexiste du travail traditionnel. L'accès des femmes au marché du travail et la volonté de s'y maintenir après le mariage, même après l'arrivée des enfants, laissent penser que les familles sont en train de vivre un changement aussi profond que rapide.* »²

E/ L'éducation en question ! :

Le laxisme éducatif des parents a généré un « *syndrome de carence de l'autorité* ». Les pères sont infantilisés par leurs conditions de faiblesse. Ils ont perdu leur pouvoir et leur place d'autrefois, en tant que garants de l'autorité et de la loi au sein de la famille. Leurs progénitures, manifestent à leur égard un désir de domination. Dominés par leurs progénitures, ils n'arrivent plus à les contrôler. L'image mythique du père idéal est complètement désacralisée. Cette inconfortable position, les a amenés à les contester et à entrer en conflits avec eux « *Les pères ne disent non à leurs enfants que pour leur dire oui tout de suite après. Ils finissent plus ou moins rapidement par accepter toutes leurs demandes. En pratique, ils ne leur refusent rien. De fait, ils ne les soumettent à aucune discipline. Ils ne leur imposent aucun effort, ni aucun maintien.* »³

¹ Le Quotidien National El-Watan : La cellule familiale, un foyer de violence contre les femmes. 20/11/2011.

² OUSSEDIK, F. *La famille algérienne a subi des changements profonds*, Quotidien national El-Watan du 13/06/2012.

³MEDHAR, S. (2013) : *Manuel d'une Algérie à la dérive*, Alger, Ed. THALA p.179.

Dans cette situation de manque, ils se penchent vers un désir absolu d'identifications à d'autres « *imagos paternels* », forcés à les chercher ailleurs. Fragilisés, dans ces conditions ils deviennent proie facile à l'endoctrinement idéologique du terrorisme. L'éducation des bébés dans les grandes villes est sortie de la fonction familiale. Les parents pris par leurs conditions de travail, se sont trouvés dans l'incapacité d'exécuter cette tâche. Les relations psychoaffectives nécessaires à l'évolution harmonieuse de leurs enfants ne les concernent plus. Les bébés déposés sans intermittence, en intramuros des crèches, « abandonnés » entre les mains de très jeunes nourrices, mal formées de surcroît à la fonction éducative.

F/ L'explosion démographique :

L'explosion démographique pose autant de problèmes sur la scène nationale, elle n'est plus maîtrisée et les problèmes socioéconomiques qui en découlent ne sont pas sans conséquences. Les algériens et algériennes sont de plus en plus nombreux sur le territoire national. On sait que la population double tous les dix-huit ans. En 1962 on comptait huit millions d'habitants, en 1987 on a dépassé le nombre de vingt-trois millions. Au premier janvier 2012, la population résidente totale de l'Algérie a franchi le seuil des trente-sept millions d'habitants. Voici, quelques repères démographiques permettant d'expliquer l'ampleur de ce phénomène démographique national : « *2500 naissances par jour, 162 000 décès, 910 000 naissances, 37,1 millions d'habitants, 369 000 mariages, 10,4 millions de femmes en âge de procréer, 76,4 ans d'espérance de vie à la naissance, 50,61 % de population masculine...* »¹. Ce climat démographique accéléré a favorisé aussi des mutations trop rapides et profondes. Qui, elles même sont accentuées des décompensations psychopathologiques diverses, favorisant par-là, des pathologies mentales.

Les premières personnes qui doivent rencontrer face à face la souffrance humaine, ce sont le psychologue et le psychiatre qui exercent dans le champ de la prévention en santé mentale. Le psychiatre l'est d'avantage, du fait de sa position de médecin spécialiste intervenant dans les cas d'urgence. Il est d'emblée, positionné en qualité de tiers. Du coup, il se trouve coincé entre les interprétations traditionnelles de la maladie mentale parfaitement ancrées dans les croyances magico-religieuses et son savoir médical « scientifique ». Donc, les idées d'envoûtement, de possession, d'ensorcellement, conçus socialement comme causes, le mettent dans une situation inconfortable devant son savoir

¹ Office National Des Statistiques (ONS), Nouvelles données démographiques de 2011.

et son pouvoir psychiatrique. A cette place-là, il se voit indirectement soumis dans une délicate situation pour poser un diagnostic fiable et poursuivre parfaitement la prise en charge de ses patients.

N'oublions pas que lui-même vit les influences de ce « *système social traditionnel* », avec lequel il est obligé d'y composer. BENSMAIL affirme cette incommode position du psychiatre et avance en ces propos : « *Dans la culture arabo-islamique, il n'y a pas de conception strictement profane, scientifique, de la maladie, ni même du savoir médical. L'intervention du sacré et la référence à la volonté divine est une donnée constante. La sacralisation de la personne humaine, de la vie et de la maladie, s'oppose à l'anthropocentrisme mégalomane des sociétés techniciennes actuelles. Au Maghreb, des expressions populaires comme "le médecin soigne et la guérison appartient à Dieu", "Dieu a créé la maladie et le remède", "le médecin n'est que l'instrument de la volonté de Dieu", témoignent de l'absence de clivage entre profane et sacré... C'est l'action maléfique du regard (le mauvais œil) ou un ensorcellement, qui sont généralement incriminés. Ce modèle culturel d'interprétation magique persécutive permet d'atténuer l'angoisse par l'objectivation de la persécution, et la désignation du ou des persécuteurs présumés. La maladie n'est plus un processus endogène propre au patient, mais un accident venant du dehors, une intrusion d'un mauvais objet à expulser au plus tôt... »¹*

C'est son ancrage dans ce moule social que le psychiatre, soucieux de ses devoirs et ses responsabilités, doit s'attacher à ouvrir le champ médical au champ social pour comprendre la problématique (causes et conséquences) de la pathologie mentale. Le danger réel à notre avis, pourrait surgir lorsque le psychiatre se renferme dans son chauvinisme théorique mortifère. Ou bien, lorsqu'il s'aliène derrière dans une forme de pratique stéréotypée qui le décrit en qualité de « *chimiatre* ». Le psychiatre est forcé de composer avec le social pour appréhender la pathologie mentale. Car, la psychiatrie a évolué et ses progrès sont sensationnels comme le confirment, les innombrables découvertes thérapeutiques médicamenteuses. Les neurosciences ont profondément bouleversé les anciennes connaissances sur le cerveau. Directement, le savoir théorique et le savoir pratique sur les pathologies mentales a rebondi de façon impressionnante. Mais, l'influence des conflits sociaux sur l'activité mentale de l'être humain reste à expliciter et/ou préciser. Faut-il savoir que, pour le déclenchement d'une maladie mentale il faut le concours de beaucoup de facteurs en interaction. Les mutations psychosociales à notre avis, sont parmi tant

¹ BENSMAIL, B. (1987). *Le sens de la maladie dans la culture Maghrébine arabo-islamique*, In Psychologie médicale, 19,7 : 985-987.

d'autres. S'ils sont vécus directement par les groupes sociaux, leurs conséquences sur la subjectivité des personnes humaines sont transcendantes.

Conclusion :

Dire c'est prendre le risque de se dédire ! La pratique psychiatrique en Algérie rencontre de gros obstacles dans sa démarche clinique thérapeutique. Du fait, de l'implication sans réticence des pratiques magico-religieuses appliquées dans le contexte socioculturel du « *système social traditionnel* ». En plus, elle n'est pas bien considérée dans le champ médical. Certaines spécialités médicales, manifestent à son égard, un puissant sous-entendu. Il faut suer, pour arracher une admission dans un service médical spécialisé d'un malade mental présentant une affection médicale. Le personnel médical et paramédical, crie en toute force refus et rejet. Parce que les personnes qui acceptent sans critique un « système social traditionnel » ne se laissent pas se déposséder de leurs pensées archaïques. Ils font tout pour y résister. Comment le psychiatre arrive-t-il à s'intéresser aux influences des facteurs psychosociaux sur la santé mentale dans de tel système social ? La réponse est toute simple, c'est ce même système qui le rejette en bloc et résiste de force à son savoir « *scientifique*. » Victime de cette position critique, il se voit désarmé, du coup il est persécuté dans le discours social : « *Les psychiatres sont des médecins fous* ». Dans l'imaginaire social on le considère étranger par rapport à leurs croyances, leurs certitudes et leurs convictions paranoïdes. S'il ne s'intègre pas dans le moule socioculturel et socioculturel, il sera vite discrédité, voir même exclu. Ces mêmes croyances, font que les membres qui composent ce « *système social traditionnel* », ne reconnaissent pas l'hôpital psychiatrique comme un milieu de soins. Le discours social traditionnel admet que les hôpitaux psychiatriques ne sont pas des lieux sûrs où on guérit les « *ensorcelés* », « *les envoutés* », ou « *les possédés par les djinns* »...etc. D'ailleurs, c'est cette même logique du discours traditionnel qui a poussé involontairement les pouvoirs publics à bâtir les hôpitaux psychiatriques en dehors des agglomérations. C'est la logique archaïque de la pensée asilaire qui leur dicte la mise à distance et l'éloignement de la souffrance humaine. Alors, lorsqu'on décide de construire un centre de santé ou une polyclinique avec ses différents services médicaux, on s'inquiète beaucoup si elle n'est pas située à côté ou au centre de la ville. La prise en charge décente de la maladie mentale est la dernière roue de la charrette. Le « dépôt » de malades à l'intérieur des hôpitaux psychiatriques réduit en quelque sorte l'angoisse de ceux qui sont dehors. On ne s'inquiète, plus de leur réinsertion socioprofessionnelle. Les parents les oublient volontairement lorsqu'ils se sentent débarrassés d'eux. Ce sont ces questions, qui nous interpellent, dans une société qui se

disloque lentement. Les valeurs d'entraide et de solidarités ne sont plus de mise.

Beaucoup de malades, dépérissent dans les pavillons des hôpitaux psychiatriques forcés par leur mystérieux sort. Certains d'entre eux y résident pendant plusieurs années. On les surnomme « *les cas sociaux* ». Ils sont admis dans le cadre du placement d'office, par les autorités publiques, pour des raisons sociales multiples. Victimes pour la plupart des mutations psychosociales que connaît de plus en plus l'Algérie. Nombreux sont ceux qui sont décédés au sein mêmes de ces institutions psychiatriques, dans l'anonymat absolu. Les autres attendent patiemment leur tour, dans l'amertume de « *l'hospitalisme* » forcé. Les appels sans vain des psychiatres, sur le phénomène de « *l'asilation des hôpitaux psychiatriques* » n'a trouvé aucune attention. Les hôpitaux psychiatriques ne sont pas des machines à « *guérir les maux sociaux* ».

Mais, ils ne doivent pas se convertir en dépotoir d'êtres humains en mal de vie. Il est inadmissible d'instrumentaliser la psychiatrie pour régler les conflits sociopolitiques du pays. L'hôpital psychiatrique doit être un milieu humainement de soins, qui a pour mission de préparer les malades mentaux à la réinsertion sociale et professionnelle. Les malades mentaux n'ont aucune dissemblance par rapport à d'autres malades qui sont apparentés à d'autres spécialités médicales. Ils sont plutôt des êtres humains broyés par la machine des mutations psychosociales meurtrières. Du moment qu'ils ne sont pas responsables de leur maladie, ils ne sont pas responsables des influences des mutations sociales qui s'opèrent à leur insu. Donc, pourquoi la haine et la persécution envers eux ? N'est-il pas correct d'y croire à la citation de Rochefoucauld : « *Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit* ». Enfin, nous disons que la maladie mentale continue à nous fasciner à sa manière, à travers les retombées de ses manifestations cliniques que nous côtoyons chaque jour. Quant aux malades, ils n'arrêtent pas de nous subjuguier à travers la poésie de leurs inventions farfelues, la chaleur de leurs images hallucinatoires et la couleur de leurs métaphores délirantes. Nos « *maux* » pour le dire, sont adressés à ce « *système social traditionnel* », afin que les membres qui le composent puissent les aider sans ostracisme. Nos « *mots* » pour le dire, on les adresse aussi à la communauté des psychiatres algériens, afin qu'ils redoublent d'effort pour écouter d'avantage leur souffrance humaine déclenchée à travers les méandres des mutations psychosociales. La maladie mentale telle qu'elle est vécue en intra et en extra-muros des hôpitaux psychiatriques est essentiellement dirigée vers nous, les « *psy* » supposés savoir. Nous terminons avec cette citation de MICHEL FOUCAULT « *Jamais la psychologie ne pourra dire sur la folie la vérité, puisque c'est la folie qui détient la vérité de la psychologie.* »

BIBLIOGRAPHIE

- ADDI, L. (1999). *Les mutations de la société algérienne, famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*, Paris XIII, La découverte.
- ANGERS, M. (1997), *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Alger CASBAH.
- BENSMAIL, B. (1987). Le sens de la maladie dans la culture Maghrébine arabo-islamique, In Psychologie médicale.
- BOUCEBCI, M. (1978). *Psychiatrie société développement*, Algérie, SNED-Médecine.
- BOUTEFNOUCHET, M. (1982). *La famille algérienne évolution et caractéristiques récentes*, Algérie, Ed. SNED.
- DEVEREUX, G. (2006). *Les rêves dans la tragédie grecque*, Paris, les belles lettres.
- EY, H. (1989). *Manuel de Psychiatrie*, Paris, 6^{ème} Editions Masson.
- LINTON, R. (1967). *De l'homme*, Paris, Editions de Minuit.
- MEDHAR, S. (2013). *Manuel d'une Algérie à la dérive*, Alger, Ed. THALA.
- MEYER, C. (2005). *Le livre noir de la psychanalyse*, Paris, Editions des Arènes.
- ONFRAY, M. (2011). *Le crépuscule d'une idole, l'affabulation freudienne*, Paris, Editions Grasset.

QUOTIDIENS :

- OUSSEDIK, Fatma : *La famille algérienne a subi des changements profonds*, Quotidien national El-Watan Du 13/06/2012.
- Le Quotidien national El-Watan du 27/06/2010 et Du 20/11/2011.
- Site web de L'ONS : ONS+algérie+&oq=ONS+algérie+&aqs=chrome..69i57j0l5.5906j0j8&sourceid=chrome&es_sm=93&ie=UTF-8 (Office National Des Statistiques (ONS), Nouvelles données démographiques 2011).

ملخص:

إن العديد من التغيرات النفس اجتماعية تميز النسيج الاجتماعي الجزائري اليوم: ظروف المعيشة الجد صعبة، تليها ظاهرة التقهقر الثقافي المتفشي في أوساط المجتمع. كل هذه الأمور تشير لنا أن هذه التغيرات الاجتماعية السلبية سخرت بطريقة أو بأخرى ظهور بصفة هادئة لبعض الاضطرابات النفسية. الفرضية التي تسلم بأن لهذه التغيرات الاجتماعية مفعول مباشر في انتشار وباء الأمراض النفسية تبدو لنا عقلانية. ولو أن الطب العقلي في مستواه العالمي يطرح عدة أسباب متعددة ومتجانسة للمرض العقلي منها: الأسباب العصبية الكيميائية، النفسية المرضية و الثقافية الاجتماعية. لكن كل المعطيات ، ترجح في معظمها سبب تفجير النسق الاجتماعي الجزائري بصفة سريعة و عنيفة إلى هذه التحولات : سوء النظام داخل الخلية الاجتماعية - كسر الرابط بين أجيال المجتمع- انعدام الأمن والأمان في المؤسسات التربوية و العائلية - كفاح المرأة المستمر من أجل طلب حقوقها المتنكرة داخل المجتمع - النظام التربوي لأطفال المتمدربين بآء بالفشل ثم تلاه الانفجار السكاني.

الكلمات الرئيسية: الجنون - المرض العقلي - الطب العقلي - التغيرات الاجتماعية - النسق الاجتماعي التقليدي.

- 6- GERVEREAU Laurent, Voir , Comprendre, Analyser les Images,Ed.,La DECOUVERTE, Paris(France),1994. 29GOURHAS André, Système des Signes, Paris(France),HERMANN Ed.,1978.
- 7-HIFZI Topuz, Caricature et Société, Paris(France),MAISON MAMEEd., coll. Medium, 1974. JOANNIS Henri, de l'Etude de Motivation à la Création Publicitaire et a la Promotion des Ventes,4eme Ed., Paris(France), DUNOD Ed.,1983.
- 8-JOUVE Michel,L'Age d'Or de la Caricature Anglaise, Paris(France), Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques Ed., 1983.
- LETHEVE Jacques, La Caricature et la Presse Sous la III éme République, Paris(France), S.M.E,1961.
- 9-REFORT Lucien, La Caricature Littéraire, Paris(France), Librairie ARMOND COLIN Ed., 1932.
- 10-NERAUDAU Jean-Pierre, Dictionnaire d'Histoire de l'Art, France,Ed. Presse Universitaire de France,S.D.
- 13-NEUVE Jeancaz, La Communication de Masse, Paris(France), DENOEL Ed., 1976.
- 11-SEARLE Roland, ROY Claude, BOMEMAIM Bernd, La Caricature Art et Manifeste (du XVI à nos jours), Paris(France), ART ALBERT Ed.,1974.
- 12-SUZY Levry, Les Mots Dans la Caricature, In Communication et Langages, N°:102, 4éme Trimestre, Paris(France),1994.
-

- 20- فريزر بوند: مدخل إلى الصحافة، ترجمة: راجي صهيون، مراجعة: إبراهيم دغر، بيروت (لبنان)، مؤسسة فرانكلين للطباعة والنشر، 1964.
- 21- كامل وهيري: ناجي العلي و فن الكاريكاتير (قضية و موت)، الاتحاد العام للصحفيين العرب، سلسلة تراث شهداء الصحافة العربية 2-37426، 1989.
- 22- مجد الهاشمي، وليد نايف: لقاء مع رسامين الكاريكاتوريين في مصر، لندن، مجلة التضامن، العدد: 110.
- 23- محمد أدهم: مقدمة إلى الصحافة المصورة (الصورة الصحفية وسيلة إتصال، (د- ط)، المغرب، مطابع الدار البيضاء، د.س.ن، ص.
- 24- موسوعة المقاتل: باب البحوث (فصل فنون العالم، قسم الكاريكاتور)، بدون مكان النشر، دار الحياة للإعلام والنشر، 2005.
- 25- مجد الهاشمي: الكاريكاتير فن الحياة، الطبعة الأولى، دار المناهج للنشر والتوزيع (بناية الشركة المتحدة للتأمين)، عمان (الأردن)، 2003.
- 26- مجد الهاشمي، وليد نايف: لقاء مع رسامين الكاريكاتوريين في مصر زهدي، طوغان، جمعة، مجلة التضامن، العدد 110، لندن، نقلا عن مجد الهاشمي: الكاريكاتير فن الحياة الطبعة الأولى، دار المناهج للنشر والتوزيع (بناية الشركة المتحدة للتأمين)، عمان (الأردن)، 2003.
- 27- مجد الهاشمي: حوار مع رسامي الكاريكاتور في العراق، مؤيد نعمة، وليد نايف، خضير عباس، الكاريكاتير فن الحياة الطبعة الأولى، دار المناهج للنشر والتوزيع (بناية الشركة المتحدة للتأمين)، عمان (الأردن)، 2003.
- 28- محمد عتاني: فن الكوميديا، القاهرة (مصر)، مكتبة الأسرة.
- 29- محي الدين طالو: الفنون الزخرفية، الجزء الثاني، ط4، سوريا، دار دمشق، 1999.
- 30- نجوى صالح: قصة الكاريكاتير السياسي، من قط الفراغة إلى تمساح عراقي، مجلة الهلال، القاهرة، 1991.
- 31- ناجي العلي: العلي و فن الكاريكاتير (قضية و موت)، الاتحاد العام للصحفيين العرب (من أحاديث له لجريدة الوطن الكويتية و مجلة الحرية اللبنانية)، سلسلة تراث شهداء الصحافة العربية 2-37426، 1989.
- 32- نبيل راغب: أساسيات العمل الصحفي، ط1، القاهرة، الشركة المصرية العالمية لنشر، 1999.
- 33- نجوى صالح: قصة الكاريكاتور السياسي (من قط الفراغة التمساح عراقي)، مجلة الهلال، القاهرة، 1991.
- 34- نبيل راغب: العمل الصحفي، ط1، القاهرة، الشركة المصرية العالمية للنشر، 1999.
- 35- نصر الدين العياضي: إقتراحات نظرية من الأنواع الصحفية، الجزائر، ديوان المطبوعات الجامعية، 1999.

2. بالفرنسية:

- 1-CEDE Jean Pierre, La Caricature et la Parodie Dans le Monde Romain Antique des Origines a Juvenale, Paris(France), BOECARD Ed., 1966. 4-Dictionnaire de la Peinture et de la Sculpture , Italie , LARROUSSE Ed., 1993.
- 2-BEAUREGARD Olivier, La Caricature Egyptienne (Histoire Politique et Morale), Paris(France), CORIN et PHILS Ed., 1984.
- 3-CARTERET John Grand, Les Mœurs et la Caricature en France, Paris(France),1988.
- 4 -DAVINCI Leonard, Cité par Collet Jean, "CAMERA" , In Lectures du Film(Livre Collectif), Paris(France), ALLATROS Ed., coll. ca/Cinema, 1977.
- 5-BEAUGE Florence, l'Actualité de la Caricature en Algérie (l'Algérie et les Amendements Dilem), Google. fr.01/01/2010.

القدير ذي البصمات الفكرية والفنية المتميزة، لأنَّ الأمر في النهاية يتمثل في ظهور الرجل المناسب في المكان المناسب، عندما تحين اللحظة المناسبة. والإضحلال هنا لا يعني غياب الكاريكاتور من على صفحات الصحف، فربما تكون هذه الصفحات مغطاة برسوم غير قليلة، لكنَّ المسألة ليست مسألة كم، بل هي كيف فكري وفني في المقام الأول"⁽¹⁾.

قائمة المراجع :

1. بالعربية:

- 1- أحمد الصاوي: طباعة الصحف و إخراجها، الدار القومية، القاهرة، 1965.
- 2- أديب مروة: الصحافة (نشأتها وتطور)، بيروت (لبنان)، دار مكتبية، د. س. ن.
- 3- أحمد عبد المعطي حجازي: ناجي العلي و فنَّ الكاريكاتير (قضية و موت)، الأتحاد العام للصحفيين العرب، سلسلة تراث شهداء الصحافة العربية-2، 198937426.
- 4- أنور الرفاعي: تاريخ الفنَّ عند العرب والمسلمين، ط2، دار الفكر، 1977.
- 5- أسامة عبد الرحيم علي: فنون الكتابة الصحفية والعمليات الإدراكية لدى القراء، ط1، إيتراك للنشر و التوزيع، القاهرة، 2003.
- 6- أحمد بدر: الأتصال بالجمهور بين الإعلام والتطويع والتنمية، القاهرة، دارقبا للطباعة والنشر والتوزيع، 1998.
- 7- أديب خضور: أدبيات الصحافة، دمشق، (سوريا)، مطبعة داودي، 1986.
- 8- إحسان السيد: الإسلام والفنون، مجلة البصرة، العدد: 04، السداسي الثاني، دار الخلدونية، 1999.
- 9- الموسوعة العربية العالمية، ع11، المملكة العربية السعودية، مؤسسة أعمال الموسوعة للنشر والتوزيع، 6.1996 بهجوري: فنَّ الكاريكاتور، وزارة الثقافة و الإعلام، دار الرشيد، بغداد (العراق)، 1982، ب. ت.
- 10- المركز العربي للمعلومات (ش م م) : كاريكاتور ناجي العلي، ط1، بيروت (لبنان)، 1983.
- 11- رولان كايرون: الصحافة المكتوبة والسَّمعية البصرية، ترجمة: محمد مرسل، الجزائر، ديوان المطبوعات لجامعية، 1984.
- 12- سعد قاسم حمودي: ناجي العلي و فنَّ الكاريكاتير (قضية و موت)، الأتحاد العام للصحفيين العرب، سلسلة تراث شهداء الصحافة العربية-2، العدد: 37426، 1989.
- 13- شريف درويش اللبان: فنَّ الإخراج الصحفي، ط1، القاهرة، العربي للنشر والتوزيع، 1995.
- 14- عبد الكاظم العبودي: طرفة خاطر في أم المأثر، فنَّ الكاريكاتور. دراسة الموقف في الكاريكاتور الجزائري من العدوان الأمريكي على العراق، د. س. ن.
- 15- عبد السميع: الكاريكاتور المعاصر، مجلة الهلال، عدد خاص ، 1978.
- 15- عبد الله محمد عبد الرحمان: سوسولوجيا الأتصال والإعلام (التنشئة التطورية والاتجاهات الحديثة والدراسات الميدانية)، الإسكندرية، دار المعرفة ، 2000.
- 16- عبد العزيز شرف: فنَّ المقال الصحفي، القاهرة، دار قبا للطباعة والنشر والتوزيع، د. ت. ن.
- 17- عبد الرحمان حميدة: قصة الإنسان، التزايد السكاني إلى أين؟، الجبل، نوفمبر 1984.
- 18- عزّي عبد الرحمان وآخرون: عالم الإتصال (سلسلة الدراسات الجامعية)، الجزائر، ديوان المطبوعات الجامعية، 1990.
- 19- فتح الباب عبد الحليم سيد: وسائل التعلّم والإعلام، ط2، القاهرة، عالم الكتب، 1976.

⁽¹⁾ المرجع نفسه ، ص :258.

فيه إهدار لكيانه الأصلي⁽¹⁾، ويضيف "نبيل راغب"⁽²⁾ دائما " ليس هناك معهد أو مدرسة متخصصة في فن الكاريكاتور الذي يعتمد أولا وأخيرا على الموهبة بشقيها الحرقي والإبداعي". قد يكون الرسام خريج إحدى كليات الفنون التشكيلية، لكن لا يمكن القول بأنها صنعت منه فنان كاريكاتور. فهذه الكليات لا تخرج فنانيين بمعنى الكلمة، وإنما تقتصر مهمتها على صقل مواهبهم وتنميتها، وفتح الآفاق الجديدة لها، فإذا كان هذا المعيار ينطبق على المصور والنحات والحفار والخزاف والنساج، فهو ينطبق من باب أولى على رسام الكاريكاتور الذي لابد أن يكتشف موهبته بمساعدة الآخرين في هذه التنمية، لكنه في النهاية المرجع الأول والأخير لنفسه، خاصة في مجال إثراء فكره، وتعميق ثقافته وخبرته بالحياة، وأيضا في مجال إتقان فنه، وبلورة أسلوبه، بحيث تصبح بصمته معروفة لجميع القراء، حتى بدون قراءة توقيعه على رسومه الكاريكاتورية. من هنا كان وصول رسامي الكاريكاتور إلى الأماكن التي يشغلونها، عن مسارات وطرق مختلفة ومتنوعة، إذ يمثل كل منهم حالة خاصة تكاد تختلف عن الحالات الأخرى إختلاف بصمات الأصابع. فمنهم من تلقى دراسة أكاديمية في الفن التشكيلي، وحصل على مؤهل فيه، أو لم يكملها، ومنهم من إكتشف موهبته بنفسه وعمل على ترسيخها وتنميتها دون الإستعانة بأية دراسة منهجية ومنتظمة. ومنهم من بدأ حياته العملية في قسم آخر بالصحيفة لكن رئيس التحرير بعينه اللامحة، إكتشف موهبته وتبناها ثم أحققه بقسم الكاريكاتور. ومنه من بدأ عمله في وكالات الإعلان والدعاية، ثم أدرك أن قدراته وإمكاناته الفنية أكبر وأشمل من مجرد تصميم أو رسم يعلن عن سلعة: ومنهم من تخصص في أفلام الرسوم المتحركة لكنه إكتشف إنها لا تفي بانطلاقاته الفكرية والثقافية. ومنهم من إنضم إلى هيئة رسامي مجلات الأطفال المصورة، لكنه وجد أنها يمكن أن تصبه في قالب قد يصعب الخروج منه، وغيرهم ممن وجدوا في الكركاتور الصحفي فكريا وفنيا وإعلاميا وثقافيا فكريا، لا يتأتى للفنون التشكيلية الأخرى، فهو تواجد فكري وفني مستمر، وتواصل حميم ومنتظم مع جمهور القراء، الذين قد يمرّون مر الكرام على بعض المقالات أو الموضوعات الصحفية، بل وقد لا تلفت نظرهم على الإطلاق، لكن عينهم لا تخطئ أبدا الرسم الكاريكاتوري مهما، كان صغيرا أو منزويا. فهو يقول لهم في لحظات، ما يمكن أن تقوله مقالة في عشرات الدقائق، وذلك بالإضافة طبعا إلى متعة ممارسة الإبتسام والسخرية والتهمك ورؤية معان ودلالات كانت خاصة من قبل. وتبدو صعوبة فن الكاريكاتور، في إستحالة تدريسه بالمفهوم الشائع لمعنى التدريس والتعلّم والتدريب، في فنون أخرى مثل التصوير والنحت والحفر، وغيرها من التي تلعب فيها الصنعة الحرفية دورا أساسيا⁽³⁾، أما الصنعة في الكاريكاتور فلا تتجاوز الإمساك بالقلم والجري به على الورق بخطوط من صنع الفنان وتصميمه بصفة شخصية بحتة. فلن يستطيع معلم أو فنان آخر أكثر منه خبرة أن يحدّد له مسار الخط كي يشكل الرسم بطريقة معينة، وإلا جعل منه صورة مكررة بل ومشوهة منه، بالإضافة إلى إستحالة الفصل بين المنظور الفكري والإنساني الخاص بالفنان وبين أسلوبه الفني في التعبير عنه، وهو منظور بالغ الخصوصية، بحيث لا يتطابق أو حتى يتشابه مع منظور آخر لزميله له يمارس نفس الفن. ونظرا لهذه الصعوبات أو التعقيدات فإنه من المستحيل تخريج فنانيين للكاريكاتور لإمداد الصحف والمجالات بصفة منتظمة. ولعلّ هذا هو السرّ في إزدهار فن الكاريكاتور الصحفي في فترة من الفترات، ثم تدهوره وإضمحلاله في فترة أخرى، إذ تحكّم الصدفة المحضة في إيجاد الفنان

(1) نبيل راغب: العمل الصحفي، المرجع السابق، ص: 256.

(2) المرجع نفسه، ص: 256.

(3) نبيل راغب: العمل الصحفي، المرجع السابق، ص: 257.

يقول "نبيل راغب": "إن هدف الكاريكاتور يكمن في الكشف عن الجانب المعتم أو الخفي في الحياة اليومية، وهو معتم وخفي لأنه عبثي وغير منطقي وأحيانا غير إنساني، ولابد من تعريته ليس بالهجوم الإنفعالي المتوتر، ولكن بالابتسام السّاحر اللّمّاح، الذي يدفع القارئ إلى التّفكير المنطقي الواعي بكلّ الأوضاع المقلوبة التي تعوّق تطوّر المجتمع وتقدّمه"⁽¹⁾، ويضيف "وفنّ الكاريكاتور من الفنون الصعبة التي تحتاج إلى قدرات خاصة، فكرية فنية، وأحيانا يتعذر الجمع بينهما، فهناك رسامون من ذوي الأفكار الخصبة واللّمّاحة والثّاقبة، لكنّ قدراتهم التّعبيّرة بالكاريكاتور متواضعة وعاجزة عن توصيل هذه الأفكار كما يجب"⁽²⁾. إنّ أوّل ما يجذب عين القارئ هو الرّسم الجميل المعبر بخطوطه القويّة المنطقية، وشخصيّاته التي تثبر الإبتسام أو الضّحك من ظاهرة أو قطاع كامل من البشر، دون أدنى حرج أو حساسيّة، لأنّ السلبّيّات التي يهاجمها الكاريكاتور، سلبّيّات إجتماعيّة وأخلاقيّة وسلوكيّة قابلة للتّغيير والتّفويم، وليست سلبّيّات حتميّة وقدريّة لا يستطيع الإنسان التخلّص من وطأتها. ولابد أن يكون الرّسم قادرا على توصيل هذه الأفكار والتلميحات والإيحاءات إلى القارئ، حتى يرى الأوضاع الإجتماعيّة المقلوبة على حقيقتها، وهناك رسّامين متمكّنون من أصول فنّ الكاريكاتور، ولديهم قدرة فائقة على التّعبير الفكريّ والفنيّ به، لكنّ مشكلتهم أنّ أفكارهم الخصبة واللّمّاحة والثّاقبة قليلة أو متواضعة أو هزليّة، في حين أنّ فنّ الكاريكاتور الصحفيّ في حاجة إلى إمداد فكريّ بصفة يومية. وحتىّ إذا كان الرّسام يعمل في مجلّة أسبوعيّة، فإنّ عليه أن ينتج أكثر من ثلاثة أو أربعة رسوم كلّ أسبوع، وإذا كان الجاحظ قد قال إنّ الشّاعر أو الأديب يستطيع أن يجد الأفكار ملقاة على نواحي الشّوارع والطّرق، فإنّ الأمر ليس بهذه السّهولة بالنّسبة لرسّام الكاريكاتور لأنّ الأفكار لا تكفيه، فهو لن يكتب عنها مجرد قصيدة أو قصّة أو مقالة، بل سيرسّم صورة كاريكاتوريّة زاخرة بالمفارقة السّاخرة والسّاخنة. أيّ أنّ المخزون الفكريّ عنده لا يكفي، مهما كان ثريّا أو خصبا، بل ولابدّ أنّ يمتلك البديهيّة اللّمّاحة، والنّكتة الحاضرة، والنّظرة السّاخرة، والرّؤية اللّاذعة، والظّل الخفيف، والإحساس العميق والحميم بالمجتمع الذي يعيش فيه، بحيث تتحوّل الأفكار التي يتلقّطها من مجتمعه أو يستخرجها من مخزونه الفكريّ، إلى طلاقات رصاص تصيب الهدف، بمجرد تحولها إلى صورة كاريكاتوريّة ممتعة للعين ومثيرة للفكر والوجدان من خلال الإبتسامة المتأملّة النّاضجة.

إنّ الفكر اللّمّاح والنّاضج والسّاحر هو قوّة الدّفع الحقيقيّة وراء أيّ رسم للكاريكاتور، وبدون هذا الفكر يفقد الكاريكاتور دوره مهما كان صاحبه متقنا في رسمه، ومتمكّنا من أسرار صنعته. "وعندما تعجز بعض الصّحف عن العثور على رسّام الكاريكاتور المتمكّن من عنصري الفكر والفنّ في آن واحد، فإنّها تحفّز كلّ الكتّاب والمحرّرين من ذوي النّظرات اللّمّاحة أو السّاخرة أو الفكاهيّة، على إمداد رسّامها بالأفكار واللّمّحات والإيحاءات التي تشكّل زاده اليومي. وإذا كان لدى الصّحيفة كاتب ساخر يشار له بالبنان، فإنّه يمكن أن يشكل مع الرّسام ثنائيّا قادرا على إمتاع القارئ يوميا بالفكر والفنّ. أيّ أنّ حلّ مشكلة الرّسام القدير في فنّه، والمتواضع في فكره أسهل من مشكلة الرّسام المتواضع في فنّه والثّري في أفكاره، لأنّ الصّحيفة لن تخصّص له من يرسم بدلا منه، وهو أيضا لن يرى بهذا لأنّ

⁽¹⁾نبيل راغب: العمل الصحفي، المرجع السابق، ص: 254.

⁽²⁾المرجع نفسه، ص: 254.

- تثبيت بعض الصور الكامنة لدى المتلقي أو العكس، تعديل الاتجاه السلوكي لدى المتلقين، إثارة المتلقي وتهيئجه و إثارة الرغبة في الضحك والسخرية.
 - التنفيس بحيث لا يتكوّن لدى المتلقي تراكم في تراث الرّفص لظاهرة سياسيّة أو مجتمعيّة معيّنة.
- ويستهدف الكاريكاتور مردودا محددا يتمثل في رجح الصدى الذي قد يؤدي إلى التصاق الرّمز بالمقصود أو التّرديد الجماعي للنكته⁽¹⁾.

يرى الباحث "أسامة عبد الرحيم"⁽²⁾ "أنّ أخطر أنواع الكاريكاتور هي الكاريكاتور السياسي الذي يعبر عن الموقف السياسي الحالي من خلال الرسم فقط أو الرسم والحوار ويتناول القضايا المحليّة والعالميّة، ويزدهر إبان تفجير التناقضات السياسيّة ووصولها إلى درجة الغليان، وتتضح وظيفة الكاريكاتور السياسي في تصوير الواقع السياسي بأسلوب هجائي ساخر بدرجة عالية من المهارة والتعبير الفني ممّا يعمل على التحريض السياسي للمتلقّين"⁽²⁾، وبرغم الخاصيّة الهزليّة التي تبدو بها رسوم الكاريكاتور الصحفيّ، فإنّها في جوهرها في منتهى الجديّة بحكم أنّها تسعى دائماً لتقويم السلوك البشريّ، والكاريكاتور فنّ مرّن للغاية، وذلك لقدرته على التعامل مع كلّ القضايا والمشكلات السياسيّة والاقتصاديّة والإجتماعيّة والثقافيّة والفكريّة والتعليميّة والتربويّة والأخلاقيّة، سواء أكانت مشكلات وقضايا طارئة، وأصحت حديث السّاعة، أم سلبات وأمراض مزمنة في الشّخصيّة القوميّة نفسها. إنّ هدف الكاريكاتور يكمن في الكشف عن الجانب المعتمّ أو الخفيّ في الحياة اليوميّة، وهو معتمّ وخفيّ لأنّه عبثيّ وغير منطقيّ وأحيانا غير إنسانيّ، ولا بدّ من تعريته ليس بالهجوم الانفعاليّ المتوتّر ولكنّ بالإبتسام الساخر اللّماح، الذي يدفع بالقارئ إلى التفكير المنطقيّ الواعي بكلّ الأوضاع المقلوبة التي تعوق تطوّر المجتمع وتقدّمه. وفي هذا الصّدّد" فقد تفتّن رجال الدّين في ألمانيا الذين وظّفوه في العمل التّشبيريّ الدّعائيّ، وفي المقابل ظهرت رسومات كاريكاتوريّة مضادّة لرجال الدّين حيث اشتهرت آنذاك الرّسومات الهزليّة لكلّ من الأخوين "جان فيبر" VEBER Jean و"بيار فيبر" VEBER Pierre من أبرز الرّسامين الذين ميزوا كاريكاتور ألمانيا بعدائه الشّديد للإدارة والجيش الجرماني والألزاسي "هانسي" "Aansi"⁽³⁾، و"قد انتقل هذا الفن إلى ألمانيا مع وجود وتطور المطبعية. لقد كانت لهذه الرّسومات وقعا مضادة للكنيسة الإيطالية ورجالها، فكان من بين ما قدموا رسما كاريكاتوريا يبين رفض الفلّاحين لرجال الكنيسة الذين إدعوا نشر دعوتهم من أجل عمل خيري، لكنّهم كانوا يتاجرون بعملهم الدّيني من خلال بيعهم صكوك الغفران"⁽⁴⁾، "وتعتبر جريدة "فليجينت بلاتر" التي تأسست عام 1845 أوّل جريدة تعتنى بالكاريكاتور للتّعبير عن مآسي أرياف ألمانيا وفضح الأوضاع السياسيّة فيها، إضافة إلى جريدة "الشّاريفاري البرليني" Le Berliner CHARIVARI في نهاية 1847 وجريدة "كلاديراداخ" KLADDERADATSH عام 1848 ثمّ جريدة "باردون" PARDON عام 1962"⁽⁵⁾ من أبرز الصّحف إستعمالا للكاريكاتور في التّعبير عن الأوضاع الألمانيّة.

⁽¹⁾ أسامة عبد الرحيم علي: فنون الكتابة الصحفيّة والعمليات الإدراكيّة لدى القراء، ط1، إيتراك للنشر والتوزيع، القاهرة، 2003، ص: 146.
⁽²⁾ المرجع نفسه، ص: 133.

⁽³⁾ LETHEVE Jacques, Op.Cit.,P.116.

⁽⁴⁾ ANONYME: la Caricature Comme Mode de Représentation, Google. fr, 01/01/2010,P.3/8.

⁽⁵⁾ GERVEREAU Laurent, Op.Cit.,P.116.

في تصوير الحياة السياسيّة ونقل العادات الاجتماعيّة الفرنسيّة إلى أنّ شهدت الصحافة الفرنسيّة ولأوّل مرّة مع "بدايات حكم" لويس فيليب" PHILIPPE Luis (1830-1835) تقريبا مطلق الحرّيّة في التعبير، أين استفادت الصحافة الهجائيّة la Presse Satirique بتأسيس الكاريكاتور⁽¹⁾ من طرف جماعة تعتبر الرائدة في هذا النوع الفني الهجائيّ(السّاخِر) من أمثال "دموميه" DAUMIER، "مونيه" MONNIER، "غراند فيل" Grand VILLE، و"شارل فيليبون" Charles PHILIPPON... الخ. إنّ أوّل صحيفة تحمل صراحة إسم هذا الفنّ هي جريدة "الكاريكاتور" La CARICATURE (1830-1835) وبعدها جاءت جريدة "الشريفاري" Le CHARIVARI (1831-1839)⁽²⁾، وأحيانا تحتاج المقالات الخفيّة والسّاخرة إلى رسوم، من نوعها، قد تضاعف من حدّة السّخرية والتّهكّم فيها، بالتأكيد عليها أوالتناقض معها على سبيل المقارنة الفكاهيّة. وهنا يخرج الرّسم الصحفيّ من مجال التّوضيح إلى مجال الكاريكاتور. فالأسلوب التّوضيحيّ تعليميّ بطبيعته وجاد إلى حدّ كبير، مثلما نجد في الرّسوم التي تصوّر التّمريّنات الرّياضيّة المختلفة لتسهيل مهمّة شرحها وتعليمها للقارئ، أو تلك التي تصوّر كيفيّة أداء الأعمال المنزليّة البسيطة مثل السّباكة والكهرباء والتّجارة والطلّاء... الخ. ذلك أنّ الرّسوم في هذه الحالة تبرز الصّور الكاريكاتوريّة في الوضوح والتّحديد، لأنّها تعتمد على الخطّ المجرّد المباشر الخاليّ من تدرّج الظّلال. أمّا الرّسوم السّاخرة فتمتلك نفس الوضوح والتّحديد وإن كانت غير جادّة بطبيعتها، ولا تهدف إلى التّعليم المباشر، بلّ تبلور المفارقة والعبث واللامنطق واللامعنى وغير ذلك من السّلبات التي تؤثر على النّفس البشريّة، حتّى تتعرّى من كلّ أقنعة الرّيف و الخداع التي تتخفيّ خلفها، وتتعدّى على حقيقتها غير السّويّة التي يجب التخلّص منها بطريقة أو بأخرى. فهذه هيّ المهمّة الأساسيّة لفنّ الكاريكاتور أو الكارتون.

لقد شكّلت صفة التّحريض والمقاومة والسّخرية المكتسبة في الكاريكاتور، سهما جارحا للسلطة التي فرضت عليه رقابة شديدة مع مجيء نابليون الثالث منذ 1852 وتعرف فرنسا اليوم ومنذ القرن العشرين زمرة من الفنّانين الكاريكاتوريّين أمثال "بولبو" POLLBOT، "سنيب" SENNEP، "سيني" SINE و"جان إيغل" EFFEL Jean... وفي بريطانيا نجد الرّواد "جورج تاونشند" TOWNSHEND George (1764-1697)، و"وليام هوقار" W. Hogarth، و"توماس رولاندسون" ROLNDSON Thomas (1827-1756)، ثمّ "جيمس جيلراي" GILLRY Jemes (1815-1757)... الرّعيّل الأوّل الذي أعطى الدّفع القويّ للفنّ الكاريكاتوريّ، حيث مزجوا طابع السّخرية السياسيّة في رسوماتهم، فتأسّست جريدة "البانش" THE PUNCH في 1841 بفضل احتكاكها مع الصحافة الفرنسيّة⁽³⁾. كما نجد الجماعة "ريتش"، "موريل" و"رولاند سيرل" ... لها من التّأثير في الكاريكاتور الذي أصبح بالمستوى الذي هوّ عليه الآن، كما يعتبر "جيرالد سكارفي" SCARFE Gerald من أكبر الكاريكاتوريّين السياسيّين اليوم وتعتبر جريدة "بريفت آي" PRIVATE EYE أهمّ صحف اليوم⁽⁴⁾.

"فالكاريكاتور عمليّة إتصاليّة متكاملة لها هدف محدّد وهوّ إحداث التّأثير في المتلقي في خمسة جوانب:

⁽¹⁾NERAUDAU, Dictionnaire d'Histoire de l'Art, Op.Cit., p.82.

⁽²⁾LETHEVE Jacques, Op.Cit., P.82.

⁽³⁾ GERVEREAU Laurent, Voir Comprendre Analyses Les Images, Op.Cit.,P.116.

⁽⁴⁾ Id.,Ibid., P.116.

وظائفه وتتراوح بين الرسم التوضيحي لأفكار معينة، وبين الرسم المميز لكل صفحة على حدة، سواء في عناوينها الرئيسية أو أعمدها التي تحتاج لإبراز خاص. لكنّ تظلّ إمكانيات هذا الرسم محدودة بلّ ويمكن الاستغناء عنها في أحيان كثيرة. والدليل على ذلك أنّ "الموتيمات" التي كانت تستخدم بكثرة للفصل بين فقرات المقالات والأعمدة والحوارات الصحفية، أوشتك الآن على الإندثار. لكنّ الوظائف الأخرى لهذا النوع من الرسم إستمرت في التواجد، خاصة في الأماكن والمناسبات التي يحظر فيها استخدام الكاميرا. فمثلا في حفلات الزواج الملكية يحظر تصوير ثوب الزفاف الذي سترتيده العروس قبل إنعقاد الحفل حتّى لا تضيع بهجة المفاجأة. لكنّ على سبيل إشباع شوق الناس بعض الشيء، يسمح للرّسام بمشاهدته، ونشر رسم توضيحيّ أو تخطيطي له، حتّى يتخيّل الناس الصّورة التي ستبدو عليها العروس الملكية⁽¹⁾، والملاحظ هو إغفال المهتمّين العرب عن هذا الفنّ الكاريكاتوري رغم أنّ فنّ الرسم في العالم العربي قديم جدا، ميّز الحضارات القديمة في مصر والعراق، وشمال إفريقيا، كما هو الحال في "حضارات ما بين النهرين ووادي النيل وبلاد الشام واليمن"⁽²⁾، وفي البلاد التي لا يسمح فيها بدخول آلات التصوير في قاعات المحاكم، يصرّح للرّسامين بحضور الجلسات لرسم إنطباعاتهم عن وقائعها، سواء على شكل "إسكتشات" أو رسوم توضيحية. لكنّ النتيجة النهائيّة أنّ القراء يرون إنطباعات الرّسام أكثر من إطلاعهم على مشاهد الجلسة. ومع ذلك تتقبل الصّحف ومعها القراء هذه الإجراءات لأنّ نشر وقائع الجلسات بهذه الرسوم التوضيحية التي تتخلّلها خير من نشرها بدونها. فمهما كانت غير مطابقة للواقع، فإنّها تقدّم لمحات للجوّ العام الذي ساد الجلسات، خاصة المشاعر التي إنطبعت على وجوه المتهمين، فمن الواضح أنّ الرسم التوضيحي يجد مجلات أوسع في المجلات منه في الصّحف، خاصة المجلات التي تهتمّ بشؤون المرأة والبيت والديكور وبناء المنازل والشاليهات وإنشاء القرى السياحية وما شابه ذلك. ذلك أنّ معظم المقالات التي تنشرها هذه المجلات في حاجة إلى رسوم توضيحية للتفاصيل الفنيّة التي وردت فيها، سواء بالأبيض والأسود أو بالألوان. "فمن السهل بلّ ومن العمليّ أنّ يقوم الرّسام برسم تصوّرات الكاتب في الموضوع المنشور لتسهيل مهمّة إدراكها أمام القارئ. فلا يعقل أنّ يتكلّف أحد بتأثيث غرفة معيشة أو نوم بالفعل، لكي يتمّ تصوّرها فتوغرافيا ونشرها في المجلة، فهذا إهدار للمال والوقت والجهد فيما لا طائل من ورائه. فعادة ما يطلب الكاتب أو رئيس التحرير من الرّسام الصّحفي رسم غرفة المعيشة أو النّوم مثلا، بأسلوب رومانسيّ يوحيّ بالدعة والنّعمة والهدوء، في جوّ أشبه بالحلم الجميل الفارق في الصّوء الحالي"⁽³⁾، ويصل الرسم التوضيحيّ ذروة إبداعه في القصص والروايات المسلسلة التي تنشرها الصّحف عامّة والمجلات خاصة. ذلك أنّ الخيال الذي تنطوي عليه الأحداث والشخصيات، يمنح الرّسام الصّحفيّ فرصة الانطلاق بالشكل واللّون والتعبير، إلى آفاق يمكن أنّ تضيف الكثير من المعاني والأحاسيس اتجاه المواقف والشخصيات الواردة في القصّة، بل إنّ كثيرا من القراء يتصوّر الشخصيات الرئيسيّة كما رسمها الرّسام تماما، ممّا يساعده على المزيد من معاشتها. هنا يتفوّق الرسم التوضيحيّ على التصوير الفوتوغرافي، لأنّ خيال الرّسام يلعب دورا كبير في إثارة خيال القارئ. وكثيرا ما يسعد منسق الصّفحة بمثل هذا الرسم فيقتطع منه "موتيمات" يقوم بتصغيرها ونشرها بين فقرات القصّة، لتمنحها شكلا جميلا وجذابا لعين القارئ، ولمّا كان الكاريكاتور هو فنّ التّحريض نجدّ فرنسا التي تزخر بوافر من الرّسومات الكاريكاتورية منذ القدم، عرفت هذا الفنّ في بداياته في اللّعب والتّسلية،

⁽¹⁾ نبييل راغب: العمل الصّحفي: المرجع السابق، ص: 250.

⁽²⁾ أنور الزّقاعي: تاريخ الفنّ عند العرب والمسلمين، ط2، دار الفكر، 1977، ص: 109.

⁽³⁾ نبييل راغب: العمل الصّحفي، المرجع السابق، ص: 251.

الأمر، وبين جمال الفن التشكيلي الذي يخاطب العين ويمتعتها. ومن خلال الأتحاد بين الفكر والفن، يدرك القارئ المغزى الذي يثير ابتسامه أو ضحكه ومعه تفكيره الواعي المستنير.

إن أول ما ظهرت فيه الصور بالصحف كانت عبارة عن رسومات أنجزتها اليد الفنية، بعدما استطاع الإنسان أن يجسد هذه الفكرة (الرسم) عن طريق "فن الحفر المرتبط بفكرة الطباعة- على كليشيات خشبية- وقد أدى هذا إلى انتشار الرسوم في شمال إيطاليا وجنوب ألمانيا ثم انتقلت إلى فرنسا وعبرها إلى إنجلترا فالعالم الجديد في الولايات المتحدة الأمريكية" (1).

يقول "شريف درويش اللبان": "إن قدرة الصحيفة كوسيلة بصرية بدأت متواضعة في الولايات المتحدة (في ولاية بوسطن) في 26 جانفي 1707، عندما نشرت صحيفة "نيويورك لير" NEW YORK LETTER رسما محفورا على الخشب" (2)، يمثل "علم المملكة المتحدة للإنجلترا وسكوتلندا.. وتم كذلك إخراج رسم الأفعى الكاريكاتوري الشهير الذي نشره "بن يامين فرانكلين" في صحيفة "بنسلفانيا غازيت" عام 1754" (3).

"لقد دخل إلى الوجود أدب بصري لم يسبق له مثيل، يقرأ فيه الناس الصور كما لم يفعلوا من قبل منذ مئات السنين، تاركين للألفاظ واجب نقل الأفكار المجردة غير القابلة للانتقال في أشكال مرسومة" (4). يعتبر "أديب خضور" أن: "الصورة الفتوغرافية هي عنصر تجسيد يلعب دورا متزايد الأهمية في إيصال الرسالة الإعلامية، رفع فعاليتها وبالتالي زيادة تأثيرها ويعود ذلك أساسا إلى الإمكانيات: التوثيقية، الدلالية، الرمزية، والمعرفية التي تمتلكها وتختزنها الصورة" (5). إن الإعلام والاتصال عن طريق الصورة في الصحافة المكتوبة لا يتوقف عند الصورة الفتوغرافية، بل يتجسد أيضا عن طريق الرسوم البيانية، الأشرطة المرسومة Bondes Dessinéés، الكاريكاتور... "إن انتشار وشعبية الكاريكاتور يعودان خاصة للتوزيع الكبير للصحافة المكتوبة والذي يؤكد أن الفضل في ثراء وتنوع المجال الهزلي يعود إلى الصحافة ولعناصرها المعقدة والتي وضعت لخدمة الكاريكاتور" (6). إن التزاوج بين الصحافة المكتوبة والكاريكاتور جعلها وحدة متكاملة ووسيلة فعالة لخدمة الجمهور، والدفاع عن مصالحه والتنديد بكل ما هو سلبي. "فالكاريكاتور مع الجريدة يمثلان صوت أو صرخة للجمهور" (7)، "فدرجة الأيقونية التي تسمح لنا بالتعرف، من خلال صورة أو كاريكاتور، على علاقة معينة يشترك في إدراكها فرد أو عدة أفراد من الجماعة نفسها أين تركز الدلائل التشابهية أو الأيقونية على مبدأ التشابه بين الدال والمدلول سواء كان تشابها سمعيًا كالضوضاء أم تشابها بصريًا كالرسم أو الصورة الفتوغرافية، وذلك على عكس "الوحدات المميزة كالحروف أو الأصوات التي هي دلائل لسانية إعتباطية لا تحتوي على أية علاقة تشابهية" (8). بالإضافة إلى التصوير الفتوغرافي الصحفي التي بدأ إخراجها فعليًا في الصحف بعد 1872، هناك الرسوم الخطية أو الرسم بالقلم، الذي تتعدّد

(1) شريف درويش اللبان: فن الإخراج الصحفي، ط1، المرجع السابق، ص: 182.

(2) المرجع نفسه، ص: 182.

(3) فريزر بوند: مدخل إلى الصحافة، ترجمة: راجي صهيون، مراجعة: إبراهيم دغر، بيروت (لبنان)، مؤسسة فرانكلين للطباعة والنشر، 1964، ص: 511.

(4) المرجع نفسه، ص: 381.

(5) أديب خضور: الإعلام والأزمات، المرجع السابق، ص 99.

(6) REFORT Lucien, la Caricature Littéraire, Op.Cit.,P.36.

(7) LETHEVE Jacques, Op.Cit.,P. 05.

(8) محمود إبراقن: المبرق(قاموس موسوعي للإعلام والاتصال، فرنسي - عربي)، المرجع السابق، ص:349.

تهدر كيانه وتهدد وجوده. و إنّه مهما كان الرسّام الكاريكاتوريّ متمرسا وقديرا، فإنّ من الظلم أنّ نطالبه بالحفاظ الدّقيق على مستواه الرّفيع دائما، خاصّة إذا كان مطالباً برسم يومي في الصّحيفة الّتي يعمل بها. لكنّ هذا ليس عذرا له ليتواكل ويتكاسل، بل على النّقيض من ذلك تماما، إنّه دافع للمزيد من التثقيف وشحن مخزونه الفكريّ بكلّ جديد مثمر ومفيد، وفي الوقت نفسه متابعتة الحميميّة لمجريات الأمور سواء في مجتمعه المحليّ أو عالمه المعاصر، بحيث إذا هبط مستواه الفكري في رسم أو اثنين أو ثلاثة- فإنّه سرعان ما يعود ليتبوأ مكانته المؤثّرة في قلوب قرائه وعقولهم. من هنا كانت متعته الّتي تزيل عنه ضغوط المعاناة الفكريّة والفنيّة الّتي يعيش تحت وطأتها بصفة متجدّدة. وقد تفتق ذهن رساميّ الكاريكاتور عن بعض الحيل الّتي تخفّف عنهم وطأة البحث اليوميّ عن أفكار وملحات جديدة، منها على سبيل المثال إبتكار شخصيات متميّزة تمثّل أماطا سائدة في المجتمع، تسلّط عليها سهام النّقد والسّخرية والتّهكم، من خلال هذه الشّخصيات المضحكة الّتي يتابعها القراء ويسخرون من سلبياتها ومفاهيمها المتخلّفة. فكل شخصيّة لها عالمها الرّآخر بآمالها وتطلّعاتها وكذلك آلمها وإحباطاتها الخاصّة بها، ممّا يشكّل مادة خصبة وثرية لأفكار كاريكاتوريّة لاذعة ولماحة، إذ يمكّن التوغّل في عالم كلّ شخصيّة منها، واستخراج الجانب الخفيّ من المجتمع المعاصر بصفة عامة، أي أنّ الشّخصيّة تتحوّل إلى فكرة كاريكاتوريّة متجدّدة، و لا تحمّل شبهة التكرار نتيجة لجوانب الشّخصية المتعدّدة ومرورها بمواقف متنوّعة ومختلفة، وهيّ مواقف مستقاة أصلا من الحياة اليوميّة.

لقد تبوأت فنّ الكاريكاتور مكانة رفيعة في الصّحافة، لدرجة أنّ بعض الصّحف العريقة حرصت على نشر رسمها الكاريكاتوريّ الرّئيسي، وغالبا السّياسي، في صفحتها الأولى - إذ أنّ قمم فنّ الكاريكاتور غالبا ما تعمل في هذه الصّحف، وأحيانا في الصّفحة الأخيرة الّتي لا تقلّ كثيرا في أهمّيّتها عن الصّفحة الأولى، مع عدم خلو الصّفحات الدّاخلية من رسوم أصغر في الحجم. وهذه القمم تحصل عادة على أعلى الأجر في عالم الصّحافة، ليس لأنّ مهمّتها تنويريّة وتثقيفيّة وترفيهيّة فحسب، بل لأنّها تقوم بدور حيوي في الرّواج التجاري والانتعاش الاقتصاديّ للصّحيفة. فقد أصبحت للكاريكاتور شعبيّة جارفة بين القراء، تكاد تفوق شعبيّة أيّة مادّة صحفية أخرى مهمّا كانت جذّابة ومثيرة.

"ولعلّ هذا هوّ السّبب في صدور مجلّات متخصصة في الكاريكاتور مثل مجلّة "جودي وبانش" الإنجليزيّة، ومجلّة "ماد" أو "مجنون" الأمريكيّة، ومجلّة "كاريكاتور" المصريّة، وغيرها. لكنّها مجلات تحتاج إلى جهد فنيّ وفكريّ لا يمكن أن تنهض به سوى هيئة رفيعة المستوى من فنّائيّ الكاريكاتور ومفكريّه"⁽¹⁾. وتحرص هذه المجلّات المتخصصة في الكاريكاتور على نشر ما يمكن تسميته بالمسلسلات الكاريكاتوريّة، الّتي تحاكي إلى حدّ كبير أفلام الرّسوم المتحرّكة. فالقارئ يتتبّع في الصّور المتتابعة في هذه المسلسلات شخصيات هزليّة في مواقف ناضجة بالسّخرية والتّهكم، من خلال حبكة زاخرة بالمفارقات الكوميديّة ورسوم معبّرة بالخطّ وأحيانا باللون أيضا، عن هذه العناصر المشوّقة والمثيرة والممتعة للقارئ. وقد أدركت بعض الصّحف العريقة جاذبيّة هذه المسلسلات الكاريكاتوريّة، فخصّصت لها ركنا داخلياّ لتجذب عدد لا يستهان به من القراء"⁽²⁾، وهذا دليل على أنّ الكاريكاتور هو العملة الأولى الرّائجة في عالم الصّحافة، لأنّه يجمع بين قوّة الفكر الثابت والنّظرة الواعيّة بمجريات

(1) المرجع نفسه، ص: 261.

(2) المرجع نفسه، ص: 261.

الوقت لهذه القراءة أكثر من ساعة في اليوم!.. وهذه السّاعة التي تختلس اختلاسا أثناء ركوب "المترو" أو القطار أو الأكل في مطعم- لا يمكن أن يشغلها غير الصّحف!"⁽¹⁾.

يقول "جاك ليتيف" LETHEVE Jacques: "إن ظهور النوع الصحفي الكاريكاتوري يخضع لتاريخ معقد كون أنه (الكاريكاتور) يتعلّق بالجمال Esthétique، لأن أكبر التيارات الفنيّة سجّلت (شهدت) تطوّر الرّسم الهجوي le Dessin Satirique، ويتعلّق أيضا بتاريخ العادات (الأخلاق)، لأنّ هذا الرّسم يزيّن ويقدمها بشيء من الطّرافة أو ينقلها حسب النظرة التّشويهية للفنان"⁽²⁾. لهذا يصعب إرجاعه إلى تاريخ محدّد، فذلك يصعب إرجاعه إلى تاريخ محدّد، فقد ولد هذا الفنّ مع فنون الحضارات القديمة، ثمّ أعيد بعثه وإحيائه مع عصر النّهضة، أين أخذ يتطوّر مع الرّمن بفعل احتكاكه مع الجرائد التي أعطت له نفسا من الدّيوع والانتشار، وعلى عموم القول فقد "ارتبطت الفنون الممتثلة في الصّور والتمثيل، في بداياتها بالأديان، ثمّ انفصل هذا الفنّ عن الدّين مع بداية عصر النّهضة في أوروبا، إذ أصبح التّصوير والفنون التّشكيلية عموما علما مستقلا، له أصوله وقواعده، وصار يمثّل ركنا مهمّا، وحيويّا في الحضارة المعاصرة"⁽³⁾، وفي القرن التاسع عشر وحتى مطلع القرن العشرين كان رسّام الكاريكاتور، خصوصا الكاريكاتور السّياسي، يعتمد على التّعليق المسهب على رسمه، سواء كتبه هو بنفسه أو ترك هذه المهمّة لأحد المحرّرين، سواء أكان سرديا أم تحليليا أم حواريا لكنّ مع تطوّر فنّ الكاريكاتور، أدرك القائمون عليه أنّه كلّما ازدادت كلمات التّعليق على الرّسم، كان هذا دليلا عمليا على عجز الرّسم عن القيام بالمهمّة التّعبيرية وحده. لقد بادر بعض الرّواد في هذا المجال إلى ابتكار الرّسوم الكاريكاتورية المذيّلة بكلمة "بدون تعليق"، لتأكيد مدى قدرة الكاريكاتور على الإستغناء عن التقرير اللّغوي، وسرعان ما إنتشر هذا التّيار بين مختلف رسّامي الكاريكاتور في العالم، حتّى يثبت كلّ منهم قدرته على إستخراج كلّ طاقات التّعبير من الفنّ ذاته، دون الاستعانة بشروح وتحليلات خارجيّة عليه. أمّا الرّسوم التي تحتمّ الاستعانة بالتّعليق اللّفظي، فكانت الكلمات ترد في أضيّق الحدود، حتى لا تشتت من القيمة الفنيّة والتّشكيلية والتّعبيرية للرّسم. إنّ الملاحظة الجديرة بالذّكر هنا، هي أنّ فنّ الكاريكاتور بدأ جاد أكثر من اللازم، بل وكان متهجّما في بعض الأحيان، خاصّة عندما كان يتصدّى للموضوعات السّياسيّة والأزمات التي تهدّد مصائر الشعوب، "فكان الرّسم بمثابة تحذير أو إنذار حتى يمكن تجنّب الأزمة أو تجاوزها. وكانت الصّحف العريقة والمحافظة ترحب بهذا النوع من الكاريكاتور، لكنّ مرور الرّمن أدرك الفنّانون أنّ هذا التوجّه يجبر الكاريكاتور على مزاحمة المقالات المتهجّمة أو المحدّرة، أي إقحامه في مجال ليس من صميم الخاصّة، الذي ينبع من روح الفكاهة والدّعابة والسّخرية والتّهكّم وخفة الظّل، والحرص على إثارة ابتسامات الرّءاء وضحكاتها"⁽⁴⁾.

لقد كانت هذه هي التقاليد التي رسّخها فنّ الكاريكاتور منذ أوائل الحياة في حاجة دائما إلى نظرة مناقضة له، حتّى يشعر الإنسان أنّه لا يزال قادرا على الابتسام في مواجهة الأزمات الكئيبة، ممّا يمنحه الثّقة في نفسه بقدرته على مواصلة الحياة، بالرّغم من كلّ العوائق والعقبات والمحطات التي قد

⁽¹⁾ عبد العزيز شرف: فنّ المقال الصحفي، القاهرة، دار قباء للطباعة والنّشر والتوزيع، بدون تاريخ النّشر، ص: 7.

⁽²⁾ LETHEVE Jacques, Op.Cit.,P.06.

⁽³⁾ إحسان السيّد: الإسلام والفنون، المرجع السابق، ص: 189.

⁽⁴⁾ نبيل راغب: العمل الصحفي، المرجع السابق، ص: 259.

10. التّمويه واللامعنى: حسب "شامفلوري" CHAMFLEURY: "فإنّ الكاريكاتور يتأسس على وظائف أخرى للغة، وعلى اللامعنى Le Non-Sens، حيث تعطي الكلمات الزائدة عن الحاجة شكلا من التهكم والسخرية في شكل إشارات. كما يتأسس على لعبة تشابه الكلمات وذلك على أساس النغمة Le Calembour التي تقلب الدالّ Signifiant لتشيت وتجرّد المدلول Le Signifié، مثل ما هو الحال مع كلمة ABBE.

LA BETISE.....L'ABBE - TISE..... LA BETTERAVEL'ABBE -TRAV⁽¹⁾

3- تطوّر النوع الصحفي الكاريكاتوري:

للحديث عن الكاريكاتور وتطوره حديثا يجب أن يتم ذلك في سياق الحديث عن الأجناس الصحفيّة، أو كما يقول "أديب خضور": "الأنواع الصحفيّة هي صيغ تعبيرية تعكس الواقع بشكل مباشر وواضح وسهل، كما تفسر الوقائع، والأحداث، والطواهر، والتطورات، وتتضمّن التحليل، والشّرح والتفسير"⁽²⁾، وقد بلورت ظهور هذه الأنواع الصحفيّة عدّة عوامل، كالتناقض، والصراع بين وسائل الإعلام الجماهيرية، والخصوصيات الفنيّة، والثقافية للمجتمعات.

يقول في هذا السياق "نصر الدّين العياضي": "الخصوصية الاجتماعيّة والثقافية في المجتمعات تتدخل، بهذا القدر أو ذاك في إضفاء هذه السّميات أو تلك الخصائص على الأنواع الصحفيّة، بلّ وتتدخل حتى في نشوء بعض الأشكال المتميّزة من الكتابة، وفي استخدام بعض الأنواع، يذكر على سبيل المثال أنّ ما يسمّى بـ"لكرونك" la Chronique تعدّ من خصوصيات الصحافة الفرنسيّة"⁽³⁾.

كما نسعى من دراسة النوع الصحفي الكاريكاتوري إلى معرفة مدى تأثير هذا النوع الصحفي وعلاقة هذا الجنس الصحفي مع الموضوع المعالج، لأجل مراعاة ضرورة التكامل بين الأجناس الصحفيّة في إيصال الرّسالة الإعلاميّة، ويقول "رولان كايرول": "تقوم الصحافة المكتوبة والسّمعيّة البصريّة ببث وتوزيع الإعلام، التعبير عن الآراء، والترفيه والتنزّه، أداة التعرّف والانتماء الاجتماعي، والوظيفة الإيديولوجيّة. كما تقوم بالوظيفة الاقتصاديّة والإيديولوجيّة وكذا التنظيم الاجتماعي"⁽⁴⁾.

يقول "بول فاليري": "إنّ الإنسان في جملتها اليوم لا تقرأ شيئا غير الصحف (...). يجب تعليم تلاميذ المدارس أن يطالعوا الصحف، ولست أمزح، ذلك أن الشعب- إذا كان هو الحاكم- فإنّ للحاكم أن يتسلم في صباح تقريراً عن ملكه وحالة العالم...! ! التقرير موجود في الصحف... و لذلك ينبغي أن يتعلّم كيف يستخرج هذا التقرير منها. إنّ تحليل صحيفة من الصحف، وغربلتها، رياضة على أكبر جانب من الفائدة، و ربّما على أعظم جانب من القيمة أيضا...! إنّ الغذاء العقلي للجنس البشري، إنّما يعدّ الآن إعدادا من مطابخ الصحف، لأنّ الأغلبية الساحقة- ممّن يعرفون القراءة لا يملكون من

⁽¹⁾ SUZY Levy, Les Mots Dans la Caricature, In Communication et Langages, N°:102, 4^{ème} Trimestre, Paris(France),1994,P.59.

⁽²⁾أديب خضور: أدبيات الصحافة، دمشق، (سوريا)، مطبعة داودي، 1986، ص: 73.

⁽³⁾نصر الدّين العياضي: إقتراحات نظرية من الأنواع الصحفيّة، الجزائر، ديوان المطبوعات الجامعيّة، 1999، ص: 7.

⁽⁴⁾رولان كايرول: الصحافة المكتوبة والسّمعيّة البصريّة، ترجمة: محمد مرسل، الجزائر، ديوان المطبوعات لجامعيّة، 1984، ص: 9-18.

لاستيعاب فحوى الصورة الهزليّ وتحقيق تأثيرها على متلقّيها جدّ صعبة، وأحياناً غير ممكنة، وربما غير صحيحة أو مبالغ فيها، لذا من أجل تمكين الصورة الكاريكاتورية من الوصول إلى أداء مهامها وبلوغ أهدافها، لا بدّ على الرسّام أن ينطلق دائماً من واقع الجمهور المستهدف، من محيطه، وعليه أيضاً أن يحاول إقامة الاتّصال عبر الصّور التي يرسمها وعن طريق رموز نابغة من الثقافة الجمعيّة والخاصّة بهذا الجمهور، "باعتبار الكاريكاتور نوع من الأنواع الصحفيّة التي هيّ جزء من الاتّصال الجماهيري أو ما يسمّيها البعض بوسائل الاتّصال الإعلاميّ"⁽¹⁾. "إنّ هذه الوسائل الإعلاميّة الجماهيرية تقوم ببث رسائل واقعيّة تحتوي على معلومات وأخبار عن أحداث مختلفة، أو رسائل خياليّة ترفيهيّة، كالقصص والروايات والأغاني... على مجموعة كبيرة من النّاس باختلاف مستوياتهم الاقتصاديّة والسياسيّة والاجتماعية والثقافيّة، وباختلاف أماكن تواجدهم داخل البلاد أو خارجها"⁽²⁾.

8. الرّمزيّة والإيحاء والبلاغة: ليس الغرض من الكاريكاتور رسم الشّخصيّات من أجل تعريف الجمهور بها فقط، باعتبار الكاريكاتور ليس مجرد تمثيل أو إعادة تصوير الأحداث، فالرّسم الكاريكاتوريّ يتناول كلّ ما يوجد في واقعنا، وكلّ ما يتعلّق بالجمهور: مشاكله، شكواه، علاقته بالحكم وكلّ الأوضاع الاجتماعيّة، الاقتصاديّة... التي يعيش في خضمها، حيث يقدّمها الفنّان في دلائل مستترّة ورموز تنطوي على معانٍ مهمّة ودالّة جدا وراء رسومات تدفع إلى الضّحك والمتعة، فالكاريكاتير يظهر في شكل وكأ أنّه يتعلّق به لكنّه في الحقيقة يقول شيء آخر قد لا نراه في الصّورة لكنّ نفهمه. إنّ الوسيلة الأنجع التي لجأ إليها الفنّانون الساخرون- وفي أوقات أزمت كبيرة وفي نطاق أنظمة حكم متسلّطة، مراقبة وموجّهة-، هي الإيحاء، حيث يسمح هذا الأخير (الإيحاء) للكاريكاتوريّ بالإدلاء بأرائه، وحتى إطلاق أحكام جريئة، لكنّ دون تسميّة الأشياء، بمسمّياتها بلّ من خلال الإشارة إلى بعض مميّزاتها وصياغته في أشكال تدلّ عليها دون تصويرها طبق الأصل، فهو بفعل الإيحاء لا يعطي الفرصة لمن يرفض أعماله بإدانته، حيث يتعلّم القارئ فكّ تلك الرّموز ذات المعاني البليغة واستيعاب ما يصبوا الكاريكاتوري كالإيحاء له من وراء رسوماته، من خلال التعرّض المستمرّ لتلك الصّور والتعوّد على مشاهدتها والتعرّف على حقيقة الرّسائل الكامنة وراءها. عند ذلك يصبح الملتقي يشارك في العمليّة الاتصاليّة التي تجمع الرّسام بجمهوره.

9. الكاريكاتور نمط اتّصاليّ متعدّد الأدوار: ينطلق الكاريكاتور من التناقضات الحادثة في كلّ ميادين الحياة، ليترجمها ويحاول معالجة مختلف الظواهر، وإيجاد الحلول لكلّ التناقضات التي تسودها. فكما يقول "لوسين رفورت" (Lucien Refort): "التناقض هو غالبا قاعدة الرّسم الكاريكاتوريّ"⁽³⁾، فالكاريكاتور يقول: أشياء، يخبر، يعلم يعلّق ويطلق أحكاما يفهمها الجمهور، من خلال فكّ تلك الرّموز التي يتضمّنونها. كما أنّه (الكاريكاتور) وسيلة للوشاية بالسلبيات التي يلاحظها الرّسام وينتقدتها و حيث يمكن كذلك للجمهور أن يلاحظها وهو يجعل الكاريكاتوري يعبر عنها بدلا عنهم. فالكاريكاتور لا يكتفي إذن بأن يقول، فهو يكشف ويدين بطريقة جريئة لاذعة، لكنّ مسليّة ومربعة، وأحيانا تكون جارحة ومفاجئة لمن تستهدفه طبعا. فهو وسيلة للتعبير والاتّصال غنيّة من حيث الخصائص والمهام التي تؤدّيها في الصّحيفة وفي المجتمع.

⁽¹⁾ عبد الله محمّد عبد الرّحمان: سوسولوجيا الاتّصال والإعلام (التنشئة التطوريّة والاتّجاهات الحديثة والدراستات الميدانيّة)، الإسكندرية، دار المعرفة ، 2000، ص: 52.

⁽²⁾ أحمد بدر: الاتّصال بالجماهير بين الإعلام والتّطويع والتنمية، القاهرة، دار قباء للطباعة والنّشر والتّوزيع، 1998، ص: 14.

⁽³⁾ REFORT Lucien, La Caricature Littéraire, Paris(France), Librairie ARMOND COLIN Ed., 1932,P.57.

بإمكان الكاريكاتوري كذلك قول مختلف الأشياء وتقديم التوقعات قبل المقالات التحليلية وباقي الأنواع الصحفية، فهو يقدّم معلومات قد تعتبر إشاعة أو أحكاما مسبقة، لكنّها قد تكون وقائع حقيقية لم يسبق الكشف عنها، وتواجدها في شكل إيقوني مشوّه وهزلي يجعلها نكتة يتهرب بفضلها صاحب الرّسم من احتمال اتّهامه، ومنه فيصوّر الكاريكاتور أيضا كل أوجه ومظاهر العلاقة التي تربط الجمهور بمن يحكمه في وقت معيّن ويعبر عن المشاكل التي يواجهها المتلقي في أنّها. يقول "نبيل راغب": "أما الصّنع في الكاريكاتور فلا تتجاوز الإمساك بالقلم والجري به على الورق بخطوط من صنع الفنّان وتصميمه بصفة شخصيّة بحثة، فلن يستطيع معلم أو فنّان آخر أكثر منه خبرة أن يحدّد له مسارا الخط كي يشكل الرّسم بطريقة معيّنة، وإلا جعل منه صورة متكرّرة بلّ ومشوهة منه، بالإضافة إلى استحالة الفصل عنه، وهو منظور بالغ الخصوصية، بحيث لا يتطابق أو حتى يتشابه مع منظور آخر لزميل له يمارس نفس الفن" (1).

إنّ الإخبار والتعليق ليس فقط الاهتمام الوحيد للرّسام الكاريكاتوري، حيث في كثير من الأحيان يفاجئ المتلقي بالمضامين التي يرسمها وكذلك يفاجئ الشخصيات المستهدفة بهذه الرّسومات على حسب أهميّتها ومدى النيل منها بالإعجاب أو الرّفص.

6. التّركيز على الصّفات الجسميّة مع المبالغة والتّشويه: يركّز الرّسام الكاريكاتوري خاصّة على العناصر المميّزة أو العيوب الجسميّة البارزة للشّخصيات المستهدفة، فهو يركّز مثلا على جوانب معيّنة للحاكم، ويوظّف ذلك ليكون كناية عن سلوكات معيّنة. كما تحمل الصّورة عامّة والكاريكاتورية خاصّة في طيّاتها رسالة تعيينية ورسالة تضمينية وقراءة هذه الرّسالة تختلف من بلد إلى آخر ومن مجتمع لآخر تبعا لثقافة تلك المجتمعات، وتبعا لانتماء ذلك القارئ لهذه الرّسالة. إذن قراءة الرّسالة التي تحملها الصّورة تخضع للانتماء الاجتماعي والثقافي للفرد، والتعرّف على الرّسالة أو المستوى التعييني والمستوى التضميني ليس خال من أي ضغط ثقافي أو اجتماعي، لأنّه من أجل التعرّف على شيء ما مصوّر، يجب التعرّف على هذا الشيء، بمعنى آخر أن يكون الشيء قد عايشناه أو جزء من التجربة العمليّة. وانطلاقا من اللحظة التي أتعرف على الشيء المصوّر ليس كمجموعة من الخطوط والألوان، وإنّما سلوكي تتحكم فيه قراءة لهذه الصّورة بما أحمله أنا من معان وخلفيات ثقافية، وليس من إدراكي الحسيّ المحض لهذه الصّورة، لأنّ الصّورة لا تحمل صورا فقط، وإنّما معان ودلالات من تلك الصّورة" (2). كما أنّه يمكن للصّفات الجسميّة أن توظّف في رسومات كاريكاتورية أخرى تصوّر الأحداث أو الأوضاع الاجتماعيّة، المواضيع الفنيّة والرياضيّة أو غيرها للكناية عن أشياء معيّنة أو للإيحاء إلى أفكار محدّدة ومضامين أريد لها أن تكون تؤدّي رسالة معيّنة.

7. إرتباط الكاريكاتور بالمحيط السوسيوثقافي للمجتمع:

يعتبر الواقع المعيش حقل الاستلهام الذي يستقي منه الرّسام الكاريكاتوري محاور رسامته كإضافة لخياله وتجاربه الخاصّة، لكنّ دائما في إطار المجتمع الذي ينتمي إليه ويعمل فيه بكل ما يحتويه من: عادات، تقاليد، قيم اجتماعيّة وحضاريّة، أعراف... حيث يقدّم كل ذلك في رموز لابد هي الأخرى أن تكون مستنبطة من ذات المجتمع الذي تقدّم فيه تلك الرّسائل.

الملاحظ أنّ خروج الرّسام الكاريكاتوري عن المحيط الاجتماعي للجمهور أو النّخبة التي قد يهتمّ بتقديم رسائله لها، يجعل من هذه الأخيرة مبهمة وغيريّة أين تصبّح مهمّة فكّ الشّفرات اللازمة

(1) نبيل راغب: العمل الصحفي، ط1، القاهرة، الشركة المصريّة العالميّة للنشر، 1999، ص: 258.

(2) NEUVE Jeancaz, La Communication de Masse, Paris(France), DENOEL Ed., 1976,P.63.

كما تفيد التعريفات المتعددة الأخرى لهذا الفن الكاريكاتوري عن كشف جملة من الخصائص التي جاءت كما يلي:

1. **تصرّف المظهر إلى الجوهر** Elle Renvoie l'Apparence à l'Essence: حسب "ميشال جوف Jouve Michel": "فإن المنتظر من الكاريكاتور ليس ما يعيد إنتاجه من الواقع، فإمكانية التعرّف على محتوى الصورة يعتمد على الأقل على التشابه بين الموضوع وتمثيلاته من التّعادل"⁽¹⁾.
2. **التّصوير الهزلي وبساطة الخطوط**: حيث يعتمد على المبالغة في إظهار بعض خصائص الشيء الممثل وإحداث التّشويه والتّغيير الشكلي la Déformation في جملة من الخطوط اللينة، والبسيطة للإثارة الضحك. كما يختلف الكاريكاتور عن الفنون التّشكيلية، فهو بسيط، لكن تلك البساطة تحمل في طياتها معان كبيرة وتؤدّي مهام بالغة الأهمية، لذلك يقول "رونالد سيرل": "أنّ الكاريكاتور فنّ صغير لكنّ مسؤولياته كبيرة"⁽²⁾.
3. **الكاريكاتور يخاطب العقل**: يستقي الرّسام الكاريكاتوري أفكاره من الواقع المعيش من الأحداث المختلفة الجارية في المجتمع، يرسمها وفق نظرة الفنّان الخاصّة، يعبر من خلاله عن آرائه الشّخصية حول موضوع ما أو حدث ما، قد يكون ما يرسمه خبرا ما أو تعليقا على حدث ما أو ظاهرة معينة، بهدف إثارة انتباه الجمهور إلى موضوع ما وتحقيق أغراض معينة كالتأثير على سلوكياتهم من بعد إقناعهم بوجهات النّظر التي قدّمها.
- في بعض الأحيان نجد أنّ الكاريكاتور يحاول مخاطبة القلب إضافة لمخاطبته للعقل الذي يحاول إقناعه، يقول "بوجيه فلور فلورونس FLORENCE Beauge" حول رسومات ديلام: "رسومات ديلام تقدّم المهّم، هيّ تقول كل شيء وتهاجم لكن باقتصاد في الكلمات والخطوط"⁽³⁾.
4. **السّخرية والتّهكم والفكاهة**: الكاريكاتور هوّ وسيلة للهجاء والنّقد، يتمّ ذلك عن طريق التّهكم، السّخرية والفكاهة، أين يقدّم الرّسام الكاريكاتوري لجمهوره الوقائع ويعيد محاكاة الطّبيعة التي يعيش فيها بمختلف أحداثها في شكل ساخر بنكهة مضحكة.
- إنّ الكاريكاتور هو فنّ قريب جدّا من النّكت، أين يجعل الرّسام الهزلي جمهوره يسخر من واقعه وممن يحكمه، ومن مشاكله وما يشغل باله يوميًا، فيروح عنه ويسليه ولو لبرهة من الزّمن. قبل أن يعود إلى جدية الأمور بإمكان الكاريكاتوري أنّ يجعل الشّخصيات التي يصعب مواجهتها - لما لها من سلطة ونفوذ- شخصيات هزليّة من خلال تشويهاها، وبإمكانه أيضا أن يصنع منها وحوشا يضحك الجمهور عند رؤيتها، وهنا يقول "فيلدينغ FIELDING": "كلّ شيء مسموح في الكاريكاتور فالهدف منه هو صنع وحوش لا رجال".
5. **الآنية والمفاجأة**: يسائر الرّسام الكاريكاتوري الأحداث ويقدمها بطريقته الخاصّة. كلّما كان موضوع الكاريكاتور آنيًا كلّما كان الأثر المنتظر تحقيقه منه متوقّعا وممكنا. يقول "ميشال جوف" Jouve Michel: "الكاريكاتور مرتبط بآنية الحدث"⁽⁴⁾، بمعنى أنّ الكاريكاتور يقدّم أخبار ذات مصداقية، ولكي تكون الصورة الكاريكاتورية محلّ ثقة لدى الجمهور لابدّ لها أن تكون آنية، متزامنة مع الحدث وسريعة.

(1) Jouve Michel , Op.Cit.,P.138 .

(2)SEARLE Ronald, ROY Claude, BOMMANN Bernd, la Caricature et Manifeste, Op.Cit ,P.02.

(3)BEAUGE Florence, l'Actualité de la Caricature en Algérie (l'Algérie et les Amendements Dilem), Google. fr.01/01/2010,PP.2,3.

(4)Jouve Michel , Op.Cit.,P. 20.

من الحالات بإخفاء أكثر من مدلول، وهذا المحتوى المستتر حسب رأي "طوبيز هفزي" HIFZI Topuz يكون الرسالة الحقيقية التي يتضمنها الكاريكاتور، لأن الكاريكاتوري بطبعه، لا يقول إلا جزء بسيط مما يريد التعبير عنه، وينتج النصف الباقي للمتلقى، حتى يساهم في إثراء هذا المضمون، بتأويلاته الخاصة... وفي هذا السياق يؤكد "طوبيز هفزي" HIFZI Topuz أنه وبدون هذا المدلول لا يوجه الكاريكاتور.

3. إشارة العقل: لا يقف الكاريكاتور عند حد الإعلام وإنما يمضي أبعد من ذلك لإثارة الانتباه وتحسيس الأفراد بالمشاركة التي تتمثل في أحكام شخصية، وفي نفس الوقت منطقية، فإذا قارنا مثلا الكاريكاتور بالملصق الإشهاري، فإننا نستخلص أنهما يختلفان من حيث التأثير، فالكاريكاتور يخاطب العقل والملصق الإشهاري يخاطب العاطفة قبل العقل.

4. التهكم والسخرية: تعتبر هاتان الخاصيتان أهم مميزات الكاريكاتور، وغرضهما ليس دفع الجمهور إلى الضحك، والترويح عن نفسه فقط، بل هدفها تحقيق وظيفة معينة، ألا وهي الإعلام بمختلف المواضيع خاصة تلك التي تعبر عن الواقع السوسيوثقافي للمحيط الذي نعيش فيه.

5. عملية إعلامية: إذا كان الملصق الإشهاري مادة إعلامية تجارية ترويجية، فإن الصورة الكاريكاتورية مادة إعلامية تعبيرية، هدفها نشر الحقائق من المرسل إلى المستقبل.

6. التعبير عن الرأي: يحمل الكاريكاتور النظرة النقدية، فهو يدافع عن فكرة أو رأي مبني على التعليق، ويتحول إلى النقد وينتهي بالسخرية، كما يتميز الكاريكاتور أيضا بحرية التعبير عن الحقائق، وانطلاقا من الفكرة القائلة أنه صورة صغيرة لها جاذبية أكثر من ألف صفحة مكتوبة، فإن للصورة الكاريكاتورية أثر بالغ ومكانة هامة لدى القارئ يمكن أن يتجاوز أثر مقال صحفي، ومن هذا المنظر يصبح الكاريكاتوري صحفيا كباقي الصحفيين.

7. التعبير عن الواقع: يعتمد الفنان الكاريكاتوري في رسمه على حوادث واقعية وبذلك يكون غرضه إعلاميا.

8. عملية إخبارية: سواء أكان الرسم الكاريكاتوري قائما على تصورات شخصية في عملية التعبير أو على نقل الحدث فقط دون التعليق، فإن الهدف الأساسي له هو إخبار المتلقي بالحدث.

9. عملية إقناعية: تعتمد الصورة الكاريكاتورية في عملية نقل الحقائق والمعلومات، على أدوات إقناعية تظهر في شكل دلالات أيقونية أين تختلف درجة الإقناع بالمضمون البصري حسب قوة الرسالة الأيقونية.

10. طابع التضليل: في بعض الأحيان وحسب الظروف، يقوم الرسام الكاريكاتوري بالتضليل وإخفاء بعض الحقائق، ومنحها تعبيرا مغايرا، وذلك للتهرب من الرقابة.

11. أداة نقد حادة: هي تعبير عن وعي سياسي عال، وعن حقائق حركية اجتماعية، إقتصادية، وسياسية ذات تماس مع الواقع والحدث.

12. فن ملتزم: لا يمكن أن يكون مجرد دعاية عابرة أو لحظية عندما يتعلق الأمر بقضية مصيرية فهو حالة مقاومة قومية ضد خطر خارجي، فهو مجموعته تسجيل واع لحقبة تاريخية تعبر عن الحالة النفسية العامة للجماهير والخاصة لفنان، كحالة منفردة.

13. معيار للحريات الفردية والجماعية: يكون ذلك إزاء حدث وطني قومي وعالمي ينتهي بصياغة أفكار متداولة حول الحدث، أفكار بصوت عال تتجاوز مستوى الرقابة والتردد في تناول الحدث.

يتناول معركة التعريب في مجلة "الجيش"، رسمه "محي الدين عميمور". ولقد أظهرت فترة السبعينات اتساع رؤية فن الكاريكاتور الجزائري لتشمل التعبير عن التحولات الجذرية التي شهدتها البلاد، وظهور عدد من الرسامين الذين ارتبطت أسماؤهم بصحف معينة مثل "هارون" وجريدة الشعب، "مزيان" وجريدة النصر، "أعراب" وجريدة "الجمهورية"، "آيت قاسي" وجريدة المجاهد و ACTUALITE.

للإشارة فإن "آيت قاسي رشيد" رسام متميز حصل على الجائزة الكبرى للكاريكاتور في مونتريال بكندا عام 1979، وكذلك ظهور رسامين آخرين مثل "سليم"، "ديلام"، "محمد مزارى"، الذين ظهروا في أحداث الثمانينات كنموذج من عينة الرسامين الجدد. إن التعددية السياسية والإعلامية التي عقيت أحداث أكتوبر 1988 فتحت الباب واسعا أمام إمكانيات النقد الساخر المعبر عنه بواسطة الرسوم الكاريكاتورية، وفي هذا الصدد يقول الفنان "أحمد هارون" في جريدة الشعب: "لم يكن باستطاعتي قبل 1988 رسم صورة وزير كاريكاتوريا، لكنني تمكنت من رسمها في فترة التعددية، من خلال غلاف جريدة "المنشأر"، وبعد 1988 ومع مجيء الديمقراطية تنفسنا الصعداء، لأننا تحررنا من بعض الرقابة، وأصبحنا بالتالي نعالج المواضيع في إطار أوسع من ذي قبل"⁽¹⁾.

كما عرفت الصور الكاريكاتورية في فترة التعددية ازدهارا و انتشارا واسعين، حيث أن أغلب الصحف خصصت لها مساحات ثابتة ومعتبرة، خاصة تلك الصحف المتميزة بالأسلوب الساخر مثل يومية "ليبرتي" LIBERTE، التي تنشر رسومات "علي ديلام"، ويومية "الخبر" التي تنشر رسومات "أيوب"، والدليل على ازدهار الكاريكاتور في الجزائر هو قيام العديد من الرسامين بجمع رسوماتهم الكاريكاتورية في ألبومات مثل: ألبوم "علي ديلام" Boutef President " ومجموعة النكسة العربية لـ "أيوب".

2- خصائص النوع الصحفي الكاريكاتور:

فقد لخصها "طوبوز هفزي" HIFZI Topuz كما يلي⁽²⁾:

1. التدقق على الخط الواحد: تحمل الصور الكاريكاتورية معان ودلالات مأخوذة من المجتمع، وتنتقل في اتجاه واحد من مركز الإرسال إلى نقطة الاستقبال في صيغة تمثل الوجود الواقعي للأحداث، و تتقمص دور المترجم الذي يعمل بين حدين ويتفاعل بين طرفين "مرسل ومستقبل"، وكل ذلك عن طريق المشاركة بالفكرة وفي بعض الأحيان بالإحساس، حيث يصوغ مصدر تلك المعلومات التي يرغب في إشراك المستقبل معه فيها أو إيصالها له، أو نقلها إليه ليشكل صور كاريكاتورية ثابتة، فهي لا تعتبر رأيا شخصيا فحسب، بل هي مرآة عاكسة لما يجري في المجتمع، أو بعبارة أخرى تمثل رأيا عاما مبلورا في شكل دلالات أيقونية ترتبط إرتباطا وثيقا بالمدايل الأستية.

2. المدايل المستترة: لا يكشف الكاريكاتوري عن كل أساليبه التعبيرية في صياغته للصورة، لأنه بذلك يقلص المسافة بينه وبين هذه الصورة، ذلك أن أهم خاصية يتميز بها هو: أنه مطالب في الكثير

(1) عبد الكاظم العبودي: المرجع السابق، د ص.

(2) HIFZI Topuz, Caricature et Société, Paris(France),MAISON MAMEEd., coll. Medium, 1974,P.52.

المسوس و أبو العبر المتحذلق، و باقل العيي، وهنقه الأحمق-وقد تكون هذه أصل كلمة "هنبكة" الآن. فالتطفل و الوسوسة و الحذلقه و الحمافة والعى كلها عيوب بشرية تحتاج لعين الفنان الجارحة التي تثقلها في صور بشرية و التشويه والتناقض، فتثبر البسمات أو تطلق الضحكات. وقد حفل الأدب العربي بالسخرية و التشنيع على الاستبداد، وكان أروع ما قدمه ابن مماتي الشاعر التشنيع على الإستبداد، وكان أروع ما قدمه ابن مماتي الشاعر الصّعدي في كتابه "الفاشوش في حكم قراقوش". وكان إنتقال مصر من نظام إلى آخر، ومن الشيعة إلى السنة، وخطر الحرب الصليبية في عهد صلاح الدين، البطل الأسطوري، نوادر جعلت ابن مماتي يقول عن وزير صلاح "قراقوش" إنه رجل مظرب الرأي ضيق الفطن. وقد رفع ابن مماتي هذا الكتاب إلى صلاح الدين "لعله يريح الناس من قراقوش المسلمين. و الأكيد المحقق الآن أن ابن مماتي مؤلف الفاشوش، و الذي أضحك أجيالا بعد أجيال وكان مؤلفا جادا كتب كتاب "قوانين الدواوين"، وأحصى فيه بلاد القطر المصري، حين قام صلاح الدين الأيوبي بمسح فيها الأراضي الزراعية"⁽¹⁾. وهكذا نجد أن صور الحذلقه والتطفل والوسوسة والحمافة عند العرب قد سبقت صور طرطوف عند "مولير"، ومعركة التّخين والرفع عند "برروميل"، وحرب الفيران و الضفادع عند "أرسطو"، بل ونجد التشويهاات في رسوم "جويا" و "بروجيل" ثم "دوميه" تسبقها تلك الفكاهات المرسومة-بالكاريكاتور-في الفنون الفرعونية القديمة⁽²⁾. وإذا كان الكاريكاتور لابد له من "بطل" مثل المصري أفندي- بعد دستور 1923-أو ابن البلد أيام الحرب ضدّ الإنجليز، فإن "حنظلة" بطل "ناجي العلي" كان يشبهه "القملة" أو على وزن القنبلة أو السنبلة. وكان "ناجي العلي" يحلم، ومات وسط الحلم، وترك وصيته في ورقة بيضاء، قد يرسمها محاربون بعده، فلا زال الظلم ظلما. و الفنانون وحدهم هم الفجر القادم من بعيد⁽³⁾.

أما في الجزائر قد كان ظهور الكاريكاتور منذ فترة الاحتلال الفرنسي، إذ يعتبر الفنان الجزائري محمد إسباخم" الذي عرف كفتان متميز، شق طريقه إلى العالمية في مجال "فن المنمنمات" كأول فنان كاريكاتوري في الجزائر، وإذا كانت العناصر الأساسية في فن الكاريكاتور لم تتطور بما فيها الكفاية في تجربة فنان الكاريكاتور في الجزائر، كما هو الحال في التجارب الأوربية، وبعض التجارب العربية، إلا أن ذلك لا يلغي ظهور أعمال برزت بأشكال تعبيرية متميزة في الرسم الساخر وفي أشرطة الرسوم المتحركة المصورة في فترات معينة أنجزها فنانون جزائريون بنجاح، وعرفوا من خلال تلك الأعمال على المستوى الوطني والخارجي. أما بعد الاستقلال الوطني عرفت الصحافة الوطنية الجزائرية طريقها نحو استخدام الكاريكاتور والنقد الساخر من خلال بعض الأسماء، فكان ذلك على يد عدد من الرسامين منهم "هارون" Chid، حيث تركزت مضامين موضوعاتهم حول الجوانب الاجتماعية والثقافية والقضايا التي تواجهها البلاد غداة الاستقلال الوطني، رغم حضور الكاريكاتور الجزائري المنابر لقضايا مواجهة الاستعمار ونصرة قضايا التحرر في العالم، إلا أن اهتمامه ظل في الجانب الاجتماعي والثقافي يشغل الحيز الأكبر. لقد امتدت رسومات الكاريكاتور في الصحافة الجزائرية إلى موضوعات تناولت الهموم الثقافية الكبيرة كقضية التعريب، وما يتعلق بالثقافة الفرنسية وفي هذا الصدد يمكن الإشارة إلى ملاحظة وهي ظهور أول رسم كاريكاتوري من هذا النوع في ديسمبر 1966،

(1) كامل وهيري: ناجي العلي و فن الكاريكاتير(قضية و موت)، الأتحاد العام للصحفيين العرب،سلسلة تراث شهداء الصحافة العربية-2- 37426، 1989، ص: 15.

(2) المرجع نفسه،ص: 17.

(3) المرجع نفسه، ص: 18.

Les Fliegende Letter، والذي وُزِعَ في ميونيخ بدايةً من سنة 1844، وكانت هذه الرسوم الكاريكاتورية تعكس في إحدى جوانبها التيار الرومانسي السائد آنذاك.

لقد ظهر أول فنان كاريكاتوري في ألمانيا في القرن 17 وهو CHDOIEWKI ثم بدايةً من 1844 تم نشر Fliegende Bleetter في "ميونيخ" من طرف "موريتز فونستويند" (Moritz SHWIND) و"كاسبيتزوع" Carl SPITSWEG، و"أدولف أوبراندر"، و"وليام بوش" BUSH William، ثم في بداية 1897 و إنطلاق نشر مجلة "سامبليسيوموز"، SIMPLISIMOUS أين بدأ التيار التعبيري يظهر مع الترويجي "ادوار مونش" EDOUARD Munch، بالتعبير عن تشاؤمه، "كارل أرنولد" ARNOLD Carl، و"رودفل ويلك" RODFL Wilk، و"برونو بول" BRNO Paul و"كات كاوويتز"، الذين إنضم إليهم البلغاري الأصل "بانسين" PANCIN و"أولاف فولبانسون" GULBALINSSON، فقد جعلوا من هذه المجلة الأسبوعية السابقة الذكر، دستوراً وطنياً، تجاوز بحد واسع الحدود الألمانية، حيث أن هذه المجلة، عرفت بأفكارها التي تعاكس الاتجاه الساري⁽¹⁾ السياسي السائد آنذاك والنأزي، حيث أن هتلر قام سنة 1938 بتأسيس صحيفة "دي برنيس" DIE BERNESE بعد أن وجّه رقابة صارمة ضدّ صحف أخرى كانت تضم أكبر الرسّامين الألمان، كانت تختلف مع توجهات النأزية الألمانية⁽²⁾.

أما الولايات المتحدة الأمريكية فقد كان أهم كاريكاتورييها في القرن التاسع عشر "توماس ناست" NAST Thomas الذي ظهرت به أسبوعية "هاربوس ويكلي" WEAKLY Herpers، والتي كان لها دور فعال في مؤازرة القوّات الشماليّة من خلال الحرب التّحرييّة (1861-1865). ومن جهة أخرى ساهم الرّسم الكاريكاتوري في عمليّة انسحاب جماعة سياسيّة فاسدة من الإدارة النيويوركيّة المعروفة باسم "تويد رينغ" TWED RING وقد كان لـ "ناست" الشّرف في رسم رموز الحزب الديمقراطيّ والجمهوريّ، وفي الوقت الحالي شهد الكاريكاتور توسّعا كبيراً، حيث دخلت هذه الرّسوم الهزليّة في الرّسوم المتحرّكة الموجهة للأطفال وللكبار أحياناً، والغرض منها نقديّ، ومن بين المستخدمين لفن الكاريكاتور في الولايات المتّحدة الأمريكيّة التي تختصّ في نقد الوضع الاجتماعيّ نجد جريدة "نيويورك" NEW YORKER. ومن بين الكاريكاتوريين الحاليين نجد "دافيد ليفين" LEVING David و"ستيدرتغ" STERDERTEG و"مور دروكر" DRUKER Mort⁽³⁾.

إنّ إتحاد الصحفيين العرب، وعي أهميّة الكاريكاتور كفنّ مقدّم في الصحافة العربيّة وشكّل رابطة خاصّة به إلى جانب روابط الإتحاد الأخرى، بل صار ينظّم معرضاً عربياً للكاريكاتور يعقد كلّ عام في دمشق و يتجول في عواصم عربيّة أخرى.⁽⁴⁾

وقد أنجب الأدب العربي القديم تصوير التّماذج البشريّة النقاھيّة من قديم، لأنّ فن القدح كان يواجه المدح. و هناك نماذج رائعة بشرية في الأدب العربي القديم مثل أشعب الطّفيلي، و بنان

(1) Anonyme: Encyclopédie Microsoft ENCARTA, 2005, P. 02.

(2) عبد الكاظم العبودي: طرفة الخاطر في أم المأثر، فنّ الكاريكاتور، دراسة الموقف في الكاريكاتور الجزائري من العدوان الأمريكي على العراق، د.س.ن.

(3) Anonyme: Encyclopédie Microsoft, ENCARTA, 2005, P. 03.

(4) سعد قاسم حمودي: المرجع السابق، ص: 5.

George الذي سخر رسوماته الكاريكاتورية من الحياة الاجتماعية للطبقة الوسطى والأرستوقراطية مشوها بذلك حالتها المعيشية. لقد إهتّم "جون ليش" LEACH John فكان الموضوع الذي خاض فيه، هو إثارة مشوار حياة رجال الدولة الكبار آنذاك، وهكذا فعل "جون تونيل" TENNIEL John الذي كان يحرص من خلال رسوماته على إثارة المواضيع التي تخص الأحداث اليومية⁽¹⁾، إبتداء من 1868 نشرت مجلة "فانتي فير" VANITY FAIR كاريكاتوريات مطبوعة بالألواح الحجرية الملونة، ودعت رسوماتها بأشخاص متهورين، من خلال الأعمال الفنية التي قام بها الفنان "سير ليسلي وارد" SIR LESLIE Ward الذي رسم تحت إسم مستعار هو SPY أي جاسوس Espion. كما عرفت بروز عدّة أسماء كاريكاتوريين في نهاية القرن التاسع عشر وبداية القرن العشرين أمثال "سيرماكس بيربوهم" BEERBHM Sir Max مختص في رسم الشخصيات الأدبية كذلك "دافيدلو" LAW David الذي أتي بالعديد من الأعمال الكاريكاتورية في مجال السياسة. كما يُعترف في وقتنا الحالي أكبر الكاريكاتوريين في بريطانيا هو "جيرالد سكراف" SCRAFE Gerald وأهم صحيفة نشرت رسوماته هي "بريفت آي" PRIVATE EYE. أمّا فرنسا فقد بدأت الكاريكاتورات السياسية بالظهور فيها منذ القرن السابع عشر، حتى القرن التاسع عشر أي مرحلة الثورة، أين كانت الكتب والمراجع كلها مزيّنة بالصورة والرّسوم الكاريكاتورية، بفضل الصحفي "شارل فيليبون" PHILIPAN Charles الذي عمل على نشر العديد من المنشورات النقدية الهزلية، المضحكة مثل منشور "الكاريكاتور" la Caricature عام 1830، بهذه الأعمال لعب الكاريكاتور الأدوار الأولى السياسية في فرنسا ومن أشهر فنانيها الذين أبدعوا في هذه الجرائد "هونوري دوميه" DAUMMIER Honore الذي مارس الرّسم من عام 1830 إلى 1870، والذي عرف بأنه أبو الرّسم الهزلي الحديث، حيث خصّ رسوماته للرّعاء الفرنسيين ولم يلبث أن قضى 6 أشهر في السجن عام 1832 بسبب رسم ساخر عن الملك "لويس فيليب"⁽²⁾. إضافة إلى فنّانين آخرين أمثال "جوستاف دوري" DOURI Gustave و"جافارني" GAVARNI و"شام" CHAM، وبعدها انتعش الكاريكاتور الفرنسي أكثر بفضل الأعمال التي قام بها "هنري دوتولوز لوتريك" DE TOULOUSE Lautrec Henri الذي كان يلاحظ باهتمام بالغ عادات المسرح وأماكن الدّعارة الليلية. كما ساهم في هذا الانتعاش "جون لويس فورين" FORIN Jean Louis الذي إهتّم برسوماته بطريقة تثير العدالة الفرنسية وأعمالها آنذاك، كما هو الحال بالنسبة لكاريكاتورات "كاراش داش" DASHE Carache، و"ريكاردو فلوريس" FLORESE Ricardo، و"بولبو" الذي نشر خلال الحرب العالمية الأولى، منشورا تحت إسم "مونتمارتروا" في خدمة الوطنية Montmar Trois Au Service du Patriotisme، وخلال الحرب العالمية الثانية همّشت الكاريكاتور في فرنسا وأصبحت لا تشكّل سوى وسيلة للتّوجيه فقط. وحالياً أصبح الكاريكاتور السياسي ممثلا بصفة رسمية في أسبوعية "لوكانار أونشني" LE CANARD EN CHAINE و"شارلي هيبودو" CHARLIE HEBDO. أمّا ألمانيا فيمثل الكاريكاتور فيها أيضا وسيلة لنقد المجتمع، حيث كانت جدّ حسّاسة للأفكار الفلسفية والفنية السائدة آنذاك، التي كانت مرتبطة بالحضارة اليوغسلافية والبلدان الاسكندنافية. فتفي القرن الثامن عشر، ظهر أول وأكبر الكاريكاتوريين الألمان الذي يسمّى "شودوفيكي" CHODOWIEKI وضع له كتاب موسوم

⁽¹⁾ Anonyme: Encyclopédie Microsoft ENCARTA, 2005, PP.01-02.

⁽²⁾ الموسوعة العربية العالمية، ع11، المملكة العربية السعودية، مؤسسة أعمال الموسوعة للنشر والتوزيع، 1996، ص: 204.

دورا خطيرا في ثورة 1787¹. فقد تطوّر الكاريكاتور بداية في الدعاية ضدّ الكنيسة وأخذ هذا الفنّ ينتشر ويتوسع إلى باقي البلدان الأوربية أين بدأ يأخذ أشكالا وطرقا أخرى على حسب عادات وقيم كلّ مجتمع. كما بدأ يأخذ أيضا مظاهرا وقيما متعدّدة من الحياة الاجتماعيّة والسّياسيّة، خصوصا مع ظهور وتنامي الحسّ الوطنيّ الذي أعطى ميزة جديدة لهذا الفنّ وهي المقاومة وهيّ صفة لم تكن فيه من قبل، فلأوّل مرّة نعيش الكاريكاتور الذي يهاجم ويسخر من الخارج بغير إنذار مسبق، فالإسبان قد أثاروا إضطرابات داخلية بتمثيلهم للعدو الفرنسيّ في القرنين السّادس عشر والسّابع عشر ثمّ إنجلترا في القرن العشرين وبعدها "ألمانيا"⁽²⁾. كما نجد أيضا هولندا أثناء القرن السّابع عشر قد طوّرت كاريكاتورا أشدّ عنفا وقوّة ضدّ فرنسا، ضدّ "لويس الرابع عشر" LOUIS14-هكذا أصبح الكاريكاتور وسيلة نقد للاذعة- و"وسيلة تفكير حول الحياة باستخدام الدّعامة الموجهة La Schematisée ومباشرة ضدّ الإنسان، ضدّ تيار الأفكار وضعاف الأحوال الإنسانيّة"⁽³⁾. لقد أستطاع هؤلاء الفنّانون نقله(الكاريكاتور) خارج الحدود الإيطاليّة، ليستخدّم في المجالات السّياسيّة خاصّة في كل من: فرنسا، إسبانيا، الولايات المتحدة الأمريكيّة، لذلك عرفت فيما بعد بالكاريكاتور السّياسيّ.

كما ظهر الكاريكاتور السّياسيّ في إنجلترا، أين كان موجه لجمهور عريض، حيث أنّ أوّل فنّان قام بتصوير شخصيات بلاده بصورة غريبة كان "جورج تونشيد" TONSHEWD Jeorges، كما كان "وليام هوغارت" HOGARTH William دون شكّ من أكبر كاريكاتوريّ هذه الفترة (منتصف القرن 18)، فكان هذا الأخير يسخر من المعاهدات الاجتماعيّة التي كانت ترم من طرف الانجليز، كما نجد أيضا "توماس رونالد سون" RONALDSON Thomas الذي إهتم بالطبائع الشّخصيّة والسّخريّة منها، باعتبار الرّسوم السّاخرة مجموعة من الرّسومات التي تتميز بالطرافة وبالقدرة على جذب انتباه القارئ ونقل الفكرة إليه والتعبير عن وجهة نظر معيّنة بالرّسم، مثلما يعبر الكاتب عن وجهة نظره بالحروف والكلمات، ويعتمد الرّسام في هذه الرسومات على الإيجاز والتبسيط وانتقاء صفة بارزة في الشّخصيّة التي يتحدث عنها لتحقيق هدف مهمّ وهو أنّ يفهم القارئ بنظرة سريعة خاطفة ما يهدف الرّسام إليه في أقصر وقت ممكن وبأقلّ عدد من الخطوط. وإذا فشل الرّسام في ذلك فقد الرّسم صفته الأساسيّة وميزته. "وتنقسم الرّسوم السّاخرة إلى نوعين أساسين هما: الكاريكاتور Caricature والكارتون Cartoon"⁽⁴⁾. كذلك، "جيمس جيلراي" GILLARAY James الذي وصف بطريقة هزليّة شخصيات عصره وذلك بالبأسهم لباسا مضحكا وبرؤوس كبيرة، خاصّة الحملة التي شنّها ضدّ الملكة البريطانيّة. كما أبدع الفنّان "جورج كريشك" CRUSHANK George بألوانه الزيتيّة، فلم يترك طبقة من طبقات المجتمع الانجليزيّ ولا مؤسسة اجتماعيّة إلّا ورسم عنها وسخر منها ونقدها، وفي أواسط القرن 19، كانت الجريدة الأسبوعيّة الهزليّة "بانش" PUNCH التي تأسست عام 1841م من بين الجرائد الأكثر إستعمالا للكاريكاتور من خلال منشوراتها الأسبوعيّة، ومن بين أبرز متعاملها من الرّسامين الكبار، كان "جورج دوموري" De MAURRIER

⁽¹⁾ أحمد عبد المعطيّ حجازيّ: ناجي العليّ و فنّ الكاريكاتير (قضية و موت)، الاتّحاد العام للصحفيّين العرب، سلسلة تراث شهداء الصحافة العربيّة-2، 1989/37426، ص: 21.

⁽²⁾ CARTERET John Grand, les Mœurs et la Caricature en France, Op.Cit., pp.4-6.

⁽³⁾ NERAUDAU Jean-Pierre, Dictionnaire d'Histoire de l'Art, France, Ed. Presse Universitaire de France, S.D, P.82.

⁽⁴⁾ شريف درويش اللّبان: فنّ الإخراج الصحفيّ، المرجع السّابق، ص: 184.

الكاريكاتور تخضع لتاريخ معقد كون أن الكاريكاتور يتعلّق بالجمال l'Esthétique لأنّ أكبر التيارات الفنيّة شهدت تطوّر "الرّسم الهجوي" Le Dessin Satirique ويتعلّق أيضا بتاريخ العادات (الأخلاق)، لأنّ هذا الرّسم يزيّنهما ويقدمها بشيء من الطّرافة أو ينقلها حسب النّظرة التشويهيّة للفنان⁽¹⁾، وحسب إحسان السيّد فقد "ارتبطت الفنون الممتثّلة في الصّور والتماثيل في بدايتها بالأديان ثمّ انفصل هذا الفنّ عن الدّين مع بداية عصر النّهضة في أوروبا، إذ أصبح التّصوير والفنون التّشكيلية عموما علما مستقلا له أصوله وقواعده وصار يمثّل ركنا مهمّا وحيويا في الحضارة المعاصرة"⁽²⁾. "لقد حاول الإنسان عبر هذه الرّسومات التّعبير كما تجول في نفسه من إنفعالات، ويربط هذه الصّور بالحياة التي يعيشها. فقد ازدهر فن الكاريكاتور في إيطاليا، حيث أبدع الفنّانون الإيطاليون كثيرا من الأعمال الفنيّة، ومن أشهرهم "تيتيانوس" (1477-1576) الذي عمد إلى نسخ بعض الصّور القديمة المشهورة بإعادة تصويرها بأشكال مضحكة، وحديثا، فإنّ الموسوعة تقول أنّه "في القرن السّابع عشر كان "جينان لورينز بريني" BERNIN Gian Lorenzo أوّل من قدم الكاريكاتور للمجتمع الفرنسي، حيث ذهب إلى فرنسا عام 1665"⁽³⁾، فكان لإيطاليا الأسبقية في ظهور المفهوم الحديث للكاريكاتور في أوروبا، وبالضبط بإحدى مدنها التي تسمى "بولون" Bologne كما ذكرنا في مدرسة تطوير الفنون الجميلة التي تأسّست على يد الأخوين "كراس أوغسطين" و"أني بال" AUGUSTIN Cartache et BAL Anni، وفي بادئ الأمر لم تكن رسوماتها موجّهة لغرض البيع أو العرض، بلّ مجرد تصوير للوجه البشريّ أي لوجه الزوّار والسيّاح برسمها وتمثيلها على شكل حيوانات أو أشياء. ولكن بدءا من سنة 1964 اعتبرت هذه الرّسومات المنطلق الأوّل للكاريكاتور بمعناه الفنيّ، فقد وضع له هذين الأخوين، قواعد وأسس دقيقة تستند عليها. كما ظهر بعد ذلك فنانون أمثال "ليوناردو ديفنشي" DAVINCI Leonardo - الذي يعدّ الأب الحقيقيّ للسينما- حيث فطن، منذ القرن الخامس عشر إلى "إنعدام مظاهر الحياة وبضامة الأجسام Gable، في اللّوحة الزيّتية"⁽⁴⁾، لدرجة أنّه كان يأمل في أن يتوصّل يوما ما إلى رسم أشياء قادرة على الحركة والتّنطق. ذلك هو الحلم الذي حقّقه في نهاية القرن التّاسع عشر، العالم الفيزيولوجي "إتيان جول ماراي" ETIENNE Jule Marey باختراعه للبنديّة الفوتوغرافيّة (بوصفها التّصميم الأوّل للكاميرا السينمائيّة الحديثة) التي قال بصدها، عام 1878: كنت أحلم باختراع ما يشبه بنديّة فوتوغرافيّة قادرة على تصوير الطّائر، أثناء تحليقه، بالتقاط صوّر تعبّر فعلا عن المراحل المتعاقبة لحركة الأجنحة"⁽⁵⁾، الكاريكاتور هو فنّ السّخريّة، موضعه المجتمع و هو يتتبّع عيوب الواقع الخارجي و يفضح سقطاته.

وقد نشأ في أحضان الجماعة و عبّر عن روحها المشترك. والكاريكاتور ضحك و سخريّة. فقد ظهر الكاريكاتور مع الصحافة التي حلت محلّ اللّقاء المباشر. ذلك هو الرّمن الذي تألّق فيه فنّ الكاريكاتور في فرنسا على يد الرّسام "روميه" الذي لعبت رسومه في مجلة "خيال الظل" الهزليّة

(1) LETHEVE Jacques, La Caricature et la Presse Sous la III^{ème} République, Paris(France), S.M.E,1961,P.06.

(2) إحسان السيّد: الإسلام والفنون، مجلّة البصيرة، العدد: 04، السّداسي الثّاني، دار الخلدونيّة، 1999، ص: 189.

(3) موسوعة المقاتل: باب البحوث (فصل فنون العالم، قسم الكاريكاتور)، بدون مكان النّشر، دار الحياة للإعلام والنّشر، 2005، ص: 213.

(4) DAVINCI Leonard, Cité par Collet Jean, "CAMERA" , In Lectures du Film(Livre Collectif), Paris(France), ALLATROS Ed., coll. ca/Cinema, 1977,P.41.

(5) Id., Ibid.,P.40.

ويعتبر "شامفلوري" CHAMPHLEURY أن: "تاريخ الكاريكاتور هو تاريخ الأفكار، كما يعتبره شاهدا على الثقافة الشعبية"⁽¹⁾. ويذهب "رونالدسيرل" إلى أكثر من ذلك حين يصفه بأنه: "تاريخ وعي المجتمع"⁽²⁾. و يقول "توماس وريت" WHRIGT Thomas المختص في المخطوطات المصورة Liconographie: "إن أولى الرسومات التي يمكنها أن تعطى لها اسم كاريكاتور، هي تلك اللوحة المعروفة تحت اسم "نكسة لعبة السويسرس" Revers du Jeu des Suissers، وهي لوحة فرنسية أصلية تنتمي إلى عام 1499، حيث نحتت من الخشب ثم طبعت، وبهذا يمكن ضبط التاريخ المحدد لوجود الكاريكاتور دون استخلاص أن هناك حياة كاريكاتورية، أخذين ميلاد هذا الفن منذ القرن السادس عشر، حتى وصولنا إلى يومنا هذا بتصوير هزلي مضحك حقيقي، معبرا عن أكبر أحوال التاريخ أو عن العادات المحلية "Les Mœurs Locales"⁽³⁾. كما يعتقد الكاريكاتوري "بولندي ينسي": "أن الكاريكاتور دخل ميدان الممارسة في "فلورانس" Florence بإيطاليا عام 1480، أي قبل التاريخ المدون أعلاه بقليل وهو نفسه ما يؤكده الكاريكاتوري الإنجليزي "رولاند سيرل" SEARL Roland: "فيذكر أنه يرجع الفضل في جعل الكاريكاتور يحتل مرتبة مهمة في وقتنا الحاضر إلى الأخوين "آني بال" BAL Anni و"أوغسطين كارتاش" AUGUSTIN cartache إذ أسسا مدرسة تطوير الفنون الجميلة في بولونيا بإيطاليا التي تعتبر مهد تطور فن الكاريكاتور، فأصبح يدرس على قواعد دقيقة"⁽⁴⁾، ويلاحظ أنه و"لأول مرة تكتشف كلمة كاريكاتور Caricatura بمعنى المبالغة، أو الحشو بالإيطالية من طرف "آني بال" BAL Anni في مقدمة كتابه، من خلال معرض أقيم لهذين الأخوين في مدينة بولون Bologne الإيطالية عام 1646، حيث اقتصرت الرسومات الكاريكاتورية حينئذ على رسم ملامح الوجه فقط، إذ لم يكن يهتم بنقد الظواهر الاجتماعية"⁽⁵⁾.

"لقد مر الكاريكاتور بمختلف المراحل التاريخية التي عاشتها القارة العجوز (أوروبا)، في العصور الوسطى والتي تميّز بسلطة رجال الدين والإقطاعيين، وانتشرت الرسوم الكاريكاتورية على الجدران الداخلية والخارجية للكنائس، فلا يمكن في العصر الحالي إيجاد كنيسة أو كاتدرائية قديمة لا تحتوي على تمثيلات لشخصيات هزلية أو لحيوانات خيالية Fantastiques رمزية أو رسومات غريبة أخرى"⁽⁶⁾. يمكن اليوم إعتبار هذه الكنائس متاحفا شاهدة على فترة تؤرخ لحقبة من تاريخ القارة الأوروبية التي يعتبرها البعض مهد الكاريكاتور الحديث حيث "أن عصر النهضة بدأ في أوائل القرن الخامس عشر للميلاد وكان عصر حرية الإنسان وإبداع وإحياء التراث اليوناني والروماني، ويعتبر عصر النهضة تحولا من سيطرة الكنيسة، اكتشف فيه الإنسان نفسه، حيث وجد الحرية وبدأ بالإبداع والابتكار وإحياء التراث الكلاسيكي." فقد أصبح الكاريكاتور في عصر النهضة الأوروبية أكثر تداولا بين الناس. إستعمل مثلا في العملات النقدية والتي إحتوت أشكالا كاريكاتورية ممثلة لرجال الدين كتلك القطع التي تصوّرهم برؤوس مزدوجة وملامح مكشّرة، تعكس النقود رسومات تنتقد أولئك الرجال، تصلبهم وتفاهتهم"⁽⁷⁾. يقول في هذا الصدد "جاك ليتيف" LETHEVE Jacques: "أن مسألة ظهور

⁽¹⁾ Dictionnaire de la Peinture et de la Sculpture , Italie , LARROUSSE Ed., 1993.

⁽²⁾ SEARLE Ronald, ROY Claude, BOMEMAIM Bernd, Op.Cit.,P.02.

⁽³⁾ CARTERET John Grand, Les Mœurs et la Caricature en France, Paris(France),1988, P.03.

⁽⁴⁾ SEARLE Ronald, ROY Claude, BOMEMAIM Bernd, Op.Cit.,P.25.

⁽⁵⁾ GERVEREAU Laurent, Voir , Comprendre, Analyser les Images,Ed.,La DECOUVERTE, Paris(France),1994,P.15.

⁽⁶⁾ Anonyme : " Caricature –Art, histoire ",L'Art de la Caricature, Googl. Fr 22-06-2002, P.2/14.

⁽⁷⁾ CARTERET John Grand, les Mœurs et la Caricature en France, Op.Cit.,P.05.

بشكل تقليدي يقبل الأخذ والرّد وإمّا يكون الرّسم الكاريكاتوريّ أشبه بالوخزة الحادّة التي تلهب جسد الشّخص أو الطّرف الذي يضعه الرّسام موضع الاتّهام في القضية التي يعالجها. "فالكاريكاتور أعدّه فنّ الشعب...ومن الفنون الشّعبيّة الحيّاتيّة النّاطقة بلغة الشارع وهو فنّ الحياة. فهو لا يستوحى مادته من الخيال كما هو الحال في كثير من الفنون الأخرى، وإمّا يستمدّ مادته من الواقع الحيّ دائماً... الواقع السياسي والاقتصادي والاجتماعي والثقافي"⁽¹⁾.

يلاحظ أنّ "فنّ الكاريكاتور قد تطور مع تطور مذاهب الفنون التّشكيلية وتحوّر مع بدايات الإنطباعيين "غوغان" وتكعب مع التّكعيبيين "بيكاسو" و"براك" و"سوتين" و"ليجر" و"غروش" ثمّ تعقّد وأصبح دادائياً مع الدّادائيين والسّراليين حتى أصبح تجردياً أحياناً⁽²⁾. كما يستخدم الكاريكاتور أيضاً في أفكاره وطرح موضوعاته المتنوعة في الصّراعات الفكرية، وفي النّقد لامتيازته بلذعاته، ومازال الكاريكاتور محافظاً على مكانته السياسيّة، إذ يعبر عن المواقف الرّاهنة في المجتمع السياسيّ، وترتفع قيمة الكاريكاتور في النّظم الديكتاتوريةّ لأنّه وسيلة للتّعبير يصعب معاينة مستخدميهما بسهولة، وهو ظاهرة ملازمة لمراحل الانتقال السياسيّة. لقد أسهم الكاريكاتور في العديد من الصّراعات وحتى الانقلابات في العالم. "فالكاريكاتور سلاح إعلاميّ في يد الرّسام وقوة إعلامية مؤثّرة وإنّ رسماً واحداً يستطيع أنّ يثير السّخط أو الرضا بين النّاس، وهو يتمتّع بدرجة شعبية يكاد لا يتمتّع بها أيّ فنّ من الفنون الصّاربة في القدم... له مدرسته الخاصّة هي "الحياة"⁽³⁾.

"لقد عرفت الحضارات الغابرة والإنسان البدائيّ ما يؤسّس الكاريكاتور، حيث عرف التاريخ البشريّ خلال القرون الحجرية الأولى بعض الرّسوم في الكهوف والمغارات في شكل لوحات تشبه الكاريكاتور"⁽⁴⁾ "مثل الرّسومات التي وجدت بفرنسا بمغارة الإخوة الثّلاث: La Grotte des Trois Freres أو كهف "ريميجيا" Caverne de Rimigia في إسبانيا وصخور التّاسيلي بالجزائر والكهوف العراقية"⁽⁵⁾، أمثلة حيّة للأهميّة المولودة للرّسم منذ القديم. هذه الكهوف والمغارات والصّخور يمكننا اعتبارها اليوم صفحات من التّاريخ، تشهد وتروي لأجيال متتالية حياة الإنسان منذ العهود الغابرة، وعبّر هذه الرّسومات حاول الإنسان التّعبير كما تجول في نفسه من انفعالات، ويربط هذه الصّور بالحياة التي يعيشها، وازدهرت هذه الرّسوم في العصور الوسطى حيث تبرز الحسّ الاتّصاليّ الذي كان لدى الإنسان منذ القدم حتّى وإن لم يدرك أصحابها الأهميّة البالغة التي تكتسبها أعمالهم اليوم. يذكر "أندريه لوروا" LE ROI André: "أنّ ترجمة حركة الكائنات الحيّة بصفة مفردة أو جماعية في الرّسومات كانت الطّريقة الأساسيّة المصوّرة للتّطور التاريخي أو التّقدّم الرّمزي في العصور القديمة"⁽⁶⁾ ، فكان التّواصل والتّوريث وإعلام الغير بشؤونهم وتخوفاتهم غرض الأوائل. كما يضيف "أندريه لوروا" LE ROI André: "إنّ فنانيّ العصور الحجرية لم يقوموا بأعمالهم تلك لمجرد الرّغبة في الخدش أو الخربشة على الصّخور أو الكهوف ورسم لوحات الحيوانات الموجودة آنذاك"⁽⁷⁾.

(1) المرجع السابق، ص: 28.

(2) بهجوري: المرجع السابق، د ت.

(3) محمد الهاشمي: الكاريكاتور فنّ الحياة، المرجع السابق، ص: 29.

(4) Anonyme: Encyclopédie Microsoft ENCARTA, Paris(France), 2005,P.01

(5) محمد أدهم: مقدّمة إلى الصّحافة المصوّرة (الصّورة الضّحيفة وسيلة إتّصال، د- ط)، المغرب، مطابع الدّار البيضاء، د.س.ن، ص: 107.

(6) GOURHAS André, Système des Signes, Paris(France),HERMANN Ed.,1978,P.359.

(7)Id., Ibid.,P.359.

"فالكاريكاتور إذن كان وما زال نظرة تكهنية غريزية تعتمد على دقة الملاحظة البديهية، مع نظرة تنقب عن سخرية من الواقع من خلال تقاطيع الوجه وتعبيرات الجسد في شكل مختلف عن الواقع ويهدف إلى الرمز في خليط من المبالغة مع الحفاظ على الشخصية والشبه، ولعل هذه العملية المعقدة توضح أن أهم مواصفات فنّان الكاريكاتور هي الموهبة الخاصة جدا في مجال الفنّ والتي يفرزها نوع من الذكاء والقدرة على تحليل بواطن الأشياء"⁽¹⁾، و"قد صار الكاريكاتور فنا مهما من الفنون الصحفية وضرورة وعنصرا أصيلا في المجلات والصحف له أهدافه وخطورته، تخصص له المساحات وترصع به أمكنة عديدة من كل صحيفة ليقوم بدور الواحة الظليلة وسط المقالات والتحقيقات والإعلانات والأخبار السياسية والاقتصادية والمآسي التي تبعث الكآبة في النفس."⁽²⁾

"يرى البعض أن كلمة كاريكاتور مشتقة من كلمة لاتينية معناها رسم يغالي في إبراز العيوب، ويصور الأشخاص بشيء من الفكاهة مع تجسيم ملامحهم في إبراز ما يتميزون به من سمات."⁽³⁾ يقول الرسّام الكاريكاتوري الإنجليزي "دفيد لو": "إن الكاريكاتور ليس عبارة عن مظهر الشخص، بل ما ينبغي أن يكون عليه مظهر الشخص"⁽⁴⁾.

"يعرف الفنان العراقي نزار سليم الكاريكاتور بقوله: "جاءت كلمة كاريكاتور من اللغة الفرنسية وهي مصطلح عام يعني التصوير الساخر أو الهازل بأي لون كان: شخصا أو اجتماعيا أو سياسيا. والمصدر الأصلي لهذا المصطلح كلمة إيطالية يقصد بها إبراز المعالم أو الصفات الظاهرة بصورة مبالغة ساخرة"⁽⁵⁾. لقد تطوّر بعد ذلك هذا المفهوم حتى أصبح يستخدم للتعبير، مع كلام قليل أو دون تعليق عن بعض المفارقات الضاحكة والجوانب الفكاهية من حياة البشر عامة، وهو خروج من الفردية إلى العمومية، وبذلك يتكوّن من الرّسم ومن التعليق نكتة واضحة المعنى.

"فالكاريكاتور إصطلاح فني للرّسم والضّحك الساخر الذي ينتقد الشخصيات والأوضاع السياسية والاجتماعية، ويرى بعض الرسّامين في مصر أن الكاريكاتور فنّ كبقية الفنون التعبيرية ولكنه يمتلك خصوصية إنفرد بها عن باقي الفنون فهو أصدق تعبير عن آمال الشعب وأقربها إلى مزاحه وذوقه ومشاعره"⁽⁶⁾. كما للكاريكاتور مواصفات ومميزات كونه أحد الموضوعات التي يقبل عليها القارئ، ويتفاعل معها بسرعة مذهشة وبسرعة أكبر في التلقي قياسا للموضوعات التي تضمها صفحات الصحف والمجلات بشكل عام. فالكاريكاتور يمتلك خواص السرعة في إيصال فكرة الحدث أو الموضوع أو الظاهرة ويقدمها على طبق شهّي يقبل عليه المتلقي ويستجيب له. فالصورة الكاريكاتورية مقال مقروء على نطاق واسع ومؤثر، وهي ليست خبرا، ولا تحقّقا ولكنها تعليق في شكل قصة قصيرة ساخرة تعني عن الآلاف من الكلمات. كما أنها تعطي محتوا إخباريا معينا، وتوضيح الأخبار يضيفي عليها قوة تمسكها بالواقع كما تزيد من قوة إقناعها للقارئ إلى جانب أنها تساعد على ربط الأخبار الملتقطة. ذلك أنه فن يعد أكثر ألوان الفنون إرتباطا بمفهوم الناس، وإلتصاقا بمشاكلهم وأكثر تعبير عن واقع حياتهم، وهو إذا يعالج مشاكل الناس وهمومهم. فإنه لا يعالجها

(1) نجوى صالح: قصة الكاريكاتور السياسي (من قط الفراغة التمساح عرابي)، مجلة الهلال، القاهرة، 1991، ص: 56.

(2) عبد السميع: الكاريكاتور المعاصر، مجلة الهلال، عدد خاص، 1978، د ص ت.

(3) أحمد الضاوي: المرجع السابق، ص: 167.

(4) مجد الهاشمي: الكاريكاتور فن الحياة، المرجع السابق، ص: 25.

(5) المرجع نفسه، ص: 26.

(6) مجد الهاشمي، وليد نايف: لقاء مع رسّامين الكاريكاتوريين في مصر، لندن، مجلة التضامن، العدد: 110.

"كما عرفت روما القديمة الكاريكاتور حيث تمّ العثور على رسومات كاريكاتورية على أحد جدران قلعة القياصرة في منطقة "بلاتان" PALATIN، حيث تمثّل تلك الرسومات صورة للنبيّ "عيسى" عليه السلام مصلوباً، عثر عليه سنة 1956، وهي محفوظة بمتحف "كيرشر" KIRCHER بروما، حيث تعتبر هذه الرسومات هجاء ضدّ المسيحيين الأوّلين. لم يكن لهذا الفنّ آنذاك تسمية محدّدة وجلّ الأعمال التي عثر عليها هي لرّسامين "مجهولين" Anonymes لذا لم ينسب التاريخ المحدّد للكاريكاتور إلى زمن الفراغة رغم مكانته الكبيرة آنذاك كما تعود أقدم اللوحات الكاريكاتورية الفرعونية إلى فترة حكم رمسيس الثّاني وسيوستريس" (1).

"إنّ المثبر للانتباه عند الحديث عن الكاريكاتور الفرعونيّ هو تفتّن رساميّ تلك الحضارة إلى الدّلالة الرّمزيّة. إنّ تلك الحيوانات ما جاءت لتمثّل ذاتها بل هي تمثيل رمزيّ لشخصيات في مواقف متباينة، ولا يوجد في تلك الرسومات خط دون أن يعبر عن موقف ما" (2). "إنّ قدم الكاريكاتور كشكل تعبيريّ هزليّ يعكس حبّ الانسان الطبيعيّ للضحك.

لقد أعتبر الإنسان في العصور القديمة الضّحك وسيلة لإظهار حيويته وبهجته. ارتبط الضّحك كذلك بالسّحر وكان يعبر عن عصيّد به عن المعتقدات في بعض الطّقوس، فكان الضّحك ضروريّاً في مناسبات دينية مختلفة" (3) وهذا ما يسمّى بالضّحك الطّقوسيّ Le Rire Rituel. إعتبر الضّحك أيضاً السّلاح الأنجع لمقاومة القوى السّحرية السريّة المؤدّية إلى الفناء أو الموت" (4). "لقد أدرك الرّسامون أهميّة النمط التّعبري الكاريكاتوريّ منذ القدم، وفي هذا الصّد فإنه "إذا أردنا التوغّل إلى أول نظرة في سلسلة الزّمن لوجدنا الهزل مختلطاً بأهمّ وأصعب اهتمامات الإنسان كما هو عليه اليوم" (5)، "ويعتبر البعض أنّ تاريخ الكاريكاتور هو تاريخ الأفكار، كما يعتبره شاهداً على الثّقافة الشعبيّة بل يصفه بأنّه تاريخ وعي المجتمع" (6)، "والكاريكاتور فنّ الحياة لأنّه ينقل الحياة من هيئتها السّاكنة إلى وجهها الآخر الذي يتعبّن بالفرح والحزن، بالغضب والمسرّة ويعبر عن دواخلها وليس سطحها وأشكالها الخارجيّة، وهو فنّ مشاكس يسجّل نبضات الحياة اليوميّة بلغة الفنّان الثّوري، ويعني التّقدي أيّ النّظرة النّقدية للموضوع، وهو فنّ الدّهشة وفنّ لرصد المشكلات بأنواعها، وهو الفنّ الوحيد الذي لا يحتاج إلى شرح، فالأفكار يمكن أن تفسّر بعدّة تفسيرات حسب درجة وفهم ووعي القارئ أو المشاهد، وهو مرصد هزليّ للواقع ولكلّ المتغيّرات والتناقضات الموجودة في العلاقات الاجتماعيّة في مجموعة من الأفكار والرّسوم، ولا يقصد بالكاريكاتور مجرد "رسم" الضّحكة على الشّفاه بل الهدف منه وضع مرآة أمام أعيننا ونبصر أنفسنا في مواقف وأوضاع قد لا نرضى عنها ونسخر منها فنكرها، وقد تتمكّن يوماً من الإقلاع عنها" (7).

(1) BEAUREGARD Olivier, La Caricature Egyptienne (Histoire Politique et Morale), Paris(France), CORIN et PHILS Ed., 1984,P.05.

(2) Id., Ibid.,P.05.

(3) CEDE Jean Pierre, La Caricature et la Parodie Dans le Monde Romain Antique des Origines a Juvenale, Paris(France), BOECARD Ed., 1966,P.20.

(4) Id.,Ibid.,P.20.

(5) BEAUREGARD Olivier, Op.Cit.,P.260.

(6) SEARLE Ronald, ROY Claude, BOMEMAIM Bernd,Op.Cit.,P.02.

(7) مجد الهاشمي: الكاريكاتور فنّ الحياة، المرجع السابق، ص: 27.

مزاجه وذوقه ومشاعره" (1). كما يكمن جوهر الكاريكاتور كما يقول "هنري برجسون" في قدرة الفنان على رؤية النزعة الكامنة في النفس وإخراجها إلى السطح، فهو فن لا يتسم بالمبالغة لمجرد المبالغة في قسّمات الوجه أو الجسم مثلا، وبعضها يصغر البعض الآخر بحيث يحطّم التوافق الظاهري بين الملامح ويبرز الخلل الكامن أي أنه يلقي بالضوء على التشويه الذي يميل إليه الطبيعة في ملامح الإنسان" (2). و أيضا "إفترن تطور فنّ الكاريكاتور بتطوّر الشّعوب، فقد حفر سكان الكهوف في العصر الحجري على الصّخور قبل ثلاثين 30000 ألف سنة، ويعتبر قدماء المصريين والإغريق والرّومان من أوائل هذا الرّسم السّاخِر، الّذي عرف الوجود في أوربا مع رسومات "دافينشي" سنة 1504/1503 الّتي تظهر مجموعة من الرّسوم لوجوه مبالغ فيها ومشوّهة، وعرف الانتشار خاصّة في عصر النّهضة أين وجد الفنّان نفسه أمام حرّية الإبداع والابتكار لإحياء التراث الكلاسيكي" (3).

"من أبرز الرّسامين الّذين اشتهروا بالنوع الكاريكاتوري الصّامت نجد الرّسام الكاريكاتوريّ "ناجي العلي" الّذي كان معروفا بشخصيته النضاليّة، كثير الاستعمال لهذا النوع" (4). علما أنّ "التعليق المصاحب للرّسم هو العنصر المكملّ له والّذي بدونه يفقد هذا الرّسم قيمته" (5).

يقول "مشال جوف" Jouve Michel: "إنّ ردّ الفعل المنتظر من المتلقّي من خلال الدلائل الخطيّة المرسومة هي نوع من الضحك داخلي" (6). يقول "كلود روي" Roy Claude: "يريح الإنسان ويهدئه ويقيم إتصالا" (7). يقول "فرند لاند" Land M.J Friend: "الكاريكاتور هو الفن الّذي يزّين ويروي ويعلم، يجسّد الخيال ويوقظ الضمير" (8)، ويقول نبيل راغب: "الكاريكاتور فنّ مرّن للغاية، وذلك لقدرته على التعامل مع كل القضايا والمشكلات السياسيّة والاقتصاديّة والاجتماعيّة والثقافيّة والفكريّة والتعليميّة وحتى التربويّة والأخلاقيّة، وإنّ هدف الكاريكاتور يكمن في الكشف عن الجانب المعتمّ أو الخفيّ في الحياة اليوميّة، وهو معتمّ وخفيّ لأنّه عبثيّ وغير منطقيّ وأحيانا غير إنسانيّ، ولابدّ من تعريته ليس بالهجوم الانفعاليّ المتوتر ولكن بالابتسام السّاخِر اللّماح، الّذي يدفع بالقارئ إلى التفكير المنطقيّ الواعي بكلّ الأوضاع المقلوبة الّتي تعوق تطوّرهِ" (9). "الكاريكاتور فنّ صاعد من فنون العمل الصحفي، وريشة مبدعة ونقد ساخر و سكّين جراح.. إزداد الاهتمام بالكاريكاتور، عندما تجاوز مهمة الترفيه و الإضحاك، ليلعب دورا في معاشية هموم المواطن العربي و يجسّد همومه ومعاناته و يشخّص أمراض مجتمعه.. بل إنّ الوظيفة السياسيّة للكاريكاتور عوّضت عن مقالات و أصابت الهدف في الصّميم" (10).

(1) مجد الهاشمي: الكاريكاتور فنّ الحياة، المرجع السابق، ص: 26.

(2) محمد عتّاني: فنّ الكوميديا، القاهرة(مصر) ، مكتبة الأسرة، د.ت.ن، ص: 29.

(3) محي الدين طالو: الفنّون الزخرفيّة، الجزء الثاني، ط4، سوريا، دار دمشق، 1999، ص: 229.

(4) المركز العربي للمعلومات (ش م م) : كاريكاتور ناجي العليّ، ط1، بيروت (لبنان)، 1983، ص: 54.

(5) شرف درويش اللّبان: فنّ الإخراج الصحفيّ، ط 1، القاهرة، العربيّ للنشر والتّوزيع، ص: 165.

(6) Jouve Michel, L'Age d'Or de la Caricature Anglaise, Paris(France), Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques Ed., 1983, P.200.

(7) SEARLE Roland, ROY Claude, BOMEMAIM Bernd, La Caricature Art et Manifeste (du XVI à nos jours), Paris(France), ART ALBERT Ed., 1974, P.05.

(8) Jouve Michel, Op.Cit., P.16.

(9) نبيل راغب: أساسيات العمل الصحفيّ، ط1، القاهرة ، الشّركة المصريّة العالميّة لنشر، 1999، ص: 254.

(10) سعد قاسم حمّودي: ناجي العليّ و فنّ الكاريكاتير(قضية و موت)، الاتحاد العام للصحفيّين العرب، سلسلة تراث شهداء الصحافة العربيّة- 2- العدد: 37426، 1989، ص: 5.

أو عمل⁽¹⁾. كما تعتبر الرسومات المتعلقة بعصر الصيد والذي يطلق عليه عند المؤرخين "بالعصر الحجري القديم" الذي يؤرخ له منذ 3200 سنة قبل الميلاد، والذي يمثل عصر ظهور الكتابة ويصطلح على تسميته المرحلة التي سبقت اختراع الكتابة بعصور ما قبل التاريخ وتمتدّ منذ ظهور الإنسان حتى تاريخ 3200 سنة ق.م حيث في الفترة السابقة لذلك لم تكن نعرف كيف عاش الإنسان ولا نمط حياته ولغاته ومعتقداته إلا الشيء القليل، لكن المتفق عليه هو الإنسان قد اشتهر بالحاجة إلى الغذاء والأمن ولتلبية تلك الرغبات اتخذ من الكهوف والمغارات مأوى له و اتخذ من الرسم والنحت تعبيراً عن أفكاره ولم يكن يعرف الكتابة. هذه الرسومات لا تزال موجودة ومحفوظة في مغارات وكهوف ما قبل التاريخ، مثل ما هو الحال عليه في كهوف "البوشمان" بجنوب إفريقيا أو كهوف شمال و جنوب جبال "البرانس" وكهف "راميجيا" Caverne de Ramjia بإسبانيا، أو كهوف الإخوة الثلاثة بجنوب فرنسا أو الطاسيلي بالجزائر... الخ (وهي رسومات يغلب عليها صور الحيوان والصيد). وبهذا يكون الإنسان البدائي قد أصبح " يتك أثار مكتوبة تسجل أعماله وتصرفاته"⁽²⁾.

"الكاريكاتور موجود من أيام الفراعنة بل إنه موجود منذ وجود الانسان على وجه الأرض، و ظهر أيضا بعد الحملة الفرنسية على مصر، و لكنه لم يأخذ دوره الحقيقي...هذا النوع من الرسم ازدهر في فترات متباعدة و كان يساهم في زعزعة الطبقات في علاقتها مع السلطة في عصور متتالية...بالنسبة لي لا يهمني أن يحمل رسومي من يسعون إلى الضحك و من تهتز كروشهم صخبا، يهمني أن يعيشها الانسان العادي. والأمي و المثقّف. و إن تصل الفكرة بكل أبعادها وصدقها. ربما تأخذ شكلا ثوريا حينا آخر. ولكن في هذا الواقع لابد من استخدام الكاريكاتور في كل الحالات و الأشكال"⁽³⁾.

منذ أن يبدأ يفكر خطوطا وأشكالا وكان الفنّ مخطط الفكر الأول ولغة الاتصال إلى أن بثقت فنون الحضارات القديمة مثل حضارة وادي النيل والرافدين وشمال إفريقيا والصين والإغريق...، إن جذور الكاريكاتور تمتدّ إلى العصور الغابرة والحضارات القديمة والتي عرفته في حالته الجنينية، ولعلّ الرسومات الكاريكاتورية التي اكتشف في الطاسيلي بالجنوب الجزائري خير دليل على ذلك. لقد وجدت لدى فتاني الحضارة الفرعونية أدوات خشبية بها نقوشات كاريكاتورية أيضا، ورسومات هجائية تمثل حيوانات على أوراق البوردي وأخرى على الجدران الداخلية للأهرامات، حيث تترجم تلك الرسومات موافقا مختلفة في صيغة هزلية نقدية. "يروى أنّ رساما في القرن العاشر قام برسم صورة الملك وحاشيته وقد رسم أحد مستشاري الملك بهيئة إنسان لكنّه يحمل رأس حمار مشبرا بذلك إلى عدم فطنة المستشار وإنخداع الملك به، ومما إطلع الملك على الرسم أصدر قرارا بالقاء القبض على الرسّام وسجنه. ويؤكّد مؤرّخو فنّ الكاريكاتور أنّ هذا الرسم هو أوّل إشارة لهذا الفنّ"⁽⁴⁾.

إن "الكاريكاتور إصطلاح فنيّ للرسم والضحك الساخر الذي ينتقد الشخصيات والأوضاع الكاريكاتورية السياسيّة والاجتماعيّة، ويرى بعض الرسّامين في مصر أن الكاريكاتور فنّ كبقية الفنون التعبيريّة ولكنّه يمتلك خصوصيّة إنفرد بها عن باقي الفنون فهو أصدق تعبير عن آمال الشعب وأقربها إلى

⁽¹⁾ فتح الباب عبد الحليم سيّد: وسائل التعلّم والإعلام، ط2، القاهرة، عالم الكتب، 1976، ص: 69.

⁽²⁾ عبد الرّحمان حميدة: قصة الإنسان، التزايد السكاني إلى أين؟، الجبل، نوفمبر 1984، ص: 42.

⁽³⁾ ناجي العلي: العلي و فنّ الكاريكاتير(قضية و موت)، الأتحاد العام للصحفيين العرب (من أحاديث له لجريدة الوطن الكويتية و مجلة الحرية اللبنانية)،سلسلة تراث شهداء الصحافة العربيّة-2،1989،37426، ص:28.

⁽⁴⁾ أديب مروّة: الصحافة(نشأتها وتطوّر)، بيروت(لبنان)، دار مكتبيّة، د. س. ن. ، ص: 451.

فالصورة الكاريكاتورية مقال مقروء على نطاق واسع ومؤثر وهي ليست خبرا ولا تحقيقا لكنها تعليق في شكل قصة قصيرة ساخرة تغني عن آلاف الكلمات كما أنها تعطي محتوى إخباريا معينًا وتوضح الأخبار يضيفي عليها قوة تمسكها بالواقع كما تزيد من قوة إقناعها للقارئ إلى جانب إنها تساعد على ربط الأخبار المتقطعة. ذلك أنه فن يعد أكثر ألوان الفنون إرتباطا بمفهوم الناس و إلتصاقا بمشاكلهم و أكثر تعبيرا عن واقع حياتهم و إذ يعالج مشاكل الناس و همومهم فإنه لا يعالجها بشكل تقليدي يقبل الأخذ و الرّد وإثما يكون الرّسم الكاريكاتوريّ أشبه بالوخزة الحادة التي تلهب الشخص أو الطرف الذي يضعه الرّسام موضع الاتّهام في القضية التي يعالجها.

فالكاريكاتور أعدّه فنّ الشعب...و من الفنون الشعبيّة الحيّاتيّة الناطقة بلغة الشارع "وهو فنّ الحياة"... فهو لا يستوحي مادته من الخيال كما هو الحال في كثير من الفنون الأخرى و إمّا يستمدّ مادته من الواقع الحي دائما...الواقع السياسيّ و الاقتصاديّ و الاجتماعيّ و الثقافيّ.

فترى أنّ هذا الفنّ قد تطوّر مع تطوّر و مذاهب الفنون التشكيلية و تحرّر مع بدايات الانطباعيين "غوغان" و تكعّب مع الكعبين "بيكاسو" و "براك" و "سوتين" و "ليجر" و "غروش" ثمّ تعقّد وأصبح ددائيا مع الددائين والسرياليين حتّى أصبح تجريديًا أحيانًا⁽¹⁾. ويستخدم الكاريكاتور أيضا في أفكاره وطرح موضوعاته المتنوعة في الصّراعات الفكرية و في النّقد لإمّتيازه بلذاعته وما زال الكاريكاتور محافظا على مكانته السياسيّة إذ يعبر عن المواقف الرّاهنة في النّظم الدّكتاتورية لآته وسيلة للتعبير يصعب معاينة مستخدميه بسهولة و هو ظاهرة ملازمة لمراحل الانتقال السياسيّة. وقد أسهم الكاريكاتور في العديد من الصّراعات و حتّى الانقلابات في العالم.

فالكاريكاتور سلاح إعلامي في يد الرّسام و قوة إعلامية مؤثرة و إنّ رسما واحدا يستطيع أن يثير السّخط أو الرضا بين الناس. ويتمتّع بدرجة شعبية يكاد لا يتمتّع بها أيّ فنّ من الفنون الصّاربة في القدم...له مدرسته الخاصّة هيّ "الحياة".

"إنّ الوسائل الاتّصاليّة هيّ مجموعة الصوّر والأصوات والكلمات التي توصل للجمهور المستهدف المفاهيم الاتّصالية بأكبر سرعة وقوة ممكنة لتخفيف العوائق التي تعترض عمليّة تلقي الرّسالة"⁽²⁾، فالإنسان وعلى مرّ الرّمن بحاجة مستمرة لآتصال، فالآتصال هو عبارة عن عمليّة، إستقبال رموز ورسائل سواء كانت هذه الرّموز شفهيّة، كتابيّة، لفظيّة أو غير لفظيّة ويعتبر الاتّصال أساس التفاعل الاجتماعيّ الذي يؤدّي إلى نشوء علاقات متنوّعة في مختلف المواقف سواء كان ذلك بين شخصين أو أكثر⁽³⁾. يعتبر الاتّصال أيضا: "عمليّة نقل المعلومات والأفكار والاتّجاهات من طرف إلى آخر، باستخدام لغة مضمونة للطرفين من خلال قنوات طبيعيّة أو اصطناعيّة في إطار عمليّة ديناميكيّة مستمرة، ويشترط في العمليّة الاتّصاليّة حدوث تفاهم بين الطرفين(المرسل والمستقبل) لضمان نجاح هذه العمليّة." والتفاهم هو عمليّة يستطيع بواسطتها طرفان أن يشاركا في فكرة أو مفهوم أو إحساس

⁽¹⁾ بهجوري: فنّ الكاريكاتور، وزارة الثقافة و الإعلام، دار الرّشيد، بغداد(العراق)،1982،ب.ت.

⁽²⁾ JOANNIS Henri, de l'Etude de Motivation à la Création Publicitaire et a la Promotion des Ventes, 4^{ème} Ed., Paris(France), DUNOD Ed.,1983,P.238.

⁽³⁾ عزّي عبد الرّحمان وآخرون: عالم الاتّصال (سلسلة الدراسات الجامعيّة)، الجزائر، ديوان المطبوعات الجامعيّة، 1990، ص: 27.

المعالم أو الصفات الظاهرة بصورة مبالغه ساخرة.⁽¹⁾ ولقد تطوّر بعد ذلك هذا المفهوم حتّى أصبح يستخدم للتعبير مع قليل أو دون تعليق عن بعض المفارقات الضاحكة والجوانب الفكاهية من حياة البشر عامة. وهو خروج من الفردية إلى العمومية، وبذلك يتكوّن من الرّسم ومن التعلّق بنكتة واضحة المعنى. فالكاريكاتور إصطلاح فني للرّسم والضّحك السّاحر الذي ينتقد الشّخصيات والأوضاع السّياسية والاجتماعية، ويرى بعض الرّسامين في مصرانّ الكاريكاتور فنّ كبقية الفنون التعبيرية ولكنّه يمتلك خصوصية إنفرد بها عن باقي الفنون فهو أصدق تعبير عن آمال الشعب وأقربها إلى مزاجه وذوقه ومشاعره⁽²⁾.

"والكاريكاتور فنّ الحياة لأنّه ينقل الحياة الحية من هيئتها السّاكنة إلى وجهها الآخر الذي يتعيّن بالفرح والحزن، بالغضب والمسرّة ويعبّر عن دواخلها وليس سطحها وأشكالها الخارجية، وهو فنّ مشاكس يسجّل نبضات الحياة اليومية بلغة الفنّان الثّوري، ويغني التّقد أيّ التّظرة النّقدية للموضوع، وهو فنّ الدهشة، وفنّ لرصد المشكلات بأنواعها، وهو الفنّ الوحيد الذي لا يحتاج إلى شرح، فالأفكار يمكن أن تفسّر بعدّة تفسيرات حسب درجة وفهم ووعي القارئ أو المشاهد، وهو مرصد هزلّي للواقع ولكلّ المتغيرات والتناقضات الموجودة في العلاقات الإجتماعية في مجموعة من الأفكار والرّسوم و لا يقصد بالكاريكاتور مجرد "رسم" الضّحكة على الشّفاه، بلّ منه وضع مرآة أمام أعيننا ونصير أنفسنا في مواقف وأوضاع قد لا نرضى عنها ونسخر منها فنكرهها، وقد تتمكّن يومياً من الإقلاع عنها"⁽³⁾. فالكاريكاتور إذن كان وما زال نظرة تكهنية غريزية تعتمد على دقّة الملاحظة البديهية، مع نظرة تنقّب عن سخرية من الواقع من خلال تقاطيع الوجه و تعبيرات الجسد في شكل مختلف عن الواقع و يهدف إلى الرّمز في خليط من المبالغة مع الحفاظ على الشّخصية والشّبه، ولعلّ هذه العمليّة المعقدة توضّح إنّ أهمّ مواصفات فنّان الكاريكاتور الموهبة الخاصّة جدا في مجال الفنّ و التي يفرزها نوع من الذّكاء و القدرة على تحليل بواطن الأشياء⁽⁴⁾، و قد صار الكاريكاتور فنّا مهماً من الفنون الصّحفية و ضرورة و عنصر أصيلا في المجلات و الصّحف، له أهدافه و خطورته تخصّص له المساحات و ترصع به أمكنة عديدة من كل صحيفة و مجلة ليقوم بدور الواحة الطّليلة وسط المقالات و التحقيقات والإعلانات و الأخبار السّياسية و الإقتصادية و المآسي التي تبعث الكآبة في النّفس⁽⁵⁾. وللكاريكاتور مواصفات و مميّزات كونه أحد الموضوعات التي يقبل عليها القارئ، و يتفاعل معها بسرعة مدهشة و بسرعة أكبر في التلقّي قياسا للموضوعات التي تضمها صفحات الصّحف و المجلات بشكل عام. فالكاريكاتور يمتلك خواص السّرعة في إيصال فكرة الحدث أو إيصال فكرة الظّاهرة و يقدّمها على طبق شهّي يقبل عليه المتلقّي و يستجيب له.

⁽¹⁾ مجد الهاشمي: الكاريكاتير فن الحياة، الطبعة الأولى، دار المناهج للنشر و التوزيع (بنابة الشركة المتحدّة للتأمين)، عمان (الأردن)، 2003، ص: 26.

⁽²⁾ مجد الهاشمي، وليد نايف: لقاء مع رسامين الكاريكاتورين في مصر زهدي، طوغان، جمعة، مجلة التضامن، العدد 110، لندن، نقلا عن مجد الهاشمي: الكاريكاتير فن الحياة الطبعة الأولى، دار المناهج للنشر و التوزيع (بنابة الشركة المتحدّة للتأمين)، عمان (الأردن)، 2003، ص: 26.

⁽³⁾ مجد الهاشمي: حوار مع رسامي الكاريكاتور في العراق، مؤيد نعمة، وليد نايف، خضير عباس، الكاريكاتير فن الحياة الطبعة الأولى، دار المناهج للنشر و التوزيع (بنابة الشركة المتحدّة للتأمين)، عمان (الأردن)، 2003، ص: 27.

⁽⁴⁾ نجوى صالح: قصة الكاريكاتير السياسي، من قط الفراغنة إلى تمساح عرابي، مجلة الهلال، القاهرة، 1991، ص: 56.

⁽⁵⁾ مجد الهاشمي: الكاريكاتير فن الحياة، الطبعة الأولى، المرجع السابق، ص: 27.

من الكاريكاتور إلى النوع الصحفي الكاريكاتوري

جنان سيدعلي*

ملخص

إن القارئ للصحافة المكتوبة يولي أهمية خاصة للكاريكاتور (كنوع صحفي كاريكاتوري)، باعتباره تجسيدا للواقع المعيش، فبخلاف الافتتاحية والعمود فإن الكاريكاتور يتمتع بهامش مناورة أكبر، وهذا ما جعلنا نقوم بإحاطة تاريخية للتطور الذي عرفه الكاريكاتور كفن منذ الأزل إلى العصر الحالي كنوع من الأنواع الصحفية الكلاسيكية المعروفة في علوم الإعلام والاتصال (الخبر، التقرير، الرّبورتاج، المقال و المقال الإفتتاحي، التعليق، العمود، المقابلة الصحفية، البورتريه أو الصورة الصحفية، الصورة الفتوغرافية و الرسم الصحفي (الرسم و الكاريكاتور)).

لقد اتسعت رقعة استعمال هذا النمط التعبيري الاتصالي في الصحافة الجزائرية، وأصبح الرسامون الكاريكاتوريون أكثر جرأة وشجاعة في تناول مختلف المواضيع التي تشغل الرأي العام خاصة السياسة منها، وحتى تلك الأحداث والقضايا التي تكون في غاية الطرافة، وكذا إظهار مدى ضرورة التكوين في هذا النوع الصحفي (الكاريكاتور) في المستويات العليا خاصة بالنسبة للفاعلين السياسيين، الجمعيين، النقابيين والمهنيين باعتبار الرسومات الكاريكاتورية غالبا ما تكون ذات محتوى سياسي بالغ الأهمية، لكنها لا تهمل مختلف النواحي الأخرى للمجتمع، حيث أنه يمكن تمرير رسائل ذات دلالات دقيقة وخطيرة في نفس الوقت من الصعب التطرق لها مباشرة من خلال الأنواع الصحفية الكلاسيكية الأخرى.

لقد إرتأيا من خلال هذا البحث لفت الانتباه إلى أهمية القراءة المعمقة والمتمكنة للنوع الصحفي الكاريكاتوري الذي أصبح يستقطب اهتماما ملحوظا من قبل القراء والفضوليين.

1- نشأة الكاريكاتور:

يقول أحمد الصاوي⁽¹⁾: "الكاريكاتور... هذا الفن الجميل الذي يدعو إلى التفاؤل، ويتيح للذهن أن يتابع مسار النكتة مع التسم الذي يهيؤه لنا الرسّام و يجعلنا أمام الحاجة إلى معرفة ماهية الكاريكاتور، و إلى أن نتعرف على بداياته و نشأته و خلال بحثي عن جذور هذا الفن وجدت أنه ليس هناك تعريف علمي واحد و شامل للكاريكاتور... فكلمة كاريكاتو... مشتقة من كلمة لاتينية معناها رسم يغالي في إبراز العيوب، و يصور الأشخاص بشيء من الفكاهة مع تجسيم ملامحهم في إبراز ما يتميزون به من سمات. "ويعرف الفنان العراقي "نزار سليم" الكاريكاتور بقوله: "جاءت كلمة كاريكاتور من اللغة الفرنسية وهي مصطلح عام يعني التصوير الساخر أو الهازل بأي لون كان شخصيا أو اجتماعيا أو سياسيا. والمصدر الأصلي لهذا المصطلح كلمة إيطالية يقصد بها إبراز

⁽¹⁾ أحمد الصاوي: طباعة الصحف وإخراجها، الدار القومية، القاهرة، 1965، ص: 168.

*جنان سيدعلي، أستاذ مساعد، جامعة بجاية.



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

جامعة عبد الرحمان ميرة - بجاية
كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية

مراجع

مجلة نصف سنوية
لكلية العلوم
الإنسانية والاجتماعية